MÉMOIRES

DE

BONNEVAL.

I.

Cet Ouvrage se trouve aussi chez les Libraires ci-après :

Lyon.	Bruyset et compagnie. Ballanche, père et fils. Bohaire. Garnier. Maire. Madame Thomassin.
Bordeaux.	Lafite. Thiron. Plaisance.
Marseille.	Mossy.
Toulouse.	Devers. Manavit.
Nantes.	Forest. Sicard. Baudin.
Bruxelles.	Lecharlier. Demat.
Montauban.	C. Crosilhes. Laforgue. Réthoré fils.
Poitiers.	Catineau.
Lille.	Castiaux. Vanackère.
Boulogne.	Griset.
Grenoble.	Durant.
Angers.	Fourrier-Mame.
Moulins.	Desroziers. Place et Bijon.
Rouen.	Frère. Regnault.
Limoges.	Bargeas. Drapeyron.
Dunkerque.	Frémeaux.



Osman Pacha, Comte de Bonneval.

MÉMOIRES

DU COMTE

DE BONNEVAL,

OFFICIER-GÉNÉRAL,

Au service de Louis XIV, Roi de France;

LIEUTENANT FELD-MARÉCHAL,

Au service de Joseph I[er] et de Charles VI, Empereurs d'Allemagne;

BACHA A TROIS QUEUES,

ET GOUVERNEUR

De l'Arabie Pétrée, de l'[illegible], etc. etc.

SOUS LES EMPEREURS ACHMET III, ET MAHMOUD I.

NOUVELLE ÉDITION,

Avec des Notes historiques sur les personnages illustres et les principaux faits mentionnés dans l'Ouvrage,

PAR M. GUYOT DESHERBIERS, EX-LÉGISLATEUR.

[illegible]

A PARIS,

Chez Capelle et R[illegible], Libraires-Commissionnaires, rue J.-J. Rousseau.

[illegible]

MÉMOIRES
DU COMTE
DE BONNEVAL,

OFFICIER-GÉNÉRAL,
Au service de LOUIS XIV, Roi de France;

LIEUTENANT FELD-MARÉCHAL,
Au service de JOSEPH Ier., et de CHARLES VI,
Empereurs d'Allemagne;

BACHA A TROIS QUEUES,
ET GOUVERNEUR
De l'Arabie Pétrée, de l'Ile de Chio, etc. etc.
SOUS LES EMPEREURS ACHMET III, ET MAHMOUD Ier.

NOUVELLE EDITION,

Avec des Notes historiques sur les personnages divers et les principaux faits mentionnés dans l'Ouvrage,

PAR M. GUYOT DESHERBIERS, EX-LÉGISLATEUR.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez CAPELLE et RENAND, Libraires-Commissionnaires, rue J.-J. Rousseau.
1806.

Cette nouvelle édition des *Mémoires de Bonneval* étant augmentée de Notes historiques, qui forment le *tiers* de l'ouvrage, nous déclarons que la propriété nous est acquise, et qu'en conséquence nous en poursuivrons les contrefacteurs suivant la rigueur des lois.

DE L'IMPRIMERIE D'A EGRON,
RUE DES NOYERS, N°. 49.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Les Mémoires du comte de Bonneval, publiés en 1737, ont fait fortune en leur temps, et manquent aujourd'hui dans le commerce ; on croit bien mériter du lecteur, en les réimprimant.

Claude-Alexandre, comte de Bonneval, a été l'un des hommes les plus extraordinaires des deux siècles où il a vécu.

Né en 1672, à Coussac, en Limousin (1), d'une très-ancienne maison de cette pro-

(1) Ce lieu fait aujourd'hui partie de l'arrondissement de Saint-Yrieux-la-Perche, département de la Haute-Vienne.

Il y avait dans le pays un vieux dicton : Richesse de d'Escars, noblesse de Bonneval.

vince, il entra fort jeune au service, et s'y fit distinguer par des talens et de la bravoure. Il paya de sa personne à la bataille de Fleurus, au siége de Namur, à la journée de Nerwinde. Le maréchal de Luxembourg l'avait pris en affection.

Dans les premières années de la guerre pour la succession d'Espagne, il fut estimé du maréchal de Catinat; et le duc de Vendôme lui rendit témoignage d'avoir puissamment contribué au succès de la bataille de Luzara.

Il était fait pour arriver aux plus grandes places, s'il avait su les attendre; mais vain de son nom, plein de son mérite, imprudent en ses discours, il s'indigna des premiers refus, s'échappa en propos contre le ministre Chamillard, et se perdit. Quoique Chamillard ne fût ni méchant ni vindicatif, il y avait alors, comme il y aura toujours, de ces

hommes qui guettent le vent de la disgrace, pour achever de perdre celui qui en est atteint. Bonneval fut accusé d'avoir dissipé la caisse des contributions. Il fut érigé contre lui un conseil de guerre, qui prononça la peine capitale. Il n'attendit pas le jugement, et se réfugia en Allemagne. Le Prince Eugène, qui connaissait ses talens militaires, les employa contre la France.

Après la paix d'Utrecht, Bonneval suivit son patron dans la brillante campagne de 1716. Couvert de blessures à la glorieuse journée de Peterwaradin, et sauvé comme par miracle, il fut fait lieutenant feld-maréchal. En 1724, il vivait splendidement à Bruxelles, lorsqu'il s'avisa de chercher querelle au marquis de Prié, vice-gouverneur des Pays-Bas, sur quelques mots indiscrets que celui-ci avait, disait-on, laissé échapper contre une grande princesse

du sang de France, à laquelle Bonneval avait la vanité de prétendre qu'il tenait par des liaisons de parenté. Les éclats auxquels il se livra, attirèrent sur lui de nouvelles disgraces. Prié, qu'il avait couvert d'outrages et de ridicules, l'envoya en prison au château d'Anvers, et intéressa à sa vengeance le gouvernement qu'il représentait. Le Prince Eugène abandonna Bonneval. Celui-ci écrivit au prince une lettre dénuée de toute mesure, et qui ressemblait à un cartel. La discipline allemande est inexorable sur ce genre de délit. Bonneval, traduit devant un conseil aulique, fut condamné à mort. L'empereur Charles VI arrêta la prononciation du jugement, et fit signifier à Bonneval qu'il était congédié du service, et qu'il garderait prison pendant un an.

Il échappa de sa prison au bout de six mois, passa à Venise, et trouva le

moyen d'offrir ses services à la Porte Ottomane, qui les accepta, sous la condition qu'il se ferait Musulman. Cet homme, qui avait toujours le nom d'honneur à la bouche, et qui avait porté les armes contre sa patrie, se fit circoncire, et fut nommé bacha à trois queues. Il porta de grandes connaissances militaires dans les armées du grand-seigneur ; il y organisa l'artillerie et les corps de troupes, remporta des avantages sur les armées de Thamas Kouli-Kan, se tira avec bonheur de la révolution qui renversa le trône d'Achmet III, en 1730, et mourut en 1747, âgé de 75 ans.

Ses mémoires sont écrits d'un style agréable, ou plutôt grenadier. Il parle de ses torts avec une franchise comparable à celle du cardinal de Retz. La partie militaire se rattache en quelques points à l'histoire générale de son siècle.

Dans la partie anecdotique, on voit que ses mœurs n'ont jamais été sévères, et qu'il préludait, dans sa jeunesse, aux libertés que lui donna depuis la religion mahométane.

Il fut lié à Bruxelles avec le poëte Rousseau, dont nous donnerons, dans cette édition, quelques lettres peu connues.

On a cru que, sur ses vieux jours, il avait regretté sa religion; mais son caractère se peint dans un mot, quand il a dit, « qu'en prenant le turban, il » n'avait fait autre chose, que troquer » son chapeau contre un bonnet de » nuit. »

Dans des notes faites avec un peu de soin et de précision, on a tâché d'établir la vérité historique sur les principaux faits qui sont rappelés dans le cours de ces Mémoires.

On a voulu mettre le lecteur à portée de faire connaissance avec les personnages dont le nom est prononcé, ce qui peut ajouter quelque chose à l'intérêt que l'ouvrage doit inspirer.

En ce moment où la gloire des armes françaises plane sur ces mêmes campagnes de l'Allemagne et de l'Italie, où Bonneval a servi pour et contre sa patrie, ce ne peut pas être une chose indifférente pour tout bon Français, de reporter ses regards sur des contrées où la fortune et le génie ont été si souvent aux prises, de compter les succès et les fautes, qui peuvent encore servir de leçon à l'avenir. Les Mémoires de Feuquières, qu'on pourrait appeler LES ARCHIVES DE LA GUERRE, nous ont fourni de riches matériaux, d'après lesquels on pourra juger de l'exactitude des Mémoires de Bonneval. Cette partie militaire, véritablement importante, est faite

pour racheter la frivolité de quelques aventures.

Le nom de Bonneval était devenu si fameux en Europe, et ses Mémoires, écrits de sa main, (ce sont ceux que nous donnons ici) avaient tellement réussi dans le public, que plusieurs écrivains se sont avisés d'en donner une continuation, même de son vivant, envisageant, sans doute, que son grand âge, l'éloignement des pays qu'il habitait, et surtout la religion qu'il professait publiquement, avaient mis entre son ancienne patrie et lui, une séparation insurmontable; qu'on pouvait en conséquence lui prêter des aventures merveilleuses et extravagantes, sans courir le risque d'être démenti.

Il a été imprimé à Utrecht, en 1740, sous le nom (vrai ou faux) de M. de Mirone, un roman en deux volumes,

intitulé, ANECDOTES VÉNITIENNES ET TURQUES, ou *Nouveaux Mémoires du comte de Bonneval, depuis son arrivée à Venise, jusqu'à son exil dans l'île de Chio, au mois de mars* 1739. Cet ouvrage, dont le style est traînant et peu soigné, est parsemé d'histoires amoureuses, et d'anecdotes assez peu croyables, qui ont pu plaire à ces lecteurs désœuvrés, qui ne savent que tuer le temps à lire des frivolités, et pour qui la vérité historique n'est pas un besoin.

La réussite de cette production en a bientôt fait naître une seconde, jetée dans le même moule, et peut-être sortie de la même main; elle a pour titre: ANECDOTES TURQUES, ou *Nouveaux Mémoires du comte de Bonneval, depuis son rappel à la cour ottomane, jusqu'au mois d'avril* 1741, *mises en ordre par M. de C***, son secrétaire*, 1 vol. *Utrecht*, 1741.

Ce M. de C*** pourrait bien être le même que le M. de Mirone, auteur des deux premiers volumes. On croit y reconnaître la même plume et les mêmes défauts. Cependant, il faut l'avouer, dans l'un et l'autre supplément, il se rencontre quelques morceaux qui appellent l'attention et l'intérêt; des descriptions géographiques, des traits sur les mœurs orientales, des faits qu'il est permis de croire exacts, des réflexions sensées et quelquefois ingénieuses.

On a pris soin de trier ces fragmens, et on les a placés à la fin du second volume, comme une espèce d'appendice, et même de pièces justificatives.

Les Mémoires que nous réimprimons paraissent être, bien certainement, de la main de Bonneval. La narration des faits militaires est confirmée par les divers mémoires du temps, qui lui servent comme de contrôle. La querelle de

Bonneval avec le marquis de Prié, s'est passée sous les yeux de la cour de Vienne; elle a eu bien plus de célébrité que d'importance, et l'affectation que l'auteur des Mémoires a mise à ramasser, jusqu'à satiété, tout ce qui pouvait concourir à sa justification, sera sans doute, aux yeux de tout observateur, la preuve la plus palpable que cet auteur ne peut être que Bonneval lui-même.

Les *Nouveaux Mémoires* paraissent révoquer en doute l'authenticité des premiers; mais il est aisé d'apercevoir en cela le manège du romancier, qui réclame pour lui seul la foi du lecteur, comme un empyrique s'efforce, à grands cris, de détourner la foule des tréteaux de son voisin.

Comme les premiers Mémoires n'arrivent que jusqu'à l'époque de 1737, il ne serait pas impossible que l'auteur, ou

les auteurs des mémoires, soi-disant nouveaux, eûssent eu quelques notions de la vie du pacha de Bonneval, et qu'ils se fûssent permis d'entrelacer parmi quelques vérités, le produit fabuleux de leur imagination. Nous avons cru pouvoir, d'autorité, réprouver ce qui portait le caractère de l'invraisemblance.

SOMMAIRE

DU TOME PREMIER.

NOTES ET PIÈCES CORRESPONDANTES.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
DE
BONNEVAL.

Il m'est venu à l'esprit d'écrire l'histoire de ma vie. C'est une fantaisie, je le sais, mais je l'ai suivie. Je serais moi-même fort embarrassé s'il me fallait rendre compte des raisons qui m'ont déterminé à ce dessein, dont jamais je ne me serais cru capable. L'ennui de la solitude à laquelle ma mauvaise étoile et la malice de mes ennemis m'ont réduit, l'envie de faire connaître à toute la terre mon innocence et la fausseté des accusations dont on m'a noirci, la complaisance pour une aimable personne qui m'est venu trouver et qui a souhaité que je lui fisse un récit fidèle de toutes mes aventures, tout cela et d'autres considérations, que je ne m'amuserai point à développer, m'ont fait prendre la plume. Ceux qui

m'ont connu en Europe me liront apparemment avec plaisir, les autres ne seront point fâchés de connaître à fond un homme à si étranges aventures, qui semblable au Danube, finit par n'être pas même chrétien (1). Je ne dirai donc point que ce n'est que pour m'amuser que j'ai écrit, j'avoue que je l'ai fait dans la vue de prévenir quelque écrivain peu instruit qui aurait voulu faire mon histoire ; car enfin je me flatte de m'être rendu assez fameux pour mériter ce soin. Etant de moi, on doit être sûr que la vérité s'y trouvera et que je me dépeindrai tel que je suis, sans me flatter sur mes bonnes qualités, sans me faire grâce sur mes défauts.

---

(1) Ce bon mot n'appartient pas à l'auteur ; il est de l'abbé Regnier-Desmaretz, qui l'a employé fort heureusement dans son *Voyage de Munich*.

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique, et tantôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde,
Et qui, comptant après pour rien
Le romain, le luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Je ne parlerai point de ma famille : je crois que tout le monde sait qu'elle a l'honneur d'être alliée à la maison royale de France. J'étais l'aîné de plusieurs enfans. Quand je vins au monde, il fit un orage épouvantable, qui abattit la croix du clocher et celle du frontispice de l'église. Le curé de la paroisse, car c'était à la campagne, fit mon horoscope, qui n'a jamais été connu que de mon père, de ma mère et de moi. Il le fit par un emblême qu'il dessina avec de l'encre de la Chine. C'était une espèce de figure d'aigle, qui portait dans son bec une fleur de lys surmontée d'un croissant. Je l'ai gardée pendant quelque temps, sans y pouvoir rien comprendre, jusqu'à ce que j'eûsse quitté le service de France pour prendre celui de l'Empereur. Alors j'entrevis ce que voulait dire ce croissant; mais je me traitai moi-même de fou et de visionnaire, et je jetai mon horoscope au feu. Je pourrais, sur ce fait certain, faire quantité de raisonnemens pour justifier ma démarche, mais ce n'est pas pour cela que j'écris.

Mon éducation fut conforme à ma naissance. Ce n'est pas à dire qu'elle fût fort bonne : une fille de chambre, un petit laquais qu'on

m'avait donné, m'empêchèrent de prendre les sentimens de piété qu'un bon précepteur s'efforçait de m'inspirer; en un mot, à dix ou onze ans, j'étais déjà débauché. Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent de France, à qui je faisais souvent ma cour, était à peu près du même caractère et se trouva du moins aussi bien instruit que je pouvais l'être. Je passe légèrement sur ces premiers temps, quoique je m'en ressouvienne encore assez distinctement. Je dirai seulement que dès-lors j'avais des sentimens d'honneur; que je n'aurais voulu pour rien du monde manquer à ma parole, et que j'étais incapable de souffrir un affront. Ce que je dis ici de mon caractère me fait souvenir d'une aventure qui est la première de ma vie.

La lingère de ma mère avait une fille des plus jolies. Elle l'amenait avec elle presque toutes les fois qu'elle venait chercher ou apporter de l'ouvrage. Je la trouvai fort à mon gré, et je ne lui déplus pas; nous nous parlâmes. Nos conversations furent d'abord assez vives, et finissaient toujours par quelques marques de tendresse; mais je n'osais lui déclarer tous mes sentimens. Je lui écrivis un billet à

peu près en ces termes : « Ma chère Lisette,
» depuis trois jours que je ne vous ai vue,
» rien ne m'a fait plaisir, sans cesse je pense
» à vous. Il faut absolument que je vous parle.
» Si vous pouviez venir tantôt sur les quatre
» heures ! Vous savez où est ma chambre. Mon
» précepteur n'y sera point, il doit aller à
» une thèse en Sorbonne. Nous aurons une
» bonne heure à nous entretenir. J'ai mille
» choses à vous dire. »

Elle vint à l'heure que je lui avais marquée. On donnait ce jour-là un grand repas, tous les domestiques étaient occupés. Nous fûmes ensemble une heure et demie. Je lui promis que je ne la quitterais jamais, et elle consentit à ce que je voulus. C'est le plaisir le plus pur que j'aie goûté de ma vie. J'avais autour de treize ans, et elle avait quelques mois moins que moi.

Comme j'étais déjà assez fort, qu'on parlait de guerre, et que j'avais peu de goût pour l'étude, mon père voulut me mettre à l'académie. Cette nouvelle, qui m'aurait causé une vraie joie sans la passion que j'avais pour Lisette, m'attrista beaucoup, je la reçus en pleurant. Ce n'était pas tant l'amour qui m'arrê-

tait, que la promesse que j'avais faite. Ne sachant à qui m'adresser pour me démêler de cet embarras, je choisis ma mère pour ma confidente. Elle m'aimait avec tendresse, et j'avais assez de discernement pour connaître qu'elle était fort raisonnable. J'épiai le moment que je la trouverais seule, je me jetai à ses genoux, et lui demandai un secret inviolable. Elle me le promit. Je lui racontai mon aventure.

Elle m'écouta du plus grand sérieux, quoi qu'elle mourût d'envie de rire, à ce qu'elle me dit depuis. Elle me représenta gravement que la promesse que j'avais faite était nulle, que dans l'âge où j'étais, je ne pouvais m'engager sans sa permission; que l'amour que j'avais pour Lisette devait m'engager à ne le point faire paraître; que je la perdrais d'honneur si j'en usais autrement. Je me rendis à ces raisons, à condition que ma mère aurait soin de cette fille. Elle s'en chargea, mais à condition aussi que je ne la reverrais plus. J'exécutai ma promesse; ma mère exécuta la sienne, et maria Lisette un an ou deux après au maître de danse de mes sœurs.

L'ardeur que j'avais pour la guerre me donna un goût infini pour mes exercices, je

m'y livrai tout entier. Quelque progrès que j'y fisse, mon père me tint à l'académie pendant dix-huit mois, et ce temps me passa fort vîte. J'avais pour gouverneur un homme de beaucoup d'esprit : il n'était pas des plus dévots de ce monde, mais il avait des sentimens et de la probité. Il cultiva avec soin ce fonds d'honneur que j'avais naturellement, et me répéta sans cesse que le mépris de la vie devait être le caractère d'un homme de condition, et que la mort était préférable à la moindre lâcheté. C'est ce qui m'a toujours conduit, et j'espère que je ne m'écarterai jamais de cette grande maxime. Il m'inspira le goût de la lecture, je lus toute sorte de livres, surtout ceux qui parlaient de guerre et de politique. Ce goût m'a continué depuis et ne m'a point encore quitté : c'est à lui que je crois devoir le peu que je vaux.

Après mes exercices, j'entrai dans les mousquetaires (1), âgé d'un peu plus de seize ans.

---

(1) C'était, par conséquent, en 1688. Il y avait alors deux compagnies de mousquetaires, instituées, l'une par Louis XIII en 1635, l'autre par Louis XIV en 1660. La première avait formé la garde que le cardinal de

On me présenta au roi, qui me dit avec bonté, qu'il passait par-dessus mon âge à cause du bien qu'on lui avait dit de moi, et me recommanda fort de continuer à me comporter de manière qu'on lui rendît toujours d'aussi bons témoignages de ma conduite.

Les mousquetaires sont une excellente école de bravoure, mais bien mauvaise pour tout le reste. Il faut y vivre comme le grand nombre, c'est-à-dire, qu'il faut être ou paraître débauché et libertin. Je me conformai sans peine à ce genre de vie, je puis même dire sans va-

---

Richelieu avait demandé pour faire la sûreté de sa personne, contre un monde d'ennemis qu'il s'était faits. Mazarin fit le même usage de la seconde en 1665; le roi s'en fit capitaine, comme il l'était de la précédente, et voulant que ces deux compagnies fûssent regardées comme une espèce d'école pour la guerre, il établit que toute la jeunesse de condition y servirait au moins un an. On distingua les deux compagnies en mousquetaires gris et noirs, par la couleur de leurs chevaux. Chaque compagnie était de deux cent cinquante; mais en temps de guerre, on y recevait tant de surnuméraires qu'il s'en présentait.

Ces deux compagnies furent supprimées par Louis XVI, le 15 décembre 1775.

nité que j'y primai bientôt, et que, quoique le plus jeune, je ne fus pas le moins accrédité, me conduisant de manière que je ne donnai aucune prise aux commandans pour ce qui regardait l'exactitude du service. Jeune et plein de feu comme on est, il est difficile d'éviter les querelles. Je n'en eus cependant qu'une, dont voici l'occasion.

Le marquis de C., capitaine de cavalerie, depuis un an ou deux, était en garnison aux environs de Strasbourg. Il y allait souvent et y avait fait une maîtresse; mais il la quitta d'une manière assez choquante. Elle résolut de s'en venger, et le fit de la manière la plus cruelle. Elle imagina d'écrire au recteur des Jésuites au nom du marquis de Louvois. La lettre portait, qu'un tel officier de cavalerie viendrait le trouver; que le roi souhaitait qu'il lui fît donner vingt-cinq coups de fouet par le correcteur de son collége, en présence de trois ou quatre de ses religieux les plus respectables. On marquait dans cette lettre, que le patient s'appuyerait sur une table et qu'il aurait les pouces en croix pendant l'exécution, qu'il donnerait dix louis au correcteur et le remercierait de la correction qu'il lui aurait

donnée. La lettre finissait par un ordre à ce recteur, de rendre un compte exact de la manière dont le tout se serait passé.

Au même temps que cette ridicule lettre se lisait chez les Jésuites, et qu'ils se réjouissaient d'avoir la confiance de M. de Louvois, le capitaine de cavalerie en reçut une de la même main, où on lui marquait d'aller le vendredi suivant trouver le recteur des Jésuites, qui lui signifierait les ordres du roi. Il attendit ce jour avec impatience, et se rendit au collége de ces Pères à l'heure marquée. C'était huit heures du matin. D'abord on le fit entrer seul dans une salle intérieure, où les discrets se trouvèrent, et on lui intima les ordres qui le regardaient. Ces religieux imbécilles, qui ne comprenaient pas que ces ordres, accompagnés de tant de circonstances ridicules, ne pouvaient venir de la cour, exhortèrent par toutes sortes de motifs d'intérêt et de religion ce capitaine à se soumettre. Il eut la bêtise de les croire, se mit lui-même en état, et fut vivement étrillé. Ce traitement fut accompagné d'une mercuriale, que sa maligne demoiselle avait dictée; il donna dix louis au correcteur, le remercia, et les Jésuites lui promirent le

secret. L'affaire éclata, il disparut : apparemment qu'il se fit capucin, car il n'avait point d'autre parti à prendre.

On peut juger comment cette nouvelle fut reçue aux mousquetaires, et combien on en badina. Je ne puis pas me ressouvenir si je le fis d'une manière plus piquante que les autres : cela pourrait être, car je me suis toujours exprimé vivement et j'ai appelé les choses par leur nom. Quoiqu'il en soit, nous avions parmi nous un parent de ce marquis corrigé, qui jugea à propos de se prendre à moi des plaisanteries que nous faisions. Nous nous battîmes derrière les Invalides ; mais il n'y eut point de sang de répandu, je le désarmai, et nous retournâmes ensemble à l'hôtel, comme si nous fûssions revenus de la promenade. On eut quelque soupçon de notre démêlé ; mais, malgré la rigueur des édits, les officiers honnêtes gens n'approfondissent ces sortes d'affaires que lorsqu'ils ne peuvent s'en dispenser. Il nous quitta peu de temps après sous prétexte de sa mauvaise santé. Je lui avais promis le secret, et je l'ai constamment gardé. Je n'en parle aujourd'hui que parce qu'on ne peut le deviner. S'il est encore en vie, et que

ce que j'écris vienne à sa connaissance, je suis assuré qu'il ne me démentira pas.

Je ne fis point la campagne de 1689. On m'en empêcha à cause de ma grande jeunesse ; mais je fis tant d'instances qu'on me permit de faire la suivante. Comme j'avais beaucoup d'inclination pour ma profession, et que je me sentais du génie pour y réussir, je m'appliquai à m'instruire avec tout le soin possible; j'observai tout et j'en demandai raison, tantôt à des officiers, quelquefois à de vieux soldats qui avaient servi sous Turenne, sous le maréchal de Créqui (1), et je puis dire que j'en

(1) François de Créqui, maréchal de France, a été l'un des plus grands hommes de guerre qu'ait produit le 18me siècle, si fécond en héros. On a dit de lui, qu'il remplacerait Turenne. C'était, dit Voltaire, un homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Le 11 août 1675, quinze jours après la mort de Turenne, il soutint près de Consarbruck, avec une petite armée, le choc d'un corps de vingt mille Allemands qui assiégeaient Trèves.

Echappé à peine, lui quatrième, couvert de blessures et de gloire, il se jeta dans Trèves, la défendit malgré

trouvai plusieurs aussi en état de m'instruire que les officiers qui avaient le plus de réputation. « Nous sommes bien conduits cette année, me disait un vieux fantassin, je l'ai vu dès la première marche ; ce n'est pas comme l'année dernière, où l'on nous fatiguait sans savoir pourquoi, où l'on nous fit attaquer des murailles où le canon aurait eu peine à faire brêche, et puis, quand on l'aurait prise, quel fruit en aurait-on tiré, puisque, entre cette place et l'ennemi, il y avait un grand défilé qui nous empêchait d'aller l'attaquer ? Voyez, ajoutait-il, ce camp où nous sommes ; nous y avons tous les avantages que nous pouvons souhaiter, nos convois nous viennent librement, notre cavalerie a de bons pâturages où on ne peut la troubler, nous dormons tranquillement, au lieu que l'année passée nous étions toujours sur le qui-vive. Je crois pourtant, continuait-il, que nous décamperons

---

la garnison, et aima mieux être pris à discrétion que de capituler. Le grand Condé, qui ne l'aimait pas, lui rendit justice devant Louis XIV. Il prit Luxembourg en 1684, et mourut en 1687, âgé de 63 ans.

bientôt, et que Luxembourg (1) veut en découdre. Tant mieux, il peut compter sur nous, comme nous comptons sur lui. »

Je prenais un plaisir infini à ces sortes de

---

(1) François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France, fils posthume du fameux Boutteville, décapité pour duel. Il fit l'apprentissage de la guerre sous le grand Condé, son proche parent, à la bataille de Rocroy. Il commanda en chef la fameuse campagne de Hollande en 1672, assiégea sur la glace, avec une armée en patins, Leyde et La Haye, qui furent sauvées par un dégel inattendu. Luxembourg fit une retraite aussi glorieuse que l'attaque avait été hardie et nouvelle.

Il se trouva en 1674 à la bataille de Senef, la dernière boucherie de Condé, où quinze mille hommes périrent inutilement.

Devenu maréchal en 1675, avec d'Humières, Schomberg, la Feuillade et Lorges, que madame Cornuel appelait *la monnaie de M. de Turenne*, on lui reprocha d'avoir laissé prendre Philisbourg à sa vue, mais il arrêta constamment le duc de Lorraine, Charles V, qui était un grand capitaine.

Le 14 août 1678, Luxembourg étant devant Mons, reçoit la nouvelle de la paix signée. Le prince d'Orange qui la savait aussi, fond avec toutes les troupes sur le quartier du maréchal : il engage un combat sanglant,

discours, et ma curiosité me fit dans l'armée une espèce de réputation. Nous décampâmes

---

long et opiniâtre, et trouve une résistance qu'il n'attendait pas. Il en coûta la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis, pour cette déloyauté qui fut traitée de gentillesse, et qu'on aurait célébrée si elle eût réussi.

Dans la guerre qui se renouvela en 1689, Louis XIV nomma M. de Luxembourg général de l'armée de Flandre, malgré Louvois qui le haïssait. Il remporta à Fleurus une victoire signalée sur le prince de Waldeck, et l'année suivante, à Leuze, sur le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III.

Le 3 août 1692, Guillaume, précédé par de faux avis, surprend à Steinkerque, Luxembourg malade. Le maréchal, par un prodige de génie et d'activité, change de terrain, donne un champ de bataille à son armée qui n'en avait pas, rallie trois fois ses troupes, et secondé par Philippe, duc de Chartres, par le jeune Condé, appelé M. le Duc, par le prince de Conti, et par l'enthousiasme des troupes qu'anime un tel exemple, il arrache la victoire à l'Anglais désespéré, qui laisse sept mille soldats sur le champ de bataille; journée dont la gloire a été éternisée par l'ivresse publique qui se manifesta par des chansons, par des proverbes, et même par des modes nouvelles!

L'année suivante, M. de Luxembourg surprit à son tour le roi Guillaume à Nerwinde. Les jeunes princes,

en effet, comme avait prévu le fantassin, et peu de jours après se donna la bataille de Fleurus (1). J'y étais, je puis même dire que j'y payai de ma personne, et que si chacun

---

les héros de Steinkerque étaient encore là. Le roi fut renversé sur son cheval tué. Le fils du maréchal reçut le coup mortel porté à son père. Cette victoire coûta vingt mille morts, et Guillaume, toujours battu, jamais vaincu, ne cessa pas d'être redoutable. C'est après cette bataille, qu'on appela M. de Luxembourg, *le tapissier de l'église Notre-Dame*, dont les murs étaient couverts des drapeaux par lui conquis. Ce grand homme mourut à Paris le 4 janvier 1695, et sa mort fut le terme des victoires de Louis XIV. Il avait été en 1680 compromis au procès des poisons, enfermé à la Bastille, et traité inhumainement par suite de la haine de l'implacable Louvois. Sorti de prison, sans jugement, après une détention de quatorze mois, il se vengea par des victoires.

(1) La bataille de Fleurus fut donnée le 1er juillet 1690. Elle a été, dit M. de Feuquières, de la première espèce des grandes actions, parce que les armées étaient en bataille lorsqu'elles ont commencé à combattre, et qu'elles se sont abordées par tout leur front.

La seule supériorité du génie de M. de Luxembourg sur M. de Waldeck fit, ajoute-t-il, la décision de cette grande journée.

en avait fait autant que moi, il ne serait resté aucun des ennemis en vie. Je me ressouviens distinctement que je tuai deux Allemands, l'un d'un coup de pistolet qui lui brûla la cervelle, l'autre d'un coup d'épée dans la poitrine. Je me suis trouvé depuis dans bien des actions sans en avoir fait autant, excepté cependant contre les Turcs, comme je le dirai en son lieu si je m'en souviens. Tout ce que je sais de cette bataille, c'est que nous fûmes victorieux, que Waldeck (1) se sauva comme il put et ras-

(1) Le prince de Waldeck commandait l'armée des alliés qui l'appelait *le grand capitaine*. Il avait acquis de la gloire sous les murs de Walcourt, au comté de Namur, en en chassant, et avec grande perte (le propre jour de Saint-Louis 1689), le maréchal d'Humières qui avait voulu solenniser la fête par la prise de cette petite ville.

Mais l'étoile de Waldeck pâlit devant celle de Luxembourg à Fleurus. Après cette grande défaite, Waldeck quitta le commandement des armées, et on ne le revoit plus sur le chemin de la gloire. Ce fut Guillaume III qui vint se mettre à la tête des confédérés, digne adversaire de Luxembourg, quoique moins heureux. L'armée française, fidèle au caractère national, chansonna le général vaincu, et dans leurs vaudevilles grivois, nos

sembla les débris de son armée sous le canon d'une place forte, que nous fûmes maîtres de la campagne, et que nos soldats regorgeaient de butin. J'ai encore actuellement une paire de pistolets damasquinés et carabinés, que j'achetai d'un soldat quatre pistoles, quoi qu'il ne m'en demandât qu'une. Pour le détail, j'avoue que j'étais trop occupé et trop animé pour voir ce qui se passait ailleurs. Ce n'est même que quelques jours après que j'ai su la manœuvre habile qu'avait faite M. de Luxembourg, de faire marcher à la faveur d'un coteau une partie de sa droite pour battre sûrement la gauche de l'ennemi. L'on avait cru dans l'armée que c'était un camp volant, qui au bruit du canon était venu prendre Waldeck en flanc : je me ressouviens du moins de l'avoir lu dans quelque relation.

Je restai encore une année dans les mousquetaires. Quoiqu'assurément on ne m'épargnât pas l'argent, je n'en avais jamais assez : le jeu, les repas consumaient bien vîte tout

---

vieux soldats chantaient encore, il y a cinquante ans, celui de WALDECK, CE GRAND CAPITAINE.

ce qu'on m'envoyait ; de plus, on commençait à donner dans les comédiennes, et ces créatures sont insatiables. Un hasard que je ne cherchais pas me mit au large. Je revenais un jour d'auprès de la porte Saint-Honoré, seul et à pied, contre mon ordinaire. Une pluie horrible me prit à la place de Vendôme, et l'église des Capucins se trouvant ouverte, j'y entrai. Il n'y avait qu'une dame qui s'entretenait avec son directeur. Ce bon religieux s'imagina que je voulais me confesser, et me demanda ce que je souhaitais. Je lui répondis que la pluie m'avait forcé de chercher du couvert. La dame m'offrit une place dans son carosse, me disant qu'elle me ferait conduire chez moi, quelque loin que je demeurâsse de son quartier : j'acceptai l'offre. Chemin faisant, elle me questionna beaucoup, si j'étais de Paris, si j'étais au service, si j'avais déjà fait quelques connaissances, si j'avais quelque inclination. Ses regards m'avaient déjà annoncé quelque chose de ses desseins, ainsi je me gardai bien de lui dire que j'étais mousquetaire, ce nom seul l'aurait effrayée; je me dis de province, arrivé depuis peu pour postuler une place de lieutenant et de cornette; j'ajoutai que j'étais

parfaitement libre, que j'avais vu de belles personnes, mais qu'aucune ne m'avait assez frappé pour m'attacher, qu'apparemment j'étais destiné pour quelque autre.

Nous arrivâmes. C'était l'heure du dîner, où je fus invité d'une manière si pressante, que je n'aurais pu m'en défendre sans impolitesse. Cette dame était une personne de condition, encore jeune; c'était le plus si elle avait vingt-trois ans. Il y en avait quatre qu'elle était mariée à un homme fort riche, mais vieux, d'une mine et d'un caractère peu revenant. C'était un homme d'affaires, qui avait part dans les fermes et était à la tête de plusieurs entreprises pour la fourniture des armées. Il allait fort souvent en cour, faisait d'assez longs voyages dans les provinces et sur les frontières. Il aimait son épouse et en usait parfaitement bien avec elle, jusqu'à lui confier la plus grande partie de son argent. Elle l'avait gagné par ses bonnes manières, surtout par de grandes apparences de piété et par une espèce d'éloignement des compagnies et des plaisirs. La maison était propre, mais sans magnificence outrée, et le domestique n'était pas fort nombreux.

Après le dîner, qui fut de fort bon goût, la dame se retira dans son cabinet et me pria d'attendre un moment dans la salle à manger. Elle me fit appeler : elle s'était mise dans un négligé des plus propres. Je la trouvai charmante ; elle n'était pas grande, mais sa taille était des mieux prises, ses yeux étaient vifs, son teint fort blanc, sa bouche belle ; sans être trop grasse, elle avait de l'embonpoint, un mouchoir un peu en désordre laissait voir une partie de sa gorge. La conversation s'anima et devint des plus vives et des plus tendres ; et après mille protestations d'attachement, de fidélité, de secret, nous en vînmes aux prises : un lit de repos fut le champ de bataille. Jamais je ne vis tant d'amour ou tant de passion. A quelques momens de trève succédèrent de nouveaux combats. On fut content de mes services et on les paya d'un rouleau de cinquante pistoles. Nous convînmes des jours que nous nous reverrions.

Je fus exact au rendez-vous pendant près de trois mois, et j'en tirai au moins douze ou quinze mille francs ; mais enfin je me dégoûtai de cette intrigue, par la crainte qu'elle ne fût découverte et qu'on ne sût dans le monde que

j'avais eu la faiblesse de prendre de l'argent. C'est la seule faute que j'aie faite en ce genre; je me la reproche encore aujourd'hui : assurément la vanité n'a point de part à l'aveu que j'en fais.

Le temps de la campagne vint. Je fus du détachement qui devait servir en Flandre. L'armée ennemie n'avait plus le même général; le prince d'Orange (1), qui était venu à bout

---

(1) Guillaume III, prince d'Orange, stathouder de Hollande, et roi d'Angleterre, arrière petit-fils du fondateur de la république des Etats-Unis, fut un des plus grands hommes de son siècle.

Louis XIV le haïssait. « Je forcerai le roi, dit-il, à » m'estimer. » Il sauva la Hollande après les désastres de 1672, ligua, contre Louis, l'Europe presque entière, non moins habile négociateur que courageux guerrier. Battu par le prince de Condé à Senef, où il perdit tous ses bagages, à Woerden, par M. de Luxembourg, à Cassel, par Monsieur, frère de Louis XIV, à Saint-Denis, à Leuze, à Steinkerque, à Nerwinde, par ce même Luxembourg qui semblait être son Euménide, il garda toute sa gloire et toute sa force comme le sanglier indompté.

Né d'une fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, et gendre de Jacques II, il profita des mécontentemens de la nation pour détrôner son beau-père. Louis XIV, qui

de se faire roi d'Angleterre, la commandait. Il savait la guerre, et sut si bien se conduire qu'il évita tout engagement; on ne fit que camper et décamper pour la commodité des fourrages et pour couvrir chacun son pays. Cette inaction m'ennuya fort, j'aurais voulu que chaque jour eût été un jour de bataille. Je m'occupai, comme j'avais fait l'année précédente; par mes observations, par des conversations, je me mis au fait de diverses opérations de guerre, de la conduite des convois,

---

avait puissamment secouru Jacques, se vit contraint de reconnaître Guillaume à la paix de Riswick, en 1697. Celui-ci, dans la guerre de la succession d'Espagne, s'apprêtait à commander les armées ennemies, lorsqu'il mourut d'une chute de cheval, le 16 mars 1702, âgé de cinquante-deux ans : six mois, juste, après son beau-père. L'usurpation ne le rendit point heureux. « Je ne suis roi, disait-il, qu'en Hollande; à Londres, je suis simple stathouder. » L'affaire de Saint-Denis fit plus d'honneur à sa bravoure qu'à sa loyauté; il montra tout ce que peut une ame forte dans un corps faible. Lorsqu'à son couronnement on lui proposa de bannir le catholicisme d'Angleterre : « Je ne promettrai jamais, répondit-il, » d'être persécuteur. » C'est assurément l'une des plus belles paroles qui soit sortie d'une bouche de roi.

de l'utilité et de la nécessité des partis. Je m'appliquai particulièrement à connaître la situation du pays ; il n'y avait pas un ruisseau, une haie, un défilé, qui ne me fût présent, et cette science dans la suite a été fort utile à ceux contre qui je me proposais alors de la mettre en usage.

Les armées étaient sur le point de se séparer pour les quartiers d'hiver. Nous étions aux environs de Tournai, et les ennemis étaient à six lieues de nous. Ils décampèrent les premiers. M. de Luxembourg, toujours attentif aux occasions d'agir, crut que cet éloignement leur ferait peut-être négliger les précautions nécessaires pour assurer leur marche, et qu'il pourrait surprendre leur arrière-garde avant qu'elle eût passé le ruisseau de la Catoire; il se mit à la tête de la maison du roi, et sa marche fut si vive pendant la nuit, que le lendemain à la pointe du jour nous nous trouvâmes en deçà du village de Leuze (1), sans

(1) M. le prince d'Orange était campé à la fin de la campagne à Leuze, et M. de Luxembourg était avec l'armée du roi sous Tournai, où il ne paraissait penser

que l'ennemi eût eu de nos nouvelles. Ce village nous couvrait, nous fîmes halte; nous

---

qu'à voir la séparation des ennemis, pour faire aussitôt entrer l'armée du roi dans ses quartiers d'hiver.

La distance de Tournai à Leuze étant assez considérable pour faire présumer à M. le prince d'Orange que son armée était hors de portée d'avoir rien à craindre de la part de M. de Luxembourg, on décampa. Ce prince crut qu'il lui suffisait de laisser à la tête du camp qu'il allait quitter, un corps considérable de cavalerie, jusqu'à ce que son armée eût entièrement passé le ruisseau de la Catoire, qui était derrière son camp. Il négligea de placer de l'infanterie aux points qui étaient sur ce ruisseau, pour recevoir son arrière-garde de cavalerie, et la protéger au passage des ponts, en cas qu'elle fût poussée.

M. de Luxembourg, dont le dessein était d'entreprendre sur son ennemi lorsqu'il décamperait, était attentif sur ce mouvement, pour en profiter, en cas qu'il ne fût pas fait avec prudence et précaution. Ayant su que l'ennemi devait décamper le lendemain, et prendre sa marche en arrière, il pensa que, si M. le prince d'Orange négligeait de placer de l'infanterie au ruisseau de la Catoire, il pourrait entreprendre sur son arrière-garde. Ce général partit donc de Tournai la nuit avec un corps de cavalerie, et arriva à Leuze de bon matin, sans que l'ennemi en eût aucune connaissance, parce que l'officier-général qui commandait l'arrière-garde

nous réunîmes tous, nous nous mîmes en ordre de bataille, nous passâmes ensuite à toute bride, et nous trouvâmes l'arrière-

---

de l'armée de M. le prince d'Orange n'avait pas un parti au-delà de Leuze, pour être informé s'il venait des troupes à lui.

Ainsi M. de Luxembourg, toujours vif dans l'exécution, traversa Leuze avec une diligence extrême; et ayant trouvé cette cavalerie d'arrière-garde, qui n'était pas seulement en bataille par négligence, mais comme allongée en colonne sur les ponts où elle devait passer le ruisseau, il la fit charger si brusquement, qu'elle n'eut pas le temps de se former en ligne; il la battit entièrement et la mena jusqu'au ruisseau, où son désordre fut fort grand, parce que, comme je l'ai dit, il n'y avait point d'infanterie placée à ce ruisseau pour recevoir cette cavalerie.

Ce fut là où finit le combat, parce que les colonnes qui étaient encore près du ruisseau y revinrent, sans pouvoir y produire aucun effet, que celui d'être les spectatrices du désordre de leur arrière-garde et de la satisfaction que M. de Luxembourg devait avoir du châtiment qu'il venait de faire d'un général présomptueux, qui avait cru pouvoir décamper de devant lui, sans prendre toutes les précautions nécessaires pour la sûreté d'une arrière-garde d'armée qu'on est obligé de laisser pour un temps séparée par un défilé, de quelque nature qu'il soit. (*Mémoires de Feuquières, tom.* 3.)

garde répandue négligemment sur les bords du ruisseau qu'elle avait à passer. Nous la chargeâmes sans lui donner le temps de se reconnaître : ce ne fut pas un combat, ce fut une déroute. Quelques escadrons qui se formèrent à la hâte voulurent tenir ferme ; mais ils furent culbutés presque en un instant, et nous les poussâmes jusqu'au bord du ruisseau. Leur infanterie vint à leur secours et les sauva d'une entière défaite. Ils étaient presque trois contre un : mais que peuvent faire des troupes surprises en désordre ? Cette action fut glorieuse au général qui l'avait entreprise et conduite ; cependant je ne trouvai pas qu'il nous fût fort honorable d'avoir battu des gens hors d'état de pouvoir nous résister.

La vie de mousquetaire me déplaisait ; je ne voulais point absolument vieillir dans ce corps. J'obtins avec assez de peine l'agrément pour une compagnie de cavalerie ; car on suivait encore les maximes de M. de Louvois (1) qui

---

(1) François-Michel le Tellier, si célèbre sous le nom de marquis de Louvois, naquit en 1641, de Michel le Tellier, simple conseiller de la cour des aides, mort

venait de mourir. Ce ministre s'était fait une maxime de ne mettre à la tête, même des compagnies, que des gens de service et d'expérience. Je servis encore en Flandre; mais la cavalerie n'eut presque aucune part aux succès que nous y eûmes.

---

chancelier de France. Celui-ci, ministre de la guerre à l'âge de vingt-trois ans, opéra, par son génie et son austérité, une révolution dans le militaire, et fut l'un des principaux instrumens de la gloire de Louis XIV. Il créa le système de l'approvisionnement des armées. Il soumit à la discipline généraux et soldats. Tout tremblait devant lui; et le roi le plus absolu fit souvent la volonté de son ministre. La retraite des Invalides, l'éducation des Cadets, furent son ouvrage.

Mais son caractère fut entaché par un orgueil intraitable, par une ambition démesurée qui ne connut jamais la voix de l'humanité. La crainte de voir baisser son crédit, le déterminait à faire faire la guerre la plus injuste, et plusieurs millions d'hommes sont morts, parce que Louvois a voulu se rendre nécessaire. Quatre-vingt lieues de terrain ont été incendiées pour satisfaire à sa colère. Il mourut subitement le 16 juillet 1690, étouffé par les inquiétudes que lui donnait le refroidissement du roi, qui ne le regretta pas. C'est à faux qu'on a soupçonné une cause de poison : ce genre de crime était trop loin de l'ame haute de Louis XIV. Louvois laissa une fortune immense.

Le roi fit en personne le siége de Namur (1) et le prit en assez peu de temps, eu égard à la force de la place et aux pluies continuelles. J'étudiai autant qu'il me fut possible les opérations de ce siége, et pour m'occuper j'allai en parti fort souvent. J'avais ouï dire que c'est là où l'on apprend la guerre, à conduire une troupe, à former un dessein, à dresser une embuscade, et j'éprouvai qu'on ne m'avait pas trompé; car c'est en ces courses que j'ai appris le peu que je sais. J'y fus presque toujours heureux, et je puis dire que j'y fis des actions passablement belles. Mes soldats m'aimaient; il n'en était aucun qui ne se fût sacrifié pour

(1) Au mois de juin 1692, Louis XIV vint en personne au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours, et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne à la tête de huit mille hommes, et de venir faire lever le siége. Louis retourna à Versailles après cette conquête, et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces des ennemis.

Namur fut repris par le roi d'Angleterre, en septembre 1695.

moi : des manières franches et honnêtes me les avaient attachés ; d'ailleurs je n'avais rien à moi, et jamais je n'ai pris de part au butin qu'ils faisaient sous ma conduite.

Le roi d'Angleterre parut avoir une forte envie de secourir Namur. Il n'osa cependant passer la Mehaigne ; le maréchal de Luxembourg sut toujours se mettre à portée de la lui disputer avec avantage. Namur pris, Louis XIV retourna à Versailles.

Les deux armées cherchèrent presque également à s'éviter. La nôtre était plus forte en cavalerie, et nous aurions voulu attirer l'ennemi en plaine ; lui au contraire plus fort en infanterie, cherchait une affaire de poste, où notre cavalerie nous fût inutile. Nous étions campés à Steinkerque (1), pays couvert et em-

(1) Après la prise de Namur, le roi ayant quitté l'armée, en laissa le commandement à M. de Luxembourg, qui fut seulement chargé de la conservation des conquêtes et du pays. Ainsi ce général se contentait d'observer soigneusement M. le prince d'Orange, qui chagrin de n'avoir pu empêcher la perte de Namur, cherchait dans les mouvemens qu'il faisait faire à son armée, les occasions d'entreprendre sur celle du roi, ou

barrassé de haies. On avait choisi ce camp pour la commodité des fourrages ; de grands

---

au moins de subsister aux dépens d'un pays dont les Espagnols n'étaient plus les maîtres.

M. de Luxembourg était campé, sa droite à Steinkerque, et sa gauche à Anghien, et M. le prince d'Orange entre Tubise et St-Arnelle, pays fort couvert et rempli de défilés qui séparaient les deux armées.

Ainsi il paraissait impossible qu'il pût se passer une action générale entr'elles. Cependant M. le prince d'Orange ayant découvert que M. de Luxembourg était en commerce avec un homme de sa secrétairerie, qui instruisait régulièrement ce général de tout ce qui venait à sa connaissance, ce prince résolut de se prévaloir de cette découverte, pour cacher la marche de son armée sur celle du roi.

Pour cet effet, il arrêta secrètement ce secrétaire dans son cabinet, et le força d'écrire en sa présence à M. de Luxembourg, et de lui mander que le lendemain l'armée de M. le prince d'Orange ferait un grand fourrage de l'autre côté du ruisseau de Steinkerque, devant la droite de l'armée du roi ; et que pour couvrir ce fourrage, il marcherait cette même nuit un corps considérable d'infanterie avec du canon, pour occuper les défilés qui séparaient les armées, afin que le fourrage ne fût point troublé à son retour.

Ce faux avis porté à M. de Luxembourg, comme bon, et de la part d'un espion qu'il croyait fidèle et sûr,

défilés nous séparaient des alliés, et il ne leur était pas possible de les passer sans que nous

---

fut cause que ce général négligea celui qui fut donné par un partisan, qui était à la guerre, qni lui mandait que tous les défilés qui séparaient les armées, étaient pleins d'infanterie, de cavalerie et de canon; et comme ce que lui marquait le partisan, se trouvait conforme à l'avis qu'il avait reçu de son espion, il crut que ces troupes avancées dans les défilés n'étaient que l'effet des précautions qu'il savait par ce faux avis que M. le prince d'Orange devait prendre pour la sûreté de son fourrage.

Ainsi ne pouvant troubler un fourrage, pour la sûreté duquel l'ennemi prenait de si grandes précautions, il demeura tranquille dans son camp, jusqu'à ce qu'il apprit que tout à coup l'armée ennemie sortait de toutes parts des défilés, qui étaient fort près de la tête de son camp, qu'elle se mettrait en bataille, et que la brigade de Bourbonnais, qui était campée hors de la ligne, couvrant l'aile droite de cavalerie, était déjà attaquée par un corps d'infanterie qui lui était fort supérieur.

Dans cette surprise presque générale sur tout le front de l'armée, M. de Luxembourg se servit de toute sa vivacité ordinaire. Dans un moment l'armée eut pris les armes, et se trouva en bataille à la tête de son camp. Ce général porta même un si prompt secours à la brigade de Bourbonnais, qui avait perdu son camp et abandonné quelques pièces de canon placées à sa tête, que l'ennemi exécutait déjà contre l'armée du roi, que cette brigade,

en fussions avertis assez tôt pour nous mettre en état de les recevoir. Le prince d'Orange

---

et les troupes qui avaient marché à son secours, chassèrent les ennemis de ce poste qu'ils venaieut d'occuper, reprirent notre canon : ainsi l'affaire commença à se rétablir à la droite.

Le front de l'ennemi, qui devait attaquer notre front, trouva des difficultés à l'aborder, parce qu'il y avait en des endroits des haies, assez claires pourtant, qui entouraient de petites prairies; de sorte que cette lenteur à aborder la ligne par tout son front en même temps, donna à nos troupes le temps de se former, lorsque l'ennemi enflé du bon succès de sa gauche contre la brigade de Bourbonnais, voulut venir à la charge. Il trouva une si grande résistance de notre part, que non-seulement il ne put aborder notre front, mais même il fut contraint de se remettre en arrière, lorsqu'il vit que les troupes de sa gauche avaient perdu le terrain du camp de la brigade de Bourbonnais.

Ce terrain abandonné par tout le front, donna le moyen à notre première ligne de s'avancer, et de donner, par ce mouvement, un espace suffisant à la seconde ligne, pour se former derrière la première; car jusqu'alors nos deux lignes avaient bien été sous les armes, mais seulement à la tête de leur camp; de sorte que le camp de la première se trouvait encore tout tendu entre les deux lignes.

Enfin tout le front de l'armée, qui venait de se faire

trouva cependant le moyen de le faire; car ayant découvert qu'un homme au service du duc de Bavière était un de nos espions, il le força d'écrire en sa présence au maréchal de Luxembourg de ne point s'inquiéter des mouvemens qui se feraient le lendemain, et qui

---

un champ de bataille à la faveur de son feu, s'avança sur l'ennemi, qui étant mis un peu en désordre par la perte d'hommes qu'il avait faite, fut rejeté en confusion dans les défilés dont il était sorti pour combattre, et contraint d'abandonner le canon qu'il avait porté à sa tête, et un champ de bataille couvert de dix à douze mille morts.

Il est pourtant vraisemblable de croire, que si la droite de l'ennemi destinée à attaquer Anghien et notre gauche, ne s'était point égarée la nuit dans sa marche, et si elle avait attaqué la gauche en même temps que le combat avait commencé à la droite et au centre, il aurait été bien plus difficile à M. de Luxembourg de soutenir un effort général, depuis la droite jusqu'à la gauche, dans une circonstance aussi imprévue.

Ce combat est le plus sanglant qui ait été donné de cette guerre. On ne lui a pas donné le nom de bataille, quoique de notre part l'armée fût en bataille, mais seulement celui de combat, parce qu'effectivement le front n'a pas chargé en même temps par-tout, mais successivement. (*Mémoires de Feuquières, tom.* 3.)

n'auraient pour but que d'assurer un grand fourrage. Ce faux avis eut tout l'effet qu'il avait souhaité ; nous ne nous inquiétâmes point des mouvemens de l'ennemi, il passa les défilés ; il avait chassé quelques brigades d'infanterie de leur poste et s'était emparé de leur canon avant qu'on se fût aperçu de leur dessein. J'étais alors en course ; mais je sus des officiers les plus intelligens, entr'autres du marquis de Feuquières, (1) que si M. de Luxembourg avait eu moins de présence d'esprit,

---

(1) Antoine de Pas, marquis de Feuquières, mort lieutenant-général en 1711, a laissé, sur l'art de la guerre, des Mémoires qui devraient être le *vade-mecum* de tout militaire qui veut savoir son métier. L'auteur a été accusé de sévérité et d'envie ; accusation calomnieuse ! Il rend par-tout justice au génie, mais il est inexorable pour la médiocrité qui n'a que des prétentions. Il parle toujours en témoin oculaire, et les fautes qu'il relève peuvent n'être pas perdues pour la postérité. Qui sait si sa description de la bataille de Fleurus n'a pas servi de flambeau aux armées de la république française, qui ont triomphé deux fois sur le même terrain ! Feuquières n'a pas été maréchal de France.......... cette omission accuse Louis XIV. Si Louvois eût vécu, il eût forcé son maître à faire cette justice, et peut-être

ou que le prince d'Orange en eût eu davantage, nous étions perdus sans ressource, et qu'à peine le reste de la campagne on eût entendu parler de nous. Notre victoire consista à n'être point battus, comme nous devions l'être, à repousser l'ennemi, et à le forcer de remettre les défilés entre lui et nous.

J'étais si attaché à ma troupe, que je passai l'hiver à Lille, à la réserve d'une course d'un mois que je fis à Paris. Lille est une belle ville; toutes les personnes de quelque considération ou qui voulaient passer pour telles, avaient pris les manières françaises; on y faisait grande chère, on y jouait gros jeu. Je m'attachai fort à la maison d'un nommé La Rianderie, un homme fort riche, et qui voulait se faire honneur de son bien. Il avait deux filles assez jolies et d'un caractère aimable. Stoupe, colonel suisse, fort mon ami, s'attacha à l'aînée, et l'épousa un an ou deux après. La cadette était assez à mon gré; mais comme je ne me sentais point les vertus matrimoniales, je ne cher-

---

le même bâton ne se fût-il pas vermoulu dans les mains de Villeroy!

chais qu'à m'amuser, et je ne voulais pourtant pas le faire d'une manière qui pût lui faire tort. Pour avoir des entretiens particuliers, nous nous avisâmes d'un moyen des plus singuliers.

Ses carosses n'étaient point dans la maison, les remises étaient au fond du jardin, et une grande palissade couvrait ce bâtiment. Nous nous y rendions sans être vus, et nous montions dans un carosse; c'était là que nous nous disions nos secrets. Je puis protester que jamais je n'ai abusé de sa bonté. Je n'ai pas été plus sage qu'un autre, mais j'ai toujours eu pour principe, qu'il était indigne d'un honnête homme de déshonorer une maison où il avait accès, particulièrement sur le pied d'ami.

La campagne de 1693 commença d'une manière à faire espérer de grandes choses. Louis XIV était venu se mettre à notre tête; et comme jusqu'alors il n'avait fait cette démarche qu'à coup sûr, nous nous attendions à quelqu'événement des plus considérables. Mais un camp bien pris par le prince d'Orange, déconcerta tous les projets qu'on avait formés. Louis, tout d'un coup, sans qu'on ait jamais su pourquoi, nous quitta, et envoya

un gros détachement en Allemagne, sous les ordres de Monseigneur. J'aurais voulu en être, ne doutant pas qu'avec de si grandes forces, il ne se fît de grands exploits; mais on se contenta de reconnaître le camp du prince de Bade (1), au lieu que M. de Luxembourg trouva le moyen de tirer Guillaume III du poste qu'il avait rendu inattaquable, de le

---

(1) Louis-Auguste, margrave de Bade-Baden, plus connu sous le nom du prince Louis de Bade, tient une grande place parmi les généraux de l'empereur Léopold; mais il fut plus habile qu'heureux.

Ami du prince Eugène qui en fit présent à ce monarque, en présageant ses hautes destinées, il fit avec lui le siége et la prise de Bude en 1686, et de Belgrade en 1688, et soumit la Hongrie l'année d'après.

En 1704, il partagea avec Eugène et Marlborough le commandement des armées confédérées; il contribua au succès de la bataille d'Hochstet, dite de Blenheim, qui fit perdre aux Français une armée de soixante mille hommes, et cent lieues de terrain; et dans l'année suivante, pendant que la fortune suivait Eugène en Italie, le prince de Bade, en Flandre, tenait tête à M. de Villars. Une mort imprévue l'enleva le 4 janvier 1706, à l'âge de cinquante-deux ans.

Il s'était rendu particulièrement célèbre par la science des campemens et des marches.

forcer à se battre dans le temps qu'il s'était affaibli par de gros détachemens, et de remporter sur lui une victoire des plus parfaites et des plus glorieuses.

L'action commença dès qu'il fut jour, par l'attaque du village de Neerwinden (1). Mais,

---

Bataille de Nerwinde, 29 *juillet* 1693.

(1) L'ennemi, à la première vue de la cavalerie de l'armée du roi, aurait pu, s'il n'avait point voulu combattre, quitter son camp, et mettre la Getthe devant lui. Il avait plus de temps qu'il ne lui en fallait pour faire ce mouvement avec sûreté; mais il crut pouvoir rendre son poste si bon, que M. de Luxembourg n'oserait l'y attaquer.

Voici quelle fut la disposition de M. le prince d'Orange. Il retrancha le front de son camp où il le crut nécessaire; mit de l'infanterie dans le village de Nerwinden, qui fut aussi retranché. Ce village se trouvait dans son centre, et par le derrière il tenait à sa ligne d'infanterie et au retranchement par les flancs, de sorte qu'il ne pouvait être embrassé. M. le prince d'Orange occupa à sa gauche le village de Romsdorff, sur le bord du ruisseau de Landen : il retrancha aussi la tête de ce village, qui par le flanc tenait au retranchement. Sa droite était appuyée à la Getthe, et couverte depuis cette rivière jusqu'à Nerwinden d'une forte haie, qu'on ne pouvait passer qu'en défilant un à un. Tout le front était couvert de plus de cent pièces de canon.

comme j'étais dans la cavalerie, et que cette affaire fut toute d'infanterie, je n'en dirai rien;

La disposition de M. de Luxembourg fut telle que je vais le dire. Ce général, comme je l'ai déjà fait remarquer, était arrivé à la vue du camp ennemi sur les trois heures après midi, seulement avec son aile droite de cavalerie ; le reste de l'armée ne put arriver qne depuis ce temps-là jusqu'à minuit. M. de Luxembourg ne laissa pas de s'avancer avec sa cavalerie jusqu'à la hauteur du village de Ste.-Gertrude, où le front de la plaine étant assez serré, il y plaçait les troupes sur plusieurs lignes, à mesure qu'elles arrivaient.

Les quatre premiers bataillons qui arrivèrent, furent employés à chasser les détachemens de l'armée ennemie qui occupaient Landen, qui se trouvait un peu à la tête de la gauche du camp de l'ennemi, et qui devait le lendemain, jour de la bataille, être la droite de l'armée du roi, lorsqu'elle marcherait à l'ennemi.

Cette première faute que fit M. le prince d'Orange, en ne soutenant point ce poste, et en l'abandonnant trop facilement, donna le moyen à M. de Luxembourg de placer pendant la nuit plus de quarante bataillons entre Landen et Romsdorff, et à la gauche de Landen, devant la gauche de l'ennemi, dont la cavalerie de l'aile gauche n'ayant pas assez de terrain sur le front, ni même de fond pour se placer derrière l'infanterie retranchée, fut obligée de se mettre en potence, la droite au-dessus de

car je ne veux parler que de ce que j'ai vu et à quoi j'ai eu quelque part. Nous étions postés

---

Romsdorff, et la gauche sur Loo, faisant tête au ruisseau de Landen.

Cette disposition particulière de la gauche de l'ennemi, dont je n'ai point parlé, en disant quelle était la générale pour son front, rendit cette aile inutile pendant la bataille, comme je le dirai dans la suite.

Voilà quelle fut la disposition de l'infanterie de la droite de l'armée du roi pour l'attaque du lendemain.

La cavalerie de la droite était, comme je l'ai dit, restée à la hauteur du village de Ste.-Gertrude, et les seize escadrons de dragons de la droite restèrent pendant la nuit à la droite de Landen, et furent, avant que le combat commençât, placés au-dessus de ce ruisseau, vis-à-vis de l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi, tant pour la contenir, que pour chercher des passages sur le ruisseau, et agir contre le flanc de l'ennemi, si l'occasion s'en présentait.

Le centre où M. de Luxembourg, manque de front, s'étoit pendant la nuit placé sur onze lignes, tant de cavalerie que d'infanterie, fut par ce général ébranlé entre cinq et six heures du matin, par un mouvement en avant si beau et si savant, que sa marche à l'ennemi forma son ordre de bataille sur deux lignes; ce qui fut exécuté sous le feu du canon de l'ennemi, qui avait commencé à tirer à quatre heures et un quart du matin.

L'infanterie de la gauche des première et seconde

à portée de marcher aux retranchemens de l'ennemi, et nous essuyâmes le feu de son

---

lignes fut destinée pour l'attaque du village de Nerwinden, et l'aile gauche de cavalerie se plaça en s'étendant vers la Getthe devant la droite de l'ennemi, avec ordre de pénétrer la haie, que j'ai dit qui couvrait un peu de loin la droite de l'ennemi, et de charger la cavalerie de cette aile, en cas qu'elle pût se former en dedans de la haie, et suivant qu'elle verrait que l'attaque du village de Nerwinden prospérerait, parce qu'il aurait été impossible à notre cavalerie d'occuper ce terrain en dedans de la haie, tant que l'ennemi aurait été le maître de ce village.

Voilà quelle fut la disposition générale des deux armées, au moment qui précéda la bataille. Elle fait voir que du côté des ennemis, quoique leur armée fût en bataille derrière des retranchemens, cependant ce front retranché nous réduisait à des points d'attaque, préalables à celle de tout le front : c'étaient les villages de Nerwinden et de Romsdorff, excédant le front retranché, qui ne pouvait être abordé, sans essuyer en flanc le feu de ces deux villages.

Ainsi donc avant de combattre l'ennemi par tout son front, il fallait lui avoir fait abandonner les deux villages, et par conséquent il fallait encore que l'armée du roi essuyât tranquillement le feu du canon de l'ennemi, et celui du front du retranchement, au moins jusqu'à ce que le village de Nerwinden fût emporté, et que

canon pendant plusieurs heures. Enfin nous marchâmes vers une heure après midi, sous

---

les fronts de l'armée pussent s'avancer au front du retranchement, pour l'attaquer en même temps.

Le combat commença sur les six heures du matin par l'attaque du village de Nerwinden, qui fut emporté en peu de temps. Mais comme l'ordre que M. de Luxembourg avait donné, pour que sa droite attaquât le centre de la gauche de l'ennemi, dans le moment que l'on verrait prospérer l'attaque du village de Nerwinden, ne fut point exécuté par le général qui commandait la droite de l'armée du roi, les troupes qui étaient entrées dans Nerwinden un peu trop en désordre, et qui n'avaient pas eu la précaution de se placer dans tout le travers du village du côté de l'ennemi, en furent chassées par l'infanterie ennemie de la gauche, qui se déposta du front du retranchement pour aller faire cette attaque.

Ce mouvement était vu de toute notre droite, et il fut proposé au général qui la commandait, d'en profiter, en faisant sur-le-champ attaquer ce front, qui venait d'être dégarni en partie de l'infanterie, qui avait marché pour reprendre Nerwinden. Ce fut en vain que cette proposition fut faite, quoique ce mouvement et cette attaque eûssent vraisemblablement décidé du gain de cette bataille dès ce moment même.

L'infanterie de l'armée du roi qui avait été chassée de Nerwinden, s'étant rétablie de son désordre, ce vil-

les ordres de M. de Feuquières (*Voyez la note*, *p.* 35.)

---

lage fut une seconde fois attaqué et emporté par M. de Luxembourg. Mais les troupes ne purent encore s'y maintenir, parce que ceux qui les commandaient ne surent pas se mieux placer dans le village, qu'ils l'avaient fait la première fois, et furent une seconde fois rechassés par la même infanterie de la gauche des ennemis, qui s'était encore déplacée pour marcher à cette attaque ; ce qu'elle fit aussi impunément que la première fois.

Par ce que je viens de dire, il est aisé de comprendre, que si le général de la droite de l'armée du roi avait ces deux fois exécuté les ordres de M. de Luxembourg, et avait fait attaquer la gauche et le front du retranchement, dans le temps qu'il voyait que l'ennemi le dégarnissait, il est certain que non-seulement la bataille de Nerwinden aurait duré cinq ou six heures de moins, mais qu'elle aurait infiniment moins coûté d'hommes.

Dans cet état, M. de Luxembourg, qui n'était pas homme à se rebuter par ces deux attaques malheureuses, vint lui-même prendre à sa droite une partie de l'infanterie qui y était, et la maison du roi. Avec ces troupes fraîches, il attaqua une troisième fois Nerwinden, et l'emporta.

Les ennemis qui deux fois avaient impunément dégarni leur gauche pour reprendre Nerwinden, en furent punis cette troisième fois. Le général de la droite ayant

Notre infanterie ayant chassé celle des alliés des retranchemens de ce front, nous péné-

---

marché lui-même avec les troupes que M. de Luxembourg était venu prendre, je restai seul pour commander la droite, que je mis d'abord en disposition d'attaquer la gauche de l'ennemi, dès qu'il m'en fournirait l'occasion. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire, en déplaçant encore son infanterie, même plutôt qu'il n'avait fait les deux premières fois, parce qu'il voyait que M. de Luxembourg avait attaqué le village avec un plus grand nombre de troupes.

Je laissai donc marcher l'infanterie ennemie, jusqu'à ce que je la jugeai hors de portée de revenir à son retranchement, avant qu'il pût être abordé par l'infanterie du roi. Je chargeai de cette attaque le marquis de Créqui, et je me mis à la tête de la cavalerie de la droite, que je menai à l'endroit du front de l'ennemi, qui n'était fermé que par des chariots d'artillerie mis en travers.

L'infanterie ennemie de la gauche, qui était en marche pour aller soutenir Nerwinden, voyant toute la droite de l'armée du roi en mouvement vers le front du retranchement, et jugeant que l'infanterie qui y était restée, ne serait pas capable de soutenir l'effort de celle du roi, voulut revenir à son poste; mais elle n'en eut pas le temps, parce qu'il se trouva abordé par l'infanterie que le marquis de Créqui y avait conduite. Ainsi cette infanterie ennemie, qui était de neuf ba-

trâmes dans leur camp par trois ou quatre endroits, et j'eus l'honneur d'y entrer un des

---

taillons, se forma en bataillon quarré, pour résister à la cavalerie, avec laquelle j'étais entré dans les retranchemens.

Mais dans ce moment la destruction de ces neuf bataillons ne faisait pas mon objet principal. L'endroit par où j'avais forcé le retranchement était le plus élevé du camp de l'ennemi, d'où je voyais au-dessous de moi que M. le prince d'Orange faisait marcher toute sa droite pour r'attaquer Nerwinden, ignorant encore que toute sa gauche était forcée.

Je mis donc la cavalerie en bataille, faisant tête au flanc de M. le prince d'Orange, pour le charger en cas qu'il s'avançât à Nerwinden. M. de Luxembourg, à qui j'avais fait savoir que toute la droite était maîtresse de la gauche du camp des ennemis, fit en même temps faire un grand effort à toute sa gauche et à son centre, et se forma entre Nerwinden et le front de l'ennemi, qui se trouvant trop serré par un recoude de la Getthe, fut aisément débordé par notre gauche, et entièrement taillé en pièces ou noyé dans la Getthe. Ainsi toute la droite et le centre de l'ennemi furent entièrement battus.

La cavalerie ennemie de la gauche, qui n'avait pas eu de place sur le front de la ligne, avait été mise, comme je l'ai dit, en potence, faisant tête au ruisseau de Landen. Dès qu'elle vit l'infanterie de la droite de

premiers, du côté qui n'était retranché que par quelques charriots. Peut-être que l'ennemi

---

l'armée du roi maîtresse du retranchement, elle ne songea qu'à se retirer à Loo; ce qu'elle fit assez paisiblement, parce qu'elle se trouvait éloignée du lieu où le fort de l'action venait de se passer. Elle ne pouvait même faire mieux, parce qu'elle n'avait pas assez de terrain pour faire un mouvement qui pût la mettre en état de charger de front les troupes de notre droite qui avaient forcé le retranchement.

Ce fut ainsi que se termina la bataille de Nerwinden, où les ennemis perdirent plus de dix-huit mille hommes, tués ou pris, cent quatre pièces de canon, et un nombre prodigieux d'officiers, de drapeaux et d'étendards.

Il me paraît à propos de dire ici une raison particulière, qui fut en partie cause de ce que l'infanterie du roi, deux fois maîtresse de Nerwinden, ne put s'y maintenir : c'est que dans ce pays-là, les paysans dans les villages, au lieu de haies, séparent leurs héritages par de petits murs de terre d'environ cinq pieds de haut et d'un pied d'épais, et que l'infanterie qui abordait en même temps les avenues retranchées et barricadées du village et ces petits murs qui se trouvaient sur la campagne, se resserrait sur l'infanterie qui avait chassé l'ennemi des avenues retranchées, pour entrer avec elle dans le village, et qu'ainsi elle ne poussait plus l'ennemi que par un front, qui n'avait d'étendue que la largeur de la rue, sans penser qu'il lui fût capital, pour se procurer

s'était gardé ces ouvertures pour fondre sur nous après qu'il nous aurait repoussé. J'ignore ce que firent les autres corps de cavalerie, mais je sais bien que celui où j'étais ne trouva aucune résistance. La terreur s'empara tout d'un coup de cette armée, et la confusion s'y mit de telle sorte, qu'elle nous abandonna le champ de bataille, son canon, ses équipages, et qu'une partie se précipita dans la rivière qui retardait sa fuite. Le bruit de l'armée fut, qu'on fut chassé deux ou trois fois de Neer-

---

un front, de démolir ces petits murs de terre, qui auraient pu l'être dans un moment du côté par où on avait attaqué, et sans songer à border d'infanterie ces petits murs, du côté par lequel le village tenait à la ligne, pour faire un front au moins égal à celui de l'ennemi, lorsqu'il reviendrait attaquer le village : ce qui était pourtant bien aisé à penser, puisque l'on voyait toute la ligne d'infanterie de l'ennemi placée à portée de revenir au village; de sorte qu'effectivement, lorsque l'ennemi revint attaquer le village, il aborda lui-même ces petits murs, qu'il ne trouva pas garnis de troupes, en même temps qu'il abordait l'avenue du village, qu'il avait eu soin d'ouvrir de son côté. Ainsi il se trouvait un front pour son attaque, plus étendu que celui que notre infanterie occupait pour sa défense. (*Mémoires de Feuquières*, *tom.* 3.)

winden, par le manque, non de bravoure, mais d'habileté et d'attention de ceux qui conduisaient cette attaque, et que la bataille aurait duré trois ou quatre heures de moins, si le maréchal de Villeroy (1) avait attaqué les re-

(1) François de Neufville, duc de Villeroy, était né en 1643, et fut élevé avec Louis XIV, dont Nicolas, son père, était gouverneur. Le roi l'aima toujours jusqu'à la faiblesse, comme un camarade du berceau. Son extérieur était agréable, son esprit médiocre, ses talens nuls, son caractère souple, haut et rampant, vrai modèle de Cour. Militaire malgré nature, il fut fait maréchal en dépit de l'opinion publique, et toutes ses campagnes furent signalées par des désastres. En 1695, il manqua deux fois l'occasion de défaire les ennemis. En février 1702, il laissa surprendre par le prince Eugène, la ville de Crémone, où il était en grande force, et fut lui-même fait et emmené prisonnier, tandis que la brave garnison sauvait la ville. Envoyé en Flandre, en 1706, il s'obstina, contre le vœu de l'armée, à livrer bataille au duc de Marlborough, sur un terrain que Luxembourg avait jadis condamné. L'armée française ne résista pas une demi-heure : ce fut une déroute totale. Nous y perdîmes vingt mille hommes et la gloire de la nation. Artillerie, bagages, canons, tout fut en proie au vainqueur. Cette journée de Ramillies, comparable à celles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, eut des suites non moins désastreuses. Tous les Pays-

tranchemens dès la première fois qu'il avait vu que l'ennemi les dégarnissait pour renforcer les troupes qui défendaient Neerwinden. Ce cri public n'empêcha pas que dix-huit mois après, il ne fût nommé pour remplacer M. de Luxembourg.

Le peu d'usage que j'avais vu faire de la cavalerie, qui ne me paraissait être que pour la montre et la parade, me dégoûta de ce service; je demandai et j'obtins un régiment d'infanterie. Je me donnai des soins infinis et n'épargnai rien pour avoir de beaux hommes: mais la réputation que j'avais d'aimer le sol-

---

Bas espagnols furent perdus, et une partie des nôtres. Croirait-on que Louis XIV avait encore la bonté d'écrire à Villeroy : « M. le maréchal, à notre âge on n'est » plus heureux, » et que le maréchal poussa l'assurance jusqu'à refuser de rendre le commandement ?

Louis XIV, en mourant, nomma Villeroy gouverneur du jeune monarque, et chef du conseil des finances. Des insolences envers le régent et le ministère, le firent enlever et exiler. Quelques écrivains ont dit qu'il était homme de bien, comme si la vertu pouvait se pardonner l'incapacité! Comme s'il n'y avait pas de l'improbité à prendre des fonctions qu'on ne peut pas faire!.... Il mourut en 1730, âgé de 87 ans.

dat, fit que j'eus à choisir. Si j'avais voulu croire mes cavaliers, ils se seraient tous faits fantassins, pour ne me pas quitter. Je passai tout l'hiver à le former, à le discipliner, surtout à y établir l'union entre les soldats et les officiers, et je puis dire que j'y réussis si parfaitement, qu'il semblait que nous ne fissions qu'une même famille.

Je fus nommé pour servir en Flandre. M. de Luxembourg, qui m'honorait de son amitié et de son estime, eut part à cette destination. La campagne fut fort tranquille de part et d'autre; quoique Monseigneur nous commandât, il n'y eut ni combat ni siége, du moins qui mérite que j'en parle. Cependant je sus me donner de l'occupation; j'étais perpétuellement en course ou j'y envoyais une partie de mon régiment. D'abord ce n'était qu'autour du camp de l'ennemi, d'où chaque jour nous enlevions quelques bagages, quelques marchandises, quelques parties de convoi. Mais au mois de juillet, j'appris qu'un convoi d'argent devait arriver au camp ennemi du côté de Bruxelles.

Je pris avec moi deux cents hommes; je les embusquai dans les blés, qui étaient alors fort

grands, environ à une demi-lieue du camp. Il y a presque toujours des traîneurs en ces sortes d'occasions ; deux charrettes s'étaient rompues, il avait fallu du temps pour les raccommoder, et elles marchaient à une petite lieue des autres, escortées par quatre-vingt fantassins et soixante dragons. Il n'y avait plus qu'une demi-heure de jour, et nous étions sur le point de nous retirer, lorsque nous les aperçûmes : nous nous glissâmes à travers les blés sur le bord du chemin par où elles devaient nécessairement passer. L'escorte, qui voyait presque son camp, et qui, des hauteurs n'avait rien aperçu dans la plaine, était fort négligente ; nous fondîmes dessus. Une partie fut tuée, l'autre se sauva ; mais je détachai une partie de mes gens pour les dissiper et les empêcher de se rassembler. Des deux charrettes, l'une était chargée d'argent, l'autre d'eau-de-vie ; je fis prendre l'argent et enfoncer les pièces d'eau-de-vie : je défendis à mes soldats d'en boire, et je fus obéi. Les charrettes furent brisées, et les chevaux furent laissés aux charretiers, à qui je fis bander les yeux, de crainte qu'ils ne remarquâssent le chemin que nous prenions. Nous

nous retirâmes en effet sans être poursuivis.

J'avais établi que le butin se partagerait entre les compagnies dont je tirerais des détachemens pour former mon parti ; et comme cette fois-ci j'en avais pris de toutes les compagnies, tout mon régiment eut sa part de la capture. Le lendemain matin chacun m'apporta ce qu'il avait, et il se trouva quatre-vingt-quinze mille livres en or et en argent ; chaque soldat en eut cent cinquante, les sergens deux cents, et le reste fut partagé entre les officiers, à proportion de leur grade. Je n'en voulus rien prendre, mais tous s'accordèrent à laisser un dixième de sa part ; ce qui faisait environ dix mille francs. Il me fallut paraître consentir à les garder ; cependant ensuite je les leur fis remettre. Je ne voulais point de débauche, et cette distribution fut employée selon mes intentions, à se mieux nourrir et à se bien nipper.

Je fis encore une autre expédition, moins fructueuse, mais qui demandait beaucoup de conduite. A trois lieues de Bruxelles, presque sur le chemin de Louvain, est un gros bourg, entouré d'une forte haie, et ce bourg pouvait contenir deux mille habitans, dont

au moins cinq cents étaient armés. Je formai le dessein de le rançonner ; ainsi je me fis suivre par les deux tiers de mon régiment, et j'empruntai de mes amis plusieurs tambours. Pendant la nuit j'investis le bourg, je plaçai les tambours dans divers fonds sur les avenues, avec ordre de se faire entendre et de battre leurs différentes marches d'abord que l'attaque commencerait, et au point du jour nous entrâmes par trois endroits différens. On voulut d'abord se mettre en défense ; mais le bruit des tambours qu'on entendait de divers côtés, faisait croire que d'autres troupes venaient nous joindre, ainsi on mit les armes bas. J'ordonnai qu'on me les apportât, et que vingt des principaux habitans s'enfermâssent dans une maison que je leur marquai, pour sûreté qu'ils n'enverraient personne avertir les garnisons voisines. Le pillage se fit avec ordre, sans violence, sans qu'il en coûtât la vie à personne, et monta au moins à trente ou quarante mille livres, sans compter une quantité prodigieuse de jambons.

Cette conduite me fit estimer des officiers généraux, et m'attira l'envie et la jalousie de la plupart de ceux de mon rang, qui n'avaient

pas le courage de m'imiter. Ils s'adonisaient, dormaient jusqu'à midi, quelques-uns même avaient leur toilette et sortaient de leurs tentes poudrés et frisés comme s'ils étaient sortis de chez un baigneur. Ce sont cependant ces personnages que j'ai vu dans la suite m'être préférés par un Chamillard, qui n'a jamais su ce que c'était que la guerre, et qui jamais n'a fait d'attention au vrai mérite. On me pardonnera ces traits contre un homme qui est la première cause de mes écarts et de mes disgraces.

Ces courses que je faisais pour me former moi-même, pour aguerrir mes soldats, pour les mettre à leur aise, m'attirèrent des commissions assez importantes. Souvent on m'envoyait à la découverte, pour observer les mouvemens de l'ennemi, sa situation, pour reconnaître le terrain où l'on voulait camper. Mes rapports se trouvèrent toujours exacts. Je fus chargé de la conduite de quelques convois, aucun ne fut pris ni troublé. Dans la fameuse marche que nous fîmes cette campagne, j'arrivai le premier au pont des Pierres, avec un détachement de cinq cents chevaux, dont chacun portait en croupe un de mes fantassins.

M. de Luxembourg (1) mourut au commencement de l'année suivante; c'était mon protecteur déclaré. On en a besoin partout, à la cour de France plus qu'ailleurs, du moins en ce temps-là. Le marquis de Barbesieux (1) était jeune; il s'en fallait du tout au tout qu'il

(1) Le 4 janvier 1695. Il était âgé de soixante-sept ans.

(2) Louis-François le Tellier, marquis de Barbezieux, était le troisième fils de Louvois, et fut choisi par Louis XIV pour lui succéder dans le ministère. L'aîné Courtanvaux était l'incapacité même. Celui-ci avait de l'esprit et de l'aptitude; mais ennemi du travail, passionné pour le plaisir, il montra l'insolence et la dureté de son père, sans avoir aucun de ses grands talens. Le roi, en le nommant, lui avait dit : « Je vous » formerai comme j'ai formé votre père. »

Ce prince, si confiant en sa puissance, ignorait qu'on ne fait pas les hommes. Heureux celui qui les trouve, et qui s'y connaît!

Libertin et superstitieux, le fils de Louvois mourut à trente-trois ans. On prétend que sa fin lui avait été prédite. Il n'était pas difficile de dire à un jeune débauché que ses jours seraient abrégés, mais qu'on lui en ait fait le compte par les voies de l'astrologie, c'est là une de ces fables qu'il faudrait laisser aux siècles où on y croyait. Ceux qui les accréditent aujourd'hui, ont apparemment quelque chose à y gagner.

n'eût autant de crédit que son père. Pour se soutenir lui-même, il était obligé d'avoir égard aux recommandations de ceux qui auraient pu lui nuire. Ainsi les commandemens, les quartiers même d'hiver, se donnaient à la faveur : mon régiment fut mis aux environs de Calais, mauvais pays, mal-sain; j'y perdis plus de cent cinquante soldats. Pour comble de disgrace, je fus nommé pour servir sur le Rhin, où l'on était sur le pied de rien faire : il fallut obéir. Je voulus m'y conduire comme j'avais fait en Flandre, on s'y opposa, on affecta même de me tenir dans l'inaction. J'eus plus de liberté en 1696, nous entrâmes dans le pays ennemi, treize de mes soldats enlevèrent le gouverneur de Mayence, et on recommença à parler de moi comme on avait fait en Flandre. La paix se fit. Quelques efforts que pûssent faire mes amis, mon régiment fut cassé, et je fus mis au nombre des colonels réformés. Je n'aurais pas eu sujet de me plaindre, si la loi avait été générale; au contraire, on en conserva plusieurs qui n'avaient jamais fait parler d'eux. Je pourrais les nommer, mais je ne veux point que ces Mémoires aient un air satirique.

Presque dégoûté du service, je me livrai à l'amusement et aux plaisirs. Mon père mourut en ces temps-là, et me laissa maître d'un bien assez considérable. Quoique je n'aie jamais eu d'attache à l'argent, et que je haïsse au souverain degré ces sortes d'affaires, j'y donnai quelqu'attention. Je chargeai quelqu'un de les conduire de manière que je vécûsse comme devait vivre un homme de ma condition, et que je ne fîsse point de dettes. J'ai toujours suivi cette maxime, et, quoique partout j'aie fait grande figure, je ne pense pas que personne ait rien à me demander.

Nos plaisirs étaient le jeu, la table, les spectacles, assaisonnés de quelques amourettes. J'étais particulièrement en liaison avec le marquis de S. M., les comtes de R., de F., et un baron allemand. Nous ne nous quittions guère. Je leur dis un jour que nous vivions dans le désordre, qu'il fallait un peu nous ranger, et du moins éviter le scandale. Je leur traçai un plan de conduite. Nous ne devions nous voir que le soir quatre fois la semaine. Le rendez-vous était à l'opéra ou à la comédie. Au sortir il fallait prendre un fiacre et aller souper ensemble. Le lieu du souper

fut ainsi réglé : en quatre différens quartiers de Paris, nous devions avoir deux honnêtes filles, logées chez d'honnêtes gens, où nous irions tour-à-tour. Chaque couple devait avoir deux écus par jour, un louis d'or de chacun de nous, quand nous y souperions, sans compter les petits présens qu'on ferait, à sa liberté. Les autres réglemens portaient qu'on se retirerait avant quatre heures du matin, qu'on ne s'enivrerait point; que dans chaque appartement il y aurait deux lits, où l'on se mettrait trois à trois; qu'on garderait le secret; qu'on ne s'appellerait point par son vrai nom; qu'on ne mènerait avec soi aucun domestique. Celui qui manquerait au rendez-vous était condamné à une amende de deux louis, au profit des demoiselles chez qui il aurait dû se trouver, bien entendu que son couvert soupait pour lui.

On trouve à Paris tout ce qu'on veut; en moins de huit jours, mon valet-de-chambre et celui du M. de S. M. nous mirent en état de pratiquer nos statuts, et nous trouvâmes qu'ils avaient le goût bon. Notre première séance fut dans le faubourg Saint-Victor, vers l'Estrapade, chez une personne qui se disait veuve

d'un officier. Nous trouvâmes un appartement fort propre, et deux demoiselles jeunes et jolies. Le souper était prêt, on se mit à table. La conversation fut telle qu'elle devait être dans un lieu de plaisir : nous nous retirâmes fort contens. Il en fut de même au faubourg Saint-Germain, dans le Marais et vers la porte Saint-Honoré. Ce train de vie dura six mois sans être presque soupçonné. Nous observâmes exactement ce qui avait été réglé; il n'y eut ni bruit ni désordre, et ces aimables filles durent être contentes de nos manières et de notre libéralité. Je ne sais pas ce que firent les autres, pour moi il m'en coûta au moins deux mille écus. Ce ne fut point le dégoût qui rompit notre société; le baron fut obligé de partir, et le comte de R. tomba malade.

A ces amusemens il en succéda d'autres, que je variais le plus qu'il m'était possible. Le goût de la lecture, que j'avais eu à l'académie, me reprit; je lus toutes sortes de livres sur la religion pour et contre, tant bons que mauvais. Loin d'y trouver de quoi me fixer, mes doutes et mes incertitudes augmentèrent. Je me figurai, je me persua-

dai même qu'il suffirait que je fûsse honnête homme, c'est-à-dire franc, vrai, généreux, désintéressé, exact à ma parole, bon ami, ennemi ouvert, sans détour dans la vengeance; facile à pardonner et à me réconcilier : c'est ce que j'ai tâché d'être; je puis dire que je l'ai été, et que je le suis encore aujourd'hui plus que jamais, l'âge ayant corrigé mon trop de vivacité.

Je n'ai jamais cherché de querelle; jamais non plus je n'ai fait consister la sagesse à les éviter, ne croyant pas que les édits puissent m'obliger à faire une lâcheté. A Paris, à l'occasion de quelques discours, j'eus de suite deux ou trois affaires. Dans une, je fus l'agresseur; je m'en tirai sans blessure, et maltraitai fort ceux avec qui je m'étais battu : un d'eux, qui était sur le point de se marier, mourut quinze jours après; je fus fâché de son malheur, quoi qu'il se le fût attiré, n'ayant pas voulu se contenter du premier sang. Ce mort, ces blessés firent grand bruit. Je fus soupçonné; on chercha des preuves, on n'en trouva point. Les blessés soutinrent qu'ils ne connaissaient point ceux à qui ils avaient eu affaire; que leur querelle avait été de pur ha-

sard, sur quelque parole, sur quelque manière dont on s'était choqué; ils dépeignirent ces gens, et le firent de manière qu'on ne trouva personne qui leur ressemblât.

Ces soupçons, joints à certains discours qui m'étaient échappés sur la religion, à l'espèce de prodigalité et de dissipation dans laquelle je vivais, prévinrent contre moi : d'ailleurs j'étais fort bien au Palais-Royal, et j'y faisais régulièrement ma cour. Tout le monde sait que la voie des princes du sang n'est pas la plus sûre pour s'avancer, et que la faveur d'un petit commis est souvent plus utile. Dès 1700 on parla fort de guerre. La mort de Charles II (1),

(1) Par un testament tenu fort secret, Charles II, roi d'Espagne, avait déclaré expressément « que la renonciation de Marie-Thérèse, sa sœur (femme de Louis XIV), et celle d'Anne, sa tante (femme de Louis XIII), n'ayant été faites que pour prévenir l'union des deux couronnes sur une même tête, elles étaient valides à l'égard de M. le Dauphin, mais nulles à l'égard des autres héritiers légitimes; qu'ainsi M. le Dauphin et M. le duc de Bourgogne étant appelés au trône de France, il nommait pour son héritier universel, Philippe, duc d'Anjou, à son défaut, Charles, duc de Berry, après eux, leur postérité; ensuite, Charles, archiduc d'Autriche, fils

roi d'Espagne, le testament qu'il fit en faveur du duc d'Anjou, et que Louis XIV accepta sans balancer, la rendirent inévitable. J'offris mes services, ils furent reçus avec froideur. Cependant, comme j'avais plus de réputation que bien d'autres, et qu'il eût été criant de me refuser, j'eus l'agrément pour lever un

---

puîné de l'empereur Léopold I[er] et d'une sœur cadette du testateur, et enfin le duc de Savoie, dont la grand' mère était fille de Philippe III, aïeul du roi testateur. »

C'était l'ordre de succession suivant les lois de la nature, et il aurait été naturellement suivi dans une succession ordinaire; mais la raison politique est accoutumée à se mettre au-dessus des lois. Louis XIV avait trop d'ennemis en Europe pour pouvoir espérer qu'ils vissent tranquillement arriver sa famille sur l'un des plus beaux trônes du monde; et l'empereur d'Allemagne ne respectait pas assez le droit d'aînesse, pour abandonner ainsi les prétentions de son fils.

Charles II mourut le 1[er] novembre 1700; son testament fut apporté à Louis XIV avec le vœu de l'Espagne : le duc d'Anjou fut reconnu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

Mais l'empereur fit passer en Italie une armée de trente mille hommes, commandée par le prince Eugène. Louis en avait déjà envoyé une, conduite par Catinat, le dernier élève de M. de Turenne.

régiment de deux bataillons. J'y eus les mêmes facilités, et encore de plus grandes que la première fois ; la plupart de ceux qui venaient se présenter, ne voulaient point d'argent. J'eus ordre de marcher en Italie.

Cette première campagne fut malheureuse et désagréable. Nous étions trahis. Le prince Eugène, qui commandait l'armée de l'empereur, était instruit de tous nos desseins. Il savait jusqu'au nombre et à la force des partis qui devaient sortir du camp; de quelque côté qu'ils allâssent, ils en trouvaient de plus forts qu'eux, de manière qu'ils étaient toujours battus. Je ne fus pas le dernier à m'apercevoir de la supercherie. Je contins mes soldats, et ils ne sortirent que par ordre. Je ne me trouvai point à l'affaire de Carpi (1); ce

---

Combat de Carpi, 9 *juillet* 1701.

(1) La première action de cette guerre fut celle du combat de Carpi, donné en Lombardie. Le hasard seul fut cause que son événement ne fut pas entièrement décisif contre les deux couronnes, pour la guerre d'Italie dans son commencement. Pour prouver cette vérité, il est nécessaire de dire quel était le projet de cette guerre

que je sais; c'est qu'il aurait été facile d'em-

---

de notre part, et ce qui s'était passé avant cette journée.

Le plan général que le roi se fit pour soutenir la guerre en faveur de la monarchie d'Espagne, dévolue à Philippe V contre l'empereur et tous ses alliés, était d'une guerre uniquement défensive. Ainsi Monsieur le maréchal de Catinat, à qui le commandement de l'armée d'Italie fut donné, eut des instructions pour sa conduite, qui le génèrent trop dans ses premiers mouvemens. Il ne lui avait pas été permis de s'opposer au débouchement de l'armée de l'empereur à la sortie du Trentin. Cette armée était commandée par M. le prince Eugène; de sorte que ce prince se trouvait avec toute son armée dans la plaine de Véronne, en-delà de l'Adige, sans qu'il eût été permis à M. de Catinat de s'y opposer, sur les terres de la république de Venise, au-delà de cette rivière.

On voit par ce récit, que M. le prince Eugène se trouvait en Italie avec une armée puissante, à l'entrée de laquelle il aurait été facile de s'opposer avec apparence d'un succès heureux. M. le maréchal de Catinat était en-deçà de l'Adige avec toute son armée. Ses ordres lui défendaient le premier acte d'hostilité. Ainsi il voyait défiler devant ses yeux l'infanterie de l'armée de l'empereur, qui descendait les montagnes, pour s'approcher de l'Adige auprès de Véronne, sans oser s'y opposer.

L'armée du roi était séparée en plusieurs corps. Une

pêcher les Allemands de pénétrer en Italie,

---

partie de l'infanterie occupait le poste de Rivoli sur le bord de l'Adige, au-dessus de Véronne, et poussait des postes sur le mont Baldo, pour empêcher seulement que l'ennemi ne prît sa marche entre le lac de Guardia et l'Adige, et ne se portât d'abord auprès de Peschiéra et du Mincio. La plus grande partie de la cavalerie, et le reste de l'infanterie, étaient vis-à-vis de Véronne. Par cette première disposition, M. le maréchal de Catinat crut s'opposer également aux premiers efforts de M. le prince Eugène, soit que son dessein fût de porter son armée d'abord à Peschiéra, soit que ce prince voulût passer l'Adige à Véronne, ou sur des ponts proche de cette place; car on ne pouvait douter que la neutralité des Vénitiens ne fût entièrement favorable à l'empereur.

On ne croyait pas d'ailleurs, que dans le commencement de la révolution d'Espagne, le Milanais fût bien disposé pour son nouveau roi. C'est ce qui fit imaginer, qu'il suffisait d'empêcher que l'armée de l'empereur n'y pût entrer; ce que l'on croyait opérer, en retenant cette armée de l'autre côté de l'Adige.

Cette première disposition ne dura guère, parce que M. le prince Eugène s'étendit le long de l'Adige, au-dessus de Véronne, jusque vis-à-vis de l'Abadia. M. de Catinat s'étendit aussi de son côté, et porta sa droite jusqu'à St.-Pierre de Laigniago, et à Carpi, sans diminuer pourtant le corps d'infanterie qu'il avait à Rivoli; parce que M. le prince Eugène avait aussi laissé de l'in-

et qu'ils y entrèrent sans obstacle. Cette af-

---

fanterie vis-à-vis de Rivoli, qui paraissait toujours vouloir passer l'Adige en cet endroit.

On sait que l'Adige qui coule au Midi depuis sa source jusqu'au Pô, un peu au-dessus de Véronne, tourne tout-à-coup au Levant. Il est donc aisé de voir que M. le prince Eugène, ainsi étendu, pouvait être ensemble, en bien moins de temps que M. de Catinat, qui avait bien plus de chemin à faire pour se rassembler. Aussi ce prince se servit-il de cet avantage pour faire passer une partie de son armée au-dessous de l'Abadia, pendant qu'il laissait encore à M. de Catinat les attentions du côté de Rivoli. Après cela, ce prince mit ce corps assez en force, pour, à l'aide du pays fort coupé qui est entre l'Adige et le Pô, ne pas craindre ce quartier trop faible de Carpi, ni celui de St.-Pierre de Laigniago, où était M. de Tessé avec la plus grande partie de la cavalerie, comme dans un centre à se pouvoir porter également à Carpi et du côté de Véronne, suivant qu'il en serait besoin.

Cette seconde disposition de M. le maréchal de Catinat ne m'a jamais paru bonne, son armée était trop séparée. Je suis persuadé qu'on ne peut efficacement s'opposer à un ennemi qui est, ou qui peut être ensemble en moins de temps qu'on ne peut en avoir pour se rassembler, en se séparant soi-même, et que l'on court toujours risque d'avoir des quartiers battus, quand on se sépare ainsi.

faire, toute peu décisive qu'elle était, servit

Ce fut véritablement cette séparation de l'armée du roi, qui fit concevoir à M. le prince Eugène le dessein de la battre en détail.

Pour y parvenir, ce prince crut qu'il fallait donner à M. de Catinat de nouvelles intentions, sans pourtant lui ôter celles qu'il continuait d'avoir du côté de Rivoli et de Véronne. Pour cela, M. le prince Eugène avança un corps de troupes jusqu'au Pô, vis-à-vis Ferrare, et fit travailler à un pont sur cette rivière, comme s'il eût eu dessein de faire passer son armée dans l'Etat de la Mirandole et dans le Modénois, dont on savait que le prince était affectionné à la maison d'Autriche. Il fit même passer quelque cavalerie sur un pont volant, laquelle se montra aux portes de Ferrare. Ce mouvement engagea M. de Catinat à s'étendre encore plus qu'il ne l'était, et à faire passer un corps d'infanterie sur le pont du Pô, qu'il avait dans le Séraglio. Ce corps vint occuper le poste de la Stellata, presque vis-à-vis M. le prince Eugène.

Ce fut ce temps que ce prince jugea favorable à l'exécution de son projet, de battre l'armée du roi en détail. Il marcha à Carpi avec un corps de troupes, et fit marcher M. le prince de Commerci avec un plus gros corps de cavalerie, pour pénétrer entre Carpi et l'Adige, dans le même temps qu'il pourrait avoir forcé le quartier de Carpi ; après quoi ces deux corps rejoints auraient aisément pu battre M. de Tessé qui était à St.-Pierre de

de prétexte aux ennemis du maréchal de

Laigniago, ce qui achevant de séparer le corps qui était le long de l'Adige et à Rivoli, de celui qu'on avait posté à la Stellata, et à portée de notre pont du Pô, il était sûr que toute l'armée du roi se serait trouvée battue en détail. Dès-lors le Milanais et l'Italie auraient été perdus. Voilà l'effet qu'aurait produit les mouvemens de M. le prince Eugène, dont M. de Catinat n'avait pas pénétré la vue, prise sur la disposition trop étendue qu'il avait donnée à son armée.

Tout semblait concourir de notre part à rendre l'exécution de ce grand projet facile et sûre. M. de Catinat avait continuellement pris pour vraies toutes les fausses attentions que M. le prince Eugène lui avait données. Nous étions séparés en sept ou huit corps, pendant que M. le prince Eugène, qui paraissait être séparé aussi bien que nous, ne laissait pas que de s'être ménagé les moyens de se rejoindre en deux corps, supérieurs à ceux que l'on aurait pu lui opposer.

Les élémens seuls nous furent favorables, et empêchèrent ce jour-là la ruine entière de l'armée du roi. Un orage prodigieux, qui survint au moment que M. le prince Eugène commença sa marche, rendit le pays par où la colonne de M. le prince de Commerci devait passer, si impraticable pour la cavalerie, qu'elle fut obligée de prendre un détour de plus de cinq lieues, pour arriver à son rendez-vous entre Carpi et l'Adige; de sorte que le quartier de Carpi fut attaqué et battu par

Catinat (1) pour le décréditer, et la cour le sa-

M. le prince Eugène, sans que la colonne de M. de Commerci y parût.

Ainsi le quartier de St.-Pierre de Laigniago eut le temps de recueillir les débris du quartier de Carpi, de monter à cheval, de lever son camp, et de se reployer sur les autres quartiers voisins du Mincio, en abandonnant Rivoli et les bords de l'Adige. (*Mem. de Feuquières*, *tom.* 3.)

(1) M. de Catinat reçut tous les jours de nouveaux échecs. Il soupçonna le duc de Savoye d'être d'intelligence avec le prince Eugène, et dit un jour tout haut dans le conseil de guerre : « Il y a ici un traître. » Il écrivit à la cour ses inquiétudes. Les faits dont il les appuyait donnaient du poids aux soupçons ; mais Louis XIV était trop noble pour y croire.

La duchesse de Bourgogne était outrée que son père fût accusé de perfidie. Chamillard fut d'avis de rappeler l'accusateur que personne ne soutenait à la cour, parce qu'il n'était qu'un grand homme.

Nicolas de Catinat, maréchal de France, est l'homme en qui l'on peut trouver le plus de points de comparaison avec M. de Turenne. Mêmes talens, mêmes vertus ; c'était, selon le mot de Montécuculli, L'HONNEUR DE L'HUMANITÉ. Né dans l'état de la robe, il parvint à la dernière dignité militaire par ses services et son génie. Louis XIV, en le nommant, disait : « Celui-là, c'est » bien la vertu couronnée. » Les soldats l'appelaient le

crifia au duc de Savoye (1), dont il rendait jus-

PÈRE EA PENSÉE. Les pays ennemis se félicitaient d'être sur son passage.

Les immortelles journées de Staffarde et de la Marsaille l'avaient placé au rang des plus grands capitaines. Cependant on ne rougit pas, dans la guerre de la succession, de le subordonner au favorisé Villeroy. Catinat ne vit que son devoir et l'intérêt de la patrie; il obéit à Villeroy, lui épargna quelques fautes, s'exposa pour lui comme un soldat. Dans un de ces dangers qu'il affrontait en grande connaissance, « Vous nous menez » à la mort, lui criait un officier..... — Il est vrai, ré» pond le héros, la mort est devant nous, mais la honte » est derrière. » Retiré à St.-Gratien, dans la vallée de Montmorency, il formait la jeunesse du pays aux exercices militaires, et sa mémoire y est encore en bénédiction après un siècle révolu. C'est là qu'il est mort, à l'âge de soixante-quatorze ans, le 25 février 1712.

---

(1) Victor Amédée, second du nom, duc de Savoye, fut un guerrier intrépide, un fin politique, mais un homme sans foi, qui vécut et mourut malheureux. A l'âge de onze ans, il succéda à Charles Emmanuel Ier, son père. Il fut mari de la nièce de Louis XIV, beau-père du duc de Bourgogne et de Philippe V, roi d'Espagne, et cependant toujours lié avec les ennemis de la France. Battu par Catinat à Staffarde et à la Mar-

tement la fidélité suspecte. Le maréchal, quoique de famille de robe, était digne de la place qu'il occupait; il l'avait prouvé plus d'une fois dans la dernière guerre: mais il était trop modeste, et ne savait pas assez se faire valoir.

Il fut relevé par le maréc. de Villeroy (*Voy. la note, pag.* 49) qu'on regardait à la cour comme un grand général. Il en avait du moins la figure. C'était un des hommes les mieux faits que j'aie vus, et son grand baudrier, dont on a tant badiné, lui seyait à merveilles; un air un peu plus spirituel et plus de feu dans les yeux, il ne

---

saille en 1690 et 1693, il eut en 1704 le titre de généralissime de l'armée française en Italie, et il la vendait au prince Eugène. M. de Vendôme le convainquit de trahison et le couvrit de honte, en faisant désarmer ses troupes.

Après la paix de 1713, Philippe V, son gendre, lui donna le royaume de Sicile, qu'il échangea avec l'empereur Charles VI, pour l'île de Sardaigne dont il fut le premier roi.

En 1730, il quitta le trône par caprice, et voulut y remonter l'année d'après. Son fils, Charles Emmanuel II, l'enferma au château de Rivoli, où il mourut de colère, le 31 octobre 1732.

lui aurait rien manqué pour prévenir en sa faveur. Peu de temps après son arrivée, il voulut se signaler. Le prince Eugène était campé près de l'Oglio, cette rivière à dos, et avait devant lui le bourg de Chiari (1), dont il fallait absolument se rendre maître,

---

Combat de Chiari, 11 *septembre* 1701.

(1) Nous étions dans cette occasion les attaquans d'un poste accommodé et préparé par l'ennemi à la tête de son armée, et que nous n'avions même pas reconnu : circonstance bien remarquable, pour faire voir l'inutilité de cette entreprise, quand même elle aurait pu être exécutée avec un succès heureux : voici le fait.

M. le duc de Savoye était généralissime des armées des deux couronnes ; et ce n'est pas sans fondement que l'on a cru que dès ce temps-là, ce prince était d'intelligence avec M. le prince Eugène, auquel il faisait savoir toutes les dispositions et tous les mouvemens de notre armée.

Comme la cour n'était pas contente de M. le maréchal de Catinat, tant à cause de ses premières dispositions, qui avaient attiré l'affaire de Carpi, qu'à cause de ses marches précipitées pour se venir mettre derrière l'Oglio et l'Adda, le roi envoya M. le maréchal de Villeroy pour prendre le commandement de son armée de Lombardie. Ce général voulut à son arrivée se signaler

si on voulait l'attaquer. Le duc de Savoye et le maréchal de Villeroy résolurent de le faire.

---

par quelque exploit qui remît le cœur aux troupes, que les marches en arrière de M. de Catinat avaient un peu découragées. Quoique M. de Catinat lui eût communiqué les justes sujets qu'il avait eu de se défier de la probité de M. le duc de Savoye, ce nouveau général ne laissa pas de concerter avec ce prince le dessein d'attaquer le petit corps d'infanterie que l'ennemi avait dans Chiari, à la tête de son camp.

Ce projet était d'autant plus vain, et inutile à exécuter, que sa réussite n'aurait produit aucun avantage à l'armée dans la circonstance présente. M. le prince Eugène fut bientôt averti de notre dessein et de notre disposition. Sur ces connaissances, il se prépara à nous en rendre la tentative sanglante; en quoi il réussit parfaitement. Nous y perdîmes beaucoup de monde; et après nous être opiniâtrés, autant que M. de Savoye le jugea nécessaire pour augmenter notre perte, il fallut enfin se retirer, sans avoir eu, pendant que le combat dura, un seul instant où l'on pût croire que l'événement en serait heureux, tant M. le prince Eugène s'était bien préparé.

Je ne crois pas devoir oublier ici une circonstance bien remarquable qui m'a été dite par des personnes présentes à ce combat. C'est que M. de Savoye se comporta pendant toute l'action avec une valeur distinguée,

Sans doute que le prince Eugène en fut averti, il se prépara à nous bien recevoir. Naturellement il n'aurait dû y avoir dans ce bourg que quatre ou cinq mille hommes au plus, toute son infanterie s'y trouva ; et ce qui ne pouvait y être, était à portée de secourir ceux qui devaient d'abord le défendre. Nous attaquâmes avec toute la vigueur imaginable. Nous forçâmes même un premier retranchement, mais nous trouvâmes un feu si terrible et si bien préparé, qu'on fut contraint de nous faire retirer après avoir perdu plus de trois mille hommes. Je faillis vingt fois à être tué, j'en fus quitte pour deux légères blessures, et ne ramenai que six cents hommes de mon régiment. Cette grande perte qui retombait en partie sur moi, et la manière distinguée dont je puis dire que je m'étais battu à Chiari, auraient dû m'attirer quelque faveur. On fit une promotion nombreuse d'officiers généraux, je n'en fus point : elle finissait précisément à ceux

---

et qui seule aurait été capable de servir de preuve de la droiture de son cœur, si l'on n'en avait eu d'ailleurs de convaincantes de sa perfidie et de sa trahison. (*Mém. de Feuquières*, *tom.* 3.)

de mon temps. Je me consolai, dans l'espérance que je serais de la première qui se ferait.

Le voyage était trop long pour retourner à Paris, où d'ailleurs rien ne m'attirait, non pas même ma femme, que j'avais épousée trois ou quatre mois avant que de partir pour l'Italie. Elle était pourtant de bonne maison, c'était la fille du marquis de Biron (1); elle était jeune; si elle n'était pas belle, elle était bien faite et sans aucun désagrément. J'étais sûr que j'en étais aimé, je l'estimais; mais apparemment que ce titre de femme m'empêchait de lui rendre amour pour amour. Ce fut en quelque sorte malgré moi que je me mariai. La complaisance pour ma famille, pour M. de Biron, que je respectais beaucoup, m'y déterminèrent. Je me repens sincèrement de l'avoir fait, et d'avoir réduit au célibat une

(1) Bonneval avait épousé, vers la fin de 1700, mademoiselle de Biron. On ne sait pourquoi certains biographes ont dit : « Que ce nouveau Saladin, proscrit en » France, n'avait pas laissé de venir se marier publi- » quement à Paris. » La disgrâce de Bonneval ne date que de l'an 1705, et alors il était marié depuis cinq ans et plus. Ce qu'il y a de vrai, c'est que sa femme mourut sans enfans, en 1741, six ans avant lui.

personne digne d'être aimée: c'est presque la seule faute que j'aie à me reprocher.

Je passai l'hiver dans une fort jolie petite ville sur le Pô, à cinq ou six lieues de Crémone, en descendant vers le Mantouan ; je m'y appliquai à rétablir mon régiment. Je n'étais pas fort éloigné des quartiers des Allemands ; plusieurs Français, qu'ils avaient parmi eux, vinrent me trouver ; c'étaient tous vieux soldats qui avaient servi dans la guerre précédente. Je les reçus avec plaisir, et n'eus pas besoin des recrues qui nous arrivèrent de France.

Sans être capable d'une passion vive et constante, j'aimais les femmes : j'aurais pu en trouver cent au lieu d'une pour m'amuser ; point du tout, mon caprice me porta à m'attacher à une religieuse. C'était une vraie beauté, elle n'avait que vingt ans ; sa famille, qui était considérable dans le pays, l'avait sacrifiée pour son frère, un des plus minces sujets que j'aie connus. La maison où je logeais donnait sur ce couvent, le hasard me la fit voir à une fenêtre qu'on avait apparemment levée pour la raccommoder. J'en fus frappé, je la saluai. Elle me rendit mon salut

d'une manière assez gracieuse et sans paraître fâchée de la rencontre. Je chargeai mon valet-de-chambre de s'en informer ; et sur ce qu'il m'apprit, j'écrivis un billet où je demandais seulement qu'il me fût permis de l'entretenir. Je ne fus point rebuté, j'allai la voir. Je la trouvai parfaitement instruite de ce qui me regardait ; elle savait même mon mariage, et que c'était par pure indifférence que j'étais resté à ma garnison. Au milieu de quantité de complimens sur l'affaire de Chiari, sur l'attachement que mes soldats avaient pour moi, elle me railla de la manière la plus spirituelle, sur le peu d'empressement que j'avais pour mon épouse. L'amour brillait dans ses yeux et s'établit dans mon cœur. Notre conversation fut vive, enjouée et finit par être tendre.

Ce ne fut pas la seule, nous les multipliâmes autant que la bienséance de son état pouvait le permettre. Dès la seconde, nous nous avouâmes que nous nous aimions, et elle me fit présent d'un porte-lettre tissu de ses propres cheveux, mêlés d'un fil d'or. « Il servira, dit-elle en me le donnant, à mettre les billets que votre amour ou votre indiffé-

rence me donneront lieu de vous écrire. » Je le garde encore avec la lettre qu'elle m'écrivit lorsque je la quittai pour entrer en campagne. Je la rapporterai en finissant cet endroit de mes Mémoires.

L'amour n'est qu'un tourment, à moins qu'on ne se voie : nous cherchâmes à le finir, et nous réussîmes. Sa chambre était au bout d'une galerie proche d'un escalier qui conduisait au jardin. Comme les murailles en étaient fort hautes, et qu'on n'appréhendait point qu'on les escaladât, la porte du jardin ne se fermait qu'au verrou. La difficulté était d'entrer dans ce jardin. Au bout, dans une rue écartée, était la basse-cour où le jardinier avait son logement, appuyé contre la muraille de l'enclos. Pour y donner du jour, on avait pratiqué une fenêtre à châssis dormant, garnie de barreaux de fer hérissés de pointes. Il y avait bien une porte qui communiquait de la basse-cour au jardin ; mais elle fermait à triple serrure, et la supérieure ou une des plus anciennes religieuses était chargée de ce soin. Ainsi la fenêtre du jardinier était l'unique endroit par où cette maison fût accessible. Il fallut gagner le jardinier ; cinquante pistoles

firent l'affaire. J'allai moi-même examiner le terrein : je remarquai d'abord que les barreaux n'étaient point enclavés dans le mur, mais seulement attachés aux pièces de bois qui formaient le ceintre de la fenêtre ; en examinant de près, je vis qu'on pourrait les scier sans que la maçonnerie en souffrît, du moins sans qu'il y parût en dehors. La chose se fit comme je l'avais conçue, et je l'annonçai à mon amie, qui m'en parut aussi charmée que je pouvais l'être. Nous convînmes du jour. Je crois que ce fut celui-là même où le prince Eugène surprit Crémone (1). A travers le châssis dormant

---

Surprise de Crémone, 2 février 1703.

(1) La surprise de Crémone est un événement si extraordinaire, que nous croyons ne pouvoir nous dispenser d'en rapporter le récit le plus détaillé d'après M. de Feuquières.

Cette ville était la place d'armes de notre guerre de Lombardie, où M. le maréchal de Villeroy avait établi son quartier-général pendant l'hiver. Il y tenait un fort gros corps d'infanterie et de cavalerie, qui outre cela était couvert par un corps considérable commandé par M. le marquis de Créqui, dont les quartiers étaient

j'avais examiné le chemin pour le corps-de-logis. Il m'est impossible d'exprimer les plaisirs

---

entre l'Oglio et le Pô, sur lequel nous avions un pont au-dessous de Crémone.

La tête de ce pont du côté du Modénois et du Parmesan était couverte d'un ouvrage qui était gardé par la garnison de Crémone pour sa sûreté, contre un corps de l'armée de l'empereur qui hivernait dans le Modénois. M. le prince Eugène, avec le reste de l'armée de l'empereur, occupait des quartiers entre l'Oglio, l'Adda et le Mincio.

Dans cette disposition générale, ce prince conçut le dessein d'enlever Crémone par surprise. Il avait des intelligences en dedans de la place, par lesquelles il était instruit, que la présence du général, de plusieurs officiers-généraux, et de la puissante garnison qui y était, n'en rendait pas le service plus régulier, ni la garde plus exacte, et qu'elle s'y faisait avec une négligence entière pour le dedans et pour le dehors.

C'était M. le comte de Revel, lieutenant-général, qui était chargé du commandement particulier de la place, en ce qui regardait les troupes françaises; car il y avait d'ailleurs un gouverneur espagnol.

On ne laissait sortir personne de la place pendant la nuit. On ne faisait dans le dedans, ni ronde sur les remparts, ni patrouille de cavalerie et d'infanterie dans les rues: on se contentait d'avoir des corps-de-garde aux portes et sur les places, sans que ces corps-de-garde

que nous goutâmes, encore moins la vivacité des caresses et la tendresse des sentimens. Ce

---

se communiquâssent pendant la nuit par des rondes, ni même qu'ils eûssent des sentinelles sur le rempart au-dessus des portes, pour voir si quelque chose en approchait. Enfin on était dans Crémone sans aucune attention pour le service ordonné dans toutes les places.

Un prêtre qui desservait une petite église un peu détournée du grand commerce de la ville, avait sa maison proche de cette église. Joignant la cave de sa maison passait un aqueduc, qui portait les eaux des rues dans les fossés de la ville. Il y avait dans Crémone un nombre considérable de ces sorties, dont aucune n'était grillée. Ce fut sur l'avis que ce prêtre en donna, que M. le prince Eugène disposa son entreprise.

Il introduisit dans Crémone par ces aqueducs jusqu'à six cents hommes, que le prêtre cachait dans sa cave, et dans cette église qui n'était pas journellement fréquentée. Il fit encore entrer pendant le jour un nombre considérable de soldats déguisés en paysans, qui ne ressortaient pas le soir, et étaient recueillis par ce prêtre ou par quelques autres conjurés.

Cet expédient était aisé, parce qu'il n'y avait point de consigne aux portes, et qu'on ne s'informait jamais si ce qui était entré pendant le jour dans la ville, en était sorti ou y était resté.

Une partie de ces hommes avaient des instrumens

commerce dura près de trois mois sans qu'elle ni moi fussions seulement soupçonnés. Elle

---

propres à rompre des serrures, et les autres des outils propres à abattre de la maçonnerie.

Deux portes de la ville du côté de l'Oglio furent choisies par M. le prince Eugène, pour introduire le gros de ses troupes. L'une de ces portes, savoir celle qui était la plus proche de la maison du prêtre, avait été condamnée et murée, et au-dessus de cette porte sur le rempart, il y avait un petit corps-de-garde où l'on tenait seulement un poste de huit ou dix hommes, qui par la négligence du service pour les rondes, n'avaient point de sentinelle devant la porte du corps-de-garde.

Ainsi les ennemis s'étant saisis sans bruit des hommes qui dormaient paisiblement dans le corps-de-garde, firent travailler leurs maçons à abattre le mauvais mur de la porte, sans être découverts par les rondes, parce qu'il ne s'en faisait aucune.

L'autre porte, dont on se servait le jour pour le commerce de la ville, avait un corps-de-garde en bas, et la garde de cette porte était plus nombreuse, mais sans aucune attention pour les sentinelles, parce que l'officier n'avait point à répondre à des rondes. Il n'y avait point de herse, et par conséquent point de sentinelle en haut à la herse, pour, en cas de besoin, la faire tomber. Nul poste au-dehors de la porte, pas même une sentinelle en haut au-dessus de la porte, pour voir sur le grand chemin qui y conduisait.

m'écrivit à mon départ la lettre suivante :

» Vous partez, il le faut, je m'y suis atten-

M. le maréchal de Villeroy qui était allé visiter les quartiers du haut de l'Oglio, repassait par Milan, où il eut avis que M. le prince Eugène faisait des mouvemens dans ses quartiers les plus éloignés de l'Oglio.

Cela l'engagea à revenir à Crémone, le soir qui précéda l'exécution de la surprise : non pas qu'il eût aucune pensée que ces mouvemens pussent regarder Crémone, mais bien les quartiers que le marquis de Créqui occupait le long du bas Oglio, dans lesquels M. le maréchal de Villeroy lui mandait d'être fort alerte, parce que M. le prince Eugène occupait le poste d'Ustiano, sur l'Oglio, vis-à-vis de Crémone.

Le marquis de Créqui de son côté avait fait savoir à M. le maréchal de Villeroy, que tous les quartiers de M. le prince Eugène étaient en mouvement, et que des espions l'assuraient que c'était pour un dessein sur Crémone.

M. le maréchal de Villeroy avait aussi appris d'ailleurs, que les quartiers que les ennemis occupaient dans le Modénois, étaient en mouvement ; mais il crut que ce pouvait être pour exécuter quelque dessein sur Plaisance, dont il donna avis à M. le duc de Parme. Ainsi on voit que ce maréchal pensait à tout, hors à être surpris dans Crémone.

A la vérité ce général, chargé de toutes les affaires, peut être excusé d'avoir ignoré la négligence dans le service des troupes qui étaient dans son quartier, puisqu'il en avait chargé M. le marquis de Revel.

» due. Vous le devez ; je crois même que je » cesserais de vous aimer si vous ne le faisiez

---

Enfin, à l'heure de l'exécution de cette entreprise, M. le prince Eugène passa l'Oglio à Ustiano, à six lieues de Crémone, sans que M. le maréchal de Villeroy, ni aucun de nos généraux en eûssent aucun avis, par toutes les négligences pour le dehors dont j'ai parlé ci-dessus, qui dans cette circonstance ne peuvent être excusées, parce que, puisque l'on savait que tous les quartiers des ennemis au-delà de l'Oglio étaient en mouvement, il fallait au moins avoir des partis de cavalerie sur Ustiano, qui était le seul pont que les ennemis eûssent sur l'Oglio, afin d'être informé si M. le prince Eugène passait cette rivière.

Mais cette petite et triviale attention négligée, ce prince se trouva devant les deux portes de Crémone avec un corps de cavalerie et d'infanterie d'environ sept mille hommes, sans qu'on en eût aucun avis.

Les hommes introduits par l'aqueduc, ou qui étaient entrés déguisés en paysans, et qui étaient cachés chez le prêtre ou ailleurs, se saisirent sans bruit du corps-de-garde qui était à la porte dont on faisait usage, l'ouvrirent et introduisirent une colonne d'infanterie et de cavalerie, qui marcha jusque sur la grande place, où il y avait une garde d'infanterie et une de cavalerie aussi négligentes sur la régularité du service, que celle de la porte surprise, et qui par conséquent fut encore saisie sans bruit.

» pas : cependant je suis au désespoir, je ne
» sais ni ce que je fais, ni ce que je veux.

La seconde colonne des troupes ennemies qui avait été conduite devant la porte murée, fut introduite par une partie des hommes cachés chez le prêtre, lesquels s'étaient saisis du petit corps-de-garde qui était sur la porte qu'ils avaient ensuite démurée avec leurs outils de maçons, et en avaient rangé les matériaux pour ouvrir un passage commode à l'infanterie destinée à entrer par cette porte.

Cette infanterie, après son introduction dans la place, devait, suivant les ordres donnés pour la conduite de la surprise, marcher le long des remparts à gauche, pour aller se saisir de la porte du Pô et de sa garde ; l'ouvrir ensuite pour faire entrer dans la place un autre corps de troupes, qui était au bout du pont du côté du Modénois, et qui, dans l'ordre donné pour la surprise, ne devait attaquer la garde qui était dans l'ouvrage qui couvrait le pont, qu'à un signal qui devait se faire de la porte du Pô, après que l'on s'en serait rendu maître.

Par ce que je viens de dire, on voit un corps ennemi de sept mille hommes au milieu d'une place de guerre, maître de deux portes, et la cavalerie en bataille sur les places de la ville, et se promenant librement partout, sans qu'il y eût encore un seul homme éveillé, ni qui eût donné l'alarme.

Cependant un incident que M. le prince Eugène n'avait pu prévoir, fit manquer un projet si bien con-

» J'avais résolu de ne point écrire, je ne puis
» garder ma résolution. Il me vient une foule

---

certé, et si heureusement conduit jusqu'au moment de le croire exécuté.

Le marquis de Crenan, directeur de l'infanterie, arrivé de Milan avec M. le maréchal de Villeroy, voulait voir ce matin-là une partie de l'infanterie. Il avait pour cet effet ordonné que les bataillons qui se trouvaient logés du côté de la porte du Pô, fussent sous les armes un peu avant le jour, pour commencer à les voir à la petite pointe du jour.

Quand les nuits sont longues, il est aisé de se tromper sur l'heure de l'approche du jour. Ces bataillons se trouvèrent donc sous les armes auprès de la porte du Pô, plutôt qu'il ne leur avait été ordonné. Les troupes ennemies qui venaient le long du rempart, pour se saisir de la porte du Pô, trouvant ces bataillons sous les armes, crurent la surprise découverte, et les chargèrent. Ces troupes chargées, sans savoir par qui, tirèrent aussi de leur côté. Elles se reconnurent ensuite pour ennemies, et ce feu commença un combat qui éveilla tout le monde.

Les bataillons que M. de Crenan devait voir après ces premiers, logés fort loin de ceux-ci, commençaient à se remuer dans leurs casernes, et furent bientôt prêts. Quelque cavalerie que M. le maréchal de Villeroy avait commandée le soir précédent pour aller du côté de Plaisance, se trouva aussi prête à monter à cheval.

» de pensées, que je condamne toutes. Que
» ne suis-je libre! Que ne l'êtes-vous! votre

Toutes ces troupes marchèrent aux ennemis, qui étaient en bataille sur les places, qui en occupaient même les avenues, et qui ne croyoient plus que rien leur pût résister, d'autant plus qu'elles avaient pris M. le maréchal de Villeroy, qui était monté à cheval au premier bruit, l'intendant de l'armée, et beaucoup d'autres officiers, apparemment livrés par leurs hôtes.

M. de Crénan, sorti de chez lui, s'était heureusement jeté à la tête de quelque infanterie, avec laquelle il marcha à la petite place qu'il fit abandonner aux ennemis, qui se retirèrent à leur gros, qui était sur la grande place; ce qui donna moyen aux troupes du roi, logées dans les quartiers éloignés, de se rejoindre.

On combattit ainsi par toute la ville, par la seule bonne volonté des troupes et celle des officiers particuliers; car M. le maréchal de Villeroy était pris, comme je viens de le dire, et M. de Crenan avait été blessé à mort dans les charges qu'il avait faites. Deux des colonels même de ces régimens, qui s'étaient trouvés sous les armes à la porte du Pô, avaient été tués.

Cependant la mort de deux officiers des ennemis fut cause que M. le prince Eugène se trouva, quelques heures après, forcé à abandonner son entreprise, et à sortir d'une ville, après avoir cru pendant plusieurs heures en être le maître.

L'officier-général des ennemis, qui conduisait la

» penchant pour la guerre, votre amour
» pour la gloire, vous lient aussi étroite-

---

colonne qui était entrée par la porte démurée, était chargé de faire le signal de la porte du Pô, pour avertir les troupes qui venaient du Modénois, d'attaquer l'ouvrage qui couvrait le pont. Il avait seul cet ordre, et était chargé des fusées qui devaient être le signal. Cet officier ayant été tué roide par le feu des bataillons que le hasard avait fait trouver sous les armes à la porte du Pô, ne put communiquer à un autre officier le secret dont il était seul chargé; de sorte que le signal ne fut point fait, ni le pont attaqué dans le temps qu'il aurait dû l'être, pour que le corps du Modénois passant le Pô, en cas qu'il ne pût être introduit par la porte du Pô, dont les ennemis ne purent jamais se rendre maîtres, pût au moins entrer dans Crémone par l'une des deux portes occupées par les ennemis, en faisant le tour de la ville par le dehors.

L'officier-général même, chargé du commandement des troupes qui devaient attaquer l'ouvrage qui couvrait le pont, et qui avait aussi seul le secret de l'entreprise, ayant eu la jambe emportée d'un coup de canon tiré de l'ouvrage, ne fut plus en état de donner aucun ordre, de sorte que l'on eut le temps de défaire le pont.

M. le prince Eugène d'ailleurs, fort affaibli dans le dedans de la ville par les pertes de ce long combat, devait raisonnablement craindre que M. le marquis de

» ment que je le suis par les engagemens
» qu'on m'a fait prendre. On dit que l'amour
» rompt toutes les chaînes : vous ne m'aimez
» donc pas ? Vous savez que j'étais prête à
» rompre les miennes. Il n'a tenu qu'à vous
» que je vous aie suivi. La chose était impos-
» sible ; vous m'en avez fait convenir : pour-
» quoi avez-vous été plus sage que moi ? avec
» un amour égal au mien, l'auriez-vous eue
» cette sagesse ? Je vous en sais pourtant bon
» gré, et je m'imagine avec plaisir que vous
» avez eu la force de préférer mon honneur

Créqui, averti de ce qui se passait à Crémone, n'y marchât sur-le-champ avec toutes ses troupes, et ne l'empêchât par ce mouvement de ressortir de la place, et de se retirer.

Ainsi cette crainte bien fondée détermina ce prince à songer à la retraite, pendant qu'il croyait en avoir encore le temps. Il fit donc retirer ses troupes du centre de la ville vers les deux portes, dont il était encore le maître, ce qu'il ne put exécuter que par la perte de presque toute l'infanterie qu'il avait menée avec lui, et de beaucoup de cavalerie. Il emmena pourtant avec lui M. le maréchal de Villeroy, M. l'intendant, et plusieurs autres officiers, pris dès le commencement de la surprise. (*Mémoires de Feuquières*, *tom.* 3.)

» à votre satisfaction. Je l'aime cet honneur » que j'ai exposé, je l'aime plus que ma vie; » mais je sens que je l'aime moins que mon » amour. Qu'aurai-je fait avec vous ? Hélas! » ce que vous auriez voulu. Je me serais dé- » guisée, j'aurais combattu auprès de vous, » je me serais exposée aux coups qu'on aurait » voulu vous porter. En ces circonstances, la » mort n'aurait rien eu d'amer pour moi, je » ne sais même si le plaisir de vous avoir » sauvé la vie ne me rendrait pas insensible » au regret de vous perdre. Du moins ce re- » gret passerait en un instant, et celui que » vous me causez ne finira qu'avec ma vie. » Elle ne sera pas longue. La blessure que » vous m'avez faite est mortelle, je le sens, et » je m'en réjouis. Vous pourriez la guérir; » mais non, ne le faites pas, ma guérison ne » durerait qu'autant que votre amour, et » j'aime mieux mourir du regret de vous » perdre, tandis que je crois que vous m'ai- » mez, que d'être un seul moment témoin de » votre inconstance. Je pense vous connaître, » et que c'est la difficulté de me voir qui a » animé votre compassion, qu'elle s'éteindrait » si vous étiez en pleine liberté. Cela serait-il

» possible ? Je souhaite me tromper et ne
» veux point approfondir ces idées affligeantes.
» Adieu. Ne vous verrai-je plus ? A quoi
» pourrait servir ce dernier moment ? qu'à
» augmenter l'amertume de notre séparation.
» Venez pourtant, il me semble que j'ai en-
» core bien des choses à vous dire. »

J'étais prêt à monter à cheval quand je reçus ce billet : j'allai la voir. Nous ne nous parlâmes guère que par nos larmes. Elle mourut trois mois après. Sans la force de mon tempérament et le mouvement continuel où je fus, j'aurais apparemment eu le même sort.

Le maréchal de Villeroy s'était laissé prendre à Crémone. Le duc de Vendôme (1)

---

(1) Louis-Joseph, duc de Vendôme, arrière petit-fils d'Henri IV, eut plusieurs des grandes qualités de son bisaïeul, et même un peu de sa ressemblance, du moins il en faisait vanité. Il fit son apprentissage sous les leçons de Luxembourg et de Catinat, à Steinkerque et à la Marsaille. Nommé général en Italie, à la place du mal habile et malheureux Villeroy, il rappela sous les drapeaux français la victoire effarouchée, déjoua les trahisons du duc de Savoye (10 août 1703), les savantes ruses d'Eugène à Luzara (15 août), et le battit à Cestano.

le remplaça. Ce prince était ce qu'on appelle un homme de guerre. Il la fit en maître, et surpassa la grande opinion que nous avions tous de sa capacité. Il était bon, populaire, s'entretenait familièrement avec le soldat, et n'avait rien à lui. En un mot, il était par rapport à toute l'armée ce que j'étais dans mon régiment. Je ne dirai pas que nous étions à peu près de même caractère; mais tout le monde le pensait, et je n'avais point vu jusqu'alors de général à qui je souhaitâsse plus de ressembler.

Sur le bien qu'on lui dit de moi, peut-être

Il fut appelé en Flandre, toujours pour réparer les pertes de Villeroy; mais c'est en Espagne que la gloire l'attendait. Philippe V n'avait plus ni troupes, ni généraux : le prince de Vendôme lui valut une armée. L'enthousiasme gagna la nation toute entière : la bataille de Villa-Viciosa assura la couronne au petit-fils de Louis XIV. Ce héros mourut en Espagne, le 11 juin 1712, et fut enterré à l'Escurial, parmi les rois. Nul capitaine n'a eu plus que lui ce que Bossuet appelait des *illuminations*. Négligent dans les détails, il était dans l'action quelque chose de surnaturel. On lui a reproché une insouciance cynique; mais il faut bien que les grands hommes aient quelque défaut.

aussi par sympathie, il voulut que je fûsse de ses amis, et me distingua en toute occasion, autant qu'il le pouvait sans donner lieu à la jalousie. Nous reprîmes bientôt les postes que les Allemands nous avaient enlevés pendant l'hiver; le blocus de Mantoue fut levé, et nous les resserrâmes dans le Bressan. Philippe V, roi d'Espagne, vint en Italie, et se mit à la tête de l'armée. Le duc de Savoye n'y parut point. La campagne fut vive, il s'y donna divers combats et une grande bataille à Luzara (1). Nous devions la perdre. Le

---

Bataille de Luzara, 15 *août* 1702.

La bataille de Luzara, donnée en Lombardie peu de jours après le combat du Crostolo, est une action de la première espèce. Quoique les deux armées ne se soient pas chargées par tout leur front, elles étaient toutes deux en bataille. Le roi d'Espagne y était en personne, et l'armée était commandée sous lui par M. de Vendôme.

Après le combat du Crostolo, l'armée du roi marcha à Luzara et aux ponts que les ennemis avaient sur le Pô, à dessein de leur ôter toute communication avec le Mirandolois et le Modénois. Comme il y avait plusieurs petites rivières et navilles à passer, on fit cette marche avec assez de précaution dans son commen-

prince Eugène, instruit de nos desseins, s'était embusqué avec toute son armée derrière

---

cement. On marchait sur autaut de colonnes qu'il avait été possible de le faire, et il y avait un corps de cavalerie commandé, pour précéder la marche de l'armée, et l'avertir de ce qu'il verrait.

On n'avait point d'avis que M. le prince Eugène eût fait aucun mouvement, et on le croyait dans le Séraglio, comme il y était, lorsqu'on s'était approché de lui par le côté de Mantoue. Cependant ce prince avait passé le Pô avec la plus grande partie de son armée, et il était entre le Zéro et le Pô, si bien couvert de la digue du Zéro, qu'on n'eut aucune connaissance du voisinage de son armée, parce qu'à la fin de la marche, l'officier qui commandait le corps de cavalerie qui précédait l'armée, n'avait point porté sa curiosité jusque sur cette digue du Zéro, derrière laquelle toute l'armée de l'empereur se trouvait en bataille : négligence trop grande, et qui doit, au moins à l'avenir, servir d'instruction, pour ne plus tomber dans un pareil inconvénient.

Lorsque l'armée du roi, qui marchait, et qui était par conséquent encore en colonne, fut prête à entrer dans son camp auprès de Luzara, elle se trouva sous le feu de l'infanterie ennemie, qui était en bataille dessous le revers de la digue, et qui n'eut qu'à monter sur la digue pour faire son feu. Il fallut donc en arrivant sur le terrain du camp, se former et combattre.

Plusieurs haies se trouvèrent entre le front de l'armée

une grande digue, au pied de laquelle nous devions camper. Un officier s'avisa de placer

---

et la digue, en sorte qu'il était impossible que les lignes pûssent s'aborder de front. L'ennemi hasarda pourtant en plusieurs endroits de marcher à nos bataillons, mais ce fut sans succès.

A notre droite, la cavalerie trouva un pays plus ouvert, aussi y eut-il quelques charges, mais de peu de conséquence, parce que l'ennemi vit que l'attaque du front ne lui réussirait pas, et que la cavalerie de la droite, qui dans sa marche s'était trouvée un peu trop éloignée de la marche des colonnes d'infanterie, avait dans ce temps-là repris son terrain, et formé sa ligne à la droite de l'infanterie.

Ainsi cette journée se passa sans avantage marqué de part ni d'autre sur le champ de bataille. Notre armée se campa pourtant à la portée du canon de celle des ennemis sans la voir, parce qu'elle était derrière la digue, et retrancha son camp, parce qu'elle voulait prendre Luzara et Guastalla, qui étaient derrière la gauche de l'armée du roi, et que l'on prit effectivement. Ce qui ne laisse pas de marquer un avantage décidé, puisque l'ennemi qui resta dans son poste, ne tenta rien les jours suivans pour sauver Guastalla.

Ce projet de M. le prince Eugène était beau, et il ne lui manquait que le bonheur d'être exécuté aussi heureusement, qu'il avait été judicieusement concerté. Ce n'a même été qu'un hasard, que M. le prince Eugène ne

une garde sur cette digue; il y monta lui-même pour l'établir, et vit toute l'infanterie

---

pouvait prévoir, qui sauva l'armée du roi dans cette occasion, et qui mérite d'être su.

L'armée de l'empereur était, comme je l'ai dit, cachée derrière la digue du Zéro, et M. le prince Eugène, qui n'avait pas été découvert par le corps de cavalerie qui devait précéder la marche de l'armée, parce qu'il s'était arrêté à la hauteur du front du camp sans porter ses attentions plus loin, se trouvait ainsi à portée de l'armée du roi sans qu'elle le sût. Ce prince compta donc que l'armée du roi, en arrivant sur son terrain, poserait les armes, et se camperait, après quoi la cavalerie irait au fourrage, et l'infanterie à la paille et à l'eau; et qu'ainsi, prenant ce temps favorable pour marcher de front au camp de l'armée du roi dont il était fort près, il en prendrait toutes les armes aux faisceaux, et une partie des chevaux au piquet; ce qui aurait en un moment produit la perte entière de toute l'armée.

Ce projet se trouvait au point d'être exécuté, et M. le prince Eugène n'attendait que cet heureux moment, lorsque le hasard seul fut cause que ce prince fut découvert assez à temps pour y porter remède, et avant que l'infanterie se fût écartée.

Voici quel fut ce hasard. La digue du Zéro n'est pas droite, parce qu'elle sert à contenir les eaux dans ce canal, qui va du Pô, au-dessous du Séraglio, au Pô du côté de Rovère, et qu'elle suit les niveaux de la terre

ennemie ventre à terre, qui n'attendait que le moment pour venir fondre sur nous. Il donna l'alarme, et on courut avertir M. de Vendôme. J'étais arrivé un des premiers; en l'attendant, je formai une ligne de l'infanterie qui se trouva sous ma main : quoique simple colonel, on me laissa faire et on m'obéit. Je soutins la première charge des Impériaux.

---

pour le cours des eaux. Dans quelques endroits du front du camp, cette digue s'en trouvait si proche, qu'un aide-major ne crut pas pouvoir mieux placer la garde de son camp, qu'en la portant sur cette digue. Ce fut donc en conduisant cette garde, que cet officier monta sur la digue, par simple curiosité de voir le pays au-delà de la digue. Il y vit toute l'infanterie ennemie sur le ventre contre le revers de la digue, et la cavalerie en bataille derrière l'infanterie. Cette découverte donna sur-le-champ l'alarme sur toute la ligne, qui eut assez tôt pris les armes, pour s'opposer à un ennemi qui avait, comme je l'ai dit, entre lui et le camp, un pays couvert de haies à passer, et qui l'obligeait à défiler. L'ennemi découvert ne laissa pas de marcher en avant, espérant de mettre du désordre en assez d'endroits du front de la ligne pour en pouvoir profiter; mais comme je l'ai dit, son espérance fut vaine, et il ne put en aucun endroit parvenir jusqu'au front du camp. (*Mémoires de Feuquières, tom.* III.)

C'était de cette première attaque que dépendait le salut de notre armée ; le prince Eugène m'a dit vingt fois depuis, que je lui avais arraché des mains une victoire qu'il croyait sûre. Ma résistance donna le temps aux autres troupes de venir à mon secours ; on les mettait en bataille à mesure qu'elles arrivaient. Le terrain était entrecoupé de haies et de fossés : ce fut encore ce qui nous sauva. L'action dura jusqu'à une heure après minuit. Le prince Eugène se retira à demi-lieue de nous, et nous laissa le champ de bataille avec trois ou quatre mille morts ; nous y en avions du moins autant, et nous y perdîmes beaucoup d'officiers de marque. Je devais être de ce nombre. Mais il fallait que mon horoscope s'accomplît. Nous nous rendîmes maîtres de Luzara, qui avait été l'objet du combat.

Dès que la campagne fut finie, je partis pour Paris. J'y trouvai mon épouse, à ce qui me parut, pleine de tendresse. L'idée de ma religieuse m'occupait encore ; j'y répondais peu, et peut-être point du tout. On devait faire encore une grande promotion. Il me parut au-dessous de moi de mettre mes amis en mouvement pour en être ; je crus

que mes services, et, si je l'ose dire, ma réputation, parlaient assez haut en ma faveur. J'en fus exclus, tandis qu'on en nomma de plus jeunes que moi, qui n'avaient par devers eux aucun service marqué; en un mot, à qui je n'aurais pas voulu confier une compagnie. Je pourrais les nommer; mais, comme je crois l'avoir déjà dit, j'écris pour me justifier, non pour flétrir personne. J'avoue que je fus outré de ce passe-droit; je le regardai comme un affront public que mon honneur ne me permettait pas de souffrir : j'allai trouver Chamillard (1). Mes plaintes d'abord furent assez modérées. Il me répondit d'un

(1) Michel Chamillard, magistrat intègre, ministre moins que médiocre, était parvenu, par son habileté au billard, jusqu'à l'intime faveur de Louis XIV, qui aimait ce jeu, et qui, se piquant de le savoir, était tout aise de gagner celui qui gagnait tout le monde. O destinée des choses humaines! S'il est vrai que les succès de la guerre tiennent souvent au choix du ministre qui la dirige, que d'événemens dans l'Europe ont changé de face, parce qu'un joueur hypocrite a caché son jeu, et manqué une bille à dessein!

Chamillard était conseiller au parlement; Louis XIV le voulut maître des requêtes, et le fit intendant de Rouen,

ton et d'un air de pédant, que, selon le roi, la valeur et l'habileté n'étaient pas des titres suffisans pour avancer, qu'il fallait y joindre des mœurs et de la conduite. Je le traitai fort mal, et me retirai la rage dans le cœur. La crainte de la Bastille prit bientôt sa place. Sans m'ouvrir à personne, j'amassai le plus d'argent qu'il me fut possible, mes fermiers m'en avancèrent sur les années suivantes, j'en empruntai ailleurs, et quittai le royaume. De la frontière, j'écrivis plusieurs lettres, une entre autres à Chamillard, dont je me ressouviens encore.

---

puis intendant des finances. L'administration temporelle de St.-Cyr lui valut la faveur de madame de Maintenon, et de là le contrôle général, où St.-Simon dit *qu'il plut beaucoup à la cour.* C'est que la cour, qui le trouvait facile et poli, s'embarrassait peu qu'il fût inepte. Barbesieux mourut; et voilà Chamillard ministre de la guerre. Le roi se promit de le former, comme il avait cru former son prédécesseur : il y avait encore moins d'étoffe. C'est le temps des calamités de la France. Villeroy, Marsin, Tallard, La Feuillade, perdirent nos armées, tandis que les Catinat et les Vendôme étaient en disgrâce : Eh comment, disait madame de Maintenon, comment Dieu bénirait-il les armes de M. de Catinat!

» Ma démarche n'a pas dû vous surprendre ;
» si vous pouviez savoir comment pense un
» homme de condition et d'honneur, vous
» vous y seriez attendu et vous l'auriez em-
» pêchée, mais c'est ce qu'une robe et une
» écritoire n'apprirent jamais à un génie
» borné. On me rendra justice ailleurs, et
» j'espère que vous entendrez parler de moi
» plus souvent que vous ne voudriez. Je con-
» serverai toujours pour le roi un respect in-
» fini. Il continuerait d'être ce qu'il a été pen-
» dant tout son règne, s'il n'avait pas mis sa
» confiance en vous. Est-il possible qu'il ne
» voie pas avec toute la France, que vous ne
» pouvez que ruiner ses affaires et les désho-
» norer ? Vous pouvez rapporter à Sa Ma-

---

il va si rarement à la messe. -- Madame, répond Vendôme, croyez-vous que M. de Marlborough y soit fort exact ?

Enfin Chamillard fit tant de sottises, tant d'indiscrétions, fut si universellement déconsidéré, que le roi qui l'aimait, se vit obligé de le renvoyer. Il montra dans sa retraite plus de maintien qu'il n'avait montré de talens dans les grandes places. Il mourut septuagénaire, en 1721.

» jesté que je m'offre à faire signer par un
» million d'hommes ce que je vous dis. »

Je n'étais pas encore déterminé à me donner aux ennemis de la France. D'ailleurs je voulais le faire sur un certain pied qui ne sentît pas l'aventurier. Je demandai des passeports, et donnai ma parole d'honneur que je n'étais plus au service, que je n'étais chargé d'aucune commission secrette, et que je ne cherchais qu'à m'amuser. Avant que de me donner à l'empereur, comme j'en avais le dessein, je parcourus une partie des cours d'Allemagne; j'y fus reçu avec distinction, partout on m'offrit de grands emplois. Plutôt par caprice que par raison, je m'étais fixé à l'empereur, je refusai les offres avantageuses qu'on me faisait. On verra dans la suite ce que m'a valu cette préférence.

Une année entière se passa à courir, j'allai même en Italie. Mon argent diminuait; mes affaires à la cour étaient désespérées, personne n'avait osé parler en ma faveur, mes biens avaient été confisqués; tout ce qu'avait pu faire ma femme, en se jetant aux pieds du roi, avait été d'obtenir une assez bonne pension sur eux. Prié était alors à Rome en qualité

d'agent de la cour de Vienne, il chercha à me gagner, et je crois qu'il se vanta de l'avoir fait. Ce qui est de sûr, c'est qu'il me rendit quelques services; mais il me les a fait payer bien cher depuis. Je m'adressai au prince Eugène, qui, je ne sai sur quel prétexte, ne commandait point cette année. Il s'intéressa pour moi autant qu'il aurait fait pour lui-même; il parla à l'empereur, et me dépeignit comme un homme capable de lui rendre les plus grands services. Il fut réglé que j'aurais d'abord un régiment d'infanterie de deux mille hommes, que ce régiment porterait mon nom, et que je ne serais pas long-temps sans être officier général.

Le prince Eugène (1) m'apprit ce qu'il avait fait pour moi, dans les termes les plus

---

(1) Eugène-François de Savoye, qui s'est rendu immortel sous le nom de PRINCE EUGÈNE, naquit en France d'un arrière-petit-fils du duc Charles Emmanuel, et de la fameuse comtesse de Soissons, nièce de Mazarin. Dans sa première jeunesse, il porta le nom d'abbé de Carignan, et ne put obtenir une abbaye. Il se fit militaire, et Louvois lui refusa un régiment. Le jeune prince alla offrir ses services à l'empereur Léopold

gracieux; il m'assura qu'il voulait être mon ami par préférence à tout autre, et qu'il emploierait son peu de crédit pour que je ne me repentisse jamais de la démarche que l'imbécille Chamillard me forçait de faire. Tous deux,

---

contre les Turcs. Il se distingua au siége de Vienne, en 1681, n'ayant alors que 18 ans. En 1697, il eut le commandement, remporta le 11 septembre, sur le grand-seigneur en personne, la victoire à Zeutha, qui amena la paix de Carlowitz. Lors de la guerre pour la succession d'Espagne, l'Italie fut le théâtre de ses triomphes. Il amusa les généraux français, força le poste de Carpi, arrêta Catinat, et battit Villeroy. La surprise de Crémone ne lui réussit pas; mais il emmena prisonnier le maréchal. Vendôme parut, et mit un terme aux succès d'Eugène. Après la sanglante bataille de Luzara, dont chaque armée s'attribua la victoire, Eugène vint commander en Allemagne, et partagea avec Marlborough et le prince de Bade, la gloire de la journée d'Hochstet, si désastreuse pour la France, si honteuse pour nos généraux. De retour en Italie, il perdit contre M. de Vendôme, la bataille de Cassano (16 août 1705), et l'année d'après, tandis que la déroute de Ramillies nous repoussait de la Flandre jusqu'aux portes de Lille, Eugène, en faisant lever le siége de Turin, fit perdre en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples.

ajoutait-il, nous ferons repentir la France du peu de considération qu'elle affecte d'avoir

---

Il entra bientôt en Provence, où il n'eut pas de grands succès. Obligé de lever le siége de Toulon, il repassa sur les bords du Rhin, gagna la sanglante bataille d'Oudenarde, assiégea et prit Lille, glorieusement défendue par Boufflers, pendant quatre mois, fut blessé à Malplaquet, où le champ de bataille lui resta.

La disgrâce de Marlboroug laissait respirer la France : l'implacable Eugène passa à Londres pour réveiller le démon de la guerre, et n'y réussit pas.

Il voulut seul, achever la guerre, inonda le Hainaut d'une armée de 100,000 hommes, que devançait le renom de dix ans de victoires.

La France périssait, si Villars n'eût forcé les lignes de Denain, et remporté une victoire qui renvoya la terreur chez nos ennemis.

Eugène, aussi habile négociateur que grand capitaine, signa la paix à Rastadt, le 6 mai 1714.

Bientôt il alla cueillir en Hongrie de nouveaux lauriers ; battit le Turc à Temeswar et à Peterwaradin, prit Belgrade, et fit la paix à Passarowitz.

Ce prince donna aux lettres et aux arts le reste de sa glorieuse vie. Dans la guerre de 1734, il eut le commandement de l'armée du Rhin, sans échecs, mais sans succès. Il mourut subitement à Vienne, le 21 avril 1736, âgé de 73 ans, emportant les regrets de l'Allemagne et l'admiration de ses ennemis.

pour les gens de mérite et de condition. Il me défendit absolument de prendre d'autre logis que le sien, à mon arrivée à Vienne. Je m'y rendis en diligence. L'empereur me fit l'accueil le plus obligeant (1). L'exemple du maître fut suivi. Ce qui, joint à la protection

---

(1) Léopold Ier., second fils de l'empereur Ferdinand III, succéda à son père en 1658, à l'âge de 18 ans. L'empire était en guerre avec la Porte Ottomane. Louis XIV lui envoya un corps de 6,000 Français choisis, qui eurent une grande part dans la victoire signalée que Montécuculli remporta sur les bords du Raab, le 1er. août 1664.

Léopold eut ensuite à combattre la noblesse de Hongrie, qui voulait un roi pris dans la nation. Il fit couler le sang sur les échafauds. Le comte Tekeli, à la tête des mécontens, fut reconnu prince de Hongrie par les Turcs, et les appela dans l'empire. Une armée de 200,000 hommes mit le siége devant Vienne. L'empereur était en fuite, la place était sans espérance, lorsque Jean Sobœski força le camp du grand visir qui, saisi d'une terreur panique, abandonna le siége, et laissa des richesses immenses.

Cet empereur fut l'ennemi plutôt que le rival de Louis XIV. Il régna d'une manière aussi absolue, mais avec beaucoup moins de gloire. Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, il voulut placer sur ce

déclarée du prince Eugène, donna pour moi une espèce d'empressement, je fus de toutes les fêtes, de toutes les parties de plaisir.

Dans cette cour, comme dans toutes les autres, ceux qui gouvernent sous le prince ne sont pas amis, chacun a ses vues, chacun a ses créatures; s'attacher à l'un, c'est presque à coup sûr s'attirer les autres. Mon protecteur me mit au fait de leur caractère, de leur degré de crédit; il me nomma ceux qui étaient de ses amis, ceux qui feignaient de l'être. Il m'avertit de me faire aux manières Allemandes, le plus promptement que je pourrais, d'éviter d'être des parties du roi des Romains, et tout ce qui pouvait sentir le libertinage. Il me fit aussi le portrait des dames de la cour. On a à Vienne une commodité infinie pour

---

trône, l'archiduc Charles, son second fils, et n'y parvint pas, malgré les brillans succès de ses armes, sous le commandement du prince Eugène. Il mourut le 5 mai 1705, avec l'idée que la France serait bientôt accablée. Ce prince aimait passionnément la musique, en faisait d'assez bonne, et se fit, dit-on, jouer, à l'article de la mort, un concerto de sa composition, au milieu duquel il expira.

faire des connaissances. Chaque jour de la semaine il y a assemblée dans quelque maison de distinction ; tout ce qui est d'une certaine façon s'y rencontre, on y joue, on y cause. Je n'en manquai guère, surtout dans les commencemens, et le moins que je puisse dire, c'est qu'on m'y voyait volontiers. Outre les amis que j'y fis, j'y gagnai bien trois mille pistoles.

Elles m'aidèrent à former mon régiment. Je trouvai moyen de faire savoir à celui que j'avais laissé en Italie, et qui y était encore, que j'en levais un pour le service de l'empereur ; tout ce qui put déserter vint me trouver, j'en eus plus de deux cents. Mon premier soin fut de leur faire apprendre l'Allemand ; ils me furent d'un grand secours pour m'aider à discipliner les autres. Quelque effort que je pûsse faire, je ne pus être prêt pour faire la campagne, et ne fus pas témoin de l'affaire d'Hochstet, qui rétablit les affaires de l'empereur. Comme je ne servais point, et que mon régiment se formait à cinq ou six lieues de Vienne, je faisais ma cour régulièrement deux fois la semaine. J'eus l'honneur d'entretenir deux ou trois fois Sa Majesté impériale,

Ce prince était extrêmement inquiet de voir la guerre si près de lui; il me questionna fort sur la situation de la France, sur ses ressources, sur les caractères des ministres, des généraux, sur l'esprit qui régnait à Versailles. Je répondis avec ma franchise ordinaire, que la France était encore une ennemie formidable, qu'elle ne manquerait pas sitôt de soldats, qu'elle avait grand nombre d'excellens officiers, que cependant j'osais prédire qu'elle ne soutiendrait pas cette guerre avec autant d'honneur qu'elle avait fait les précédentes. Que Chamillard était absolument incapable de l'emploi qu'on lui avait confié, que la discipline se perdait dans les troupes, qu'il y avait une foule de jeunes colonels qui ne faisaient que sortir du collége; qu'il s'était formé une cabale de dévots qui excluaient du commandement ceux qui n'allaient pas tous les jours à la messe; qu'il y avait deux partis, dont l'un approuvait et l'autre blâmait les efforts qu'on faisait pour soutenir le duc d'Anjou, et qu'outre l'incapacité du ministre, ces deux partis rendraient le secret impossible. Que le roi n'écoutait presque que Madame de Maintenon, que celle-ci ne laissait pas de redouter

la duchesse de Bourgogne, et que, pour lui complaire, elle faisait employer par Chamillard tous ceux que cette princesse affectionnait.

Venant ensuite aux généraux, je dis à l'empereur que Villars (1) savait conduire

---

(1) Louis Hector (maréchal duc) de Villars, fit ses premières armes au passage du Rhin (1672), fut blessé à Senef (1674), et marcha rapidement à la gloire. Il contribua fortement au succès du combat de Leuze, sous M. de Luxembourg; défit le prince de Bade à Fridelinghen, où les soldats le proclamèrent *MARÉCHAL*, sur le champ de bataille, et gagna à Hoschtet, en 1703, une première victoire, sur le même terrein où Marsin et Tallard, en 1704, trouvèrent le secret de perdre l'armée et l'honneur.

Louis XIV le chargea en 1705, d'aller convertir, avec des bayonnettes, les protestans des Cévennes. Villars fit cesser les fusillades, négocia avec les chefs, rendit le calme aux consciences. On le tira de cette mission pour résister à Marlborough; il arrêta ses progrès à Stochoffen, et revint en Dauphiné, sur le duc de Savoie, dont il démasqua les trahisons. En Flandre, une blessure grave fit échapper de ses mains la victoire à Malplaquet; mais c'est à l'affaire de Denain, le 24 juillet 1712, qu'il conquit le titre de SAUVEUR DE LA FRANCE. Après avoir forcé les lignes ennemies, il sut profiter de la victoire; il emporta avec la rapidité de la foudre,

et manier une armée, qu'il avait la confiance des troupes, et que c'était un bonheur qu'il se fût brouillé avec le duc de Bavière ; que Marsin (1), qu'on avait envoyé à sa place,

---

Marchiennes, le fort de Scarpe, Douai, le Quesnoy, Bouchain, rendit le cœur aux troupes, rétablit l'honneur français, et accéléra le grand œuvre de la paix qu'il signa à Rastadt comme plénipotentiaire.

Après la mort de Louis XIV, il fut président du conseil de guerre, et entra au conseil de régence. Il opposa toute sa sagesse aux abus du système de Law, qui avait inutilement tenté de le gagner, et qu'il fit enfin chasser. A la guerre de 1733, il fut déclaré généralissime des camps et armées, titre que Turenne seul avait eu avant lui. Il mourut à Turin, le 17 juin 1734, enviant le sort du maréchal de Berwick, tué quinze jours auparavant, d'un coup de canon. C'était le dernier héros du siècle de Louis XIV. Nul n'a porté plus loin le courage militaire. Il connaissait son grand mérite, et ne s'en cachait pas. Sa fierté était peut-être grande, mais non pas injuste. On peut dire qu'avec l'universalité des talens, il réunit tous les honneurs, jusqu'à ceux de l'Académie française. Il avait su, tout autrement que Turenne et Catinat, s'enrichir avec ses victoires.

---

(1) Ferdinand, comte de Marsin ou Marchin, gentilhomme liégeois, avait peut-être les talens de négo-

n'était guère à redouter; que Tallard (1), qu'on enverrait apparemment à leur secours, si les Anglais joignaient le prince de Baden,

---

ciateur, mais ceux de général d'armée lui manquaient absolument. Il avait plu à Louis XIV par sa dévotion. Le roi l'ayant nommé ambassadeur auprès de Philippe V, il eut la modestie de refuser la grandesse d'Espagne. Louis XIV l'en récompensa par le cordon bleu et le bâton de maréchal de France. Rien n'eût été mieux, si cette dignité était le prix des vertus privées. Ce n'est pas que Marsin manquât de courage. Il avait été blessé à la bataille de Fleurus; il avait bien servi à celle de Nerwinde, et à la prise de Charleroy. Mais à la triste journée d'Hochstet (13 août 1704), cette position, qui perdit la plus belle de nos armées, fut une bévue combinée de Tallard et de Marsin. Mais à la bataille de Turin (7 septembre 1706), Marsin, armé de la carte blanche de l'imbécille Chamillard, fit rester l'armée française dans les lignes : il y fut fait prisonnier; il se félicita de mourir de sa blessure, malheureux et inutile courage qui n'excuse ni l'obstination de l'impéritie, ni la servile connivence du courtisan. Il y allait du salut de la chose, et la cour ne voulait pas que le duc d'Orléans montrât des talens et acquît de la gloire!

(1) Camille d'Hostun, comte de Tallard, avait fait ses premières armes sous M. de Turenne. Il commanda

n'en savait guère plus, que ce n'était pas lui qui avait gagné la bataille de Spire (1), qu'on lui en avait donné l'honneur, quoiqu'il eût fait

---

sur le Rhin en 1702, et l'année d'après il eut le bâton de maréchal. Le 14 novembre, il gagna la bataille de Spire par une méprise qui, s'il en faut croire Feuquières, devait la lui faire perdre. Comparable aux joueurs que la fortune gâte en les faisant gagner la première fois, Tallard perdit la tête. Il écrivait à Louis XIV : « Nous » avons pris plus de drapeaux et d'étendards, que votre » majesté n'a perdu de soldats. » Il paya cher sa jactance à la bataille d'Hocshtet. Après avoir, par une fausse disposition, fait aux ennemis le lit de la victoire, sa vue, extrêmement basse, le fit tomber lui-même dans une cohorte anglaise qui le fit prisonnier. Il resta sept ans à Londres, et sa présence n'y fut pas inutile pour amener la reine Anne aux compositions de la paix. Louis XIV, par reconnaissance, le fit duc en 1712, et pair en 1715. Il mourut dans un âge très-avancé, le 3 mars 1728.

Bataille de Spire. 14 novembre 1703.

(1) L'armée française, commandée par M. le maréchal de Tallard, avait formé le siége de Landau, et la place commençait à être pressée, lorsque l'armée ennemie ayant passé le Rhin à Spire, au-dessous de cette ville, marcha en avant pour combattre M. de Tallard. Notre

tout ce qu'il fallait pour la perdre. Que le maréchal de Villeroy était trop peu estimé des

---

général ne voulant pas attendre l'ennemi dans ses lignes, en quoi il agissait prudemment, ne laissa devant la place que la garde de la tranchée, et marcha au devant de l'armée ennemie, qu'il trouva qui achevait de passer la branche du Spirebach la plus proche de lui, et était déjà presqu'en bataille.

La raison aurait voulu que M. de Tallard eût fait deux choses, avant que de marcher à l'ennemi pour le combattre. La première que, comme depuis ses lignes jusqu'à ce qu'il fût à vue de l'ennemi, son armée avait marché en colonne, il commençât par se former, et se mettre en bataille. La seconde, qu'en se mettant en bataille, il ne prît pas son terrein en s'avançant sur son ennemi, afin de donner le temps à M. de Précontal d'arriver avec un corps considérable qu'il conduisait, et qui venait de plus loin que le reste de l'armée du siége.

Mais ces deux préalables furent également négligés par M. de Tallard. Il fit charger en colonne une armée qui était en bataille; ce qui rendit dans le commencement de l'action le combat si désavantageux, que M. de Tallard crut son armée battue sans ressource. Mais l'ennemi, peu capable de profiter de cette faute, et de notre désordre, ayant négligé de faire avancer sa gauche sur le terrein que nous aurions dû occuper pour le front de notre droite, si nous avions été en bataille, notre infanterie de la gauche, toujours en colonne, re-

troupes pour qu'il pût réussir. Que le duc de Vendôme était tout-à-fait digne du comman-

---

chargea avec tant de vigueur ce qui était devant elle, qu'elle ouvrit l'infanterie ennemie qui était en bataille; de sorte que cette charge ayant fait reculer le front de l'ennemi, notre infanterie se forma un front plus étendu, et se trouva à portée par son feu, de faire perdre du terrein à la cavalerie ennemie de la gauche.

Ce petit avantage donna le moyen à notre cavalerie de la droite, de se former à la hauteur de notre infanterie; après quoi ce petit front ayant chargé avec succès, il mit un tel désordre par toute la gauche de l'ennemi, qu'elle se rejeta en confusion sur la droite, où elle porta aussi le désordre, parce que dans ce même temps, notre gauche un peu formée commençait aussi à faire un front sur la ligne, après quoi la cavalerie ennemie, pressée par la nôtre, abandonna son infanterie, qui fut presque toute détruite.

Cet exemple d'un succès heureux, avec une mauvaise disposition, ne doit jamais être suivi, et le général qui est tombé dans une faute aussi grossière, n'en doit pas moins être blâmé, quoiqu'il se soit trouvé favorisé de la fortune; parce que ce ne doit point être elle seule à qui il doive être obligé de son bonheur, mais à la bonne disposition, qui doit toujours être la raison de la réussite dans les actions de la guerre.

La faiblesse de la vue de M. de Tallard, qui le mit dans la triste nécessité de voir par les yeux d'autrui,

dement, et qu'il n'y avait guère que le prince Eugène qui pût lui tenir tête.

Peu de temps après ces entretiens arrivèrent

---

lui procura le gain de cette bataille, par une méprise qui devait la lui faire perdre. Cette circonstance est assez remarquable pour n'être point oubliée.

Notre général se confiait à la bonté de la vue de M. de Waillac et à son discernement, et l'avait chargé de lui dire la disposition de l'ennemi, et ses mouvemens. Cet officier prit un mouvement que la cavalerie de la gauche des ennemis faisait pour s'étendre et déborder notre front droit, pour un mouvement de crainte, et proposa à M. de Tallard de faire charger dans ce moment notre droite, quoiqu'elle ne fût point encore en bataille. Notre bonheur voulut que cette charge ouvrît le front de l'ennemi, comme je l'ai dit, et que cette aile gauche, au lieu de se reployer sur notre droite, et la charger en flanc, se reploya sur son centre et sur sa droite, où elle porta le désordre.

Notre gauche fit aussi une grande faute. Elle était conduite par M. de Précontal, et s'avançant pour charger la droite de l'ennemi, elle ne s'étendit point jusqu'au Spirebach; de sorte qu'en allant à la charge, elle eut à essuyer le feu de quelques bataillons, dont le flanc droit de l'ennemi était couvert, et qui tenaient ce ruisseau. Elle en fut si déconcertée, qu'elle fut obligée de se remettre en arrière, pour se rétablir de ce désordre.

(*Mémoires de Feuquières*, Tome III.)

les nouvelles de la célèbre journée de Blenheim ou Hochstet (1). L'empereur eut la bonté

Bataille d'Hochstet, 13 *août* 1704.

(1) M. l'électeur de Bavière était dans les intérêts des deux couronnes, et soutenait la guerre dans ses Etats et dans le centre de l'Allemagne contre l'empereur et l'empire, qui la lui avaient déclarée, par la seule raison de n'avoir pas voulu entrer dans la ligue contre les couronnes de France et d'Espagne.

Comme ce prince aurait été trop aisément accablé avec ses seules forces, le roi avait fait passer pour son secours un corps de vingt mille hommes, sous le commandement de M. de Villars.

Pendant que ce général a été en Bavière, la guerre s'est faite en ce pays-là avec des succès tout au moins égaux, et l'on peut dire même avantageux en plusieurs occasions. Mais le malheur de la France ayant voulu que la mésintelligence se mît entre M. l'Electeur et M. de Villars, ce prince demanda le rappel du maréc. avec tant de chaleur, que le roi crut devoir avoir cette complaisance pour lui. M. le maréc. de Villars fut donc rappelé, et eut pour successeur dans ce commandement M. le comte de Marsin, que le roi fit maréchal de France, quoiqu'il ne fût que des derniers lieutenans-généraux, et qu'il n'eût jamais seulement été chargé à la guerre d'un commandement de cinq cents chevaux.

Cela arriva vers la fin de la campagne de 1703, de

de me faire avertir, et d'aussi loin qu'il me vit, il me dit : *Vous l'aviez bien dit, les*

---

sorte que ce changement ne se fit point sentir d'abord. Mais l'année suivante, l'empereur et ses alliés ayant résolu de faire un grand effort pour accabler M. l'électeur de Bavière, ils rassemblèrent toutes les forces de l'empire sous le commandement de M. le prince Eugène, et la plus grande partie de celles des Anglais et des Hollandais sous les ordres de M. le duc de Marlboroug, pour venir attaquer M. l'Electeur dans ses Etats.

Le roi voyant ce grand orage prêt à fondre sur ce prince son allié, fit encore passer à son secours une nouvelle armée de trente-cinq mille hommes, sous le commandement de M. de Tallard; de sorte que de part et d'autre les armées se trouvèrent presque d'égale force, et nombreuses chacune d'environ quatre-vingt mille hommes.

Comme je ne discute ici que la matière des batailles, je ne parlerai des fautes qui ont été faites avant celle de Hochstet, et de celles qui l'ont suivie, qu'autaut qu'il sera nécessaire pour rendre intelligible tout ce qui s'est fait dans cette journée, qui a pu contribuer à la rendre malheureuse, par l'opposition que ces fautes se trouveront avoir aux règles que j'ai données sur ce grand sujet.

Je commencerai donc, pour faire entendre quelle était la situation des affaires de la guerre en Allemagne, par dire que quelques jours avant la bataille

Français sont battus, comme on ne l'a jamais été, le duc de Marlborough me mande

---

d'Hochstet, l'ennemi avait forcé le camp retranché de Schalemberg sous Donnawert, et avait ensuite pris cette place, où il y avait un pont sur le Danube.

Les places situées sur cette rivière, tant au-dessus qu'au dessous de Donnawert, étaient occupées par M. l'Electeur, dont toutes les forces, jointes à celles du roi commandées par MM. les maréchaux de Tallard et de Marsin, étaient ensemble auprès de Dilinghen, à la réserve des garnisons des places, et d'un corps d'infanterie retranché sous Augsbourg.

Voilà quel était l'état des affaires. Dans cette situation, l'ennemi, quoique le maître d'un pont sur le Danube, ne pouvait s'établir dans l'électorat de Bavière, parce qu'il n'aurait pu y subsister long-temps, sans pénétrer plus avant dans le pays, et par conséquent s'éloigner de son pont et de ses vivres, qu'il ne pouvait tirer que de Nuremberg ou de Nortlinghen, où étaient ses farines.

Les convois qu'il aurait pu tirer de Nuremberg auraient eu de grandes difficultés à arriver jusqu'à Donnawert, parce qu'ils pouvaient continuellement être enlevés par les troupes qui étaient dans le haut Palatinat et dans les places du Danube au-dessous de Donnawert.

Ceux qu'il aurait pu tirer de Nortlinghen étaient encore plus difficiles à y conserver, parce que, dès que l'armée ennemie aurait passé le Danube, il aurait été bien

qu'il a pris le maréchal de Tallard et tous les pensionnaires des Jésuites.

---

aisé de détruire ses magasins dans une ville sans fortifications.

Il fallait donc que les farines qui étaient dans Nortlinghen fûssent protégées par l'armée même, sans quoi elles couraient risque d'être enlevées. Ainsi les convois de Nortlinghen étaient plus difficiles à tirer que ceux de Nuremberg, parce qu'il fallait conserver les farines dans cette ville, qui pouvaient y être enlevées facilement, et en tirer le pain par des convois, qui ne se pouvaient faire que très-difficilement.

Par ces raisons, il est aisé de conclure que nos généraux n'ont eu aucune bonne raison de rechercher à combattre un ennemi, qui bientôt aurait été forcé d'abandonner les bords du Danube, parce qu'il n'y aurait pu vivre, et qu'il était bien plus prudent de l'obliger à se retirer jusqu'à Nuremberg ou jusqu'au Mein, en lui rendant ses convois difficiles, et même impossibles, tant qu'il se serait opiniâtré à demeurer près du Danube.

Il était donc imprudent de chercher une décision par une affaire générale, dans une conjoncture où il ne fallait que de la patience pour être le maître de toute l'Allemagne entre le Mein et le Danube, après la retraite du secours amené par M. de Marlborough. Cependant le mauvais destin de la France imprima tant de présomption et d'orgueil à nos deux maréchaux, que sans réfléchir sur les raisons que je viens de dire, qui devaient

Mon régiment se formait cependant. Les Allemands pour la plupart sont des colosses

---

les porter à ne rien précipiter dans cette conjoncture, ils firent marcher les deux armées en avant, jusqu'au village de Pleintheim, près du Danube.

L'ennemi de son côté, à qui il devenait tous les jours d'une nécessité absolue de combattre, par les raisons de la subsistance dont j'ai parlé ci-dessus, et qui savait qu'il ne pouvait demeurer encore que fort peu de jours auprès du Danube, se porta aussi en avant, dans le dessein de venir reconnaître de près, si nos mouvemens ou notre situation pourraient lui fournir les occasions de combattre notre armée.

Voici comme notre armée était campée. Elle avait le Danubeà sa droite, le village de Pleintheim à peu de distance du Danube sur le front de la droite de la ligne, un autre village un peu par-delà le centre, et la gauche dans la plaine, un ruisseau devant tout le front de l'armée fort difficile à passer, et même impossible devant une armée, si notre ordre de bataille nous en eût approché à une distance raisonnable.

Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans notre campement, c'est que, quoique nos deux armées fûssent campées sur un même front, et que, suivant mes maximes, une armée ne doive jamais camper que comme elle veut marcher et combattre, nos deux armées sur un même front campaient effectivement comme deux armées toutes séparées, et le centre du camp était

de chair ; il me parut que ces gros corps

---

formé des deux ailes de droite et de gauche de cavalerie des deux armées.

L'ennemi était de l'autre côté du ruisseau, ayant le Danube à sa gauche, le front couvert par le ruisseau, et des haies qui nous cachaient ses mouvemens, et un bois devant sa droite.

Le jour qui précéda la bataille, l'ennemi, dont, comme je viens de le dire, les mouvemens étaient cachés, voyant que par la manière dont nous avions pris notre camp, nous ne songions pas à l'empêcher de passer le ruisseau devant le front de notre droite, ne songea qu'à former son ordre de bataille, pour se prévaloir de notre mauvaise disposition. Il nous cachait aisément tout ce qu'il faisait à sa gauche et devant son centre, parce que nous n'y avions pas la moindre attention. Il lui était plus difficile de nous cacher les mouvemens de sa droite. Il le fit pourtant, en jetant un corps d'infanterie dans le bois qui la couvrait.

Nos deux maréchaux, qui, comme je l'ai dit, ne s'étaient portés en avant, que par un esprit de présomption, s'applaudissant de leurs mouvemens, ne regardèrent cette infanterie qui occupait le bois, que comme un corps que l'ennemi destinait à couvrir la marche du lendemain sur Nortlinghen, pour s'approcher de ses vivres, ou pour couvrir un convoi de pain. Ils étaient si contens de s'être avancés à Pleintheim, qu'ils croyaient que cette seule marche éloignerait l'ennemi du Danube.

n'étaient propres ni à la fatigue ni à la vivacité

Ainsi ils ne pensèrent jamais que ce corps d'infanterie avancé au bois, fût destiné pour couvrir et protéger la droite de l'ennemi le lendemain, jour qu'il voulait nous combattre. De sorte que le lendemain matin nos généraux laissèrent aller une partie de la cavalerie au fourrage, avec aussi peu d'attention sur les mouvemens que l'ennemi pouvait avoir faits pendant la nuit, que s'ils en avaient été hors de portée.

Les premiers mouvemens même qu'on vit que l'ennemi faisait faire à la cavalerie de sa droite, pour venir se former au devant du bois, ne furent pris d'abord que pour un corps de cavalerie destiné à couvrir la marche de l'armée sur Nortlinghen, tant nos maréchaux étaient prévenus que l'ennemi ne pouvant les attaquer, parce qu'ils étaient bien placés, était forcé de quitter le Danube, pour aller vivre à portée de Nortlinghen. Enfin ils étaient d'une tranquillité parfaite et d'une satisfaction infinie, d'avoir obligé M. le prince Eugène et M. de Marlborough à s'éloigner de la Bavière, lorsqu'ils virent tout-à-coup la droite de l'ennemi s'ébranler pour marcher à nous.

Notre armée qui avait pris les armes, mais qui n'était en bataille qu'à la tête de son camp, et comme elle était campée, reçut à la gauche la charge que l'ennemi venait lui faire, non-seulement avec vigueur, mais même renversa l'aile droite de l'ennemi, et la ramena jusqu'au bois, où elle se reforma sous la protec-

des mouvemens que doit souffrir et faire l'in-

---

tion du feu de l'infanterie qui était dans le bois. Une seconde charge de l'ennemi ne lui fut pas plus heureuse.

Ces deux charges de la droite des ennemis contre notre gauche s'étaient faites sans qu'il parût encore rien à notre droite, parce que l'ennemi était occupé à passer le ruisseau ; ce qu'il faisait sans que nous nous en aperçûssions à la droite, parce que, comme je l'ai dit, notre disposition nous éloignait du ruisseau.

J'ai dit ci-dessus que l'armée en prenant les armes, s'était seulement mise en bataille à la tête de son camp, dans le même ordre que les deux armées étaient campées, de manière que les corps d'infanterie étaient séparés par les deux ailes droite et gauche de cavalerie des deux armées. Ainsi l'on voit que le centre de ces deux armées sur un même front, était de la cavalerie qui occupait la plaine, entre le village de Pleintheim et celui de .... et depuis ce village jusqu'à l'infanterie de l'armée de M. l'Electeur ; car c'était celle que M le maréchal de Tallard avait amenée, qui occupait la droite du front.

On ajouta encore une seconde faute à celle de cette disposition bizarre. Ce fut celle de mettre la plus grande partie de l'infanterie dans les deux villages ; de sorte que l'on voit encore qu'il n'y avait presque que de la cavalerie dans la plaine, et que l'on avait mis l'infanterie hors d'état de faire aucun mouvement.

L'ennemi qui vit notre mauvaise disposition dans

fanterie, je les choisis autant que je pus de la

---

notre ordre de bataille, et à qui nous avions laissé le passage du ruisseau libre, en profita avec diligence, et fit passer ce même ruisseau à toute son infanterie, laquelle en s'avançant, donna le moyen à la cavalerie de passer aussi ce ruisseau, et de se former derrière l'infanterie sur plusieurs lignes.

Cet ordre de bataille était bizarre aussi, mais judicieusement pensé, d'autant que l'ennemi ne voyant presque point d'infanterie en bataille devant lui, parce qu'elle était dans les villages, trop distans les uns des autres pour que son feu pût se croiser, jugea que notre cavalerie, qui était entre les deux villages, ne pourrait pas soutenir le feu de son infanterie, protégée de ses deux lignes de cavalerie, et qu'ainsi mettant notre première ligne de cavalerie en désordre, et la renversant sur la seconde, il nous ferait par cette seule charge abandonner l'infanterie qui était dans les villages, vu qu'il s'avancerait avec tout son front entre les villages, et mettrait ainsi notre infanterie, qui était dans les villages, derrière les lignes d'infanterie qui étaient dans la plaine.

Toute cette disposition fut prise par l'ennemi, pour marcher à notre front de cavalerie, sans qu'on s'y opposât en aucune manière; parce que pendant tout ce temps-là M. le maréchal de Tallard, qui ne voyait encore aucun mouvement de l'ennemi devant sa droite, était allé voir inutilement ce qui se passait à la gauche,

taille des Français qui m'étaient venu joindre,

---

et que pendant son absence les officiers-généraux de son armée n'osèrent prendre sur eux d'ébranler la ligne, et de retirer l'infanterie des villages, pour charger l'ennemi qui se formait devant eux, mais qui ne l'étant pourtant pas encore, aurait fort aisément été renversé dans le ruisseau et sur sa cavalerie, qui le pàssait en défilant.

Enfin, avant que M. de Tallard fût revenu de la gauche, l'ennemi avait chargé ce grand front de cavalerie, dans la disposition où j'ai dit qu'il s'était mis, et le feu de son infanterie avait renversé nos deux lignes de cavalerie au-delà des villages dans lesquels une partie de notre infanterie était enfermée.

La cavalerie de l'armée de M. de Tallard, qui faisait la gauche de notre grand front de cavalerie, qui venait d'être chargé, se reploya sur sa droite, comme celle de l'armée de M. l'électeur se reploya sur sa gauche; de manière que par ce mouvement, les deux armées se trouvaient séparées, et l'ennemi maître du terrein qui les séparait, qui était celui sur lequel notre cavalerie était en bataille, avant qu'elle eût été chargée. M. de Tallard, dont la vue est fort courte, en revenant de la gauche, au bruit du feu qu'il entendit à la droite, fut pris par la cavalerie ennemie qui avait passé entre les villages. Personne, depuis ce temps-là ne donna d'ordre, et ce ne fut plus que confusion dans son armée.

M. le maréchal de Marsin, qui commandait sous

je les façonnai de mon mieux. Le roi des Ro-

M. l'électeur, dont les charges contre l'aile droite de M. le prince Eugène, avaient eu des succès heureux, craignit que cette armée ne fût chargée en flanc par la gauche victorieuse de l'ennemi, dans le temps qu'elle serait chargée en tête par la droite. Il ne songea qu'à faire sa retraite à Ulm, et abandonna son champ de bataille, sans penser à un mouvement aisé à faire, qui était de se ployer sur la droite, et de charger en flanc la cavalerie ennemie, qui avait passé en-deçà des villages.

Par cette charge il retirait ou protégeait l'infanterie qui était dans les villages, donnait le temps à la cavalerie de l'armée de M. de Tallard, qui avait été mise en désordre, de se remettre ensemble, et de reprendre un ordre de bataille, derrière ou sur les ailes de l'armée de M. l'électeur, et de rétablir ainsi la bataille, ou peut-être même la gagner.

Mais M. le maréchal de Marsin n'en savait pas assez, pour penser à un tel mouvement. Il retira son armée sous Ulm, comme je viens de le dire, et abandonna l'armée de M. de Tallard, et l'infanterie qui était dans les villages, sans y faire la moindre attention.

L'ennemi ne songea pas un moment à troubler M. de Marsin et M. l'électeur dans leur retraite, parce qu'il sentait bien que la destruction entière de l'armée de M. de Tallard lui suffisait pour acquérir la supériorité des armes le reste de la campagne.

Il y avait, comme je l'ai dit, vingt-sept bataillons de

mains (1) me fit deux fois l'honneur de venir

---

la meilleure infanterie du roi, et douze escadrons de dragons, renfermés dans le village de Pleintheim. Il ne fallait pas qu'ils y fissent une bien longue résistance, pour laisser revenir M. de Marsin de son étourdissement, et pour lui faire penser à faire halte à une lieue du champ de bataille, à y rassembler les débris de l'armée de M. de Tallard, et à revenir donner une seconde bataille à un ennemi fort en désordre, et occupé au pillage d'un camp.

Les généraux ennemis proposèrent donc à nos officiers-généraux enfermés dans le village, de faire mettre les armes bas aux troupes, et de les recevoir prisonniers de guerre. Ce parti fut accepté, et ils remirent ainsi à nos ennemis une armée entière sans combattre : action honteuse, qui aurait mérité une punition sévère, au lieu des récompenses et des avancemens de dignité, dont les principaux auteurs de cette lâcheté ont été comblés.

Telle a été la bataille d'Hochstet, dont le blâme ne doit point tomber sur les troupes, qui s'y sont valeureusement comportées, mais seulement sur les deux maréchaux, par leur ignorante disposition pour combattre, et sur les officiers-généraux de la droite, qui n'ont point pensé à redresser les premiers mauvais succès, après la prise de M. de Tallard, ni même à retirer cette infanterie des villages. (*Mémoires de Feuquières, tome III.*)

---

(1) Joseph I[er]., fils aîné de l'empereur Léopold, est

leur voir faire l'exercice ; il en fut content, et ne put s'empêcher de dire que deux mille hommes ainsi choisis et stylés en valaient bien quatre. Au mois de septembre je les conduisis en Bavière. Cette destination était de la dernière faveur. Dans l'empire on est assez mal payé, mais les quartiers d'hiver y suppléent abondamment. Celui qu'on me donnait était le meilleur que j'eusse pu souhaiter. On voulait dompter les Bavarois en les appauvrissant ; mes officiers et mes soldats entrèrent parfaitement dans ces vues, et quoiqu'il m'en revînt des sommes très-considérables, tous à proportion y profitèrent plus que moi. Je laissai le soin de mes intérêts à mon major ; je supposai qu'il était fidèle, et jamais je ne voulus souffrir qu'il me rendît aucun compte.

---

un des princes autrichiens qui a porté le plus loin le système d'agrandissement de cette ambitieuse maison. Roi héréditaire de Hongrie, en 1687, élu roi des Romains, en 1690, il monta sur le trône impérial, le 5 mai 1705. Il contraignit le pape Clément XI, de reconnaître roi d'Espagne, son frère cadet, l'archiduc Charles, mit au ban de l'empire les électeurs de Bavière et de Cologne, comme partisans de la France, et

Je ne fus que six semaines en ce pays; je me rendis à Vienne aussitôt que le prince Eugène y fut de retour de sa glorieuse campagne. « Ma foi, me dit-il en m'embrassant, vous avez bien fait de venir nous joindre, les Français ne valent plus rien, ils se sont laissé battre et prendre comme des moutons. Quels généraux! ajouta-t-il, quand nous fumes en particulier, quelle pitoyable conduite! faire battre de la cavalerie sans lui donner aucun soutien d'infanterie. Je n'ai garde de parler de la sorte en public : notre gloire en souffrirait; sur mon honneur, un enfant les aurait battus. Tallard n'était point à son aile quand on l'a attaquée; il s'est fait prendre étourdiment en venant la joindre avec deux de ses aides de camp. J'ai

---

les dépouilla, ainsi que le duc de la Mirandole; il conquit le royaume de Naples et de Sicile, et soumit l'Italie entière à d'énormes contributions. Il avait éteint les troubles de Hongrie par les armes et par la sévérité, lorsque la petite-vérole l'enleva le 17 avril 1711, âgé de 33 ans. Sa mort, en faisant arriver son frère Charles à l'empire, changea la balance de l'Europe, et donna ouverture aux négociations qui mirent fin à la guerre de la succession d'Espagne.

dit à Marlborough (1) qu'il fallait le renvoyer pour qu'il se fît battre encore. »

Notre liaison augmenta de plus en plus, et devint tout-à-fait intime. Le prince n'eut plus de secret pour moi, et je n'en eus aucun pour lui; nous passions ensemble tous les momens que nous n'étions point obligés d'être ailleurs. On voulut s'en formaliser, mais il le prit d'un ton si haut qu'on fut contraint de se taire.

---

(1) Jean Churchill, comte et duc de Marlborough, né en 1650, le plus grand capitaine que l'Angleterre compte dans ses annales, fut le fléau de Louis XIV et du nom français. Il avait porté les armes sous M. de Turenne, qui présagea ses glorieuses destinées. Quoique sa sœur eût été maîtresse de Jacques II, et qu'il eût lui-même vécu dans l'intimité de ce malheureux monarque, il s'attacha à la fortune de Guillaume III, le servit utilement à la bataille de la Boyne, et lui soumit l'Irlande. Guerrier infatigable, négociateur habile, il épousa la haine de Guillaume contre Louis XIV. Le commandement de l'armée des alliés, dans la guerre de 1701, fut pour lui une chaîne de succès. Dès la première campagne il prit Venloo, Ruremonde, Liége, et repoussa l'armée française derrière ses lignes. En 1703, il s'empara de Bonn, d'Huy, de Limbourg, de tout le pays entre le Rhin et la Meuse. Les batailles

Dès qu'il eut été nommé pour commander en Italie, il m'en fit part. « Nous servirons ensemble, me dit-il, je vous ai demandé à l'empereur. » Nos conférences devinrent encore plus fréquentes qu'elles n'avaient été; mais de crainte de causer trop de jalousie aux autres officiers, nous les tînmes secrètes. J'allais le soir chez le prince, quelquefois il venait chez moi, et nous nous trouvions souvent dans le jardin des Capucins.

Tous ces soins ne m'occupèrent pas assez

---

d'Hochstet, en 1704, de Ramillies, en 1706, de Malplaquet, en 1709, sont des monumens de nos malheurs in-interrompus. A l'occasion de la première victoire, l'Angleterre reconnaissante fit bâtir pour le vainqueur un palais magnifique, sous le nom de Blenheim, qui était le nom du champ de bataille. Une intrigue de cour le fit tomber dans la disgrâce de la reine Anne, et cette disgrâce sauva peut-être la couronne de Louis XIV. La paix fut conclue sans Marlborough, et contre son aveu. Il se retira à Anvers, où le désœuvrement affecta sa santé, et même sa tête; cette tête si froide, qui avait, pendant douze ans, fait la destinée de l'Europe, n'était plus que celle d'un enfant. Il mourut dans ce triste état, le 15 juin 1722, âgé de 72 ans. Ses grandes qualités furent ternies par une avarice sordide, et une moralité plus que douteuse.

pour m'empêcher de former quelques intrigues, mais sans attachement de cœur : j'avais eu trop de peine à rompre celui que j'avais pris pour la religieuse dont j'ai parlé ; quelques degrés de moins d'ambition, je crois que j'aurais tout sacrifié pour passer avec elle le reste de mes jours. Plusieurs dames que je voyais étaient aimables. Jeune encore et d'assez bonne mine, peut-être ne m'aurait-on pas rebuté. Je voulus des conquêtes faciles, et qui ne pûssent avoir de suite. Je jetai les yeux sur une boulangère dont le mari était paralytique depuis un an, et ce mal l'avait pris deux mois après son mariage. Elle était grande et bien faite, son air était vif et animé, son teint était d'un blanc à éblouir, et ses traits étaient assez réguliers. Je passais souvent devant sa boutique : c'était mon chemin pour aller chez le prince Eugène. Je remarquai qu'elle me regardait avec une attention qui marquait du plaisir ; j'ordonnai qu'on prît du pain chez elle, et je voulus faire le premier compte. Il fut bientôt fait. Je lui parlai de son mari, je la plaignis de ce qu'elle était si mal partagée. Elle me répondit qu'il n'y avait qu'un mois ou six semaines qu'elle s'en était aperçue, mais

que depuis ce temps-là elle était inquiète sans trop savoir ce qu'elle voulait ; qu'elle était folle de me le dire, puisque je n'étais pas homme à m'en embarrasser. Je l'assurai fort du contraire. En un mot nous nous expliquâmes, et nous convînmes que nous nous verrions. Jamais elle ne voulut consentir à venir chez moi, il fallut me résoudre à aller chez elle. Sa maison était grande, la boulangerie était au fond, comme une espèce de quartier séparé. Il y avait une porte qui donnait dans un cul-de-sac. C'est par là que j'entrais sur les onze heures du soir, et je n'en sortais qu'à quatre heures du matin. Ce commerce dura deux mois. Un incident l'interrompit. De fatigue apparemment, nous nous endormîmes si bien, que nous ne nous éveillâmes qu'à sept heures du matin. Il n'était plus temps de sortir; je restai tout le jour enfermé dans une chambre. Mon absence fit un vacarme enragé, on me chercha de tous côtés. Celui de mes gens qui avait seul ma confidence, se contenta de savoir de la boulangère ce que j'étais devenu, et parut aussi inquiet que les autres. Je revins la nuit suivante; il me fallut essuyer mille questions : je résolus de ne

plus m'exposer à donner de pareilles scènes.

Le duc de Savoye (*Voyez la note, pag.* 71), qui depuis deux ans avait quitté le parti de la France, était extrêmement pressé. Il n'y avait qu'une prompte et puissante diversion qui pût le sauver; on se hâta de marcher à son secours. Je partis de Vienne au commencement d'avril. L'armée se forma dans le Tyrol, et le prince Eugène nous joignit les premiers jours de mai. Nous essayâmes inutilement de secourir la Mirandole; cette place se rendit à notre vue : nous étions sur les bords du Mincio ; il nous fut impossible de le passer. Il n'y eut qu'une escarmouche de deux heures, d'un bout à l'autre de cette rivière. Le duc de Vendôme avait quitté le Piémont au bruit de notre arrivée ; il nous contraignit de quitter le Véronois, et d'entrer dans le Bressan, où nous étions fort resserrés : nous n'avions alors aucune place en Italie ; mais tout le plat pays était pour nous, quoique nous les traitâssions du moins aussi mal qu'auraient pu faire les Français. Une entreprise bien conduite nous mit plus au large, et nous donna de grandes espérances. Après bien des mouvemens pour partager l'atten-

tion de l'ennemi, nous passâmes l'Oglio à Wago. Sept bataillons et sept escadrons auraient pu nous disputer ce passage, et l'auraient apparemment empêché ; mais deux pièces de canon que je fis exécuter les mirent en fuite. Ce passage surpris, nous valut Soncino, que nous prîmes en deux jours, avec la plupart des postes que les deux couronnes avaient sur cette rivière.

Nous pensâmes ensuite à passer l'Adda : nous montâmes, nous descendîmes le long de cette rivière, toujours cotoyés par le duc de Vendôme, qui proportionnait ses mouvemens aux nôtres. Le pays où nous marchions était couvert et lui dérobait nos dispositions. La situation du terrein gênait sa marche ; il avait des canaux à passer, qui nécessairement devaient séparer son armée en trois. Sur cette connaissance, le prince Eugène, de concert avec moi, forma le projet d'attaquer son corps de bataille, précisément dans le temps qu'il serait entre les deux canaux qui le sépareraient de son avant-garde et de son arrière-garde ; nous rangeâmes et nous épurâmes ce projet. Il était tel que nous ne hasardions qu'un corps de troupes, parce

que le terrain de notre côté était trop avantageux pour qu'on hasardât de nous y poursuivre en cas d'échec, au lieu que si nous réussissions, nous séparions l'armée française, et nous ouvrions l'entrée du Milanais, alors presqu'entièrement dégarni. Nous n'avions qu'une chose à craindre, savoir que le duc de Vendôme ne s'emparât du pont de Cassano (1), ou ne le fît rompre. L'unique moyen de l'empêcher fut de ne rien faire qui lui en fît venir la pensée. Son avant-garde passa à côté de ce pont presque abandonné, si ce n'est qu'il y avait quarante ou cinquante hommes

---

Bataille de Cassano, 16 *août* 1705.

(1) M. le prince Eugène était avec l'armée de l'empereur de l'autre côté de l'Adda, paraissant vouloir passer cette rivière, et M. de Vendôme était en-deçà avec l'armée du roi, pour l'en empêcher. Après que les deux armées eurent été durant quelques jours vis-à-vis l'une de l'autre, et que M. le prince Eugène eut feint de vouloir faire des ponts sur l'Adda, vis-à-vis de Paradis, ce prince fit marcher son armée en descendant l'Adda, comme s'il avait voulu passer cette rivière du côté de Pizzigithone. M. de Vendôme le suivit, l'Adda entre les deux armées; mais comme la constitution du pays, de l'autre côté de la rivière, était favorable à M. le prince

dans un mauvais château qui en était éloigné d'une portée du fusil.

L'avant-garde avait au moins deux heures d'avance sur le corps de bataille, que le duc de Vendôme conduisait lui-même. Il donna dans le piége que nous lui avions tendu. Une

---

Eugène, pour cacher ses mouvemens à M. de Vendôme, quoique sa marche se fît fort près de la rivière, M. de Vendôme s'étendit un peu trop, afin de tenir une plus grande étendue de pays le long de la rivière; comptant qu'en quelque lieu que son ennemi voulût tenter de la passer, il serait rassemblé assez tôt, et en état de s'y opposer avec un corps plus considérable que celui qui pourrait être passé.

Ce raisonnement aurait été judicieux, si tout le bord de la rivière en-deçà avait été libre, pour se communiquer sans défiler sur les ponts; mais c'est ce qui n'était pas. L'Adda, comme toutes les autres rivières de ce pays-là, fournit des eaux pour des arrosemens de campagne. Il a un naville qui prend auprès de Paradis, et qui rentre dans l'Adda au-dessus du pont de Cassano; un peu au-dessous de ce pont, il sort de l'Adda un autre naville qui embrasse Lodi, et rentre dans cette rivière entre Lodi et Pizzigithone.

Par ce détail exact, on voit que M. de Vendôme qui voulait tenir l'Adda de près, était dans sa marche étendue, séparé en trois. Son arrière-garde était dans le

heure après que l'avant-garde fut passée, on se saisit du pont. Les cinquante hommes qui étaient dans le château se rendirent sans avoir tiré un coup de fusil. Je leur avais fait dire que sans cela il n'y aurait aucun quartier. Je m'établis sur le pont; on y fit passer sept à huit mille hommes qui se répandirent à droite et à gauche dans les broussailles qui étaient

---

dedans du naville, qui venait de Paradis au pont de Cassano, pendant que son centre était vis-à-vis de ce pont, et son avant-garde à plus d'une lieue de lui, en dedans du naville qui embrasse Lodi.

Ce fut ce temps favorable pour entreprendre contre le centre de l'armée, que M. le prince Eugène choisit. Ce prince, dont comme je l'ai dit, les mouvemens ne pouvaient être vus, était avec toute son armée fort près du pont de pierre de Cassano. Il fit tout à coup attaquer le pont, auprès duquel nos bataillons en marche défilaient. Ces bataillons, surpris en flanc, furent d'abord mis dans un grand désordre. Le front de l'infanterie ennemie, qui se montra en même temps sur le bord de la rivière, fit aussi perdre du terrein à notre colonne d'infanterie qui marchait, et qui ne s'attendait pas à combattre; de manière qu'elle ne put être arrêtée qu'au bord du naville, où elle se reforma pourtant, et marcha avec valeur aux bataillons ennemis, qui avaient passé la rivière, dans l'eau jusqu'à la ceinture, entra

sur le port de la rivière. Le corps de bataille arriva. La faute qu'on fit, ce fut de l'attaquer trop tôt. Le succès était sûr, si on l'avait laissé passer presque tout entier. Les premières troupes surprises furent mises en désordre; les autres firent ferme, et leur don-

---

dans ces bataillons, et tua ou fit noyer tout ce qui avait passé.

L'ennemi qui avait passé sur le pont, voulut s'étendre; mais il fut chargé en tête par la première infanterie qu'il avait battue, et qui s'était rétablie sous le château de Cassano. La droite de notre centre d'infanterie, qui n'avait plus d'ennemis à combattre en deçà de la rivière, chargea en flanc l'infanterie ennemie qui avait passé; et le bonheur de M. de Vendôme fit aussi que son arrière-garde, qu'il croyait encore fort loin de lui, arriva dans le même temps, et chargea aussi l'ennemi qui avait passé. De manière que tout ce qui avait passé sur le pont, et ce qui avait passé la rivière au-dessous, fut entièrement détruit, et M. le prince Eugène forcé à se mettre hors de la vue de notre armée, et à nous abandonner le champ de bataille, avec une perte considérable de son infanterie. Notre avant-garde n'eut aucune part à cette action. On dit qu'elle n'entendit pas même le feu du canon et de la mousqueterie, quoiqu'elle fût en alte. (*Mémoires de Feuquières, tome IV*.

nèrent le temps de se rallier. L'arrière-garde n'était pas loin, elle hâta sa marche, et arriva assez tôt pour repousser ceux de nos gens qui passaient la rivière, afin de mettre le duc de Vendôme entre deux feux. Il se battit en lion, le prince Eugène en fit de même : enfin, nous fûmes repoussés, et presque tout ce qui avait passé le pont, resta mort sur le champ de bataille. La garde de ce pont m'avait été confiée ; je fus attaqué ; je soutins trois ou quatre assauts, et la nuit fit cesser le combat.

Quoique nous eûssions été repoussés, que nous n'eûssions pu passer l'Adda, et que le duc de Savoye fût sans espérance de secours, le prince Eugène écrivit partout que nous étions victorieux. Comme j'en témoignai quelque surprise, « Il le faut, me dit-il, nous avons affaire à une légion d'Alliés qu'il ne faut pas décourager. Les Français se donneront au diable qu'ils nous ont battu, personne ne les croira, surtout si nous leur tenons un peu tête le reste de la campagne. » Nous le fîmes ; et le duc de Vendôme, content de nous avoir mis hors d'état d'exécuter nos desseins, retourna au siége de Verue. Mon régiment avait beaucoup souffert à la

défense du pont de Cassano ; mais il fut promptement rétabli par les déserteurs de mon ancien régiment. J'eus un des bons quartiers d'hiver, presqu'aussi fructueux que celui que j'avais eu en Bavière. J'en avais besoin, car j'avais fait une grande dépense. Tous les soirs je soupais chez le prince Eugène ; mais presque tous les jours je donnais à dîner à tous les officiers de ma troupe, et je puis dire que je faisais plus de figure que la plupart de nos généraux, quoique plusieurs se piquâssent de dépense. Ç'a toujours été ma marotte, jamais je n'ai pensé à amasser : à présent que j'y fais réflexion, je ne comprends pas où j'ai pu prendre de quoi me soutenir sans m'endetter.

Nous retournâmes à Vienne. L'empereur Léopold était mort. Je ne m'en aperçus pas, son successeur eut pour moi les mêmes bontés. Il s'était pourtant fait d'assez grands changemens dans le ministère; mais le prince Eugène était sur un si grand pied, que ceux qu'il protégeait n'avaient rien à craindre. On me tint la parole qui m'avait été donnée; je fus fait officier général avec la même fonction à peu près qu'a un brigadier en France, avec

une distinction que ce grade n'est pas multiplié dans les armées de l'Empire comme dans celles de France, où, grâce à Chamillard, il y avait une sorte de honte à n'être que colonel, à moins qu'on ne sortît de l'académie. Ce degré d'honneur ne m'attira point d'envieux, du moins que je sache. J'étais aimé dans les troupes ; on y faisait quelque estime de mon peu de capacité, et je ne cherchais que l'occasion de faire plaisir. L'hiver se passa dans la joie. Le nouvel empereur l'aimait, et l'on se faisait un devoir de se conformer à son inclination ; on alla souvent à la Favorite (1). Je fus de la plupart de ces voyages ; jamais de ma vie je n'ai tant bu. Selon l'avis du prince Eugène, je m'étais si bien fait aux manières allemandes, que je fus un des principaux tenans.

Tout ce qu'il y avait de grand en Alle-

---

(1) C'est une maison de plaisance que l'empereur Léopold Ier fit bâtir en 1684, après la levée du siége de Vienne, dans le faubourg de Léopoldstadt, au nord de la ville. L'édifice n'en est ni élevé, ni étendu. La cour y passe une partie de l'été, et les ministres s'y rendent tous les jours.

magne, tant hommes que femmes, vinrent faire leur cour au nouvel empereur. Jamais elle n'avait été ni si nombreuse ni si brillante. On joua un jeu à faire trembler. Je ne perdis pas. Il m'est impossible de dire ce que je gagnai; mon valet-de-chambre avait soin tous les soirs de décharger mes poches, et de n'y laisser que ce qu'il croyait suffire pour le lendemain. Quelques amourettes par-ci par-là, c'est à quoi je passai le temps.

Je retournai en Italie avec le prince Eugène. Par bonheur pour nous, le maréchal de Villeroy se fit battre en Flandre à l'ouverture de la campagne : c'était un second Hochstet (1). Il ne se crut en sûreté que sous

---

(1) *Bataille de Ramillies*, 23 *mai* 1706.

Malgré le malheur de la bataille d'Hochstet, la guerre qui était revenue au Rhin s'y soutenait avec égalité. Elle se faisait avantageusement en Italie, où M. de Vendôme opposé à M. le prince Eugène, donnait le temps à M. de la Feuillade de faire le siège de Turin. M. de Berwick soutenait une guerre fort difficile en Espagne, après la levée honteuse du siège de Barcelone par M. le maréchal de Tessé. Ainsi donc il ne devait convenir aux deux couronnes en Flandre, que d'y faire en cette campagne

le canon de Lille, et abandonna toute la Flandre aux Anglais et aux Hollandais. Ce

---

une guerre défensive, à laquelle même on s'était préparé, par la construction de la nouvelle ligne le long de la Dylle.

Ç'a donc été une grande faute à M. le maréchal de Villeroy, dans la constitution générale des affaires, d'avoir voulu par présomption, et sans réflexion sur le plan général de la guerre, onvrir la campagne par une action générale, dont le gain même, dans ce commencement, n'aurait pas été considérable. Cependant M. le maréchal de Villeroy, sans aucune raison, voulut ouvrir la campagne hors de ses lignes. Il marcha pour cet effet à Tirlemont. Ce premier mouvement en avant devait lui suffire, et pouvait même avoir une raison pour être fait.

Une armée qui n'est chargée que d'une guerre défensive dans ses lignes, doit être ensemble plutôt que celle de son ennemi, afin d'avoir au moins quelques jours pour consommer les fourrages qui sont au-dehors proche de la ligne. Par cette conduite précautionnée, l'ennemi trouve plus de difficulté à s'approcher de la ligne, et son séjour dans le voisinage de la ligne en est plus ruineux à sa cavalerie et à ses équipages.

Si M. le maréchal de Villeroy s'était contenté de s'avancer à Tirlemont, et de faire consommer par l'armée les fourrages, entre son camp et la Dylle, il aurait, sans se compromettre, opéré l'effet de la con-

désastre obligea Louis XIV de contremander plusieurs troupes qui marchaient en Italie, et

---

servation des Pays-Bas et de sa ligne. Ce Général ne se contenta pourtant pas de cette première marche, qui pouvait avoir un objet judicieux; et sans attendre M. l'Electeur de Baviere, auquel il devait tout au moins la déférence du concert, il décampa de Tirlemont, et se porta en avant sur Ramillies, sans savoir quels étaient les mouvemens des ennemis, qui s'étaient assemblés vers Tongres.

Lorsque la tête de l'armée commença à paraître à la hauteur des sources de la petite Getthe et de Ramillies, M. le maréchal de Villeroy apprit que l'ennemi marchait à lui, et que la tête commençait à paraître. Il songea donc à se mettre en bataille, comptant apparemment que l'ennemi n'oserait attaquer une armée aussi formidable que la sienne.

Si sa disposition avait été bonne, l'action aurait sans doute eu un succès heureux par la valeur des troupes; mais elle fut si mauvaise, et si peu précautionnée contre celle qu'il voyait prendre à l'ennemi, qu'il n'est pas surprenant que cette bataille ait été aussi funeste qu'elle l'a été.

Voici quelles ont été les principales fautes faites par M. le maréchal de Villeroy, par rapport à la disposition particulière, que je commencerai par la gauche de l'armée, en suivant la ligne jusqu'à l'extrémité de la droite. Je parlerai ensuite de la seconde ligne, et du

lui fit enfin comprendre qu'en faisant commander ses armées à Villeroy, il ne lui avait

---

fond de l'armée, pour faire voir que partout la disposition a été vicieuse et contre les règles.

Toute l'aile gauche de la cavalerie était couverte de la petite Getthe, et des marais qui la bordent, où elle ne pouvait charger la droite des ennemis, ni en être chargée ; par conséquent elle fut inutile pendant le combat.

Le village de Ramillies, dans la plaine au-delà des sources de la petite Getthe, se trouvait devant la droite de l'infanterie. M. de Villeroy y jeta quelques bataillons ; mais ce village ne tenait point au fond de notre ligne, et en était trop éloigné, pour en pouvoir être soutenu avec efficacité, lorsqu'il serait attaqué par l'ennemi.

On négligea même de faire ouvrir les haies du village du côté de la ligne, pour y pouvoir marcher par un plus grand front, au cas qu'il fût nécessaire de faire soutenir l'infanterie du village, qui ne pensa pas à s'y accommoder, ni par la tête, ni par les flancs, pas même à se communiquer de bataillon à bataillon ; de sorte qu'elle était simplement placée dans les clos et les jardinages, suivant le nombre qu'elle y pouvait tenir.

Ce qui fut encore de plus extraordinaire, c'est que pour garder le village, qu'on comptait devoir infiniment coûter à l'ennemi ; quoique, pour opérer cet effet, il fût à une distance trop considérable de la ligne,

pas donné les talens nécessaires pour le faire

---

on n'y mit que la moindre infanterie de l'armée, presque tous bataillons étrangers, et recrutés même de prisonniers faits sur les ennemis.

Ainsi, lorsqu'ils attaquèrent le village de Ramillies, ils n'y eurent affaire qu'à d'assez mauvaises troupes, mal disposées, et qui ne furent point soutenues assez tôt, ni d'assez près, et le village fut forcé par les flancs qui étaient sans protection.

La disposition de la droite était encore plus mauvaise que celle de la gauche et du centre.

Le village de Tavières sur le bord de la Méhaigne, aurait dû appuyer notre droite et la protéger, et méritait un corps d'infanterie considérable pour le garder. M. le maréchal de Villeroy se contenta d'y envoyer d'abord un régiment de dragons, qui y fut fort maltraité par l'infanterie que l'ennemi y envoya. On y fit ensuite marcher une brigade de quatre bataillons, qui y fut accablée par le feu supérieur de l'infanterie ennemie, déjà maîtresse du village.

J'ajouterai à toute cette mauvaise disposition du front, une négligence qui fut encore en partie cause de la perte de la bataille.

J'ai dit ci-dessus que c'était le matin, au commencement de la marche, que M. le maréchal de Villeroy avait su que l'ennemi marchait à lui. Cependant, quelque temps qu'il eût pour se débarrasser de ses bagages, et les renvoyer, il n'y songea jamais, et ils étaient

avec succès. Il nous débarrassa du duc de

---

presque tous entre ses deux lignes, de manière qu'ils en embarrassèrent les mouvemens, principalement à la droite où se passa l'action.

Voilà quelles ont été les principales fautes faites dans la disposition : toutes si considérables et si essentielles, qu'une seule de ces fautes suffisait pour donner à l'ennemi un avantage capable de lui procurer le gain de la bataille.

L'ennemi, à qui notre mauvaise disposition était présente, employa plus de cinq heures à changer son ordre de bataille, pour en prendre un nouveau, qui lui fût plus avantageux. Pendant tout ce temps-là les troupes demeurèrent sous les armes, sans faire aucun mouvement ; et quelques remontrances que l'on pût faire à M. le maréchal de Villeroy, pour changer son ordre de bataille, sur celui que l'on voyait prendre à l'ennemi, qu'on ne pouvait raisonnablement douter qu'il ne voulût combattre, il ne fut jamais possible de le porter à changer sa disposition.

Toute l'armée du roi voyait que l'ennemi dégarnissait absolument sa droite, parce qu'elle lui était inutile pour combattre notre gauche, qui était couverte de la petite Getthe. Le lieutenant-général qui commandait à la gauche, donna plusieurs avis à M. le maréchal de Villeroy, de ce qu'il voyait faire à l'ennemi, devant lui, et lui proposa de ne laisser de cavalerie à la gauche, que par proportion à celle que l'ennemi laissait à sa

Vendôme; il l'envoya en Flandre, et le duc

---

droite, et de venir avec tont le reste, doubler derrière la droite, comme on voyait que l'ennemi doublait derrière sa gauche : mais ce fut toujours inutilement que M. de Gassion proposa ce mouvement salutaire et judicieux.

On voyait que l'ennemi tirait encore une partie de l'infanterie de sa droite, et qu'elle venait former plusieurs lignes devant le village de Ramillies, et la droite de notre infanterie. On ne pouvait douter que ce ne fût à dessein de faire un grand effort contre le village de Ramillies, et notre droite d'infanterie.

Quelque remontrance que l'on fît encore à M. le maréchal de Villeroy, pour l'obliger à approcher la ligne du village, et pour faire doubler une partie de l'infanterie de la gauche, derrière celle de la droite et du centre, comme on le voyait faire à l'ennemi, on ne put jamais obtenir qu'il fît ce changement à son ordre de bataille, quoiqu'il fût fort raisonnable de se conformer pour la défense, à ce que l'on voyait faire à l'ennemi pour attaquer.

On voyait encore que l'ennemi tirait de l'infanterie de sa seconde ligne, et qu'il la faisait marcher à Tavières. On représenta inutilement à M. de Villeroy, que l'ennemi avait tout porté à sa gauche, et que notre droite n'était point en état de soutenir ce grand effort. Rien ne fut possible de l'obliger à se conformer à son ennemi,

d'Orléans (*Voy. la note, p. 154*) prit sa place,

Enfin, après que l'ennemi, pendant plus de cinq heures de temps, se fut mis dans la disposition que je viens de dire, sans que pendant tout ce temps considérable, M. de Villeroy eût en aucune manière pourvu à mettre la droite en état de soutenir l'effort que l'ennemi s'était proposé de faire contre elle; et après que l'ennemi se fût entièrement rendu maître de Tavières, et qu'il y eût appuyé sa gauche, il marcha à notre aile droite de cavalerie, sur quatre lignes, et à notre infanterie qui était dans le village de Ramillies, sur plusieurs lignes et colonnes. En approchant de notre droite, il fit entrer sa seconde et sa quatrième ligne de cavalerie dans les intervalles des escadrons de sa première et seconde ligne; de sorte qu'en nous abordant, il ne faisait plus qu'un front sans intervalles.

Ce mouvement fut fait de si près, que notre droite n'eut pas le temps de se serrer pour remplir les intervalles, ni pour les faire remplir par la seconde ligne, qui, outre qu'elle avait été mise en ordre de bataille à trop de distance de la première ligne, n'aurait encore pu faire librement ce mouvement en avant, à cause des équipages qui, par négligence avaient été laissés entre les deux lignes, comme je l'ai dit.

Ainsi donc notre droite fut chargée par un front contigu, dont les escadrons qui se trouvaient devant nos intervalles, pénétrant sans opposition, se retournèrent pour charger par derrière nos escadrons de la première

qui nous aurait peut-être donné autant de peine; mais il n'avait pas la carte blanche.

---

ligne qui, quoiqu'ils eûssent presque tout battu les escadrons qu'ils avaient chargés, furent mis dans un entier désordre par les escadrons de la seconde ligne des ennemis, et par ceux qui les attaquaient par derrière.

L'ennemi conduisit l'attaque du village de Ramillies, différemment de celle de la cavalerie de la droite. Il y marcha sur quatre ou cinq lignes; mais en approchant de la tête de ce village, il connut que notre ligne d'infanterie était trop éloignée du village pour le protéger de son feu, et que les flancs du village n'étaient pas garnis de troupes, parce qu'il y en avait trop peu.

Sur cette mauvaise disposition de notre part, il en forma une bonne. Il fit avancer une de ses dernières lignes sur le front de la première; ensuite de quoi, en approchant du village, ce front qui le débordait s'étendit en potence sur le flanc du village, et le força fort aisément, parce qu'il n'y trouva pas de résistance, dans le temps que les troupes soutenaient l'attaque de la tête.

Tout ce désordre de la droite ne trouva point de remède en la présence du général, ni même en celle de plusieurs officiers-généraux de la droite. L'officier particulier et le soldat, n'étaient pas capables de redresser par leur seule valeur une affaire perdue par sa mauvaise disposition; de sorte que le désordre fut bientôt

Supérieurs, du moins égaux à l'armée

---

général par toute la droite, qui abandonna son champ de bataille et son canon.

La gauche de cavalerie, et quelques bataillons de la gauche qui n'avaient point combattu, se retirèrent assez paisiblement jusqu'à la nuit, que le désordre et la fuite fut générale. L'ennemi battit ainsi en un quart-d'heure de temps, une armée de quatre-vingt mille hommes, qui ne laissa pas deux mille morts sur la place, prit quatre-vingt ou cent pièces de canon, une fort grande quantité de bagages, et conquit tous les Pays-Bas Espagnols, par l'abandon que notre général lui en fit. (*Mémoires de Feuquières, tome IV.*)

---

(1) Philippe, duc de Chartres et d'Orléans, petit-fils de Louis XIII, neveu de Louis XIV, si célèbre sous le nom du Régent, fut l'enfant gâté de la nature et de la fortune. De l'une il reçut un extérieur séduisant et plein de grâces, une santé de fer, un esprit éblouissant, une aptitude merveilleuse pour toutes les sortes de connaissances; l'autre l'avait placé au second rang après le premier trône de l'Europe, et dans les circonstances les plus propres à faire valoir ses grands talens, à devenir les délices de la France et l'admiration des siècles. Ces beaux présens furent presque tous perdus, par l'effet d'une éducation déplorable; et par cette fatalité qui semble condamner les Princes à se voir entourés d'êtres corrompus et corrupteurs.

française destinée à nous empêcher d'aller au

Il perdit le vertueux Saint-Laurent, son sous-précepteur, et tomba dans les mains du plus vicieux de tous les hommes. L'abbé Dubois, avec une âme plus basse que sa naissance, possédait l'esprit d'intrigue à un rare degré, et était possédé d'une ambition démesurée. Il s'empara de la confiance de son élève en lâchant la bride à toutes ses passions, en détruisant en lui toute espèce de principes, en lui montrant la société humaine comme une forêt de bêtes féroces qu'il fallait maîtriser par la force, ou conduire par la ruse. Le malheureux Prince ne crut jamais à la vertu; voilà la clé de tous ses torts.

Il avait fait ses premières armes au siège de Mons, et sous les leçons de Luxembourg. Il fut blessé à Steinkerque, et se couvrit de gloire à Nerwinde, en revenant cinq fois à la charge. Durant la paix, il voulut acquérir sur les sciences, les arts, même les métiers, une connaissance universelle, et il y parvint. En 1706, on l'envoya commander en Piémont, mais Marchin avait la carte blanche du ministre, et le Prince eut la douleur de voir, contre son avis, les lignes forcées, et la bataille perdue sous les murs de Turin, où il fut blessé de deux coups de feu; et enfin, l'Italie entière arrachée de nos mains par Eugène. Il passa ensuite en Espagne, où il soumit à Philippe V les royaumes de Valence et d'Arragon, prit Lérida où le grand Condé avait échoué; mais on l'accusa d'avoir travaillé pour lui-

secours de Turin, que La Feuillade (1), gendre de Chamillard, assiégeait, mais qu'il

---

même, et spéculé la chute du jeune roi. Il fut rappelé en France : le grand dauphin voulait qu'on lui fît son procès. On vit mourir en un an, le fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne, sa femme, deux de ses enfans : la stupeur et la malignité cherchèrent une cause de poison, et l'imputèrent à Philippe qui en était incapable. Punition terrible de ses mauvaises mœurs ! Il offrit de se rendre à la Bastille : le roi ne le voulut pas, et lui rendit justice entière, en disant *que son neveu était un fanfaron de crimes*. Le monarque en mourant le nomma régent du royaume, mais voulut le circonscrire par un conseil de régence. Philippe, malgré le testament du roi mort, se fit donner la régence libre et absolue. Il imposa au duc du Maine, contint les malveillans, gouverna avec vigueur, rassura l'église de France déchirée par les misérables querelles de la bulle, rappela les exilés, déjoua les conspirations, pardonna les calomnies. Le système de banque qu'il adopta eût pu sauver les finances ; mais exploité par les fripons, il consomma la ruine des fortunes publique et particulière.

Le régent se lia avec l'Angleterre contre l'Espagne ; ou plutôt l'abbé Dubois, son premier ministre, qu'il n'eut pas honte de faire archevêque-cardinal, vendit son maître au poids des guinées. Albéroni, qui maîtrisait l'Espagne, voulut cabaler en France : le régent parvint à le faire chasser par Philippe V.

ne pressait guère, quoiqu'il y employât tout son savoir et celui de son beau-père, nous

---

Le 2 décembre 1723, le duc d'Orléans mourut d'apoplexie, à quarante-neuf ans, épuisé par les plaisirs et par les affaires qu'il s'était obstiné à faire marcher de front.

---

(1) Louis, duc de la Feuillade, maréchal de France, était, si l'on en croit le duc de Saint-Simon, *le plus solidement malhonnête homme de la cour.* Méprisé, et presque haï du roi, à cause de son caractère faux et de son ton avantageux, il espéra remonter en faveur en épousant la fille de Chamillard. Louis XIV en déconseilla le ministre, qui se laissa éblouir par un grand nom, et fit le malheur de sa fille. La Feuillade ne s'était pas mécompté. Il fut nommé pour aller combattre le duc de Savoye, et commença le siége de Turin en mai 1706. Le vertueux Vauban, qui avait fortifié cette ville, offrit de diriger le siége comme ingénieur. « *J'espère prendre Turin à la* COHORN (*), répondit le suffisant maréchal. Victor Amédée sortit de sa capitale, et amusa longtemps la Feuillade, qui s'était mis en tête de le faire prisonnier.

Le siége, traînant en longueur, donna au prince Eugène le temps d'arriver. Le duc d'Orléans vint devant Turin ; mais ses justes observations, contrariées par la Feuillade et Marchin, ne servirent qu'à prouver sa su-

(*) Fameux ingénieur; le VAUBAN des Hollandais.

surprîmes les passages des rivières, et joignîmes le duc de Savoye. Le duc d'Orléans, qui n'avait pu parer ce coup, nous avait prévenus et s'était réuni à La Feuillade. Par cette jonction ils étaient presque trois contre un, et avaient de si bons partis à prendre, qu'il ne tenait qu'à eux de rendre notre pénible marche inutile.

Le duc de Savoye, le prince Eugène tenaient de fréquents conseils. On leur représentait mille difficultés; leur réponse ordinaire était qu'il fallait tenter, et que peut-être les Français ne feraient pas les mouvemens que nous supposions qu'ils devaient faire. Ils étaient instruits, le prince Eugène me l'a avoué depuis, ils savaient les ordres de

---

périorité. (*Voyez* ci-après, p. 159, le siége et la bataille de Turin.)

Après la malheureuse bataille, où le duc d'Orléans s'était montré en héros, La Feuillade afficha un désespoir extravagant; mais l'Italie était perdue.

Chamillard eut assez de pudeur pour ne pas redemander un commandement pour son gendre. Celui-ci végéta dans l'intrigue, et mourut en 1725, sans postérité.

Versailles. Nous passâmes deux rivières qu'on aurait dû nous disputer. Le duc d'Orléans fut contraint par Marsin et La Feuillade de s'enfermer dans les retranchemens. On les reconnut, on trouva qu'il n'y en avait point ou que de fort mauvais du côté du faubourg du Balon, qui était justement l'endroit où ils auraient dû être meilleurs. L'attaque fut résolue de ce côté-là. Je me ressouviens qu'en plein conseil je demandai où était le convoi qu'on avait préparé pour ravitailler Turin, et ce qu'on ferait si l'ennemi nous laissait un passage libre pour y entrer. Le convoi, répliqua le prince Eugène, est dans le camp des Français : c'est là qu'il faut l'aller chercher. Que ferions-nous dans Turin ? que de le faire prendre plus vîte, et nous en même temps.

La bataille se donna, le quartier fut forcé (1), et l'épouvante, la confusion, se mirent dans les autres. La blessure du duc d'Orléans

---

Lignes forcées au siége de Turin, 7 *septembre* 1706.

M. le prince Eugène, arrivé au Tanaro avec son armée, trouvait M. le duc d'Orléans avec la sienne de l'autre côté de cette rivière, dans le dessein de combattre

mit le comble à la déroute. Nous n'étions pourtant tout au plus que vingt-cinq mille hommes, et ils étaient près de soixante.

---

son ennemi, soit au passage du Tanaro, soit au passage du Pô. Ce parti était meilleur à prendre, mais le destin de la France en avait autrement décidé.

Le roi avait nommé M. le maréchal de Marsin pour commander l'armée de M. le duc d'Orléans sous ce prince. Ce maréchal avait la confiance du roi; et M. le duc d'Orléans avait ordre de déférer au sentiment de M. de Marsin, lorsqu'il serait différent du sien. Sur ces deux sentimens différens, M. le duc d'Orléans assembla un conseil de guerre, dans la pensée que par la pluralité des voix, son sentiment de ne point enfermer l'armée dans les lignes de Turin, l'emporterait sur le sentiment contraire de M. de Marsin. Mais la cabale de M. de la Feuillade, qui faisait le siége, s'étant jointe à celle de M. de Marsin, M. le duc d'Orléans se trouva presque seul de son sentiment, quoique le seul bon; et il fut résolu qu'on laisserait passer le Tanaro à M. le prince Eugène, et que l'armée du roi entrerait dans les lignes dès que M. le prince Eugène s'approcherait du Pô. On laissa seulement un corps d'infanterie, sous les ordres de M. Albergoti, pour tenir les hauteurs de Montcallier et de Quiers.

Cette première faute faite en attira une seconde. L'armée entrée dans les lignes, M. le duc d'Orléans trouva le camp si mal approvisionné, qu'il n'y avait pas pour

Mon seul régiment, qui pénétra un des premiers, fit plus de trois mille prisonniers. L'armée, la garnison, regorgea de butin.

---

quatre jours de farine pour faire vivre cette nombreuse armée. On fut donc obligé d'envoyer sur-le-champ tout ce qu'il y avoit de mulets des vivres, pour aller chercher à Suze, à dix lieues du camp, quinze cents sacs de farine qui y étaient.

Il falloit au moins trois jours pour que ce convoi pût rentrer dans le camp. M. le prince Eugène ne lui en donna pas le temps. Il vint camper dans la plaine de Mille-Fleurs, le jour que le convoi pouvait arriver au camp. L'avant-garde de M. le prince Eugène trouva ce convoi, qui n'avait point été averti de la marche de l'ennemi, et il fut presqu'entièrement enlevé : de sorte que quand même M. le prince Eugène n'aurait pas le lendemain forcé le quartier du Balon, il aurait affamé l'armée du roi dans son camp, n'ayant pour lui-même de subsistance que celle qu'il venait de nous enlever, tant il y avait eu de négligence à approvisionner une armée aussi nombreuse, et que l'on voulait enfermer dans des lignes devant un ennemi inférieur ; ce qui était contre toutes les règles du bon sens.

Après l'enlèvement de ce convoi, M. le prince Eugène, instruit que le quartier de la Doire, au bas Pô, était sans lignes, et qu'il y avait même assez peu de troupes, passa diligemment la Doire auprès d'Alpignan, et vint camper à la Vénerie.

J'eus pour ma part un service magnifique d'argent. On marcha dans le Milanais, tout se soumit. Quelle campagne ! jamais armée n'a

---

Si l'armée du roi était sortie des lignes, les tenant derrière elle, et si elle avait été mise en bataille sur la plaine de Mille-Fleurs, où était l'ennemi, il n'aurait pas osé passer la Doire ; et c'est la troisième faute capitale qui a été faite dans cette occasion, contre la maxime certaine, de ne point attendre son ennemi dans des lignes de circonvallation.

On sentit, mais trop tard, que le quartier du Balon, que M. de la Feuillade avait négligé de couvrir par des lignes, se trouvait exposé, après que l'armée eut passé la Doire. Il aurait été judicieux de passer sur-le-champ cette rivière avec toute l'armée, puisqu'il n'étoit plus nécessaire qu'elle restât dans des lignes, du côté où l'ennemi n'était plus.

On négligea ce mouvement salutaire ; et ce quartier, faible en troupes, fut attaqué le lendemain matin par toute l'armée ennemie, sur trois colonnes d'infanterie, soutenues de toute la cavalerie.

On fut averti si tard de l'approche de l'ennemi, qu'on n'eut pas le temps de faire passer la Doire à un assez grand nombre de troupes, pour résister à ses efforts. Ainsi, le quartier du Balon fut bientôt forcé, la place secourue, le siége levé avec beaucoup de confusion et avec la perte de toute l'artillerie, qui était dans un nombre prodigieux.

été si riche. Je ne puis dire ce qu'elle me valut; mais ce dont je me souviens parfaitement bien, c'est qu'à la fin de la campagne suivante, il ne m'en resta pas un sou. Je passai l'hiver dans le meilleur canton de ce duché. Le comte de Medavi (1) y était encore avec

---

Ce ne fut point la mort de M. le maréchal de Marsin, tué au quartier du Balon, ou au moins blessé mortellement, qui causa le désordre de la levée du siége; mais la blessure douloureuse de M. le duc d'Orléans, qui ne se trouva plus en état d'agir. (*Mémoires de M. de Feuquières, tom. III.*)

---

(1) Jacques-Léonore Rouxel, comte de Grancey, depuis appelé maréchal de Medavi, se fit un nom par sa prudence et son courage. Après avoir gagné la bataille de Castiglione, il proposait de se cantonner en Lombardie, avec son armée victorieuse, de couvrir Mantoue, ou d'aller droit à Naples par les pays Vénitiens, et de conserver ce royaume et la Sicile à Philippe V. Ces utiles mesures furent renversées par le comte de Vandemont, ami secret de l'Autriche, lequel trouvait encore le moyen de se faire payer chèrement par la France. Il fallut évacuer l'Italie, et tout perdre : ainsi le voulaient les destins.

Medavi alla commander, l'année d'après, en Dauphiné. Il n'eut le bâton de maréchal qu'en 1724, et mourut en 1725.

un assez bon nombre de troupes : ce fut pourquoi le prince Eugène y resta et m'y retint.

Mon quartier fut à Cosme. Tous les environs étaient à ma discrétion : j'inspirai à mes troupes une partie de mes sentimens, et tous les peuples furent tous contens. Je me logeai dans le château, ma table fut pour tous les honnêtes gens qui voulurent y venir prendre place. Le jeu, le bal, les concerts lui succédaient. Le gentilhomme le plus apparent de ce lieu fut le seul qui ne parut pas chez moi. Je l'accablai de politesses, je le fis prier, j'y allai moi-même : tout fut inutile. Je résolus de m'en venger. Il avait une fort belle femme, dont il était jaloux comme un tigre : le bruit public était qu'il avait toujours la clef de certain cadenas. Cet homme était riche et en même temps avare ; il allait souvent à la campagne, et y passait deux ou trois jours; pendant ce temps-là sa maison était exactement fermée, personne n'y entrait, personne n'en sortait. Ces difficultés m'animèrent; je mourais d'envie de savoir par moi-même si l'histoire du cadenas était véritable. Je m'avisai de faire battre mes tambours autour de cette maison, une nuit presque toute entière. La

dame m'écrivit le lendemain, pour me prier de faire cesser ce bruit. Une vieille femme qui avait été nourrice de son mari, mais qui était tout-à-fait dans ses intérêts, me dit en me le remettant, « qu'il devait me suffire de troubler sa maîtresse d'une autre façon, sans y ajouter le bruit des tambours. » Au bas du billet, je lus en mots à demi-effacés : *vous pourrez être sûr.* Je donnai à cette femme tout ce que j'avais d'argent sur moi, et lui demandai si je pouvais écrire ; elle m'assura que je le pouvais : je le fis dans les termes suivans.

« J'ai reçu avec un profond respect et une » reconnaissance infinie le billet qu'il vous a » plu de m'écrire. Je suis dans les mêmes sen» timens que vous. Il n'est rien que je ne tente » et que je ne fasse pour vous en donner des » preuves. Si votre maison avait été accessible, » il y a long-temps que je vous aurais préve» nue. L'amour qui veut nous unir, a fait ce » que les conversations auraient pu faire. Te» nons-nous compte des sentimens qu'il nous » a inpirés. Ne cherchons point à nous éprou» ver, et ne nous faisons point languir. J'at» tends vos ordres. » Cette lettre assez mal bâtie, fut reçue comme elle devait l'être après

la déclaration ingénue qu'on m'avait faite. La vieille me dit d'envoyer un de mes gens vers quatre heures du soir, à la porte d'une certaine église, pour avoir une réponse. Elle fut du même style que ce que j'avais écrit, et ne contenait que ces trois ou quatre mots : *Ce soir à onze heures, par la petite porte qui donne sur les remparts. On sera prête à vous recevoir autant qu'on peut l'être. Venez seul.*

On peut bien juger que je ne manquai pas au rendez-vous. La porte s'ouvrit à l'heure précise. La vieille me conduisit par je ne sais combien de détours, et me fit entrer dans un cabinet où elle m'enferma. La dame ne tarda pas à m'y venir joindre. Elle était à demi-déshabillée. « Pour qui me prendrez-vous, me dit-elle en me sautant au cou, les momens sont chers, vous trouverez plus d'ouvrage que vous ne pensez. » Nous nous y mîmes aussitôt. L'affaire du cadenas était véritable. Une espèce de cotte de mailles faite à peu près comme le fond d'une fronde, rendait la route impénétrable. Je ne sais combien de petites chaînes attachaient ce réseau à une ceinture, que des rubans diversement fixés rendaient presque immobile. Il n'était pas possible de couper ou

de découdre sans qu'on s'en fût aperçu : sa vie en dépendait. Après mille peines inutiles, il n'est pas possible, lui dis-je, que votre mari n'ait qu'une clef, sûrement il en aura fait faire plusieurs. Nous étions dans le cabinet de ce jaloux; nous cherchâmes de tous côtés. Par mégarde il avait laissé un des tiroirs de son bureau ouvert; nous y fouillâmes. Sous un tas de papiers et de vieux contrats, nous trouvâmes une petite boîte d'argent, et dans cette boîte cinq ou six petites clefs; c'était ce que nous cherchions. J'en pris une, et j'envoyai mon valet-de-chambre à Milan pour en faire faire une pareille. Nos entrevues recommencèrent toutes les fois que ce gentilhomme s'absenta.

Je m'étais vengé; mais la vengeance n'a qu'une partie de sa douceur quand elle demeure secrète : du moins c'était ma façon de penser. A mon départ, j'envoyai à ce mari jaloux, par un de mes gens, la clef en question enfermée dans une lettre, où il n'y avait que ces mots : *je n'en ai plus affaire.* Aussitôt il monta à cheval, et je n'étais qu'à trois ou quatre lieues qu'il me joignit; j'allais me mettre à table. Il me demanda satisfaction, je le remis,

après dîner. Nous nous battîmes dans un petit bois. C'était une bonne épée, et il était beaucoup plus brave qu'il ne paraissait. Il me dit qu'il ne voulait point de quartier et qu'il ne m'en ferait point ; que s'il avait l'avantage, son dessein était de porter ma tête à sa femme et de la poignarder après qu'elle l'aurait vue. Ce discours brutal m'anima ; nous nous battîmes à outrance et le combat fut long. Enfin je lui allongeai un coup qui le perça au-dessous de la mammelle gauche, et sortit au-dessus de l'épaule droite, un peu au-dessous de la clavicule ; je le laissai étendu sur le carreau. J'en fus fâché, et ne m'en consolai que par le plaisir de sauver la vie à sa femme. Je ne puis savoir comment cette aventure transpira ; mais il eu fut beaucoup parlé à Vienne. Les dames me questionnèrent fort sur ce cadenas, et l'empereur Joseph en badina plus d'une fois.

On avait fait avec la France un traité pour l'évacuation de l'Italie ; par là la guerre finissait en ce pays. Le prince Eugène fit la campagne en Flandre avec le duc de Savoye. Nous pénétrâmes en Provence ; nous fîmes le siége de Toulon, nous le levâmes, et toutes nos conquêtes se réduisirent à prendre Suze. Heu-

reux encore que le maréchal de Tessé (1) eût la bonté de nous laisser le chemin libre pour nous en retourner.

Je viens de dire que j'avais fait un tour à Vienne, le prince Eugène m'y avait envoyé communiquer à l'empereur le projet de Toulon, et le détourner de celui qu'il avait formé sur le royaume de Naples. Tout ce que je pus dire fut inutile ; le royaume de Naples devait

---

(1) René de Froullay, comte de Tessé, maréchal de France, se montra plus habile négociateur que grand capitaine. Il avait pourtant fait son apprentissage sous Créqui et Catinat ; mais obligé en 1703 de lever le siége de Barcelone, il ne s'est jamais lavé de cette fuite honteuse, ni de l'énorme perte qui en fut la suite.

Il défendit en 1707 le Dauphiné, des invasions de Victor-Amédée. Dans un âge avancé, il se retira chez les camaldules de Grosbois ; mais le gouvernement revendiqua ses talens, en 1722, pour négocier la paix avec la cour d'Espagne. Il y réussit, et revint mourir dans sa pieuse retraite, en 1725. Voltaire l'a peint « comme un homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs. » C'est lui qui avait en 1696, conclu le mariage du duc de Bourgogne avec Adelaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée, lequel n'en fut pas pour cela plus fidèle ami de la France.

rester à la maison d'Autriche : Toulon et les autres conquêtes en Provence devaient appartenir au duc de Savoye. Cette raison l'emporta sur toutes celles que j'alléguai. Ce ne fut cependant pas faute de troupes que nous manquâmes Toulon : huit ou dix jours plutôt, il était à nous avec quarante ou cinquante vaisseaux de guerre qui étaient dans le port.

Les affaires des alliés étaient sur un bon pied en Espagne. L'archiduc (1) avait été à Bar-

---

(1) Charles, archiduc d'Autriche, cinquième fils de l'empereur Léopold, était celui à qui son père voulait faire écheoir la couronne d'Espagne, lorsque le testament de Charles II désigna pour son successeur, le petit-fils de Louis XIV, Philippe, duc d'Anjou, descendant de l'aînée des filles de Philippe III. L'archiduc se fit d'abord proclamer à Vienne, roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, et alla faire son entrée publique à Madrid.

Il y avait un parti nombreux, fortifié par tous les moines, fidèles serviteurs de la maison d'Autriche.

Les ducs de Berwick, de Vendôme et d'Orléans, successivement envoyés par la France au secours de Philippe V, repoussèrent l'archiduc, à qui il ne resta que la Catalogne.

Il fut un moment où ce prince, plus heureux qu'habile, mais soutenu par la tête et par le bras d'Eugène, pensa réaliser, ou du moins avança d'un pas effrayant,

celone, toute la province avait suivi l'exemple de la capitale, aussi bien que le royaume de

---

ce rève de la monarchie universelle, qui depuis seize générations, était le but imperturbable de son ambitieuse maison. Maître d'une partie de l'Espagne, roi déclaré du reste, élu empereur d'Allemagne en 1711, il possédait, outre ses états héréditaires de Bohême, de Hongrie, et des Pays-Bas catholiques, les royaumes de Naples et de Sardaigne, le Milanais et le Mantouan; le duc de Savoye était pour lui comme un vassal, le Turc était repoussé au-delà du royaume de Servie, la France entamée au nord et au midi, épuisée d'hommes et d'argent, n'avait plus qu'un roi septuagénaire, et un dauphin de deux ans; de tout ce peuple de héros, il ne nous restait que Villars et Berwick.

La journée de Denain changea tout. Anne, reine d'Angleterre, voulut la paix. Les négociations de Gertruydemberg la préparèrent : elle fut signée à Utrecht, à Radstat, à Bade, en 1713 et 1714.

Au nom de l'empereur Charles VI, le prince Eugène alla remporter sur les Turcs de nouveaux triomphes, qui furent assurés par la paix de Passarovitz, en 1718. Le 2 août de la même année, fut signé à Londres, entre l'Angleterre, la Hollande, la France et l'empereur, le traité dit *de la quadruple alliance*, contre les entreprises de l'Espagne, qu'animait l'audacieux Albéroni. Philippe V, en disgraciant ce ministre, en 1720, rendit la Sardaigne, qu'il avait envahie; et dans

Valence et une partie de l'Arragon. Les Anglais s'étaient emparés de Gibraltar (1). Le duc

le traité signé à Vienne en 1725, Charles VI renonça à toute prétention sur l'Espagne.

Il lassa la fortune, en se mêlant des élections de Pologne, où ses armes firent obtenir à Auguste de Saxe, la préférence sur le roi Stanislas. La guerre s'alluma, et le grand Eugène mourut. L'Espagne conquit le royaume de Naples et de Sicile, qui restèrent à l'infant Don Carlos; il fallut faire la paix en 1730. La souveraineté de Lorraine, échangée contre la Toscane, passa sur la tête de Stanislas, pour demeurer définitivement à la France; les Ottomans eux-mêmes reprirent leurs avantages. Charles VI mourut le 20 octobre 1740, dernier prince du grand nom d'Autriche. Par une pragmatique-sanction, qui ne passa pas sans opposition, il avait assuré la succession de ses états héréditaires, à Marie-Thérèse, sa fille aînée, laquelle avait épousé François, duc de Lorraine. Celui-ci parvint à l'Empire, et commença une nouvelle dynastie qui est aujourd'hui à la troisième génération.

---

(1) Pendant que Charles d'Autriche et le duc d'Anjou se disputaient la monarchie d'Espagne, l'Angleterre, qui tenait le parti de l'archiduc, mais qui n'a jamais servi ses alliés que pour son propre intérêt, prenait Gibraltar, et ne l'a jamais rendu. Cette place, défendue par la nature, passait pour imprenable, et

d'Anjou (1), secondé du maréchal de Tessé, à qui la qualité de premier écuyer de madame

---

n'était gardée que très-négligemment, lorsque le 24 juillet 1704, le vice-amiral anglais, Georges Roocke, trouva le moyen d'y entrer avec quelques soldats, chassa la garnison, et prit possession au nom de sa souveraine. Anne en resta maîtresse par le traité d'Utrecht. Vainement les Espagnols, à plusieurs reprises, ont tenté de la reconquérir. Les derniers efforts faits au camp de St.-Roch, en 1782, n'ont servi qu'à immortaliser la défense du général Ellyot.

---

(1) Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du grand Dauphin, fut appelé, à l'âge de dix-huit ans, à la monarchie d'Espagne par le testament de Charles II. Ce trône lui fut disputé par l'archiduc Charles d'Autriche, fils de l'empereur Léopold. Soutenu par la France, dans une longue guerre, il éprouva tous les caprices de la fortune, tantôt triomphant avec l'épée de Berwick et de Vendôme, tantôt réduit à délibérer s'il n'irait pas régner sur ses Etats du Nouveau Monde. Il ne jouit paisiblement de sa couronne qu'après la paix d'Utrecht et de Radstadt en 1714.

Albéroni, qu'il avait fait son premier Ministre, le brouilla avec le régent de France, et le jeta dans une nouvelle guerre, qui ne finit que par le renvoi du Cardinal, en 1720, et par l'adhésion de Philippe V. à la *quadruple alliance*.

la duchesse de Bourgogne tenait lieu de mérite, avait échoué en toutes ses entreprises. Cette année 1707, il avait eu sa revanche, Berwick (1), fils naturel du roi Jacques, avait

---

Rongé de vapeurs, et conduit par une dévotion peu éclairée, il abdiqua le trône, en janvier 1724, en faveur de D. Louis I, son fils aîné. Mais ce jeune Prince étant venu à mourir huit mois après, Philippe remonta sur le trône. A l'issue de la guerre de 1734, il eut la satisfaction de voir son second fils, D. Carlos, reconnu roi des Deux-Siciles. Ce Prince avait été, en 1731, mis en possession des duchés de Parme ct de Plaisance, qui avaient appartenu à la maison Farnèse, sa famille maternelle. Philippe V mourut le 9 juillet 1746; il avait des vertus de particulier, mais la force de caractère, qui est la première vertu d'un roi, lui manquait absolument : sa seconde femme Elisabeth Farnèse en eut pour lui; mais ce n'était pas la même chose. Elle en eut presque trop.

Il y eut un instant où l'on craignit, en France, pour les jours de Louis XV, alors dans l'enfance. Philippe V jeta ses regards sur le trône de France, et aurait de bon cœur quitté l'Espagne. Mais il aurait eu une guerre très-vive à soutenir contre Philippe d'Orléans, qui n'aurait pas cédé ses prétentions appuyées sur la renonciation qu'avait faite le roi d'Espagne, en allant prendre possession de ses Etats.

---

(1) Jacques Fitz-James, duc de Berwick, maréchal

battu Galloway à plate couture, le duc d'Orléans avait soumis Valence et l'Arragon ; il avait même pris Lérida en Catalogne. On

---

de France, était fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, et d'une sœur de Marlborough ; il naquit en France, servit d'abord au siège de Bude, où il fut blessé en 1686. Il suivit la fortune de son père dépouillé du trône, eut un cheval tué sous lui à la bataille de la Boyne ; établit le petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne en 1708, soumit en 1704 les rebelles des Cévennes, assiégea Nice, prit tout le Comté en 1706, chassa de Madrid l'armée Portugaise. La fameuse victoire d'Almanza, qu'il remporta sur mylord Galloway, le 25 avril 1707, assûra la couronne sur la tête de Philippe V, qui le créa duc de Leyria et de Xérica, grand d'Espagne de la première classe, et généralissime de ses armées. Revenu en France, on fut étonné de le voir accepter, en 1719, le commandement de l'armée, que le régent voulait faire marcher contre l'Espagne ; mais cette guerre de famille n'eut d'autres suites que la prise de Saint-Sébastien et de Fontarabie, et s'éteignit par le renvoi d'Albéroni. Dans la guerre de 1733, Berwick, général des troupes françaises, fut tué d'un coup de canon au siège de Philisbourg, qui fut prise après sa mort. Il était âgé de 63 ans, et emporta, avec la douleur nationale et l'admiration de l'Europe, un nom comparé à celui de Turenne, dont il eut les talens, les vertus, et jusqu'à la fin glorieuse.

pressa fort le prince Eugène d'aller en ce pays rétablir les affaires comme il avait fait celles du Piémont. Je mourais de peur qu'il n'y allât ; car, comme dit Panurge en parlant de Pantagruel, eût-il été à tous les diables, j'y aurais été avec lui. Il s'en défendit, nous allâmes en Flandre : c'était là où se recevaient les grands coups, et où il y avait de l'honneur à acquérir. Je fus fait général-major.

Notre armée se forma d'abord sur la Moselle, comme si nous avions eu de grands desseins de ce côté-là ; mais tout d'un coup nous allâmes joindre le duc de Marlborough. Nous trouvâmes que les Français avaient déjà été battus à Oudenarde (1), ou du moins que

---

Déroute d'Oudenarde, 11 *juillet* 1708.

(1) Le roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation qui commençait trop à se perdre. On lui donna, pour l'aider, le duc de Vendôme ; mais le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent les raisons du général. Il se forma deux partis, et dans l'armée des al-

le conseil du duc de Bourgogne l'avait engagé à se conduire comme ils l'avaient été. On savait d'ailleurs qu'ils étaient divisés, que les avis des marquis d'O, de Gamaches et de plusieurs autres de cette espèce, l'emportaient sur ceux du duc de Vendôme. Nos deux généraux s'animèrent l'un l'autre, et formèrent une des plus grandes entreprises qui aient jamais été faites : ce fut le siége de Lille. Cette place était entourée de plusieurs autres aussi fortes qu'elles, Douay, Tournay,

---

liés, il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Le prince Eugène était alors sur le Rhin ; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en forces ; la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes, et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille ; il avait même l'avantage des négociations, dans un pays si long-temps Espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et où beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Ypres ; mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique : la division qui mettait de l'incertitude dans le conseil de

Ypres, Aire, Béthune, Condé, Valenciennes. Les Français étaient maîtres de Gand, de Bruges, de Nieuport, par conséquent de la Lys et de l'Escaut; ainsi nos convois et nos munitions, qui devaient nous venir de Hollande par Anvers et par Bruxelles, ne pouvaient arriver que par terre, avec un danger continuel d'être enlevés. Nous mettre dans le bassin de Lille, c'était nous exposer à n'en pouvoir sortir, et nous mettre dans une espèce de filet dont il n'y avait qu'à tirer les

---

guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dendre, et que, deux heures après, on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde; ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eugène et Marlborough, qui n'en perdaient point, et qui étaient unis: on fut mis en déroute vers Oudenarde. Ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Les fautes se multiplièrent; les régimens allaient où ils pouvaieut, sans recevoir aucun ordre; il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée découragée, se retira sans ordre sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrein, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse. (*Siècle de Louis XIV.*)

cordons pour nous y prendre tous. Je représentai toutes ces difficultés et bien d'autres au prince Eugène, il me répondit que j'avais raison : « Si Vendôme était seul, disait-il, nous ne nous y engagerions pas; mais nous sommes sûrs qu'il y a un puissant parti formé contre lui, déterminé à fronder ses avis et à faire échouer ses desseins; les Français sont encore de bonnes troupes, mais ils ne sont plus conduits comme ils l'étaient autrefois, les conseils ne sont plus les mêmes : Chamillard, la Maintenon, gouvernent tout; c'est sur tout cela que nous comptons, du moins autant que sur l'ardeur et la bonté de nos troupes. Ne t'inquiète point, ajouta-t-il, mon cher Comte, je te répons que nous nous tirerons d'affaire en gens d'honneur. »

Lille fut investi, un convoi immense qui occupait quatre ou cinq lieues de pays, nous arriva sans avoir perdu une seule charrette. Le prince Eugène fit le siége, et Marlborough le couvrit; mais il fut long et meurtrier. Le maréchal de Boufflers (1) qui le soutenait,

(1) Louis-François, duc de Boufflers, maréchal de France, né en 1644. C'était l'âme d'un Romain, choisie

avait une armée plutôt qu'une garnison. Nous courûmes de grands dangers, et on se repen-

---

dans les plus beaux jours de la République. Elève de Turenne, et digne en tout d'un tel maître, il avait été blessé sous ses yeux, à Woerdern, en 1672, et en 1674 à Entzeim, la dernière journée victorieuse de ce grand homme. Parvenu aux premières dignités, à force de services et de mérite, il contribua fortement à rappeler la victoire dans la mémorable bataille de Steinkerque, alla bombarder Charleroy en 1692, se chargea, en 1695, de la défense de Namur, qu'assiégeait Guillaume III, et lui en fit payer la prise si chèrement, que ce prince, contre la capitulation, se permit de garder Boufflers prisonnier. Le maréchal demanda la raison de cette indignité : « C'est, lui répond-on, une représaille pour la garnison de Dixmude, indûment retenue. — En ce cas, vous devez donc prendre ma garnison? — Non pas, M. le maréchal; je vous estime plus que dix mille hommes. »

A Malplaquet, Boufflers soutint la gloire nationale, et remplaça Villars blessé. L'année d'après, il offrit de servir sous ce même Villars qu'il n'aimait pas, et dont il était l'ancien; mais Boufflers ne voyait que le bien de l'état. Il se couvrit de gloire à la défense de Lille, qu'il soutint quatre mois contre toutes les forces combinées des alliés. Adoré de la garnison, ses vertus, sa bonté, son intrépidité avaient converti les habitans en autant de soldats. A son retour, le roi le combla de faveurs; mais il parut en désirer une, l'épée de conné-

tit plus d'une fois de s'être engagé. Mais le comte de la Motte (1) trouva le secret de faire

---

table, que Louis XIV ne voulait plus donner. Le monarque montra de la froideur, le maréchal s'en affecta, et mourut à Fontainebleau le 22 août 1711, âgé de 68 ans.

---

(1) Mylord Marlborough faisait venir par Ostende, pour le siége de Lille, une grande quantité de munitions : on le sut au camp français ; il était facile d'arrêter ce convoi, dont le succès décidait de celui du siége de Lille. M de Vendôme s'en faisait fort ; le duc de Bourgogne s'obstina à confier cette commission au comte de La Motte ; c'est-à-dire, à l'homme, dit St.-Simon, « le plus court, le plus opiniâtre, et le plus incapable qui fût peut-être parmi les lieutenans-généraux. »

Les ennemis avaient retranché le poste de Winendal, pour couvrir la marche de leur convoi, qui était immense. La Motte crut faire merveille que d'attaquer ce poste ; Cadogan le défendit mieux, débusqua le général français, sortit malgré lui, le poussa, le battit, le dissipa avec la moitié moins de forces que n'en avait La Motte. Le convoi cependant arriva au camp du prince Eugène, qui manquait absolument de tout, et y reporta l'aise, l'abondance et la joie. Le même comte de La Motte alla cacher sa honte dans la ville de Gand,

battre à Winendal vingt mille hommes par huit ou dix mille : ce fut notre salut. Lille fut pris, la citadelle ne se défendit que pour la forme ; le prétendu filet dont on nous avait entourés fut rompu aussi aisément qu'une toile d'araignée, et les différens corps répandus pour nous fermer les passages, se dissipèrent avec la dernière confusion. Nous finîmes cette glorieuse et dangereuse campagne par la prise de Gand, que le comte de la Motte eut l'honnêteté de nous rendre un jour ou deux avant le commencement du grand hiver.

La rigueur du froid se fit sentir en France (1)

---

qu'il tenait avec une garnison de 15,000 hommes. Marlborough l'y assiégea, et prit la ville, le 30 décembre, après cinq jours seulement de tranchée ouverte. Si le méprisable La Motte ne se fût hâté de capituler, la rigueur du froid qui survint trois jours après, aurait suffi pour faire lever le siége ; mais les faveurs du hazard sont réservées pour le courage ; et en définitif, c'est toujours le plus habile qui est toujours le plus heureux.

(1) Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation ; les oliviers périrent, la plus belle ressource du midi de la France ! Presque tous les arbres fruitiers gelèrent ; il n'y eut point d'espérance de récolte : on

plus que partout ailleurs, et la mit aux abois; Louis XIV fut obligé de demander la paix. On peut bien juger que la plupart des officiers la regardaient comme le plus grand malheur qui leur pût arriver. J'étais assurément de ce nombre. Nous nous rendîmes presque tous à la Haye, et nos deux généraux furent nommés plénipotentiaires. Le pensionnaire Hein-

---

avait très-peu de magasins. Les grains qu'on pouvait faire venir à grands frais des Echelles du Levant et de l'Afrique, pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver était presque général dans l'Europe; mais les ennemis avaient plus de ressources; les Hollandais, surtout, qui ont été si long-temps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre dans l'abondance, les armées florissantes des alliés, tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or; les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnaie; on ne mangea dans Paris que du pain bis, pendant quelques mois; plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine: madame de Maintenon en donna l'exemple. (*Siècle de Louis XIV.*)

sius (1) leur était dévoué ; nos intérêts étaient en bonne main, et nous les appuyâmes de notre mieux par nos discours et par des écrits dont nous donnions le fond à quelques écrivains. Il y avait alors à la Haye un certain Dumont ; j'ai passé bien des heures avec lui, à lui communiquer mes pensées et mes réflexions. Quoique nous fûssions persuadés que

---

(1) Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, pendant trente ans et plus, succéda en 1688, à l'autorité du Stathouder, Guillaume d'Orange, lorsque ce prince alla en Angleterre détrôner Jacques II, son beau-père.

Il partageait la haine de Guillaume pour Louis XIV, et avait à venger les outrages personnels qu'il avait reçus de Louvois. Cette rancune se signala dans le cours de la guerre pour la succession d'Espagne ; le grand pensionnaire ne voulut pas entendre une proposition de paix. Il engagea la république dans des dépenses énormes, affectant d'humilier les ministres français, chargés de négocier à Gertruydemberg, et tenant dans son antichambre, Marlborough et Eugène eux-mêmes. La paix d'Utrecht se fit malgré lui, en 1713 ; mais lorsque le temps eut découvert l'abîme de dettes où la Hollande était plongée par l'opiniâtreté du grand pensionnaire, il perdit ses places, son crédit, et mourut dans l'affliction, le 3 août 1720 âgé de 87 ans.

Louis XIV ne pensait plus guère qu'à vivre en repos, et que c'était bien sincèrement qu'il voulait la paix, pour peu qu'on lui accordât des conditions tolérables : nous réussîmes à persuader le contraire. Nous débitâmes partout, que sa politique et ses vues d'ambition étaient toujours les mêmes ; qu'il ne pensait qu'à diviser les alliés, pour reprendre ensuite les armes et les accabler les uns après les autres ; que nous souhaitions la paix autant que personne ; mais qu'il la fallait sûre, et qu'elle ne pouvait l'être, à moins qu'on ne profitât des circonstances pour mettre la France hors d'état de rompre ses engagemens, comme elle l'avait fait tant de fois depuis soixante ans.

Il se tint quelques conférences ; le marquis de Torcy (1) vint à la Haye ; on lui délivra les demandes des alliés par forme d'articles préliminaires. On y avait mis le râtelier si haut, qu'il fut impossible d'y atteindre, et

---

(1) Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, fils puîné du grand Colbert, parvint à l'âge de 21 ans, au ministère des affaires étrangères, et s'y fit une réputa-

que c'eût été se mettre la corde au cou, que de consentir à ces demandes. Nos discours, nos écrits avaient tellement disposé les peuples, que ces propositions furent trouvées encore trop modérées, et qu'on fut fort scandalisé que la cour de Versailles les traitât d'excessives.

Le séjour de la Haye me plut fort ; je m'y occupai beaucoup de la lecture. Je mis dans ce goût plusieurs de mes amis, qui se reposèrent sur moi du choix des livres qu'ils achetèrent : du reste nous faisions grande chère. Ceux qui m'ont vu en ce pays, ne peuvent

---

tion d'habileté et de probité. Les négociations de la paix de Riswick, celles de la paix d'Utrecht, bien plus difficiles, furent l'ouvrage de son grand talent, surtout de la confiance qu'il inspirait, et à laquelle il ne fut jamais infidèle. Chargé de diverses ambassades, dans des circonstances difficiles, le ministre regagnait par sa loyauté, ce que le souverain avait perdu par sa hauteur. Il avait pour maxime, *que la politique n'est pas la fausseté :* mais il a prêché dans le désert. Investi au dehors de toute la considération publique, au dedans, de tout le bonheur que donnent des mœurs pures et un caractère aimable, il mourut plus qu'octogénaire, le 2 septembre 1746.

avoir oublié que mon logis était comme le rendez-vous général de toutes les personnes de distinction ; et que presque toutes les fois que je sortais, j'avais une espèce de cortége. C'était la même chose au camp. Des manières franches et aisées, de la droiture, peut-être une table toujours bien servie, une conversation vive et gaie me faisaient suivre et rechercher ; et je puis dire que l'on n'était pas du bel air qu'on ne fût ami de Bonneval.

L'hiver était pour moi la saison de l'amour. La continence n'était pas plus ma vertu que celle de Panurge ; mais je ne voulais que m'amuser. Je n'avais point encore tâté d'anglaise ; il y en avait une à la Haye fort ragoûtante. Elle vivait avec sa mère d'une manière assez retirée, et demeurait dans un quartier peu fréquenté. Un hasard me la fit voir à sa fenêtre. Dominique, c'était mon homme de confiance, qui gouvernait ma bourse et m'avertissait quand elle était vide ; Dominique donc s'informa. Il trouva bien des difficultés ; elles l'animèrent, il jura qu'il mourrait à la peine, ou qu'il en viendrait à bout. Il le fit après bien des mystères, et surtout bien des présens. Je me trompe fort, ou cette anglaise

n'en était pas à son apprentissage; n'importe, j'en fus charmé, je m'y attachai même, et le plaisir de la voir fut, dans la suite, une des raisons qui me déterminèrent à venir passer les hivers à la Haye. Elle devint grosse en 1711. Sans trop examiner si j'étais le seul père, je donnai de quoi élever l'enfant, c'était un garçon; il me ressemblait au mieux, mais il vécut peu. J'aurai occasion de parler dans la suite des aventures de la mère, qui est actuellement avec moi, et fait ma plus douce consolation.

Les propositions de paix ayant été sans effet, comme nous l'avions souhaité, nous ne pensâmes qu'à pousser nos avantages. Les Hollandais firent sur les frontières des magasins immenses. Nous nous étions flattés qu'à peine verrions-nous les Français en campagne; mais nous trouvâmes Villars, qu'on leur avait donné pour général, parfaitement bien campé et à portée d'empêcher la plupart de nos entreprises. On alla le reconnaître, on n'osa l'attaquer; il fallut même ruser pour investir Tournay. Ce siége fut court (1); Sur-

---

Siége de Tournai, en octobre 1709.

Le projet du siége de Tournai ne pouvait avoir été

ville qui le soutenait, ne remplit point l'idée qu'il avait donnée de sa capacité à celui de Lille ; il se défendit à faire pitié, sans attention, sans vigilance, sans vigueur ; il nous laissa faire ce que nous voulûmes.

Ç'eût été peu, vu notre situation et les grandes choses qu'on attendait de nous, que

---

conçu par l'ennemi, que d'après la présomption de sa supériorité, et de la facilité à conduire devant cette place tout ce qui lui serait nécessaire pour la réussite de son entreprise, et sur la certitude qu'il n'y avait pas de vivres dans Tournai pour la garnison qui y était, pour un temps aussi considérable que celui que ce siége devait durer. Si la place avait été suffisamment approvisionnée, et que cette nécessité des vivres n'eût pas forcé le roi à ne pouvoir avoir dans Tournai un nombre d'infanterie aussi considérable, que celui qui aurait dû y être renfermé pour une défense si longue, la prise de la citadelle eût été rendue presque impossible à l'ennemi.

Les ennemis déterminés à faire le siége de Tournai, en formèrent la circonvallation des deux côtés de l'Escaut, et y renfermèrent dans des lignes l'armée destinée à faire le siége ; leur armée d'observance ayant été placée entre les lignes et la Scarpe, avec des ponts sur l'Escaut, au-dessus et au-dessous, pour la communication des quartiers, et pour y passer l'armée d'observance, s'il en était besoin.

de ne prendre qu'une place; mais, par la manœuvre habile de Villars, Mons était la seule que nous pûssions attaquer : encore était-il assez difficile de le faire. Aussitôt que

---

Voilà quelle était la disposition des ennemis pour la protection du siége. Celle qu'ils firent pour l'attaque de la ville fut telle que je vais le dire.

Ils s'engagèrent à l'attaquer par trois endroits, tous séparés les uns des autres, et sans pouvoir espérer de communication de leurs attaques; parce qu'ils crurent qu'ils avaient assez d'infanterie, pour soutenir ces attaques séparées par les seules forces des gardes de tranchée, contre une garnison, qui partagée en trois ne serait pas en état de faire des efforts, même successifs, contre l'une de ces attaques (en quoi ils pouvaient se tromper.)

Ces trois attaques étaient devant les portes de Marvis, de Sept-Fontaines et de Valenciennes. Celle de la porte de Marvis se dirigeait d'abord à l'ouvrage à corne, qui est à la gauche de cette porte, et puis se retourna sur les bastions d'Antoing et du Luquet.

Celle de la porte de Sept-Fontaines ne pouvant s'étendre sur la gauche, à cause de l'inondation, embrassa l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, et sans embrasser celui de la porte de Lille, se coula contre ces deux ouvrages, et vint chercher le bastion Blandinois, attaché au vieux corps de la place.

Celle de la porte de Valenciennes avait pour objet

Surville eut rendu la citadelle, qu'il défendit du moins aussi mal que la ville, le prince Eugène me détacha, avec huit ou dix mille hommes choisis, pour aller me saisir des passages de la Trouille. Sans l'extrême diligence que je fis, j'aurais été prévenu ; il n'y avait pas trois jours que j'étais arrivé, lorsque le chevalier de Luxembourg (1) parut. Sa troupe

---

de soutenir une grosse artillerie, qu'on espérait qui pourrait ruiner les écluses qui sont à cette porte. Elle occupait un fort petit front, parce que sa droite était gênée par les eaux de l'inondation, et qu'elle n'osait pas trop s'étendre par sa gauche, pour revenir au glacis contre-miné de la citadelle.

Cette disposition dans les attaques produisait à la vérité la séparation de la garnison, que M. de Surville crut trop faible pour pouvoir successivement faire un grand effort sur une attaque ; ce qui pourtant dans le fond était mal pensé. (*Mém. de Feuquières*, *tome III.*)

---

(1) Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, troisième fils du héros de Stinkerque et de Nerwinde, porta long-temps le nom de chevalier de Luxembourg ; il était né le 9 février 1675, et s'était signalé dès sa première jeunesse sous les yeux de son père : il fit toutes les campagnes de Flandre jusqu'à la paix de Riswick. Dans la guerre d'Italie, il s'attacha à M. de

était trop faible pour se mesurer à la mienne, il se retira au gros de son armée, qui s'avançait à dessein de nous combattre. Le prince Eugène, qui m'avait joint vingt-quatre heures après, se hâta de passer les défilés de Tanières, afin de contenir Villars dans les bois du Sart et de Blangies. Il s'y retrancha. Cette situation aurait du moins fort incommodé le siége de Mons, il fut résolu de l'en chasser. Il fallut toute l'autorité du prince Eugène et de Marl-

---

Vendôme, força le poste de Bondanella, emporta la ville de Névère, et celle de Vérue après la bataille de Cassano. En 1706, il suivit Vendôme en Flandre, mena jusqu'à quinze fois les troupes à la charge, dans la journée d'Oudenarde; traversa les quartiers de l'armée d'Eugène, pour porter dans Lille un convoi de poudre dont la place manquait : après la capitulation de la ville, il s'enferma dans la citadelle avec le maréchal de Boufflers. Il commanda en 1709 l'arrière-garde dans la retraite admirable que Boufflers fit après la bataille de Malplaquet. Devenu gouverneur de Valenciennes et lieutenant-général du gouvernement de Flandre, il prit le titre de prince de Tengry; fit en Allemagne les campagnes de 1733 et de 1734, reçut le bâton de maréchal le 14 juin 1734, fut appelé le maréchal de Montmorency, et mourut à Paris le 23 novembre 1746, âgé de 71 ans.

borough pour déterminer à cette entreprise hardie. Nous fûmes tous de leur avis, et les députés des états-généraux se rendirent à cette grande pluralité.

L'action fut la plus vive qu'on eût jamais vue (1). L'ennemi avait deux ou trois retranchemens. A force de sacrifier du monde, nous

---

Bataille de Malplaquet, 11 *septembre* 1709.

(1) Les bois de Blangies ne sont pas si unis du côté où étaient les ennemis, qu'ils n'avancent plusieurs langues dans la plaine; et par conséquent les mouvemens quc l'ennemi pouvait faire en delà de la langue des bois, où nous avions abouti notre gauche, n'étaient, en aucune manière, vus d'aucune partie de notre armée.

Nous nous étions même si mal placés à cette extrémité de la langue des bois, que nous ne la tenions pas par le travers et par le flanc gauche; de manière que nos abattis, que nous avions fait précisément sur le bord du bois du côté de la trouée, ne faisaient aucun obstacle à l'ennemi pour nous attaquer par notre flanc gauche et par le derrière de notre gauche, en pénétrant le bois à la faveur de la langue qui était au-delà de celle que nous avions occupée, sans que ce mouvement pût nous être connu; parce que nous n'avions point porté nos attentions au-delà de cette langue qui faisait l'extrémité de notre gauche.

vînmes à bout de déplacer leur gauche du bois ; mais elle se maintint dans la plaine, et nous empêcha d'y déboucher. Pour leur droite, ce fut inutilement que les Hollandais l'attaquèrent, ils y perdirent leurs meilleures troupes, sans avoir gagné un pouce de ter-

---

Les bois de Sars, qui étaient à notre droite, étaient presque faits comme ceux de la gauche, excepté qu'il n'y avait pas de langues de bois si marquées ; mais au moins, comme le bois allait en tournant, il est certain que l'ennemi pouvait encore faire des mouvemens pour s'approcher de notre flanc droit, sans que les troupes qui y étaient placées les pûssent voir.

Notre front n'était pas meilleur. Il y avait par le milieu du front, et au-devant de la trouée, une ferme et une petite futaie auprès de la ferme. Nous avions laissé occuper ce poste par l'ennemi ; de sorte qu'il voyait toute notre disposition, sans que nous vîssions la sienne, même sur le front. Il y avait encore sur ce même front, et en approchant de notre gauche, des chemins creux qui en approchaient de fort près, à la faveur desquels l'ennemi, sans être vu, pouvait s'approcher, et de notre gauche du côté du bois, et de notre droite dans le centre de la trouée.

Par la description exacte de ces deux terreins occupés par les armées, il est aisé de connaître que l'avantage, pour attaquer, était entièrement pour

rein. Villars, pour fortifier sa gauche, avait affaibli son centre : Cadogan et moi le fîmes remarquer à nos deux généraux. J'eus ordre d'y marcher avec mon régiment, soutenu de quelques autres. Les gardes-françaises lâchèrent pied ; je m'emparai du vide qu'ils

---

l'ennemi ; puisqu'il pouvait nous aborder par tout notre front par un front plus étendu que le nôtre, et même sans aucune connaissance de sa disposition, ni de ses mouvemens pour nous attaquer.

Ce fut aussi sur tous ces avantages que M. le prince Eugène forma sa disposition, qui était telle qu'il ne prenait jamais un engagement général, lors même qu'il nous engageait partout, et qu'il pouvait nous battre, sans courir risque d'être battu, par l'impossibilité où nous nous étions mis, quelques avantages que nous eûssions pu avoir par notre défense opiniâtrée sur tout notre front, de nous porter en avant, pour profiter de notre avantage par un front plus étendu que celui que nous avions laissé occuper à l'ennemi.

Sur la fin du 10, M. de Villars parut sentir la mauvaise disposition où il était, et fit tracer un retranchement derrière lui, en abandonnant toute la trouée, à peu près tel qu'il aurait dû l'avoir fait dès le 9 en arrivant, supposé qu'il eût perdu l'envie de chercher à combattre l'ennemi.

laissaient, et m'établis sur cette partie du retranchement. Notre cavalerie passa, les charges furent les plus belles du monde. La cavalerie française eut presque toujours l'avantage ; et sans le feu qu'elle trouvait sur le retranchement, la nôtre aurait été absolu-

---

On commença même à travailler à ce nouveau retranchement la nuit du 10 au 11 ; mais il se trouva si peu avancé le 11 au matin, lorsque l'on vit que l'ennemi se mettait en mouvement pour nous attaquer, que l'on fit promptement abandonner ce travail, pour songer à soutenir ses efforts,

M. le prince Eugène se présenta d'abord devant tout notre front, plutôt par plusieurs colonnes, que par un front étendu : ce qui devait nous faire juger que ses efforts ne seraient pas en même temps égaux partout, qu'il les ferait succéder les uns aux autres, et qu'il les conduirait pour les augmenter suivant le succès qu'ils auraient, plutôt contre une partie de notre front que contre l'autre.

Cette disposition d'attaque, qui commençait à se faire connaître, devait nous faire faire quelque changement dans la nôtre pour la défense, et nous devions, tout au moins dans ce temps-là, faire approcher de notre front de première ligne, les bataillons inutiles que nous avions derrière les bois de la droite et de la gauche ; soit pour marcher en avant au front de l'en-

ment défaite. Villars avait été blessé. Boufflers qui était venu le joindre pour l'aider dans cette grande occasion, jugea à propos de se retirer. Il le fit avec tout l'ordre possible, et nous ne pensâmes point à le poursuivre. Cette victoire nous coûta infiniment cher ; encore

---

nemi, qui était opposé au front de notre centre, et que l'on voyait fort dégarni, à cause de la quantité d'infanterie en colonne, qui était occupée à l'attaque de notre gauche, placée dans les bois depuis la trouée jusqu'à l'extrémité de la gauche ; soit pour obliger l'ennemi à faire revenir à son centre cette infanterie qu'on lui voyait occuper avec supériorité contre notre gauche, qui n'était dans les bois que sur une ligne, pendant qu'elle était attaquée par plusieurs colonnes, dont il en paraissait au-delà de l'extrémité de notre gauche : ce qui nous devait suffisamment faire connaître qu'elle était destinée à prendre notre gauche en flanc et par derrière.

Quoique, comme je viens de le dire, la disposition des ennemis dût nous faire changer la nôtre, on demeura pourtant comme on était ; de sorte que l'infanterie de notre gauche qui était dans le bois, y fut forcée après une défense longue et opiniâtrée, et qu'ainsi les ennemis s'étendant avec facilité vers l'endroit de notre centre gauche qui tenait au bois, en dépostèrent fort facilement l'infanterie qui y était.

une pareille, notre armée n'eût plus été que de nouvelles troupes. Nous fîmes des réjouissances; mais je n'en vis jamais de plus tristes, nous nous regardions sans presque nous parler. Mons nous occupa jusques vers la fin d'octobre.

Ce désordre obligea M. le maréchal de Villars à s'y porter lui-même avec de nouvelles troupes tirées de notre centre, ce qui l'affaiblit trop considérablement. Ce fut là qu'il fut blessé, en faisant charger avec succès les ennemis qui, maîtres du bois de la gauche jusqu'à la gauche du front de la trouée, venaient de faire faire un grand effort contre la gauche de notre centre.

Dès que M. le prince Eugène se vit maître du bois de Blangies, il songea à faire de nouveaux efforts contre notre droite, et même successivement contre notre centre, qu'il avait vu dégarnir pour être porté à la gauche, sans que les troupes de la seconde ligne d'infanterie se fûssent avancées pour remplir les vides de la première, qui n'était soutenue que par la maison du roi, et une partie de la cavalerie de la droite.

Ces efforts contre notre droite lui réussirent en partie; mais l'affaire y fut redressée par quelques brigades d'infanterie qui se portèrent en avant, et donnèrent le temps à l'infanterie de la droite de se rétablir. Ceux que ce prince fit faire contre notre grand centre, eurent un succès plus heureux pour lui. Notre infanterie n'y fit

Les négociations de paix se renouèrent, et nous recommencâmes nos intrigues pour les faire échouer. Le prince Eugène, qui ne pouvait se dispenser d'aller à Vienne, me chargea particulièrement de ce soin. Je m'en acquittai de mon mieux. Je me répandis encore plus à

---

point son devoir, et abandonna ce retranchement, même avant que l'ennemi fût à portée de l'aborder, de sorte qu'il y plaça son infanterie, y avança son canon, et fit même passer un corps considérable de cavalerie par les intervalles de notre retranchement. A la vérité, cette cavalerie ne put pas se maintenir devant la nôtre qui la chargea, et lui fit repasser le retranchement; mais aussi notre cavalerie eut beaucoup à souffrir du feu de l'infanterie ennemie, qui occupait notre retranchement, abandonné comme je l'ai dit.

On sera peut-être surpris que, jusqu'à ce moment, je n'aie rien dit de M. le maréchal de Boufflers : c'est qu'il y était sans commandement, jusqu'à ce que M. de Villars lui eût mandé que sa blessure le mettait hors d'état d'agir. Ce nouveau général donc, qui avait seulement chargé plusieurs fois à la tête de la maison du roi avec beaucoup de valeur, et qui aurait pu connaître que l'ennemi, malgré ses grands avantages, n'aurait osé, de tout ce jour, s'avancer pour passer entièrement la trouée, ne songea pas à faire revenir ses ailes droite et gauche devant le front de la trouee, ni à faire pren-

La Haye que je n'avais fait l'année précédente; il n'y eut pas un membre des Etats avec qui je n'eûsse des conférences particulières. Ce que je leur disais, je le répétais chez les marchands, chez les libraires, où j'allais exprès pour en avoir l'occasion. J'allai même à Amsterdam et dans d'autres villes de Hollande pour y faire les mêmes impressions. Nous réussîmes si bien, que partout on ne parlait que de la mauvaise foi et de l'ambition de la France, que de la justice qu'il y avait à la contraindre de res-

---

dre à l'armée cette seconde disposition, dont j'ai parlé ci-dessus.

On rapporte qu'on lui vint dire dans ce temps-là, que toute notre aile gauche de cavalerie, et les brigades d'infanterie de la gauche qui, comme je l'ai dit, avaient été laissées inutiles derrière le bois, se retiraient d'elles-mêmes par Keuvrain, sans que, jusqu'à présent, aucun des officiers-généraux ait avoué qu'il eût ordonné cette retraite; et que ce fut la connaissance de cette retraite sans ordre du général, qui l'obligea à faire retirer toute la droite par Bavai sous le Quesnoi. De sorte que toute l'armée du roi se retira paisiblement sans être suivie, moitié par Keuvrain sous Valenciennes, et moitié par Bavai sous le Quesnoi. (*Mém. de Feuquières, tome III.*)

tituer à ses propres frais la monarchie qu'elle avait usurpée malgré tous ses sermens. Marlborough et ses amis faisaient la même chose en Angleterre. De manière que toutes les offres de Louis XIV, qui se réduisaient presque au traité des Pyrénées, et qui offrait de contribuer son contingent en argent pour détrôner son petit-fils, furent rejetées comme insuffisantes.

Le comte de Sinzendorg, ministre de l'empereur, celui de Savoye, le vicomte de Towenshend, ambassadeur d'Angleterre, furent ceux à qui je m'attachai le plus. Nous obtînmes que le maréchal d'Huxelles (1) et l'abbé de Poli-

---

(1) Nicolas de Laye-du-Blé, marquis d'Huxelles, maréchal de France. Le duc de St.-Simon, qui charge quelquefois ses portraits, le peint comme un homme de mœurs abominables, dénué de tout talent militaire, plein d'orgueil et de fausseté, paresseux, gourmand quoique avare, sans foi quoique dévot, adulateur sans attachement. Les mémoires du temps lui prêtent quelque habileté dans les négociations. Créature de Louvois, il fit assez vîte son chemin, quoiqu'il eût été quelque temps dans l'église. On ne cite de lui aucun exploit, sinon d'avoir soutenu pendant 56 jours le siége de Mayence. Il tint tête aux Hollandais, dans les confé-

gnac (1) ne paraîtraient point à La Haye, et qu'on les renvoyât au plutôt de Gertruydenberg, où nous les avions fait confiner. En se retirant, ils publièrent une espèce de manifeste; le pensionnaire me pria d'y faire des

---

rences de Gertruydemberg, et concourut au traité d'Utrecht. Admis au conseil de régence, il y tint peu de place; il mourut célibataire et fort âgé, en 1730. Le maréchal de Villars disait de lui, qu'il avait une *grosse caboche*, mais non pas une *forte tête*.

(1) Melchior, abbé de Polignac, et cardinal, issu d'une très-ancienne maison de Languedoc, avait reçu de la nature tous les dons qui conduisent à plaire, l'extérieur le plus heureux, l'esprit le plus brillant, l'éloquence la plus insinuante: ses premières études annonçaient un prodige, et il ne les démentit pas. Le cardinal de Bouillon commença sa fortune, en le prenant pour conclaviste, lors de l'élection d'Alexandre VIII, et il déploya ses talens conciliateurs, en rétablissant entre la cour de France et celle de Rome, l'harmonie qui avait été troublée pendant tout le règne d'Innocent XI. Le roi l'envoya en Pologne, en 1693, et il parvint à faire tomber l'élection sur le prince de Conti; mais celui-ci ayant tardé de se rendre, un nouveau mouvement changea les dispositions de la noblesse. Le prince fut

notes. Elles servirent de fond à la réponse en forme qu'y donnèrent les Etats.

Ce grand zèle me mit tout-à-fait bien dans

---

obligé de se rembarquer, et l'abbé de Polignac tomba dans la disgrâce. Louis XIV le rappela quelques années après et l'envoya à Rome en qualité d'auditeur de Rote. En 1709, de plus grands intérêts réclamèrent ses talens : il fut chargé avec le maréchal d'Huxelles, d'aller à Gertruydemberg, négocier les conditions de la paix. La Hollande tenait ces conditions fort dures, l'abbé de Polignac soutint la dignité de sa mission, en ménageant ces fiers républicains, mais rien n'avançait. Le congrès se forma à Utrecht, en 1712, et l'abbé y fut plus heureux ; bientôt il fut fait cardinal, à la nomination de Jacques III, roi titulaire d'Angleterre. Après la mort de Louis XIV, le cardinal fut compromis dans les cabales formées contre le régent, qui l'exila dans son abbaye d'Anchin ; il en sortit en 1724, pour se rendre au conclave qui élut Benoit XIII, et il resta huit ans à Rome, chargé des affaires de France. Il avait toujours aimé les lettres, qui furent sa consolation dans la disgrâce, et son bonheur en tout temps. Ceux qui aiment les vers latins modernes, font grand cas de son poëme intitulé *Anti-Lucretius*, où il a tâché de réfuter Lucrèce et le système d'Epicure. Il mourut à Paris, le 10 novembre 1741, âgé de 80 ans. Pendant son séjour à Rome, il avait obtenu la permission de détourner les eaux du Tibre, pour déterrer les bronzes et les

l'esprit de l'empereur Joseph, qui haïssait naturellement tous les Français; il ordonna, sans que je demandâsse, qu'on me fit une gratification considérable Elle vint fort à propos; j'avais fait une dépense enragée à l'armée, j'en faisais de même à La Haye, et Dominique m'avait annoncé que je n'avais plus que cent pistoles, dont je lui avais ordonné d'en porter cinquante à mon Anglaise.

Nous avions déjà pris Douay, lorsque les conférences de Gertruydenberg se rompirent absolument. Albergotti (1) nous donna bien

---

marbres qui y ont été enfouis par les guerres civiles et les divers renversemens. Sa fortune ne lui permit pas de mettre à fin ce magnifique projet, qui attend encore l'exécution.

---

(1) Albergotti, gentilhomme florentin, était neveu de ce vertueux comte Magalotti, qui, après avoir servi honorablement pendant 60 ans, nommé premier commandant à Lille, parvint par la douceur et la sagesse de son administration, à conquérir tous les cœurs à la France, et dont la mémoire y est encore en bénédiction, après un siècle révolu. Le neveu hérita de la faveur que l'oncle avait si bieu acquise: il eut son régiment royal Italien, qui était d'un riche revenu; le maré-

de l'occupation, et se défendit en brave homme pendant deux mois. Comme nous avions passé les lignes des Français au commencement de la campagne, nous nous trouvâmes en liberté de prendre la partie de l'Artois, qui devait assurer Lille et Tournai et leur servir de barrière. Nous marchâmes à Bethune. Vauban (1)

---

chal de Luxembourg l'adopta et le recommanda à M. de Vendôme.

Il fit des prodiges de valeur à Cassano, et rétablit l'avantage que les Français avaient perdu. En 1710, il défendit Douai très-vigoureusement, et fit la capitulation la plus honorable. C'est lui qui, à la journée de Denain, fit prisonnier mylord Albermale, et prit la ville de St.-Amand.

Il s'introduisit à la cour dans l'intimité des princes, et le duc du Maine l'approcha de madame de Maintenon. Il avait de grands talens pour la guerre, beaucoup de valeur, et encore plus d'ambition. Son esprit délié, ses manières réservées et profondes, ne furent pas inutiles dans les négociations de la paix d'Utrecht. St.-Simon l'accuse d'avoir eu de la fausseté dans le caractère, et de l'indifférence sur les moyens de réussir.

---

(1) Celui dont il est ici parlé, n'est pas l'illustre maréchal de ce nom, qui fut le créateur du Génie militaire, et l'un des plus grands citoyens qui aient jamais

qui en était gouverneur, tira de cette petite place tout ce qui se pouvait pour la bien défendre. De Béthune nous allâmes à Airc. Comme Lejay, capitaine aux gardes, avait acheté ce gouvernement, et qu'il n'était pas au fait de ce qui concerne la défense d'une place, on y avait mis Guébriant pour commandant. C'était un fort brave homme, et par-dessus cela gendre de Desmaretz, contrôleur-général des finances. Il ne manqua de rien pour une belle et longue défense; aussi la fit-il : il nous traîna jusques dans le mois de novembre. La saison s'était fort dérangée, nos gens étaient dans l'eau et dans la boue jusqu'aux genoux. Cent fois le jour ils donnaient au diable et la ville et ceux qui la voulaient prendre, et pour qui on la prenait. Ce n'est que dans cette seule

---

vécu en monarchie; il était mort en 1707, après s'être trouvé à 140 actions, avoir conduit 53 siéges, et travaillé ou construit 350 places.

Celui-ci, qui était son neveu, Antoine Le Prêtre, de Vauban, grand ingénieur aussi, digne élève du maréchal, s'était signalé aux siéges de Brisach et de Barcelone. Il fut fait gouverneur de Béthune, et lieutenant-général, et mourut en 1731, dans un âge avancé.

occasion que j'ai eu quelque peine à contenir mon régiment, et que je fus obligé d'user de quelque rigueur pour lui faire faire le service avec sa résolution ordinaire.

Je passai encore cet hiver à La Haye, toujours dans la dépense, dans les intrigues, et toujours attaché à mon Anglaise, dont la beauté et le mérite augmentaient chaque année; car elle n'avait pas encore quatorze ans lorsque j'avais fait connaissance avec elle. Je l'aimais tellement, que je ne crois pas lui avoir manqué plus de cinq ou six fois de fidélité, encore y avais-je été comme forcé par S....., qui m'avait mené chez une abbesse qui avait les plus jolies religieuses du pays. Le prince Eugène y allait aussi quelquefois.

La France laissait les Hollandais tranquilles par rapport à la paix; mais les changemens arrivés en Angleterre nous remplirent d'alarmes. A l'occasion d'un étourdi de prédicateur toute la nation s'était partagée. Le ministère, qu'il avait noté, voulut le faire punir; le parti contraire entreprit de le défendre. Il fut fort question dans les plaidoyers de l'autorité royale et de ce que les Anglais appellent obéissance passive; ceux qui accusaient ce prédicateur ne pa-

rurent pas à la reine (1) penser assez favorablement sur ces articles; elle fut plus contente de la doctrine de ceux qui les défendaient.

---

(1) Anne Stuart, fille puînée de Jacques II, fut appelée sur le trône d'Angleterre après la mort de Guillaume III, son beau-frère. Son règne fut très-glorieux. Adorée des Anglais pour son extrême bonté, elle eut la plus grande influence sur les destinées de l'Europe, par le bonheur de ses armes. C'est en son nom que Malbourough, son général et long-temps son favori, fit pâlir pendant dix ans l'étoile de Louis XIV. Ses vaisseaux enlevèrent une flotte espagnole, ses soldats prirent Gibraltar; elle soutint puissamment les prétentions de l'archiduc Charles au trône d'Espagne, et dès qu'elle l'abandonna, les succès finirent. Elle voulut la paix, et la fit faire malgré Malbourough, qui tomba dans sa disgrâce. Elle fut dans le traité d'Utrecht l'arbitre de l'Europe, dicta des lois à Louis XIV, qui fut réduit à démolir le port de Dunkerque, à renvoyer de France le prétendant Jacques III, à reconnaître dans la ligne protestante la succession à la couronne d'Angleterre, à céder l'Acadie et Terre-Neuve; et ce qui fait le plus d'honneur à la Reine, c'est qu'elle exigea et obtint la liberté des protestans français, que l'intolérance avait refoulés aux galères. Elle était mariée à Georges, prince de Danemarck, homme insignifiant,

On se servit habilement de ces dispositions de la princesse. Sunderland, gendre de Marlborough, fut disgracié; Godolphin, ami de sa femme, le fut bientôt après, et la cour d'Angleterre changea de face. On s'aperçut bientôt qu'elle avait changé de sentimens. La mort de l'empereur (1) Joseph leur donna lieu d'éclater. Marlboroug fut continué dans le commandement des armées, mais avec un titre inférieur à celui qu'il avait eu jusqu'alors, et d'autres restrictions qui annonçaient que sa disgrâce

---

à qui elle ne fit aucune part dans son administration, et qui mourut avant elle (le 28 octobre 1708.) Ses grandes qualités furent un peu obscurcies par la facilité qu'elle eut de se laisser conduire; Marlborough et sa femme, le lord Bolingbrock, et milady Marsham, envahirent successivement sa confiance, et remplirent sa cour d'intrigues. Elle ne fut pas maîtresse de préparer le retour à Jacques III, son frère, qu'elle aimait en secret. Elle mourut, à 51 ans, d'un excès de liqueurs fortes, le 12 août 1714.

(1) Le 17 avril 1711. L'archiduc fut élu empereur le 12 octobre, et couronné à Francfort le 22 décembre, sous le nom de Charles VI. Le congrès d'Utrecht commença le 12 janvier 1712.

serait prochaine, à moins qu'il n'eût la souplesse de se dévouer aux nouveaux ministres, qui avaient supplanté ses amis et sa famille. Ces changemens découragèrent fort le bon parti en Hollande; nous nous efforcâmes de les ranimer. Nous y réussîmes au-delà de nos espérances, en leur faisant presque oublier leurs vrais intérêts.

Tout l'empire et ceux qui s'intéressaient à ce que la couronne impériale tombât à l'archiduc, jugèrent qu'il était nécessaire que le prince Eugène commandât sur le Rhin. Attaché comme il savait que je lui étais, il me demanda et je le suivis. La France paraissait avoir de grandes vues de ce côté-là : peut-être ne voulait-elle que se procurer quelque répit en Flandre. Nous ne fîmes rien sur le Rhin; je ne sais même si les armées se virent, car je fus toujours en course pour affermir dans l'alliance divers princes de l'empire que les démarches des nouveaux ministres de la reine Anne rendaient fort chancelans. Aussitôt que le nouvel empereur eut été couronné, le prince Eugène, après m'avoir présenté comme un des plus zélés et des plus fidèles serviteurs de sa majesté impériale, me fit promptement

partir pour La Haye. J'y trouvai tous nos amis consternés des propositions vagues de la France que la reine Anne trouvait suffisantes pour ouvrir les conférences à Utrecht au commencement de l'année suivante. Je les ranimai un peu par l'assurance que je leur donnai que le prince Eugène me suivrait bientôt avec des projets capables de retenir l'Angleterre et de la faire revenir au bon sens : il arriva en effet. Il passa à Londres, où il eut le chagrin de trouver son ami dépouillé de tous ses emplois; il y négocia deux mois inutilement.

Nous l'appuyâmes du mieux qu'il nous fut possible par je ne sai combien d'écrits dont le but était d'irriter la nation et de la remplir de soupçons contre les ministres. Notre grand grief était qu'ils ne voulaient sauver la France que pour rétablir le prétendant. Du moins aussi habiles que nous, ils se moquèrent de nos écrits ; ils mirent le gros de la nation de leur côté, en lui faisant voir qu'elle avait été dupe de sa générosité, et qu'elle avait beaucoup plus contribué que les autres alliés, qui avaient seuls profité de ses grands efforts. Ce qui fut inutile en Angleterre ne le fut pas en Hollande; on s'y détermina à continuer la

guerre et à faire échouer tous les desseins de paix.

Dans ces dispositions, on commença la campagne. Le duc d'Ormont (1), nouveau général des Anglais, parut d'abord dans de bons sentimens ; mais ils ne durèrent que jusqu'à ce qu'il y eût occasion d'agir contre les Français.

---

(1) Jacques, duc d'Ormont, avait été l'un des premiers Seigneurs anglais, qui levèrent l'étendart de l'insurrection contre Jacques II, et qui se déclarèrent pour le prince d'Orange, dès qu'il eut mis le pied en Angleterre, le 2 décembre 1688.

Il servit chaudement les intérêts de Guillaume, dans la CONVENTION qui délia le serment de fidélité fait à Jacques II, déféra la couronne à Guillaume et Marie, et en régla la succession dans la branche protestante (23 février 1689.) Le duc d'Ormont fut nommé capitaine des gardes et gentilhomme de la chambre du nouveau Roi. Il se signala à la bataille de la Boyne, (11 juillet 1690) et en assura le succès. Il s'empara de Dublin deux jours après, et y prépara à Guillaume III une entrée triomphante.

Il fut grièvement blessé, et fait prisonnier à Nerwinde, le 29 juillet 1693.

La reine Anne le nomma, en 1702, général des troupes de terre pour la guerre de Flandre, mais bientôt il laissa ce commandement à Marlboroug, et

Alors il déclara qu'il avait ordre de ne concourir offensivement ni à siége, ni à bataille. Il ne m'est pas possible de dire jusqu'où alla l'indignation de toute l'armée et les mouvemens qui s'y firent. Il était aisé de voir que cette déclaration serait suivie d'une suspension d'armes.

La première agitation étant un peu appaisée, les députés des Etats et le prince Eugène me chargèrent d'engager les officiers-généraux des troupes étrangères qui étaient à la solde d'Angleterre de nous demeurer attachés au cas que les Anglais nous abandonnâssent. Quelque irrités qu'ils fûssent, mille raisons

---

revint pour réprimer les mouvemens de l'Irlande. Après la disgrâce de Marlborough, en janvier 1712, le duc d'Ormont, capitaine général des troupes de la Grande-Bretagne, partit pour la Flandre, mais avec l'ordre de n'engager aucune action d'éclat, malgré les instances du prince Eugène.

Après la mort de la reine Anne, le duc d'Ormont tomba dans la disgrâce du successeur George I, qui changea tout le ministère. Il vint avec le lord Bolinbrock se refugier en France, en 1715. Le ministère anglais mit sa tête à prix le 25 mars 1719. Il mourut en France dans un âge avancé.

les retenaient, il leur était dû de gros arrérages et ils craignaient de les perdre. Qui est-ce qui se chargerait de les payer et de les faire subsister le reste de la campagne ? D'ailleurs la chose ne dépendait pas d'eux ; il fallut envoyer des courriers à leurs maîtres. Ils me promirent seulement que si la séparation des Anglais se faisait avant qu'ils eûssent reçu leurs ordres, ils resteraient avec nous.

Pendant ces négociations, nous prîmes le Quesnoy. Sur le point que nous étions de marcher à Landrecies pour nous ouvrir l'entrée libre en Champagne, le duc d'Ormond nous quitta, et l'armistice fut publié pour deux mois entre la France et l'Angleterre. Il n'emmena que les Anglais, qui n'étaient que dix ou douze mille hommes, et quelques régimeus du duc de Holstein ; tous les autres demeurèrent sous les ordres du prince Eugène. Pour le duc d'Ormond, il feignit de se retirer vers Dunkerque, et par une contre-marche des mieux entendues, il s'empara de Gand et de Bruges.

On se piqua de faire sentir aux Anglais qu'on pouvait se passer d'eux ; on s'attacha à Landrecies. Mais on ne prit point assez de pré-

cautions contre les desseins de Villars; car tout à coup il tomba sur les postes de Denain (1), d'Hamon, de St.-Amand et de Marchiennes où étaient nos magasins, les enleva, et se servit de ce qu'il y trouva pour prendre Douay, le Quesnoy et Bouchain. Notre déroute et ces conquêtes déconcertèrent tous nos projets; il ne fut plus possible de retenir les Hollandais. Ils ne cédèrent cependant qu'à la

(1) Le prince Eugène qui avait si souvent joué les généraux français, le fut à son tour par le maréchal de Villars. Celui-ci présenta une fausse attaque, qui retint le prince à Marchiennes; et au même moment, Villars marchait à Denain avec son armée, sur cinq colonnes; il force les retranchemens qu'Albemarle défendait avec dix-sept bataillons; tout fut tué ou pris. Eugène n'arrive qu'à temps pour voir le désastre, et il essuie encore la queue de l'orage. Tous les postes le long de la Scarpe, sont emportés l'un après l'autre; Marchiennes est assiégé et pris en trois jours, avec 4,000 prisonniers, et toutes les munitions de la campagne. De cinquante bataillons qui composaient l'armée du prince Eugène, il en perdit quarante; obligé de lever le siége de Landrecies, il vit reprendre Douai, le Quesnoi, Bouchain. Peu de victoires, dans les annales du monde, ont eu d'aussi heureuses suites. La paix ne fut plus douteuse, et la France y fit des conditions à son tour.

dernière extrémité, et que lorsqu'ils se virent abandonnés par la Savoye et le Portugal, qui avaient déjà conclu leur accommodement.

Après cette maudite campagne, nous nous rendîmes presque tous à la Haye ; nous criâmes, nous invectivâmes. On convenait que nous avions raison ; mais on nous répondait en même temps qu'on était obligé, pour ne se pas perdre, de céder à la violence du ministère anglais. J'allai à Utrecht, et j'y logeai chez Sinzendorf. Nous passions les jours et les nuits à faire des projets et des écrits. Les ambassadeurs de Hollande et de France avaient un démêlé assez vif : nous n'omîmes rien pour l'aigrir et pour animer les Hollandais à refuser les satisfactions qu'on leur demandait avec tant de hauteur de la part de la France. Enfin la paix se fit (1) avec toutes les

(1) La paix signée à Utrecht entre Louis XIV et la reine d'Angleterre, le 31 mars 1713, ne fut commune avec le roi d'Espagne et le duc de Savoye, que le 23 juillet suivant ; Philippe V y céda la Sicile à son beau-père, qui prit le titre de roi. Le prince Eugène et le maréchal de Villars se rendirent à Rastadt, en novembre suivant, en qualité de plénipotentiaires ; mais le

puissances, excepté l'empereur, qui ne put se résoudre à la faire au mot de l'Angleterre. Nous décriâmes cette paix autant qu'il nous fut possible. En mon particulier, j'en fis la description suivante :

« C'est une paix soufflée par le plus dangereux des séducteurs, écoutée par la plus simple des imbécillités, favorisée par la plus honteuse des complaisances, projetée par la plus noire des trahisons, commencée par la plus confuse des irrégularités, poussée par la plus atroce des perfidies, ménagée par la plus fallacieuse des dissimulations, traitée par la plus étourdie des incapacités, imposée par la plus orgueilleuse des hauteurs, prescrite par la plus énorme des injustices, enfantée par la plus tumultueuse des discordes : Paix conclue par la plus rampante des craintes, souscrite par la plus abominable des contraintes, acceptée par la plus sordide des avidités, approuvée par la plus indigne des corruptions, applaudie par la plus crasse des

---

traité ne fut signé définitivement à Bade, que le 7 septembre 1714, un mois après la mort de la reine Anne.

ignorances, reçue par la plus sensible des amertumes, gardée par le plus ridicule des mystères;

Paix qui, en tarissant les glorieux ruisseaux de sang (1) répandus dans une juste guerre, ouvre d'abondantes sources de larmes amères anx gens bien intentionnés, qui prévoient avec la dernière des douleurs le périlleux et imminent esclavage de l'Europe: Paix que la postérité ne saurait regarder qu'avec la plus détestable des horreurs: Paix dont l'ignominie la rendra incroyable aux siècles à venir. Enfin, paix dont le doux nom naturel de bénédiction, est malheureusement tourné en un af-

---

(1) Il est difficile de se défendre d'un mouvement d'indignation, en lisant les imprécations auxquelles Bonneval se livre contre une paix qui, de son aveu, *tarissait des ruisseaux de sang*. Quelle est donc cette ivresse, quelle est cette démence, qui fait regretter à un TRANSFUGE que sa patrie ne soit pas dévastée ou couverte d'ignominie! La rage pouvait-elle donc l'aveugler au point de ne pas voir que l'Europe courait bien un autre risque de tomber dans l'esclavage, sous la main d'un prince Autrichien à qui on laissait réunir l'Empire, l'Espagne, les Pays-Bas, les royaumes de Hongrie et de Bohème, une portion de l'Italie et la moitié du Nouveau-Monde?

freux abus de malédiction : dont les feux de joie ne doivent servir que de triste bûcher au squelette décharné de l'expirante liberté de l'Europe, pour laquelle on ne saurait chanter le *Te Deum,* sans la marque la plus palpable et la plus convaincante de la plus impie des irréligions ! Toujours résulte - t - il, de cette infâme paix, une gloire immortelle pour ceux des alliés qui, avec une constante bonne foi et inaltérée sincérité et candeur, avaient en 1709 et 1710, à la Haye et à Gertruidenberg, le maniement d'une paix qui aurait été conforme aux glorieux exploits d'une longue et heureuse guerre : exploits qui n'ont été interrompus que de la manière notoire à la face de toute la terre, et cela par une étourdie poignée de scélérats anglais, qui ont dégénéré de la générosité de leur nation, qui jusque-là avait brillé avec le plus grand éclat.»

L'empereur et l'Empire n'étaient pas en état de soutenir la guerre : aussi se termina-t-elle à la fin de la campagne. Nous y perdîmes Landau et Fribourg. Villars se conduisit en homme d'esprit pour faire le siége de cette dernière place. Les deux généraux traitèrent la paix à Rastadt, et en ajustèrent prompte-

ment les articles. Il n'y a rien tel que les gens d'épée pour négocier rondement. Après douze ans de guerre et tant de victoires, les frontières des deux états restèrent à peu près sur le même pied où elles étaient à la paix de Ryswick ; il parut même qu'on se réconcilia sincèrement, jusque-là qu'il y eut un article secret, par lequel l'empereur s'engageait à soutenir les arrangemens que ferait Louis XIV pour établir, après sa mort, telle forme de gouvernement qu'il jugerait plus convenable pour la tranquillité de ses peuples et pour la sûreté du jeune dauphin.

Accoutumé à l'agitation des armées et aux intrigues où j'étais entré fort avant, la paix me fut extrêmement à charge. Quelqu'indifférent que je pûsse être pour l'argent, il fallut penser à m'assurer de quoi vivre. Mon régiment cassé m'aurait réduit à la besace. Je le sauvai avec des peines infinies : le prince Eugène y employa tout son crédit ; mais il aurait échoué si je n'avais trouvé le moyen de mettre dans mes intérêts, les épouses de deux de ceux qui étaient chargés de la réforme. L'histoire en serait curieuse ; mais je leur ai trop d'obligation pour rien dire qui soit à leur

désavantage; car, après tout, il ne serait pas impossible de les deviner.

Sûr de ce côté-là, je repris mes anciennes habitudes; la table, la lecture, la galanterie m'occupèrent. J'avais acheté quantité de livres en Hollande, et je m'étais fait une bibliothèque passable. Mon goût particulier était pour les anciens, surtout pour César et pour Blaise de Vigenère, un de ses anciens commentateurs. Non-seulement je lus, mais j'écrivis; j'avais réduit en espèce de maximes et de principes, les réflexions que j'avais faites sur les différentes actions de guerre où je m'étais trouvé. Je me ressouviens que j'avais écrit avec plaisir et avec soin. Je ne sais ce que ces papiers sont devenus : apparemment qu'ils sont tombés dans les mêmes mains que le reste de mes effets. Pour les galanteries, elles n'eurent rien de marqué : ainsi je n'en parlerai pas. Il y eut pourtant une dame de haut parage qui tomba dans mes filets, mais je ne la gardai pas longtemps. Elle était belle, mais sotte au souverain degré, jusque-là que sans scrupule pour le gros de l'affaire, elle ne voulait absolument pas permettre la petite oye.

La guerre du Turc me tira de cette vie

languissante et tout-à-fait opposée à mon caractère. En qualité de lieutenant-général, j'avais d'assez gros appointemens ; mais ils m'étaient tous dus. Pour me mettre en équipage, je composai avec un honnête homme de commis, dont le maître eut apparemment la principale partie du profit, et l'on me compta soixante mille florins sur la quittance que je donnai de cent trente-deux mille cinq cent quatre-vingt-trois. Qu'aurais-je fait ? J'étais un des principaux officiers de l'armée, et j'aurais été au désespoir de ne pas faire autant de figure que j'en avais fait autrefois. Nos campagnes furent brillantes, nous fîmes des siéges importans, nous gagnâmes deux grandes batailles (1). Le prince Eugène, qui

---

(1) Il est étonnant que le comte de Bonneval n'entre pas ici dans de plus grands détails sur l'importante journée de Peterwaradin, au succès de laquelle il contribua glorieusement, y ayant été blessé, et même porté à terre d'un coup de lance.

Voici la description de cette bataille, telle qu'on la trouve dans l'histoire du prince Eugène.

Bataille de Peterwaradin, 3 *août* 1716.

Il était environ sept heures du matin, lorsque le

avait déjà battu les Turcs après la paix de Riswick, prit un tel ascendant sur eux, qu'ils ne tinrent point devant lui, excepté derrière

---

prince Eugène fit sonner la charge; le prince Alexandre de Wirtemberg la commença avec sa brigade, qui était de six bataillons; ils percèrent l'ennemi, et pénétrèrent jusqu'à une batterie de canon, dont ils se rendirent d'abord les maîtres; la cavalerie chargea avec le même succès. Déjà la victoire se déclarait pour les impériaux, et l'on commençait à se féliciter du peu de sang qu'elle leur allait coûter, lorsqu'on s'aperçut tout à coup que l'infanterie de la droite était rompue, et cela par une cause qui aurait dû produire un effet tout contraire: je veux parler des retranchemens d'où cette infanterie avait dû sortir pour aller à l'ennemi. Quoique fort ruinés, ces retranchemens ne l'étaient pas assez pour être passés de front. Il fallut défiler, et on le fit par huit ouvertures, qui formèrent huit colonnes; chaque colonne fut menée par un général-major d'infanterie, ou par un lieutenant feld-maréchal. L'ordre était de s'étendre dès qu'on serait hors des lignes; mais le peu d'espace qu'il y avait de là aux travaux des Turcs, ne le permit pas. On se trouvait sous leur feu, et ils n'eurent pas plutôt aperçu la tête des colonnes, qu'ils sortirent de leurs trous avec des cris épouvantables: ils ne furent pas mal reçus. L'infanterie allemande soutint leur choc avec une vigueur extraordinaire; elle les re-

leurs murailles de Themeswar, où ils se défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Pour ce qui est des batailles, à peine firent-ils la

---

poussa, et gagna sur eux plus de vingt pas de terrein en avant; mais cet avantage ne dura qu'un instant; le corps entier des janissaires, posté dans la vallée, vint fondre sur elle d'une course rapide. Les colonnes à demi passées, ne purent résister à une charge si brusque et si pesante; et les Barbares profitant de leur trouble, les poussèrent et les renversèrent l'une sur l'autre; ils pénétrèrent jusqu'au premier retranchement, et s'avancèrent même jusqn'au second. Les lieutenans feld-maréchaux de Bonneval, Lanken et Wellenstein tâchent de rétablir le désordre; mais ils ont beau prier, exhorter, menacer, tout est inutile; leurs soldats sont sourds à leurs voix, le désordre augmente, et les Turcs continuent à sabrer tout ce qu'ils rencontrent; Lanken et Wellenstein tombent morts, en tâchant toujours de rallier leurs troupes; le comte de Bonneval se trouve séparé de la colonne qu'il commandait, et au milieu des ennemis, n'ayant autour de lui qu'environ 200 soldats de son régiment. Néanmoins il ne se déconcerta point, et se servant dans ce danger pressant, de sa valeur et de son expérience, il dispose ses gens à la hâte, derrière les travaux mêmes des Turcs, et les range de manière qu'ils faisaient face de tous côtés. Cette petite troupe se défendit dans ce poste près d'une demi-heure; mais de 200 ayant été réduite à 25, il fallut céder. Le

moindre résistance ; ils étaient en fuite et en déroute presqu'avant que nous les eûssions joints. Le butin fut immense ; et si j'avais été

---

comte de Bonneval pensa à la retraite ; il se fit jour avec ses 25 hommes à travers un gros de janissaires ; ce ne fut pas sans donner et sans recevoir encore bien des coups. Sa petite troupe fut, pour ainsi-dire, passée par les armes ; dix soldats y périrent encore ; lui-même reçut un coup de lance qui le porta par terre (1) ; mais s'étant presque relevé sur-le-champ, il tua d'un coup d'épée au travers du corps, celui qui l'avait blessé, et se retira ensuise vers le fleuve.

Pendant que les Turcs battaient l'infanterie de la droite des impériaux, la cavalerie de ceux-ci maltraitait fort celle des premiers. Les spahis l'étaient venu attaquer avec de grands cris, en voltigeant et caracolant ; mais les escadrons allemands, serrés comme des murs, marchant d'un pas grave et réglé, avaient bientôt su pousser la cavalerie turque, se rendre maîtres de son terrein, et le conserver, quoique celle-ci revînt plusieurs fois à la charge. La brigade du duc de Wirtemberg se maintenait aussi ; la réserve n'était point ébranlée, et les flancs étaient gardés ; le mal n'était donc pas sans remède. Les Turcs trop éblouis de ce rayon de victoire, ne prenaient pas garde qu'ils prêtaient le flanc aux impériaux, et que ce flanc trop long

(*) Voyez à la fin du présent volume, la belle Ode de J. B. Rousseau, sur la bataille de Peterwaradin.

homme à thésauriser, j'aurais été riche pour le reste de mes jours. J'eus pour ma part la

---

et flottant, serait percé au premier choc; mais ils ne firent pas cette attention, le prince Eugène la fait pour eux. Ce prince, qui avait le coup d'œil aussi étendu que Général puisse l'avoir, eut bientôt remarqué la faute des infidèles : il en profite avec cette habileté et cette promptitude qui lui étaient si naturelles; il envoie ordre au comte de Palfi de détacher 2000 chevaux de la gauche pour passer à la droite, et charge en flanc les janissaires occupés à forcer le second retranchement, derrière lequel la moitié de l'infanterie impériale qui avait été rompue, s'était réfugiée, et où vraisemblablement elle ne pouvait pas faire une longue résistance contre un si grand nombre d'ennemis : l'ordre s'exécute à merveille, les 2000 chevaux allemands eurent bientôt percé les bataillons flottans et ouverts des janissaires, ils sont foulés aux pieds des chevaux; on les pousse à leur tour; cet avantage donne le temps à l'infanterie de la première et de la seconde ligne des impériaux de se rétablir; les bataillons se forment de nouveau et se remettent en ligne; le corps de réserve s'avance, l'artillerie de la place tonne contre les Turcs; les voilà entre trois ou quatre feux; ils ne savent de quel côté se tourner; l'art de former un bataillon carré leur est inconnu : s'ils l'avaient su alors, ils auraient pu faire une retraite honorable, si tant est qu'ils n'eûssent pas remporté la victoire; ils ne voient d'autre parti à prendre que celui

tente de l'aga des Janissaires ; je n'exagère point en disant qu'il y avait des millions. Ce qui m'a été le plus utile, et sur quoi je ne

---

de la fuite, ils l'embrassent sans hésiter ; les uns courent d'un côté, les autres d'un autre : la plupart dirigent leurs pas du côté de leurs travaux, et se plongent dans les boyaux de leurs tranchées ; mais ces trous qu'ils avaient creusés pour conserver leurs vies, leur servent de tombeaux ; la mort les y poursuit à coups d'épées et de bayonnettes. Ils auraient pourtant pu se rallier à la faveur de ces tranchées, et y tenir encore long-temps ; mais tel est le génie de la milice turque, de n'agir que par audace ou par consternation : ce premier mouvement, qui est cause de leur impétuosité dans les premiers chocs, est sans doute aussi l'effet de leur présomption, et l'autre l'est de leur peu d'exercice, et de leur ignorance dans le métier des armes. Quoiqu'il en soit, leur déroute fut complette ; ils abandonnèrent, selon leur coutume, artillerie, munitions, tentes et bagages ; on ne s'amusa pas à les poursuivre ; ils étaient encore en si grand nombre, qu'il y aurait eu du danger à le faire. Leur cavalerie fut battue dans un terrein extrêmement avantageux, puisque celle des impériaux ne pouvait aller à elle qu'à travers des ravins et des broussailles ; mais telle est la méthode de cette cavalerie, d'ailleurs excellente, quant aux chevaux, de ne combattre qu'en caracolant, sans observer ni rang ni

comptais pas alors, c'est quelques officiers turcs que je pris, que je traitai bien, selon ma coutume; ils s'en sont souvenus, et m'ont été d'une grande ressource.

Dans la dernière bataille, où nous surprîmes

---

file, et sans faire de mouvement concerté et uni, ni se tenir serrée; ce qui est cause qu'elle ne saurait soutenir l'effort des escadrons allemands, accoutumés à se mouvoir de concert, et à combattre serrés.

La bataille ne dura que cinq heures. Le prince Eugène entra dans la tente du grand-vizir, qui était d'une étendue et d'une magnificence extraordinaire.

Il fit ramasser autant de drapeaux et de queues de cheval qu'il lui fut possible, et les envoya à l'empereur, avec sa lettre, par le comte Charles de Zeil, capitaine de dragons dans le régiment d'Eugène, qui eut soin d'informer S. M. I. de plusieurs particularités que le général n'avait pas eu le temps de marquer dans sa lettre, qui ne contenait que peu de lignes.

On ne sait bien au juste le nombre des morts que les Turcs eurent dans cette occasion : il est au moins certain qu'il passait les 6000; celui des impériaux allait à 3000, et à près de 2000 blessés.

Le butin royal consistait dans une quantité prodigieuse de bombes, de boulets, de poudres et de grenades; 164 pièces de canon, ou mortiers, tant grandes que petites. On rassembla 150 drapeaux ou étendards, 5 queues de cheval, et 3 paires de timballes; le tout fut

les Turcs à quatre heures du matin (1), encore la plupart endormis, j'eus une rencontre assez singulière. Je tournai un petit bois pour aller les prendre en flanc. J'en poussai plusieurs troupes, mais j'en trouvai une plus en ordre,

---

porté à Vienne, et placé dans l'église de St.-Etienue.

La tente du grand-visir resta au prince Eugène. Tout le reste fut abandonné aux soldats, qui se gorgèrent des richesses de l'Asie.

---

(1) La bataile de Peterwaradin fut suivie de la prise de Temeswar, qui capitula le 13 octobre, après 44 jours de tranchée ouverte. La Valachie entière se soumit aux armes de l'empereur.

La bataille de Belgrade se donna le 16 août 1717. Le prince Eugène assiégea Belgrade. Une armée de 100 mille Turcs vint assiéger le camp du prince. Il commença la bataille dès la pointe du jour. Un brouillard épais troublait ses manœuvres, et mit son armée en danger. Mais la vapeur étant tombée avec une rapidité subite, qu'on ne manqua pas d'imputer à miracle, les Impériaux reprirent la supériorité, et le combat ne fut plus qu'une déroute. Les Turcs y perdirent 25 mille hommes, car on égorgea les prisonniers même, suivant la méthode des guerres de religion. Le butin fut immense; trois chameaux se donnaient pour deux florins. Belgrade se rendit trois jours après.

dont le chef me dit en allemand, que cette victoire surprise ne pouvait nous faire honneur; que si je voulais il me montrerait que les Turcs savaient se battre. Un de mes soldats l'avait déjà couché en joue, je l'arrêtai, et le turc et moi nous nous détachâmes des corps que nous commandions. Il était plus jeune et paraissait plus robuste. Je m'en débarrassai bien vîte; il n'avait que du cœur, et savait à peine manier une épée. Un de mes gens lui coupa la tête, et la mit au bout d'une pique. Sa troupe s'enfuit, toutes les autres en firent de même, et je rejoignis le prince Eugène qui, de son côté, avait taillé la gauche en pièces.

Comme je puis dire sans me flatter et sans crainte d'être démenti par qui que ce soit, que j'avais eu quelque part aux succès de ces campagnes, je crus avoir droit de prétendre au gouvernement d'une des deux places que nous avions prises. Mes amis m'y avaient fait penser; Dominique surtout, que ma grande dépense embarrassait, m'en avait parlé très-sérieusement, me représentant qu'un gouvernement sur ces frontières serait un Pérou, et que nous ferions, disait-il, contribuer jus-

qu'aux portes de Constantinople. Le prince Eugène y avait nommé par *interim* des gens qu'on pouvait déplacer sans conséquence. Je lui en parlai ; il me répondit que, pour des raisons qu'il ne pouvait me dire, il me conseillait de m'adresser directement à l'empereur. La campagne était finie, du moins il n'y avait plus rien à faire, je pris la poste et me rendis à Vienne. Deux des ministres avaient pensé, au sujet de ces gouvernemens, comme Dominique, et les avaient destinés *in petto* à quelqu'un de leurs parens. Ma demande fut bien reçue, mais on me dit qu'on ne déciderait rien avant le retour du prince Eugène. Je ne cachai point ce qui m'avait amené ; et quand je l'aurais fait, l'empereur l'aurait appris à ses deux ministres. Ils eurent le temps de former leurs brigues, le conseil tint, on représenta que j'étais étranger, que ces places étaient des plus importantes, et ne devaient être confiées qu'à des personnes dont la fidélité ne pût être soupçonnée, quelque chose qui arrivât ; que j'avais bien servi, mais qu'aussi j'étais bien récompensé ; que c'était ma faute si je n'étais pas riche, et que vu mon caractère, je ne le serais jamais, quel-

que poste qu'on me donnât. Je sus que le prince Eugène m'avait donné sa voix, mais qu'il n'avait appuyé ma demande que très-faiblement.

Ce refus me chagrina au-delà de ce que je puis dire, quoique l'empereur l'adoucît par les paroles du monde les plus obligeantes. Pour dissiper ce chagrin, je me livrai plus que jamais à la bagatelle : il me fallut des conquêtes difficiles. Je jetai les yeux sur la femme d'un ambassadeur ; car pour toutes choses je n'aurais pas voulu exposer l'honneur d'une fille de condition. Cette ambassadrice n'était pas belle, mais sa taille était grande et son port majestueux ; elle paraissait n'avoir que trente ans. Depuis quelques années qu'elle était à Vienne, on ne mettait personne sur son compte ; l'ambassadeur était homme d'ordre, sa maison était en règle ; on y était bien reçu, mais il avait établi qu'à la réserve de deux ou trois personnes qu'il retenait à souper, tous les autres se retirâssent vers neuf heures du soir. J'y avais été plusieurs fois, comme partout ailleurs, sans conséquence ; peu-à-peu je multipliai mes visites ; elles devinrent assidues, sous prétexte que

l'assemblée était moins tumultueuse qu'ailleurs, et qu'on y jouait plutôt pour s'amuser que pour gagner.

Naturellement je suis gai; mes conversations avaient été fort enjouées; je devins rêveur, et chaque jour je parlais moins; on m'en fit la guerre, l'ambassadrice surtout; j'en rejetai la cause sur mes affaires de famille: j'avais en ce temps-là un grand procès avec mon frère. Un jour me trouvant seul, elle me dit: on connaît trop votre désintéressement, pour croire qu'il soit la cause de votre mélancolie; je veux absolument que vous me la disiez. Je lui répondis que je n'avais point de secret pour elle, pourvu qu'elle me promît de garder celui que je lui confierais; quelqu'un qui survint nous interrompit. On était curieuse d'avoir mon secret, je ne le gardai pas long-temps; je m'expliquai dans les termes les plus tendres et les plus respectueux. Il me semble que je me surpassai moi-même, et que jamais je ne fis si bien le personnage d'amant passionné et soumis. Ma déclaration n'effaroucha point, mais elle fut reçue avec un grand sérieux; on me dit qu'on me tiendrait la parole qu'on m'avait donnée,

et qu'on me priait de prendre pour me retirer, la même méthode que j'avais suivie pour me procurer la liberté que je venais de me donner. Cette réponse sèche ne me fit point désespérer. Je n'eus garde d'obéir à l'ordre qu'on m'avait intimé ; je fus plus assidu que jamais, et je repris ma gaîté. J'expliquai d'où venait mon changement, et dis devant l'ambassadrice, que depuis que j'avais exposé mon affaire à un habile avocat, j'en espérais un bon succès. Ma persévérance la toucha ; peut-être n'avait-elle voulu que m'éprouver. Un soir en sortant, elle me serra la main, et me dit, « est-ce tout de bon ? Demain à quatre heures et demie. » Son mari devait être en conférence avec le premier ministre, et sous prétexte d'indisposition, elle fit dire dès le matin qu'il n'y aurait point d'assemblée. Je la trouvai sur son lit dans un négligé fort propre, et elle n'avait point du tout l'air malade ; deux de ses femmes étaient auprès d'elle, dont elle renvoya celle qui n'était pas de sa confidence.

« Parlons à présent à cœur ouvert, me dit-elle, en me faisant approcher : je crois que vous m'aimez ; deux mois d'épreuve pour un homme de votre caractère, seraient insoute-

nables sans un véritable amour ; car enfin quel mérite auriez-vous à me tromper? mon mari n'en a pas usé avec vous comme le gentilhomme de Cosme. » Mille protestations de ma part la confirmèrent dans ce sentiment : elles n'étaient point fausses, je l'aimais véritablement, et en assurant que je l'aimerais toujours, je croyais dire la vérité. La confidente se retira dans l'antichambre, et nous laissa ensemble tout le temps qu'il nous fallait pour nous prouver que nous nous aimions. « Il faut nous revoir, dit-elle avant que de me renvoyer ; l'occasion dont je me suis servie ne reviendra peut-être de six mois. Point de lettres ; n'en attendez point de ma part, et je vous défends de m'en écrire ; concertez avec cette fille, je me prêterai à tout ce qui sera tant soit peu faisable ; mais songez bien que mon mari est à l'ancienne mode, et qu'il couche avec moi toutes les nuits. »

Nous concertâmes, cette fille de chambre et moi, et voici de quoi nous convînmes : M. l'ambassadeur dormait du plus profond sommeil, le tonnerre ne l'en tirait pas ; si par hasard il s'éveillait, ce n'était que pour un instant, il tâtait seulement s'il y avait quel-

qu'un à côté de lui. Il fut donc réglé que je me cacherais dans la chambre de cette fille, qu'elle irait prendre la place de sa maîtresse, qui viendrait me trouver. Ce stratagême, tout grossier qu'il était, réussit parfaitement, jusqu'à ce qu'un accident qui ferait connaître les masques, si j'en parlais, mit fin à nos amours.

Cette chaîne rompue, je ne tardai guère de m'en forger une autre; mais j'y pensai périr, et ce ne fut que par une espèce de prodige que j'échappai. La comtesse de.... faisait grand bruit à Vienne: tout le monde, excepté son mari, croyait qu'elle n'avait jamais refusé un homme d'une certaine façon; on ajoutait que plusieurs avaient disparu. Ces bruits n'étaient sûrement pas attirans; il n'importe, je voulus tenter l'aventure; je l'avais vue plusieurs fois, mais comme une personne qu'on ne voit que par cérémonie. Je me rendis plus assidu chez elle, avec des manières plus ouvertes; la connaissance fut faite en moins d'un mois. Elle me devina, et me le fit sentir, me disant, « Il y a long-temps que je vous attendais; je comptais presque toutes mes autres conquêtes pour rien; vous serez le premier et le plus chéri. » Je lui répondis sur le même ton.

Cette maison était fort en désordre ; on y entrait, on en sortait, sans que personne y prît garde ; ainsi il n'était pas besoin de beaucoup de mystères pour trouver l'occasion d'un tête-à-tête. Ses attraits n'étaient pas neufs ; mais elle savait y suppléer par tout ce que la lubricité a jamais appris aux plus fameuses courtisanes; en un mot c'était une fieffée d'Olonne (1), et son mari était du même caractère que celui de cette fameuse effrontée. La comtesse dont je parle, était presque aussi cruelle qu'elle était lascive ; elle avait fait périr plusieurs de ses galans. Un soir que j'en-

(1) Catherine-Henriette d'Angennes, femme de Louis de la Trémouille, comte d'Olonne, s'est rendue fameuse vers le milieu du dix-septième siècle, par le grand nombre et le mauvais choix de ses amans. Bussy-Rabutin en a fait la principale héroïne de son histoire amoureuse des Gaules, ouvrage scandaleux, qui fit le désespoir de plusieurs femmes honnêtes qu'il avait eu l'audace d'y enregistrer. La comtesse d'Olonne en avait pris son parti, en disant : « Je ne suis pas fâchée que » mon goût soit connu. » Ce mot la peint mieux que le roman de Bussy, et a fait passer son nom en proverbe.

Elle mourut en 1714, dans un âge très-avancé.

trais à mon ordinaire, une fille de chambre me dit : « au sortir de chez madame, j'ai quelque chose à vous dire ; vous me trouverez dans le petit salon d'en bas. » Je m'y rendis; elle me dit : « Monsieur, au premier détour en sortant d'ici, prenez garde à vous; vous serez attaqué par trois hommes masqués ; une autre fois, je vous en dirai davantage; ce serait fait de moi, si l'on savait que je vous eûsse parlé. »

Ma coutume était dans ces visites nocturnes de porter toujours deux pistolets de poche et une bonne et forte épée que je mis sous mon bras; je tins mes pistolets en état. Ces trois assassins étaient des marauds sans cœur. Ils m'attaquèrent; un coup de pistolet que je tirai, qui blessa l'un d'eux et l'abattit, fit fuir les deux autres. Cette fille de chambre vint me trouver et me conta toute la vie de sa maîtresse. Je demandai une audience particulière à l'empereur ; je l'instruisis. Du consentement du mari, cette mégère fut enlevée huit ou dix jours après, et enfermée dans un château situé dans les montagnes du Tyrol. Cette aventure m'a guéri pour toujours des passions hasardeuses, et je n'ai plus voulu que de faciles amours.

Suivant la promesse que l'empereur m'avait

faite de m'employer avec distinction pour me dédommager des deux Gouvernemens de Hongrie qu'il n'avait pu me donner, je fus envoyé en Italie, à l'occasion des entreprises du cardinal Albéroni (1). J'y rendis de très-grands services et tels que nul autre que moi n'aurait

---

(1) Jules Albéroni, fils d'un jardinier des faubourgs de Plaisance, après avoir lui-même bêché la terre jusqu'à l'âge de quinze ans, parvint à être clerc, puis prêtre, puis chanoine, puis curé. Il semblait que la fortune n'eût plus rien à faire pour lui, lorsqu'au mois de mars 1702 (Albéroni avait alors 38 ans), le hasard adressa chez lui un secrétaire du duc de Vendôme, à qui Louis XIV avait donné le commandement de l'armée d'Italie. Campistron, c'était le nom de ce secrétaire, fut enchanté du bon accueil et de l'esprit aimable de ce curé de village; il en parla au prince qui fut curieux de le connaître, et l'attacha bientôt à sa personne. L'abbé rendait service à l'armée par les intelligences qu'il avait dans le pays, et amusait le prince par une gaîté intarissable.

Après les victoires qui affermirent la couronne de Philippe V, M. de Vendôme recommanda Albéroni à la princesse des Ursins, qui avait sur le jeune roi un grand empire. L'abbé fut nommé agent de la cour de Parme à celle de Madrid. La reine d'Espagne, Marie-Louise-Gabrielle de Savoye, étant venue à mourir,

pu les rendre. Nous manquions presque de tout pour les entreprises que nous étions chargés de faire, d'abord en Sardaigne et ensuite en Sicile. J'envoyai en France le comte de la Tour, lieutenant-colonel de mon régiment. Le duc d'Orléans, alors régent, le reçut des mieux, lui fit avancer trois mois de subsides, donna ordre aux arsenaux de Provence de me fournir toutes les munitions de guerre et toute l'artillerie que je demanderais, et me fit écrire que c'était à ma considération qu'il en usait de la sorte, n'y étant point obligé par ses traités.

Je crois avoir déjà dit, du moins j'ai dû le dire, que j'avais eu l'honneur d'être de la cour

---

Albéroni parvint à persuader à madame des Ursins qu'il fallait marier le roi à la princesse Farnèze, fille du duc de Parme. Ce mariage, dont l'abbé fut le négociateur, le porta bientôt lui-même au faîte des grandeurs. D'après ses conseils, la jeune reine écarta de la cour la princesse des Ursins ; et Albéroni, devenu premier ministre, grand d'Espagne, cardinal, déploya les ressources du plus vaste génie. Il rétablit l'ordre les finances, et l'autorité du roi partout, ranima l'esprit militaire et la discipline, et se mit en tête d'imposer des lois à l'Europe entière. Une flotte espagnole alla s'emparer de la Sardaigne et de la Sicile ; il fit faire

de ce prince lorsqu'il était enfant, et que nous étions à peu près de même âge. Il avait toujours conservé de l'amitié pour moi. Dès qu'il avait été le maître, il m'en avait donné des preuves solides. Il avait fait annuller la sentence prononcée contre moi par contumace, lorsque j'avais quitté le royaume et m'étais donné à l'empereur. J'avais même été rétabli dans mes biens, et il avait eu la bonté de se déclarer pour moi contre mon frère, qui ne voulait pas

---

alliance à l'Espagne avec le czar Pierre, le roi de Suède Charles XII, et la Porte Ottomane. Il voulait replacer Jacques Stuard sur le trône d'Angleterre, ôter la régence de France au duc d'Orléans, rendre l'Italie indépendante. Ces mouvemens donnèrent lieu à la *quadruple alliance*, signée contre l'Espagne par l'Empire, la France, l'Angleterre et la Hollande. La conspiration de France fut découverte et déjouée par l'abbé Dubois : l'Europe en feu menaçait l'Espagne, Philippe V eut peur, renvoya son ministre, et accéda à la *quadruple alliance*.

Exilé de l'Espagne, mais emportant des richesses immenses, Albéroni attendit à Parme la mort du pape Clément XI, qui avait contre lui de violens griefs. Il parut au conclave qui élut Innocent XIII, subit, sous ce pontife, une espèce de procès, dont il se tira par une année de retraite, et finit par s'établir dans sa pa-

s'en dégarnir. Mon épouse était au Palais-Royal, considérée de la duchesse d'Orléans, comme si elle eût été sa propre sœur.

Cette guerre dura peu ; la Sicile, d'où les Espagnols avaient chassé le duc de Savoye (1).

---

trie avec les trésors qu'il avait apportés d'Espagne, faisant une dépense de prince, fondant des établissemens utiles, mais regrettant son ancienne puissance, et dépensant en petites intrigues cet esprit turbulent qui avait ébranlé le monde. Il mourut le 26 juin 1752, âgé de quatre-vingt-sept ans.

---

(1) Par le traité d'Utrecht, Philippe V avait cédé la Sicile au duc de Savoye, son beau-père, qui avait pris le titre de roi.

Mais, en 1718, Albéroni, qui déjà avait fait faire une descente en Sardaigne, mécontent de la conduite toujours équivoque de Victor-Amédée, envoya une flotte puissante sous la conduite du marquis de Leede, qui s'empara de Palerme et du phare de Messine, en accusant, par un manifeste, le roi de Sicile d'être secrètement lié avec les ennemis de l'Espagne. L'année suivante, l'empereur envoya en Sicile le comte de Mercy, qui fit lever au marquis de Leede le siége de Mélaggo, et lui livra à Villa-Franca un combat sanglant, dont chaque armée s'attribua l'avantage.

demeura à l'empereur. Toute la terre a su la part que j'avais eu à ces expéditions, et a été témoin que les récompenses avaient été pour d'autres, et que l'intrigue empêcha encore mon établissement. Je retournai à Vienne avec le titre de général d'infanterie qu'on m'avait donné. Un bon Gouvernement eût mieux valu. Après tout, ce titre était honorable, et en cas de guerre il me mettait en grande passe. Ce titre étant incompatible avec celui de colonel, je me défis de ce dernier en faveur du comte de la Tour; mais mon régiment fut toujours à moi et ne cessa point de porter mon nom.

Messine et sa citadelle furent reprises par les Impériaux, le 18 octobre.

La guerre cessa par la détermination que prit le roi d'Espagne de renvoyer son premier ministre. Le 15 décembre 1719, il lui fit notifier un décret écrit de sa main, portant défenses de se mêler davantage des affaires du gouvernement, avec ordre de sortir de Madrid dans huit jours, et des états de la domination espagnole dans trois semaines. Philippe V accéda ensuite au traité de la *quadruple alliance*; la Sicile demeura entre les mains de l'Empereur, et la Sardaigne fut donnée en échange au duc de Savoye, sous le titre de royaume.

Mon union avec le prince Eugène continuait d'être sur le même pied ; je ne le voyais jamais assez à son gré. Ses grands succès contre les Turcs, la prompte et glorieuse paix qui en avait été le fruit, l'avaient mis au-dessus de tout ; il était président du conseil de guerre, et avait la plus grande part dans toutes les affaires. La reconnaissance de ses bienfaits, l'estime infinie que je faisais de ses grands talens, que je connaissais mieux que tout autre, m'attachaient à lui inviolablement, et par une certaine délicatesse de sentimens qu'on ne comprendra peut-être pas, sa gloire m'était plus chère que sa personne et son amitié. De là vinrent nos brouilleries, dont les suites m'ont été si fatales et m'ont réduit où je suis ; non qu'il y ait de sa faute ou qu'il se soit joint à mes ennemis ; car je dois lui rendre cette justice, qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour me sauver.

Ce prince qui, pour certaines raisons que je ne puis dire, n'avait point voulu se marier, ne laissait pas d'aimer le sexe, mais avec modération et sans écarts. Depuis la guerre de Hongrie, il s'était attaché à une femme. C'était la veuve d'un capitaine de cavalerie. Une

riche taille était l'unique endroit par où elle pouvait plaire; elle n'était plus jeune; elle était plutôt laide que belle, mais elle avait beaucoup d'esprit, surtout de cette espèce qui consiste à connaître le faible des gens et à s'en prévaloir pour les conduire sans qu'ils s'en aperçoivent. Il la tenait dans un château qu'il s'était donné à une lieue et demie de Vienne. C'était là qu'il passait presque tout le temps que les affaires lui laissaient de libre, et j'étais fort souvent de ses parties de plaisir.

On s'aperçut peu à peu que cette femme s'était emparée de son esprit, qu'elle le gouvernait, et qu'elle avait part à la plupart des affaires. Il se passa plusieurs choses qu'on blâma fort et qui ne firent guère d'honneur à son amant. J'en fus sensiblement touché, et me laissant emporter à mon zèle et à ma sincérité, je parlai vivement au prince Eugène. Je lui dis que personne ne trouvait mauvais qu'il eût une maîtresse, qu'il la comblât de biens, mais que ses amis ne pouvaient approuver que le sort de quantité d'honnêtes gens dépendît des recommandations de cette dame; que jusqu'alors sa réputation, sa gloire avait été sans reproche, mais qu'elles commençaient à souf-

frir. J'éprouvai que l'amour est sans comparaison plus fort que l'amitié, quelque solide qu'elle puisse être. Le prince me répondit, d'un ton fort sec qui lui était assez naturel, qu'il ne s'était jamais mêlé de mes amours, et ajouta en se radoucissant un peu, qu'il me priait d'en user de même à son égard. Il avait raison au fond, et j'avoue que je ne fus pas assez raisonnable pour le sentir; je me piquai aussi mal à propos qu'on le puisse. La vanité, la fierté me firent agir; je plaisantai sur sa maîtresse, j'en fis des railleries, quelques chansons même que je chantai devant lui. En un mot, nous cessâmes de nous voir, sans pourtant cesser de nous aimer, du moins de mon côté.

Comme je continuais toujours sur le même ton, pour se débarrasser de moi, il me fit envoyer en Flandre avec mon régiment, pour y faire la fonction de général de l'infanterie qui se trouvait alors dans les Pays-Bas. La commission était honorable en elle-même et m'eût fait plaisir, si elle n'avait pas eu un air d'exil, et que j'eûsse ignoré le motif qui me l'avait fait donner. J'avais servi dans ce pays; je connaissais toute la noblesse, et j'étais assuré que les peuples me verraient avec plaisir.

La manière dont on m'annonça le choix qu'on avait fait de moi, ne me permit pas de répliquer. On me dit que le service de sa majesté impériale demandait absolument que je me transportâsse incessamment aux Pays-Bas, pour y prendre le commandement général de toute son infanterie. Du moins cet ordre fut accompagné du paiement de tout ce qui m'était dû. L'absence devait être longue, je vendis mes meubles, ma bibliothèque même, comptant faire venir une autre de Hollande. Je n'emportai avec moi que mon argenterie, qui était des plus belles et des plus complètes qu'il y eût à Vienne.

Le prince Eugène était gouverneur général des Pays-Bas. Prié, que j'avais connu en Italie simple agent, et que depuis peu on avait fait marquis, en était sous-gouverneur. C'était une des places que la maîtresse de ce prince lui avait fait donner, et dont des gens d'une toute autre volée que ce nouveau marquis, se seraient fort accommodés. Je partis, bien résolu de lui faire tous les chagrins que je pourrais, pour me venger de son protecteur et de sa protectrice. Je ne doute pas qu'il ne fût dans les mêmes dispositions à mon égard.

A mon arrivée à Bruxelles, je m'établis dans l'hôtel d'Epinoy. J'affectai d'y vivre avec encore plus de splendeur que je n'avais fait partout ailleurs. Je n'eus pas de peine à effacer le sous-gouverneur, qui, par son avarice qui était extrême, faisait le moins de dépense qu'il lui était possible. Dès que je fus un peu rangé, je donnai à manger tous les jours, j'eus un concert réglé deux fois la semaine. Quoique je n'eûsse point de femme, les dames se mirent sur le pied de me voir. Prié fut bientôt presqu'abandonné; on n'alla plus chez lui que par politique et par bienséance; l'amitié, le plaisir attirèrent chez moi presque tout le monde. La bourgeoisie suivit l'exemple de la noblesse, et me fut entièrement dévouée. Partie par équité, partie aussi par malignité, j'écoutai leurs plaintes et les appuyai par mes amis à Vienne. Le sous-gouverneur les vexait en mille manières différentes; ils étaient accablés d'impôts, leurs monnaies mêmes étaient altérées. C'était encore bien pis dans les campagnes, on les pillait impunément, on les chargeait de corvées dont on les forçait de se racheter par de l'argent. La maison de Prié n'était entretenue que des présens qu'on lui

apportait de toutes parts; il en avait à revendre, et les revendait en effet. Nous tenions registre de tout, on en composait des mémoires, et chaque jour il en partait pour Vienne, plus chargés les uns que les autres. Le grand crédit de ceux qui le soutenaient et qui partageaient avec lui les dépouilles des pauvres Flamands, fit blanchir toutes les accusations; on les regarda comme l'effet d'une cabale dont on me soupçonna d'être le chef. La maîtresse du prince Eugène le disait à tous ceux qui voulaient l'entendre.

Nous vivions assez bien, en apparence, Prié et moi; je le voyais, il me voyait, même plus souvent que nous n'étions obligés de le faire. Sa femme était aussi ambitieuse qu'avare; elle était au désespoir de voir sa maison déserte, en comparaison de la mienne; elle s'en plaignait, elle faisait des reproches à ceux qui paraissaient m'être les plus attachés; elle les raillait, surtout les dames. J'étais instruit de tout, je le dissimulais. Quelquefois, par pitié, je lui menais ma compagnie; et dès que je sortais, presque tout ce qui était chez elle me suivait.

Plus à portée de Paris que je n'étais à

Vienne, je m'occupai fort de mon procès. Mon frère, d'un caractère tout différent du mien, ajoutait chicane sur chicane pour me retenir mon bien, dont le feu roi Louis XIV, ou plutôt Chamillard, lui avait fait donner la confiscation. Je faisais même la plupart de mes écritures, et je gagnai plusieurs branches de ce procès qui aurait dû être terminé en huit jours, si on avait voulu me rendre justice. J'étais absent, et par-là j'avais tort; mon frère avait des enfans, je n'en avais point; on me regardait comme étranger, même comme ennemi: le palais retentissait du récit de ce que j'avais fait pour empêcher la paix. J'avais eu pour moi le duc d'Orléans, tant qu'il avait vécu; mais il n'était pas le maître d'arrêter le cours des procédures. Ce prince pensait à me faire revenir en France. Il savait que j'étais brouillé avec le prince Eugène; il prévoyait que je le serais infailliblement avec Prié; il connaissait les Italiens, et savait de quoi ils étaient capables. Quinze jours avant sa mort, il m'en écrivit de sa propre main, en ces termes que je n'ai jamais oubliés:

« Que fais-tu là-bas, mon cher Bonneval?

» Tu es vif et ardent ; ceux à qui tu as affaire » sont rusés et dissimulés, ils te joueront » quelque mauvais tour. Je voudrais te re- » voir ici. Mande-moi tes vues, et ce que » je pourrais faire qui te dédommageât de ce » que tu quitterais. » Je le remerciai de sa bonté ; je lui marquai que c'était assez que j'eûsse changé une fois de parti ; je l'assurai que je n'avais rien à craindre, et qu'en tout cas je saurais me défendre. En effet, qu'aurait-on pu faire pour moi ? j'estimais autant mon grade de général d'infanterie, que le bâton de maréchal de France, qu'on ne m'aurait assurément pas donné : d'ailleurs, en embrassant le parti de l'empereur, j'avais résolu d'y vivre et d'y mourir.

Toutes ces occupations me firent oublier la galanterie. Je n'en aurais pas manqué, pour peu que j'eûsse voulu m'y prêter. Les bourgeois m'aimaient au point que je crois qu'ils m'eûssent volontiers prêté leurs femmes et donné leurs filles. En arrivant à Bruxelles, la fille de Prié, qu'il avait mariée au comte d'Apremont, me fit les doux yeux. J'ai sujet de soupçonner que le père et la mère n'eûssent point été fâchés que je m'y fûsse attaché. La

marquise me demanda deux ou trois fois ce que je pensais de sa fille; elle affecta de me laisser seul avec elle; je négligeai ces avances et feignis de ne m'en pas apercevoir. Mon Anglaise que j'avais laissée à La Haye me tenait lieu de tout. J'en avais toujours eu soin; chaque année je lui avait fait tenir une centaine de pistoles. Une centaine d'autres que sa mère recevait d'Angleterre, suffisaient pour les entretenir. Cette mère mourut au commencement de 1724, et sa fille me l'apprit par la lettre suivante. Elle en a encore la copie, c'est ce qui me donne occasion de la transcrire.

« Je viens de perdre ma mère. Si je ne comptais sur vous, je dirais que j'ai tout perdu. Tandis qu'elle a vécu, mon cœur a été partagé entre vous et elle; aujourd'hui il est tout à vous. Je ne vous ai point fait connaître mes sentimens, parce que je n'aurais pu les suivre; à présent que je suis à moi, je vais vous les développer. Je pense que vous avouerez qu'il n'y en eut jamais de pareils. Je vous aime au-delà de ce que je puis vous dire, et presque sans aucun retour sur moi-même. Mon amour est tendre, vif, et cependant soumis et tranquille; la jalousie ne m'a jamais troublée; je ne cherche

point à régner dans votre cœur ; je suis contente, pourvu que je n'en sois pas tout-à-fait bannie ; je me sens même disposée à aimer sincèrement toutes celles que vous aimerez. Un roi m'offrirait de me placer sur son trône, que je le refuserais pour être auprès de vous, à quelque titre que vous voudriez que j'y fûsse. C'est à vous d'ordonner ce que vous voulez que je devienne. Je vous crois pour quelques années à Bruxelles ; je suis dans votre voisinage. Mais je ne veux rien que ce que vous voudrez. Faites pourtant ensorte que je puisse croire que je ne vous suis pas tout-à-fait indifférente. »

Cette lettre ranima toute ma tendresse. Je la fis venir. Personne de mes gens ne la connaissait que mon valet-de-chambre. Nous la logeâmes chez une veuve qui avait deux filles, et qui était sur le pied de ne voir personne. Notre première entrevue fut des plus touchantes ; elle pensa mourir de joie. Jamais de sa part je n'essuyai le moindre reproche, et toute sa conduite me prouva qu'elle m'avait écrit ses véritables sentimens. Elle avait alors vingt-huit ans, et il y en avait dix que je ne l'avais vue. L'âge avait augmenté ses charmes,

son esprit s'était perfectionné, elle l'avait cultivé par la lecture, dont je lui avais donné le goût. Je voudrais avoir suivi ses conseils, je ne serais pas où j'en suis.

Dans la disposition où nous étions Prié et moi, il était impossible qu'il n'y eût quelque éclat. Sa femme, sa fille, et tous ceux qui avaient part au pillage, l'animaient sans cesse. Nous eûmes plusieurs démêlés par rapport à mes intérêts et à ceux de mon régiment. Il me fit quantité de chicanes sur le paiement de mes appointemens. Il m'en coûta quelques lettres à Vienne, et j'eus le dessus dans ces petits démêlés. Au mois d'août 1724, nous nous brouillâmes de la manière la plus violente. C'est ici le principal endroit de ma vie, et ce sera celui que je développerai avec le plus de soin dans ces Mémoires. J'ai tous les écrits que je fis alors pour ma justification. Plusieurs en ont paru dans le temps; plusieurs aussi sont demeurés secrets. J'espère que, réunis les uns aux autres, ils donneront une idée distincte de la droiture de mes procédés, qu'ils mettront tous les gens d'honneur de mon côté, et que la confusion restera à ceux à qui elle doit appartenir.

Philippe V, dont l'établissement sur le trône d'Espagne avait coûté tant de sang à l'Europe, jugea à propos de le quitter et de le remettre à son fils aîné. Ce jeune prince avait épousé mademoiselle de Valois (1), une des filles du feu duc d'Orléans. Jeune et vive, elle avait bien de la peine à se faire au cérémonial d'Espagne. Un soir, dans le mois de juillet, avec deux de ses femmes, elle alla se promener dans les jardins en déshabillé. J'ai même quelque idée qu'on dit qu'elle s'était baignée dans quelqu'une des pièces d'eau. Sur cela, grand bruit, comme si tout eût été perdu. Les conseils s'assemblèrent; il fut réglé que la jeune reine serait mise quelques jours aux arrêts dans son appartement, moins pour la punir que pour lui faire sentir vivement la conséquence d'une pareille démarche.

---

(1) Philippe V ayant eu, de sa première femme la princesse de Savoye, un fils qui fut nommé LOUIS, à cause du jour de sa naissance, 25 août 1707. Ce prince n'avait pas 17 ans, lorsque le roi son père, *déterminé*, disait-il, *par de sérieuses réflexions, sur les misères de la vie humaine, lui abandonna la puissance et la conduite de la monarchie d'Espagne*,

Cette bagatelle donna lieu à des bruits étrangers. La marquise de Prié et sa fille, la comtesse d'Apremont, débitèrent publiquement aux assemblées, et répétèrent trois ou quatre jours de suite, que la relégation de la reine régnante d'Espagne, venait d'une cause bien différente de celle qu'on avait dite; qu'elle avait eu une intrigue de galanterie, et que son amant avait été poignardé par ordre

---

par un acte signé le 15 janvier 1724, pour se retirer avec la reine dans le palais de Saint-Ildéphonse, *y servir Dieu, penser à la mort, et travailler à son salut.*

Don Louis, premier du nom, prit possession du trône le 18 janvier. Il avait épousé Louise-Elisabeth d'Orléans, fille du régent de France. Il mourut de la petite vérole, le 31 août 1724, dans le huitième mois de son règne. Ce règne fut si court, que l'histoire n'en conservera autre chose, que les dates du premier et du dernier jour.

Philippe V remonta sur le trône, et sa femme eut soin de ne plus laisser approcher de sa pensée la fantaisie d'une abdication. La jeune reine douairière étant revenue en France au mois de juin 1725, le roi lui donna pour habitation le palais du Luxembourg, et elle y mourut, âgée de 32 ans, le 16 juin 1742.

du roi, dans l'appartement de cette princesse, et son corps jeté par les fenêtres; elles nommaient cet amant, et prétendaient être parfaitement instruites par différentes lettres venues de Madrid.

Ces discours me furent rapportés; je me contentai d'abord de les réfuter, en faisant voir leur peu de probabilité; mais voyant qu'ils continuaient, et que tout Bruxelles en était infecté, la patience m'échappa, et je dis tout haut, un des jours du concert qui se tenait chez moi deux fois la semaine, qu'il n'y avait que des g..... ou des coquins qui pûssent parler avec cette indignité, d'une princesse de France et d'une reine d'Espagne. Cette déclaration était plus que suffisante, mais je ne m'en contentai pas; je l'amplifiai et la détaillai dans un écrit qui courut tout Bruxelles, à la vérité, sans mon ordre et mon consentement exprès; mais ceux qui le répandirent étaient persuadés qu'ils ne me déplairaient pas. Cet écrit est la première pièce de mon procès; j'y parlais ainsi:

» La marquise de Prié et sa fille, la com-
» tesse d'Apremont, ont dit dans leur mai-
» son, en pleine assemblée, et en présence

» du marquis de Prié, *progubernator* des » Pays-Bas autrichiens, époux de ladite mar- » quise, et ont continué de faire courir les » bruits suivans, tant dans d'autres conver- » sations qu'à leur table, etc., savoir :

» Qu'ils avaient des lettres qui portaient » qu'un certain d'Aiseau, Flamand, avait été » assassiné à Madrid, pour avoir été trouvé » de nuit chez la reine, et que c'était la cause » que cette jeune princesse avait été en dis- » grâce de Leurs Majestés son beau-père, Don » Philippe, et le roi régnant, don Louis.

» Ce discours fut rapporté au comte de » Bonneval, général d'infanterie des troupes » de l'empereur, qui a fait publier dans toute » la ville de Bruxelles, *que les hommes qui » faisaient de pareils discours étaient des » coquins et des malheureux, et les femmes » des p..... et des carognes qui méri- » taient qu'on leur coupât la robe au cul, » puisqu'il ne convenait à personne au » monde, d'attaquer la réputation d'une » aussi grande princesse, sortie de la mai- » son de France, et de plus reine d'Es- » pagne.*

» *Que ledit comte de* Bonneval *n'exceptait*

» *aucune maison ni personne de Bruxelles,*
» *quand ce serait dans celle du marquis de*
» Prié, *de sa femme, ou de sa fille, quoi*
» *qu'il soit* progubernator *de l'empereur dans*
» *les Pays-Bas autrichiens, à moins qu'ils*
» *ne lui donnent des preuves incontestables*
» *de ce qu'ils ont si publiquement répandu*
» *contre cette grande princesse en présence*
» *de tant de monde.* »

Mon Anglaise, à qui je rendis compte de ce que j'avais fait, me blâma fort. Elle me dit que mon procédé était d'un homme d'honneur, mais qu'il n'était guères prudent; que ceux dont je soutenais la querelle m'abandonneraient et ne m'en sauraient peut-être aucun gré; que mes ennemis profiteraient de ma vivacité, et que le moins qui pût m'arriver seroit d'être dans de longs et de furieux embarras. Je le sentais comme elle; mais j'étais trop avancé pour reculer. Je travaillai à mettre mon affaire dans tout son jour, et à prévenir s'il était possible la cour de Vienne en ma faveur. Je fis une relation exacte du prétendu assassinat de l'amant de la reine d'Espagne.

Relation du prétendu assassinat du marquis d'Aiseau.

« Monsieur le marquis d'Aiseau, homme de qualité de ces pays-ci, et frère aîné du comte de Péer, est allé depuis quelque temps en Espagne, pour recueillir une succession. Il y a dix ou douze jours que la comtesse d'Apremont dit à plusieurs personnes que la princesse Christine de Hohen-Zollern, chanoinesse à Misterbilz, lui avait écrit que madame de Rève, aussi chanoinesse, avait reçu une lettre de son frère qui est en Espagne, par laquelle il lui marquait que le marquis d'Aiseau avait été assassiné.

» Cette nouvelle fut débitée ici le premier jour, purement et simplement. Deux jours après, la marquise de Prié ajouta, dans une pleine assemblée chez elle, qu'elle savait de science certaine, que ce marquis avait été poignardé par ordre du roi, pour avoir eu un commerce de galanterie avec la reine.

» On lui objecta qu'on ne croyait pas la chose possible dans un pays comme l'Espagne. Elle répliqua qu'on le savait de bonne part, et que c'était ce qui avait donné lieu à

la relégation de la reine. Qu'on avait averti le marquis de n'y plus retourner; et qu'ayant méprisé cet avis, il avait été poignardé dans l'appartement de cette princesse, et son corps jeté par la fenêtre.

» Une partie de la noblesse de Bruxelles était à l'assemblée où ce discours fut tenu, et le lendemain l'on recommença sur le même ton, le matin et le soir. Le jour suivant, la comtesse d'Apremont relaya sa mère avec la même nouvelle; et enfin, pendant quatre jours, l'une et l'autre eurent soin d'en entretenir toutes les personnes qui vinrent chez elles, jusqu'à ce que toute la ville en fût abreuvée. Elles partirent en famille mardi dernier pour Ostende.

» Le comte de Bonneval, qui a l'honneur d'appartenir et d'être apparenté à la maison de France par celles de Foix et d'Albret, et qui se tient chez lui, où la noblesse vient aussi quelquefois se désennuyer, apprit ce roman comme les autres, et se contenta de hausser les épaules, tant qu'il crut que la chose ne cheminerait pas plus avant; et il se serait contenté, comme il a fait quatre jours durant, de désabuser ses amis en particulier,

s'il n'avait vu... que l'acharnement avec lequel on continuait à débiter cette infamie dans la maison du marquis de Prié, en avait fait une nouvelle générale. Il crut donc que la calomnie étant devenue publique, ne pouvait plus être détruite que par un démenti public; et, après avoir gardé le silence quatre jours, il déclara enfin, le jour du concert de musique qui se tient chez lui deux fois la semaine : *Qu'il n'y avait que des g..... ou des coquins qui pússent parler avec cette indignité d'une princesse de France et d'une reine d'Espagne.*

» Le marquis de Prié et sa famille étaient alors partis pour Ostende, et le comte de Bonneval pria ses amis de redire ce qu'il avait dit, à ceux de leur connaissance qui pourraient être dans l'erreur.

» Ce qu'il y a de plus rare dans cette affaire, c'est que le comte de Péer, allarmé, comme on le peut bien penser, de cette tragique nouvelle, ayant envoyé un exprès en poste à Misterbilz, pour s'informer de madame de Rève de ce qui en était, elle lui a fait réponse qu'elle ne savait ce qu'on lui voulait dire, qu'il y avait plus de cinq mois

qu'elle n'avait reçu des lettres d'Espagne.

» C'est avec la même fausseté que la comtesse d'Apremont, trois jours avant la déclaration du comte de Bonneval, avait avancé, pour soutenir cette imposture, en présence de la comtesse de Calemberg, chez qui elle dînait, et du comte de Lannoy, que la duchesse douairière d'Aremberg, qui avait soupé la veille avec elle chez le marquis de Prié, avait reçu d'Espagne, aussi bien que le sieur de Marmol, la même nouvelle de l'assassinat du marquis d'Aiseau, et des raisons qui y avaient donné lieu. Cependant elle a été contrainte d'avouer depuis au comte de Lannoy, qu'elle avait allégué faussement cette prétendue preuve. »

A Bruxelles, le 22 août 1724.

Je soutins cette relation par les preuves les plus claires et les plus convaincantes, que les calomnies dont elle était remplie avaient eu leur source dans la maison de Prié.

Preuves de la relation ci-dessus.

« M. le comte de Lannoy, colonel d'un régiment d'infanterie de sa majesté impériale et

catholique, a conté à M. de Bonneval et à M. Rousseau, qu'ayant passé quelques jours à Isken, chez M. le prince de Horn, le prince de Nassau y était venu dîner le jeudi 12 août, et qu'ils étaient revenus ensemble à Bruxelles, où le prince de Nassau lui avait dit en arrivant, qu'il n'avait pas voulu troubler la partie d'Isken, en lui annonçant une mauvaise nouvelle; mais qu'il ne pouvait plus lui cacher que son ami, le marquis d'Aiseau, avait été assassiné en Espagne, et que madame d'Apremont en avait appris la nouvelle de la princesse Christine de Hohen-Zollern, chanoinesse de Misterbilz, qui la tenait de madame de Rève, aussi chanoinesse, à qui son frère, qui est en Espagne, l'avait écrit;

» Que le vendredi 11, la même nouvelle lui avait été confirmée, avec les mêmes circonstances, par madame d'Apremont: ce qui l'avait obligé d'écrire à madame de Rève, pour en savoir la vérité;

» Qu'ayant appris que le samedi, à l'assemblée de madame la marquise de Prié, où madame la duchesse douairière d'Aremberg jouait, madame de Prié avait dit à plusieurs personnes que le marquis d'Aiseau avait été

poignardé pour un commerce de galanterie qu'il avait eu avec la reine régnante d'Espagne, ce qui avait donné lieu à la détention de cette princesse, il était allé le dimanche matin 13, chez madame de Prié, pour savoir d'elle si cela était vrai, et qu'elle lui avait dit que cela était sûr, et qu'elle le savait positivement, ajoutant que ce marquis ayant été averti de mettre fin à ce commerce criminel, et ayant méprisé cet avis, avait été tué, selon les uns, en montant à une échelle de corde, et selon les autres, dans une gallerie qui joignait l'appartement de la reine, d'où son corps avait été jeté par les fenêtres. Sur quoi il avait dit à madame la marquise de Prié, que, connaissant l'Espagne et y ayant servi, il ne trouvait pas la chose probable, et que la toilette d'une reine n'était pasa ussi facile à approcher que celle de madame d'Apremont;

» Que le même jour ayant dîné chez M. le comte de Calemberg avec madame d'Apremont, celle-ci avait dit en présence de madame de Calemberg, que la nouvelle du marquis d'Aiseau, et la cause de sa mort, n'étaient que trop sûres, et que madame la

duchesse douairière, qui avait soupé la veille avec elle chez madame sa mère, en avait reçu des lettres d'Espagne, aussi bien que M. de Marmol. Ce qui s'est trouvé faux.

» Ce discours qu'il avait fait à différentes fois aux mêmes, à mesure qu'il apprenait les circonstances de cette fausse nouvelle, leur a été renouvelé tout de suite, le mercredi 23, en leur montrant la réponse qu'il avait reçue de madame de Rève, par où elle lui marquait que, bien loin d'avoir dit que le marquis d'Aimant était mort, il y avait près de cinq mois qu'elle n'avait reçu aucune nouvelle d'Espagne, et qu'on l'avait citée mal à propos.

Le lundi 21, il avait dit en présence des mêmes, et de M. le maréchal de Velhen, de M. de Coutreras, de M. de la Merveille, et du père Navarra, qu'il savait de bonne part que la nouvelle du marquis d'Aiseau était fausse. Il leur montra une lettre de Mons, qui leur certifiait le contraire, et leur répéta la conversation qu'il avait eue sur ce sujet avec madame de Prié.

» Monsieur le prince Emmanuel de Nassau, général-major de sa majesté impériale et catholique, a dit au comte de Bonneval, à M. le co-

lonel de la Tour, et à M. Rousseau, le mardi 13 août, que le jour d'auparavant, étant à l'assemblée de madame de Prié, où étaient M. le prince et madame la princesse de Horn, l'internonce et plusieurs autres personnes, la première leur avait conté l'assassinat du marquis d'Aiseau, causé par son commerce de galanterie avec la reine, et qu'en parlant à lui en particulier, elle lui avait dit, *qu'elle ne s'étonnait pas que ce marquis eût élevé son ambition jusqu'à une reine; mais que ce qui la surprenait, c'était qu'un garçon aussi bien fait eût pu se résoudre à devenir amoureux d'un petit monstre, qui était l'exécration du genre humain.* Ces messieurs lui demandèrent si elle s'était servie des mêmes termes; il leur répondit qu'oui, et les répéta. Il redit encore la même chose le soir à Mrs. de Bonneval, La Tour et Rousseau.

» Monsieur le rheingrave, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Bonneval, se trouvant à dîner chez M. le velt-maréchal Vehlen, et la conversation venant à tomber sur M. le marquis d'Aiseau, dit qu'il avait été assassiné dans l'appartement de la reine d'Espagne, pour un commerce de galanterie

qu'il avait avec elle. Aussitôt M. le velt-maréchal lui répliqua, que ce qu'il disait était fort cavalier. Pour lors M. le rheingrave lui dit, que madame la marquise de Prié l'avait conté de cette manière-là à l'assemblée chez elle, où il jouait un quadrille, et que si la chose lui avait été dite en particulier, il en aurait gardé le secret, mais qu'il ne s'y croyait point obligé, vu qu'elle avait été divulguée en pleine assemblée.

» Là dessus M. le velt maréchal lui demanda si M. le marquis de Prié y était; il répondit qu'oui, et aussitôt on changea de conversation.

» M. le rheingrave a dit la même chose à M. le comte de Bonneval.

» M. le comte de Calemberg, colonel au service de sa majesté impériale et catholique, a dit à M. le comte de Bonneval, à M. le comte de Lannoy et à M. Rousseau, que madame la marquise de Prié lui avait dit le dimanche matin, 13 août, en présence de M. le comte de Valsassine et de M. le comte de Konigseck, que le marquis d'Aiseau avait été assassiné en Espagne, pour avoir eu un commerce criminel avec la reine, et qu'ayant méprisé l'avis

qu'on lui avait donné de sortir du royaume, il s'était attiré ce malheur, qui lui était arrivé dans le palais même.

» Le comte de Konigseck a redit la même chose à M. Rousseau, qui dînait avec lui, le mercredi 23 août, en famille.

» On a appris depuis, que dès le temps que la maison de Prié était à l'abbaye d'Afflighem, où elle a passé plus d'un mois, M. Pesters, ministre de Hollande, y étant allé, et se trouvant dans la chambre du marquis de Prié, où il était avec sa femme et le comte de Bournonville, capitaine de dragons, dans le régiment de Velhen, leur apprit comme une nouvelle qu'il venait de recevoir, que la reine d'Espagne était reléguée au palais de Madrid : à quoi madame de Prié répondit ces propres mots : *Je me doutais bien que cette petite harpie ferait parler d'elle.* M. de Bournonville qui l'entendit, a assuré le comte de Bonneval qu'il en ferait son serment. »

L'essentiel de mon affaire était la hauteur avec laquelle j'avais relevé ces calomnies ; je fis mes efforts pour la justifier. J'écrivis à l'empereur la lettre suivante, en y joignant les pièces que je viens de rapporter.

« Sire, j'ai l'honneur d'aborder le pied du trône de votre sacrée majesté impériale et catholique, le cœur rempli tout à la fois d'amour, de crainte et de respect pour son auguste personne, et d'horreur pour la cause qui me force à prendre une pareille hardiesse, quoique ma naissance m'autorise à le faire, dans le cas dont il s'agit.

» L'honneur que j'ai d'être allié au sang royal de France par les maisons de Foix et d'Albret, ci-devant maison royale de Navarre, ne m'a pas permis, sire, de voir attaquer par des calomnies réitérées et répandues avec affectation, la gloire et l'honneur de la fille de feu monseigneur le duc d'Orléans, présentement reine d'Espagne. Votre majesté impériale et catholique ne me blâmera pas du parti que j'ai pris, lorsqu'elle saura qu'outre l'honneur d'appartenir à cette grande princesse par le sang, que je suis né sujet de la France, et que j'y ai mes biens. J'ai encore de si grandes obligations à feu son Altesse Royale, M. le régent, son père, et encore présentement à madame la duchesse douairiere d'Orléans, pour les bontés et la protection dont elle honore mon épouse en France, qu'il faudrait que je fûsse le dernier

des mortels, si dans une occasion où il n'y allait pas moins que de flétrir pour jamais l'honneur de la reine leur fille, j'étais demeuré dans un silence criminel, ayant tant de justes motifs pour le rompre J'ai lieu de me flatter, sire, que votre majesté impériale et catholique, dont le cœur est si généreux et si magnanime, ne désapprouvera pas que j'aie défendu la cause de cette jeune princesse, puisque cette cause est en même temps la vôtre, Sire, et celle de tous les rois et princes de l'Europe, n'y ayant ni guerre, ni inimitié particulière entre les têtes couronnées, qui puisse autoriser leurs sujets respectifs à attaquer l'honneur de leurs personnes sacrées, et encore moins à le faire par des calomnies.

» Le marquis de Prié se donne de grands mouvemens ici, pour chercher à rendre ma conduite criminelle, en me taxant de peu de respect pour votre majesté impériale et catholique et pour le gouvernement. Il s'informe si je n'ai rien écrit ou fait écrire en France. Enfin, je ne doute pas que, par son habileté, il ne croie avoir trouvé quelque chose contre ma conduite. Sur quoi je me remets très-humblement au jugement de votre ma-

jesté impériale et catholique, à qui j'ai l'honneur d'envoyer tout ce qui s'est passé là-dessus, pour subir, si j'ai manqué, le châtiment de ma faute.

» Je ne crois pas, Sire, que votre majesté impériale et catholique trouve dans l'écrit (1)..... sur lequel le marquis de Prié fait tant de bruit ici, aucun manque de respect contre la personne sacrée de votre majesté, ni contre l'autorité du gouvernement, puisqu'en n'exceptant personne, je ne désigne aussi que ceux qui ont attaqué la réputation de la reine d'Espagne.

» Je n'ai pas manqué aussi de rendre compte au duc de Biron, mon beau-père, et à mon épouse, de ce qui se passait ici, ne pouvant cacher à des personnes qui me sont si proches, une chose de cette importance; et connaissant, comme je fais, le profond respect et la vénération qu'ils ont pour le plus grand et le plus juste de tous les empereurs, et la certitude où ils sont aussi bien que moi, que votre majesté impériale et catholique, qui joint à la qualité

---

(1) Voyez ci-dessus, page 260 *et suiv.*

du plus auguste monarque de l'Europe celle du plus honnête homme et du plus parfait chrétien, ne souffrira pas que la maison de Prié étende l'autorité qu'elle a en ce pays-ci, jusqu'à calomnier les têtes couronnées. »

Etait signé le comte de BONNEVAL.

Bruxelles, le 30 aout 1724.

Ce n'est point l'usage qu'on s'adresse directement à l'empereur, la coutume est que les militaires aient leur premier recours au suprême conseil aulique de guerre. J'écrivis à ce conseil pour justifier ma démarche, et je tombai en même temps sur Prié de la manière la plus forte.

» Monseigneur et Messieurs, j'ai l'honneur d'envoyer, comme c'est mon devoir, à votre altesse sérénissime, à vos excellences et à messieurs du louable conseil de guerre, la copie de la lettre que j'ai pris la liberté d'écrire à sa majesté impériale et catholique, sur ce qui m'arrive ici avec la maison de Prié, avec les *duplicata* de toutes les pièces qui concernent cette affaire; par où votre altesse sérénissime,

vos excellences et messieurs du louable conseil de guerre, serez tous au fait, et verrez les raisons qui m'ont fait prendre le parti que j'ai pris dans toute cette affaire. Sur quoi je me remets très-humblement à leur jugement.

» Il faut en même temps rendre compte à votre altesse sérénissime, à vos excellences et à messieurs du louable conseil de guerre, des motifs qui m'ont porté à m'adresser directement à sa majesté impériale et catholique, notre auguste maître, puisque notre louable conseil de guerre, et celui qui en est le président, sont les canaux par où passent d'ordinaire les requêtes des militaires à sa majesté, en quoi je parais m'égarer du droit chemin, et c'est pourquoi je dois leur manifester mes légitimes excuses.

» 1°. M. le marquis de Prié a lui-même notifié et publié à qui l'a voulu entendre, depuis qu'il régit ces provinces, et m'a dit à moi aussi plusieurs fois, qu'étant ministre plénipotentiaire et administrateur chargé du gouvernement des Pays-Bas autrichiens par sa majesté impériale et catholique, il ne dépendait uniquement que de l'empereur, et non d'autres :

» 2°. Que l'affaire que j'ai avec la maison dudit plénipotentiaire n'ayant nul rapport au militaire, et ce ministre ne reconnaissant d'autre supérieur que sa majesté impériale et catholique, j'ai dû en même temps que j'avais l'honneur d'en faire mon très-humble rapport à votre altesse sérénissime, à vos excellences et à messieurs du louable conseil de guerre, m'adresser aussi à l'unique juge que M. le marquis de Prié dit reconnaître.

» Voilà, monseigneur et messieurs, les deux raisons qui m'ont fait prendre la liberté de m'adresser directement au maître, en même temps que je me remets avec une parfaite résignation à votre décision.

» Je supplie très-humblement votre altesse sérénissime, vos excellences et messieurs du louable conseil de guerre, d'accepter les copies de tout ce que j'ai adressé à sa majesté, comme si j'avais eu l'honneur de le leur écrire à eux-mêmes, puisque mon devoir étant de leur en faire le détail, et de leur adresser encore les mêmes copies; je serais tombé dans une répétition inutile et ennuyeuse pour eux, en faisant autrement que je n'ai fait; car cela aurait multiplié les écritures.

» M. le marquis de Prié, qui est le plus habile homme du monde, a cherché et cherche encore, avec une ardeur extraordinaire, des preuves que j'ai publié un papier injurieux au gouvernement : mais je n'ai rien fait que de bouche. Il est bien vrai qu'un religieux franciscain, espagnol, qui dessert ma chapelle, communiqua, sans mon ordre, un papier que j'avais écrit pour ma défense, au nommé Couteras, aussi espagnol, lequel, par malice ou par indiscrétion, en a fait courir des copies, contre la foi donnée à ce bon religieux, dont il fera serment. Le lieutenant Rivelot ayant aussi entendu ce que j'avais dit touchant ceux qui avaient attaqué l'honneur de la fille de M. et de madame d'Orléans, reine d'Espagne, ce que je priai un chacun de publier après moi, n'y ayant plus d'autre remède contre les allégations injurieuses à la réputation de cette grande princesse, qu'on avait répandues partout avec autant de malignité que d'imprudence; ledit Rivelot, dis-je, ayant trouvé ledit papier sur la table de mon secrétaire, avec lequel il loge, crut en pouvoir tirer copie et la montrer. Sur quoi je lui ai bien lavé la tête, comme aussi j'ai

chassé mon secrétaire pour avoir montré seulement ledit papier à un riche apothicaire son intime ami, et qui sert ma maison ; et j'ordonnai audit lieutenant Rivelot d'aller sur-le-champ reprendre une copie qu'il en avait donnée, sur peine d'être mis au prévôt.

» Je remets à votre altesse sérénissime, à vos excellences et à messieurs du louable conseil de guerre, le même papier, tel que je le fis et le montrai d'abord à M. le comte de Lannoy, au colonel de mon régiment, M. le comte de la Tour, et à M. Rousseau, qui en ont mis leur certificat au bas, à ma requisition. Car on a fait courir un papier semblable, mais où l'on a supprimé quelques mots essentiels, pour me faire attaquer directement la personne du marquis de Prié, de sa femme et de sa fille, au lieu que je ne parle que de ceux qui ont noirci la reine d'Espagne dans leur maison, sans désignation, mais aussi sans exception, comme votre altesse sérénissime, vos excellences et messieurs du louable conseil de guerre pourront voir par le même papier. Ils verront aussi par le certificat du même Zimelet, apothicaire, au bas d'un de ces deux papiers, qu'ayant confronté

ledit papier avec celui que lui a montré mon secrétaire, et qu'il a très-bien reconnu, il les a trouvés conformes mot à mot : ce qui peut faire soupçonner que les changemens qu'on y a faits, peuvent venir de la boutique de ceux qui ont inventé les calomnies contre la reine d'Espagne et les lettres de Misterbilz.

» M. de Prié fait aussi des perquisitions, si je n'ai point écrit ou fait écrire ces nouvelles à Cambray, en France ou en Espagne, pour tâcher à mordre sur ma conduite. Je n'en ai écrit qu'à mon beau-père le duc de Biron, à ma femme et aux plénipotentiaires de sa majesté impériale et catholique à Cambray, le comte de Windisgratz et le baron de Pentenrieder. Car ayant appris que les bruits injurieux à la reine d'Espagne étaient parvenus jusqu'aux oreilles des ministres plénipotentiaires de France et d'Espagne, qui jetaient feu et flamme contre les auteurs de ces calomnies, et qui les apprirent bientôt après ma déclaration, j'ai cru de mon devoir de participer à nos ministres ce qui s'était passé là-dessus, afin de les mettre au fait, et pour qu'ils pûssent prendre dans cette affaire un parti convenable au service. Mais je n'ai

point écrit ni fait écrire ailleurs, quoique puisse avancer le marquis de Prié.

» M. le marquis de Prié pourra aussi se plaindre peut-être de ce que j'ai répondu à une personne de considération.

» Ce ministre ayant dit à cette personne, que l'éclat que j'avais fait dans cette affaire pourrait porter un préjudice très-considérable aux intérêts de sa majesté impériale et catholique, et arrêter le cours du congrès de Cambray, et que j'aurais peut-être à répondre sur ma tête des nouvelles brouilleries que cela causerait, j'ai répondu à ce discours qu'on m'a rapporté : *Dites, je vous supplie, de ma part, à M. le marquis de Prié qu'il se trompe, car en lui ôtant l'administration des Pays-Bas autrichiens, et me mettant pour un ou deux mois aux arrêts, en cas qu'il se trouve que j'aie manqué, comme il le dit, à l'honneur de son gouvernement, tout le monde aura satisfaction, et cela appaisera la tempête qu'il prévoit, Car il doit apprendre, s'il ne le sait pas, que de petits êtres comme nous, sont toujours sacrifiés à l'honneur et aux intérêts des couronnes, et sur-*

tout lui et moi, qui ne sommes en Allemagne que des mirmidons étrangers : réponse qui, à ce que l'on dit, a fort choqué le plénipotentiaire, quoiqu'elle soit pourtant très-raisonnable.

» Au reste, Monseigneur et Messieurs, je vous supplie de m'excuser, si j'ai manqué en quelque chose; car une pareille affaire n'étant peut-être jamais arrivée dans le monde, je n'ai point eu de guide ni de modèle à suivre. Mais je ne pense pas que la maison de Prié trouve dans l'étendue de ses pouvoirs, ni dans ses instructions, qu'ils aient le droit d'attaquer l'honneur des familles, et encore moins celui des têtes couronnées : la subordination qu'on doit à qui gouverne étant sans force contre des affronts aussi sensibles. Et, comme j'ai l'honneur d'appartenir à la maison de Bourbon par des filles de souverains qui sont entrées dans la mienne, je ne pouvais, sans être déshonoré, souffrir un pareil attentat contre une princesse de France. »

Etait signé le comte de BONNEVAL.

Bruxelles, le 39 aout 1724.

Au même temps que j'écrivis à Vienne, j'écrivis aussi à Paris à mon épouse, et au duc de Biron, mon beau-père. Dans le mêne paquet, je mis une lettre pour le jeune duc d'Orléans. Mon malheur était que son père fût mort. L'intérêt qu'il aurait pris à l'honneur de sa fille, l'amitié qu'il avait pour moi, auraient fait prendre tout un autre tour à mon affaire, et Prié eût été heureux qu'il ne lui en eût coûté que son emploi qui le rendait si fier. Je racontais au duc d'Orléans ce qui s'était passé. J'ajoutais que, « quelque péril que j'eûsse vu à me déclarer aussi hautement que je l'avais fait, je n'avais pas hésité un moment à me sacrifier pour la gloire de sa maison : que je ne doutais pas que son altesse sérénissime ne m'en sût quelque gré, et ne marquât dans l'occasion, s'il était nécessaire, qu'elle prenait quelque part à ce qui me regardait. » Le prince me fit répondre par quelqu'un de sa maison, je crois que c'était son chancelier ou le chef de son conseil, qu'il me savait un gré infini de mon zèle ; que cependant l'honneur de la reine sa sœur ne dépendait point des discours impertinens qu'on avait tenus, et que j'eûsse aussi bien fait de les relever moins vivement

et sans prendre personne à partie ; que du reste, dans la douleur où il était encore de la triste mort de monsieur son père, il ne se mêlait de rien. »

Ma femme, mon beau-père furent au désespoir. Ils traitèrent ma déclaration d'*équipée*, me dirent « qu'elle eût été bonne du temps des Amadis, où les chevaliers se faisaient les champions de l'honneur des dames : que je ne serais jamais sage ; que je ne pouvais vivre tranquille ; que l'homme à qui j'avais affaire était cent fois plus habile que moi ; qu'il aurait le dessus ; que tout Paris riait de mon aventure : en un mot, qu'ils m'abandonnaient, et qu'ils ne voulaient plus entendre parler de mes affaires. »

Ces lettres me firent tomber de mon haut. Je croyais avoir fait la plus belle action du monde, et je ne doutais pas que tout le monde ne la regardât avec les mêmes yeux. On me faisait sentir que je serais abandonné ; que ce que j'appelais honneur et générosité passait pour une vertu romanesque, et qui n'était plus d'usage. Si on pense de la sorte en France, que sera-ce à Vienne ? me disais-je à moi-même. Je me roidis contre toutes ces

idées chagrinantes, et content d'avoir fait ce que j'appelais mon devoir, je continuai de m'applaudir. Je suis encore dans les mêmes sentimens; et quoiqu'on en puisse dire, si je me trouvais dans les mêmes circonstances, je ferais ce que j'ai fait, à la réserve, que je ne me fierais pas à certaines promesses, et que je profiterais peut être de certaines dispositions.

Prié, pendant ce temps là, était allé avec sa famille faire un voyage à Ostende; car le plus souvent qu'il pouvait, par esprit de ménage, il sortait de Bruxelles, pour vivre aux dépens d'autrui. On ne laissa pas de publier dans sa maison que la moitié de mon régiment, qui était à Mons, avait déjà passé en France avec beaucoup d'officiers, et que je devais bientôt les suivre; sur quoi je fis courir ce billet.

» Il a déserté depuis peu quatre soldats du
» régiment de Bonneval, et pas davantage;
» c'étaient des ivrognes. Un coquin a fait
» courir le bruit que la moitié du régiment
» avait déserté. Si le comte de Bonneval con-
» naissait ce misérable, il lui donnerait cent
» coups de bâton, si son père était Gentil-

homme ; et s'il ne l'était pas, des valets seront encore assez bons pour lui donner les étrivières.

Etait signé AL. BONNEVAL.

A Bruxelles, le 30 août 1724.

Voici les preuves que cette calomnie venait de l'endroit que j'ai dit.

Le marquis de Roissi, ministre de France, étant à la campagne, et Castelingo, valet-de-chambre du marquis de Prié, l'étant allé trouver par ordre de ce ministre, il lui demanda ce que l'on disait de nouveau à Bruxelles : « Rien, répondit-il, si ce n'est que » la moitié du régiment de Bonneval, qui est » à Mons, a déjà passé en France avec beau- » coup d'officiers, et que M. de Bonneval doit bientôt les suivre. Je l'ai entendu dire » ainsi chez nous, continua-t-il, où cela se » débite publiquement. »

Une personne à qui le marquis de Roissi fit rapport de tout cela, me l'ayant redit, je m'informai si effectivement cette nouvelle calomnie se débitait chez le marquis de Prié. L'on m'apprit que non-seulement elle se dé-

bitait chez ce ministre, mais qu'il y avait des gens qui y donnaient cours dans Bruxelles. Je pris donc alors le parti de faire courir dans la ville le susdit billet, et je le donnai ou fis donner à plus de trente officiers des troupes de sa majesté impériale et catholique, qui étaient de mes amis.

Ce billet contient toute la vérité de la désertion, qui servait de fondement à la calomnie, et il me parut propre, en même temps, à couper racine à une telle noirceur. Je priai ces officiers d'imposer silence en mon nom et au leur, à toutes les canailles qui en parleraient, et ce bruit s'anéantit bientôt, au moins dans Bruxelles.

Le marquis de Prié préparait ainsi d'avance l'attentat qu'il a commis sur ma personne, en répandant de faux bruits de ma prochaine évasion; mais il a eu beau faire, personne n'a jamais cru qu'il fût capable de me faire remuer seulement de ma chaise, et encore moins de me faire sortir de ma maison, ou de la ville, ou du pays. Il s'est fait siffler de tout le monde, quand il a dit qu'il avait été obligé de s'assurer de ma personne, sur la certitude où il était que je voulais m'évader, sans dire cependant

le fondement de cette certitude, ce que tout le monde ignore encore aussi bien que moi.

L'on m'a raconté que ce fut sous ce faux prétexte, qu'il ordonna au comte de Wrangel, général d'infanterie, et gouverneur de Bruxelles, qui a 80 ans, de faire lui-même la ronde toute la nuit du 31 août au premier septembre, fit doubler les gardes, monter tout le piquet à cheval, tint les portes de la ville fermées jusqu'à dix heures du matin, bloqua ma maison par plus de dix postes différens, et par quantité d'espions qui tournaient de côté et d'autre, y ayant de plus un adjudant de ville, avec un cheval sellé et bridé, pour être prêt à courir aux portes de la ville, et avertir lorsque j'en vondrais sortir, et fit enfin mille autres parades et extravagances dignes d'Arlichino Finto Principe.

Prié revint d'Ostende le dernier jour d'août. Le lendemain les portes de la ville restèrent fermées jusqu'à dix heures du matin ou environ, et presque toute la garnison était sous les armes, ce qui mit toute la bourgeoisie en allarme, ne sachant ce que cela voulait dire. En même temps l'hôtel d'Epinoi, où je demeurais, se trouva investi de soldats et d'offi-

ciers de la place, qui se promenaient sous les fenêtres, regardant toujours vers la porte de la maison. J'envoyai voir ce que c'était, et un officier vint dans le moment m'avertir en secret que l'on avait donné ordre de m'arrêter, si je sortais de chez moi.

L'ordre avait été aussi donné aux portes de la ville, d'arrêter tous les officiers qui sortiraient, quand même ce serait un général, et cela fut publié dans la ville : subtilité romaine, que le marquis de Prié inventa pour faire croire à la canaille qu'ayant eu le malheur de lui déplaire, je méditais de me sauver en France.

Ce scandale dura jusqu'à deux heures après midi, autour de ma maison, avec un concours de peuple infini. Pendant ce temps-là on tenait un grand conseil chez le marquis de Prié, composé du maréchal Velhen, du général Wrangel, gouverneur de Bruxelles, du comte d'Elissen, doyen du conseil-d'état, qui venait en qualité de surintendant de la justice militaire, du comte de Baillet, président de Malines, et de Schenellenk et Neni, en qualité de secrétaires d'état et de guerre du pays.

Entre midi et une heure, le général Wran-

gel, gouverneur de Bruxelles, entra dans ma chambre avec Neni, secrétaire d'état et de guerre, et Brandon, colonel et major de la place. Ils me dirent en entrant, qu'ils venaient pour me demander si je reconaissais un certain papier qu'ils me montrèrent, auquel était joint le certificat de l'apothicaire, qui portait que mon secrétaire le lui avait fait voir. Je le lus, et trouvai qu'il était tel que celui que j'avais fait pour me servir de mémoire, à la réserve de quelques paroles qu'on y avait glissées, et qui attaquaient directement le marquis de Prié, sa femme et sa fille.

L'apothicaire qui n'avait vu cet écrit qu'en passant, entre les mains de mon secrétaire, ne pouvait pas se souvenir de l'entière conformité de celui qu'on lui montra de la part du marquis de Prié. Le certificat de cet apothicaire est plus ancien que celui qu'il m'a donné depuis, et qui est entre les mains du conseil de guerre. Il y atteste que l'écrit que je lui ai montré est tout tel que celui que mon secrétaire lui avait fait lire, parce qu'en le voyant de nouveau il l'a reconnu à quelques marques. Or, dans celui-ci l'on n'attaque que ceux qui ont calomnié la reine d'Espagne, et non le

marquis de Prié, sa femme ou sa fille, quoiqu'en ne désignant personne, l'on n'y excepte aussi qui que ce soit.

Je répondis à cette espèce d'interrogatoire, par ces déclarations :

» La marquise de Prié et sa fille, la com-
» tesse d'Apremont, ont dit dans leur maison,
» en pleine assemblée, et en présence du mar-
» quis de Prié, *progubernator* des Pays-Bas
» autrichiens, époux de ladite marquise, et
» ont continué de faire courir les bruits sui-
» vans, tant dans d'autres conversations qu'à
» leur table, etc., savoir :

» Qu'ils avaient des lettres qui portaient qu'un certain marquis d'Aiseau, Flamand, avait été assassiné à Madrid, pour avoir été trouvé de nuit chez la reine, et que c'était la cause que cette jeune princesse avait été en disgrâce de leurs majestés son beau-père, Don Philippe, et le roi régnant, Don Louis.

» Ce discours fut rapporté au comte de Bonneval, général d'infanterie des troupes de l'empereur, qui a fait publier dans toute la ville de Bruxelles, « que les hommes qui fai-
» saient de pareils discours, étaient des co-
» quins et des malheureux, et les femmes des

» p . . . . . et des carognes, qui méritaient
» qu'on leur coupât la robe sur le cul, puis-
» qu'il ne convenait à personne au monde,
» d'attaquer la réputation d'une si grande
» princesse, sortie de l'auguste maison de
» France, et de plus reine d'Espagne.

» Que ledit comte de Bonneval n'exceptait
» aucune maison, ni personne de Bruxelles,
» quand même ce serait dans celle du marquis
» de Prié, de sa femme ou de sa fille, quoi-
» qu'il soit *progubernator* de l'empereur,
» dans les Pays-Bas autrichiens, à moins qu'ils
» ne lui donnent des preuves incontestables
» de ce qu'ils ont si publiquement répandu
» contre cette grande princesse, en présence
» de tant de monde. »

» C'est la propre déclaration que j'ai faite, à l'exception des cinq premières lignes, lesquelles cinq lignes je n'avais couchées sur le papier, que pour me servir de mémoire de ce qui m'avait été rapporté, et non pour les publier; et ces cinq premières n'ont point été proférées dans l'assemblée, dans la déclaration que j'ai faite verbalement, laquelle suivra ci-après.

» Et quant à ce qui a été dit dans la ville,

que j'avais fait courir et publier des billets conformes à un que m'a montré M. Neni, ou autre sur cette même matière, je déclare que ceux qui l'ont inventé sont des coquins et en ont menti.

» Il est vrai qu'après avoir fait ladite déclaration verbalement, je l'ai rédigée par écrit, ainsi que je viens de dire, à la suite des cinq premières lignes qui font mention d'une partie des rapports qui m'avaient été faits, et que je ne publiai point. Mais de peur que l'on ne me fît parler plus que je n'avais dit, je montrai l'original du présent papier tel qu'il était, à trois personnes dignes de foi, pour qu'ils le reconnûssent en temps et lieu, et que la déclaration que j'avais faite verbalement était telle, ni plus ni moins.

» Et ayant requis lesdites trois personnes d'examiner ledit écrit, sur le bruit qui se répandait qu'il courait par la ville, sous mon nom, une espèce de manifeste, car c'est ainsi qu'on me le nomma, je leur fis voir à tous les trois séparément, le papier où j'avais mis la déclaration que j'avais mise par écrit pour ma seule mémoire, et que je leur avais montrée le même jour 17 d'août; que j'avais

fait ladite déclaration, afin que les bruits de la ville ne pûssent pas me rendre responsable de ce que l'on y augmenterait ou diminuerait.

» De plus, en montrant ladite déclaration par écrit auxdites trois personnes, j'exigeai d'eux le serment qu'ils n'en parleraient à qui que ce soit : ce qu'ils ont exécuté très-fidèlement. Ils ont signé ensuite séparément un certificat, par lequel ils attestent que c'est le même qu'ils avaient vu le 17 d'août : ce que j'ai envoyé à Vienne en original.

» Je certifie tout ce que dessus, en présence de son excellence M. le comte de Wrangel, gouverneur de cette ville de Bruxelles, de M. Neni, secrétaire d'état et de guerre, de M. Brandon, colonel et major de ladite ville : lesquels, savoir M. le général Wrangel et M. Neni sont venus en ma maison, par ordre de M. le marquis de Prié, pour me montrer un autre écrit, afin de me déclarer sur son contenu. Lequel écrit j'ai désavoué, comme n'étant point conforme au mien. »

Signé BONNEVAL.

Fait à Bruxelles, le 1 septembre 1724.

Déclaration telle que je l'ai faite verbalement, le 17 août 1724, et que j'ai voulu que le public ait sue.

« Messieurs, il y a des gens dans cette ville qui disent qu'ils avaient des lettres qui portaient qu'un certain marquis d'Aiseau, flamand, avait été assassiné à Madrid, pour avoir été trouvé de nuit chez la reine, et que c'était la cause que cette jeune princesse avait été en disgrâce de leurs majestés son beau-père Don Philippe, et le roi régnant Don Louis.

» Ce discours m'a été rapporté, et je veux bien que l'on publie dans toute la ville de Bruxelles, « que les hommes qui faisaient » de pareils discours étaient des coquins et » des malheureux, et les femmes des p...... » et des carognes, qui méritaient qu'on leur » coupât la robe au cul, puisqu'il ne con- » vient à personne au monde d'attaquer la » réputation d'une aussi grande princesse, » sortie de l'auguste maison de France, et » de plus reine d'Espagne ; que je n'excepte » aucune maison, ni personne de Bruxelles, » quand même ce serait dans celle du mar-

» quis de Prié, de sa femme ou de sa fille,
» quoiqu'il soit *progubernator* de l'empereur
» dans les Pays-Bas autrichiens, à moins
» qu'ils ne nous donnent des preuves incon-
» testables de ce qu'ils ont si publiquement
» répandu contre cette princesse, en pré-
» sence de tant de monde. »

» Son excellence M. le comte de Wrangel, général d'infanterie et gouverneur de Bruxelles, et M. Neni, secrétaire d'état et de guerre, m'ont promis de me donner une copie authentique de tout le présent écrit. »

Signé BONNEVAL.

Fait à Bruxelles, le 1er. septembre 1724.

Je protestai plusieurs fois dans les discours que je fis au général Wrangel, aux sieurs Neni et Brandon, que je ne les reconnaissais pas suffisamment autorisés pour me faire prêter un interrogatoire juridique; que je ne reconnaissais point d'autre supérieur que le maréchal comte de Vehlen, qui avait le dépôt de l'autorité du conseil de guerre dans les Pays-Bas; mais que je donnerais de pa-

reilles déclarations, en même forme, à quiconque me le demanderait, étant bien aise de manifester la vérité à tous ceux qui seraient curieux de la connaître à fond.

Le sous-gouverneur des Pays-Bas me fit ordonner les arrêts par le général Wrangel, gouverneur de Bruxelles. Je disputai fortement la compétence, comme on le verra par les trois lettres suivantes, que j'écrivis au maréchal comte de Vehlen.

Première Lettre.

« Monsieur, cette après-dînée M. le général Wrangel, M. Neni et M. Brandon ayant déjà passé quatre heures chez moi, on est venu appeler M. de Wrangel, lequel, rentrant dans ma chambre, m'a dit : « Monsieur, je » suis fâché d'être obligé de vous dire de la » part de M. le marquis de Prié, que, comme » gouverneur de la place, il me charge de » vous donner provisionnellement les arrêts. »

» A quoi j'ai répondu par l'écrit qui suit mot pour mot : « Son excellence le comte » de Wrangel m'ayant donné les arrêts par » ordre de M. le marquis de Prié, je lui ai » répondu que son excellence M. le maré-

» chal Vehlen étant en ville, je ne les devais
» accepter que de lui, faisant partie du corps
» qui est à ses ordres, et que c'est par ce
» canal seulement que je les accepterais, c'est-
» à-dire, celui dudit maréchal; mais cepen-
» dant que je resterais aujourd'hui au logis
» sûrement, pour donner le temps à M. le
» marquis de Prié de procéder dans les règles
» de notre service, qui est de faire passer cet
» ordre par la voie de M. le maréchal. »

Fait à Bruxelles ce 1er. septembre 1724.

» Sur quoi M. le général Wrangel a renvoyé chez M de Prié, qui lui a fait répondre qu'il avait ordre de me répéter les mêmes choses.

» Sur quoi j'ai dit à M. le général Wrangel et à M. Neni, qui retournaient chez M. de Prié, que je recevrais les arrêts de M. le marquis de Prié même, ou même de votre excellence, ne disputant point son autorité, mais le canal dont il servait; et s'il avait quelque difficulté d'en parler à votre excellence, qu'il me les donnât, par un ordre de lui en droiture et par écrit; mais que vous, monsieur, étant en ville, et moi étant sous

vos ordres, c'était à vous à me signifier mes arrêts, ou à lui de me les donner en droiture par un ordre écrit, lequel j'enverrais à votre excellence pour lui en donner part.

» A quoi il a été répondu, deux heures après, par ordre de M. de Prié, par un adjudant, au colonel et major de la ville, M. Brandon, qu'il me dît de la part de M. de Prié, que je devais recevoir les arrêts que M. de Wrangel m'avait donnés de sa part, et de plus que je devais trouver bon que lui Brandon restât auprès de moi. De quoi j'ai l'honneur de rendre compte à votre excellence, pour qu'elle ait la bonté de m'ordonner par écrit ce que j'ai à faire. A quoi je me conformerai.

» J'ai lu cette lettre à M. de Brandon, lequel, ainsi que j'ai eu l'honneur de dire à votre excellence, a ordre de rester auprès de moi, et je la lui ai lue en présence de M. le colonel et comte Calemberg, de M. le colonel de la Merville, et de M. Rousseau. M. de Brandon a dit qu'il n'y avait rien dans cette lettre qui ne soit conforme à la vérité.

» Au surplus, je supplie votre excellence de vouloir bien s'informer de M. de Prié,

quelle raison il a de me donner les arrêts, et l'ordre à M. le major et colonel de Brandon de rester auprès de ma personne, et de presser M. le marquis de Prié là-dessus, pour qu'il le déclare, et de lui faire cette demande, tant de la part de votre excellence que de la mienne, afin que vous puissiez en rendre compte au conseil de guerre, si vous le jugez à propos, aussi bien que moi. »

Etait signé AL. BONNEVAL.

A Bruxelles, le 1er. septembre 1724.

Seconde lettre.

» Monsieur le comte de Wrangel est revenu le soir chez moi, et m'a dit que vous aviez dit à M. le marquis de Prié, que je ne dépens pas de votre excellence, et que je ne vous suis pas assigné; d'où j'ai jugé qu'il faut que votre excellence ait oublié les doubles ordres que nous avons reçus du conseil de guerre, touchant ma permission d'aller à Paris, datée du 16 décembre 1723.

» Au reste, comme votre excellence m'a fait l'honneur de me dire, pour réponse à la

lettre que je lui ai écrite ce soir, les paroles suivantes : « Il est vrai qu'ayant l'honneur de » commander toutes nos troupes en ces pays, » de semblables ordres devraient passer par » mon canal. » Tout le reste de la lettre ne regardant pas mon affaire, je m'en tiendrai à ce peu de lignes, qui m'apprennent mon devoir.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'attachement, etc.

Signé AL. BONNEVAL.

A Bruxelles, le 1er. septembre 1724.

Troisième lettre.

» Monsieur, j'oubliai hier d'écrire à votre excellence que l'après-midi, ayant remis le billet touchant les arrêts, signé de sa main, à M. Brandon, où je ne traitais point M. le marquis de Prié d'excellence; M. de Neni le remarqua et me le dit : à quoi je répondis, qu'ayant donné six mois de suite de l'excellence à M. le marquis de Prié, sans qu'il me l'ait jamais rendue, quoique M. le prince Eugène et tous les ministres de Vienne me le donnent, je ne le lui donnerais de ma vie, à

moins que de son côté il ne me le rendît comme il le doit ; mais que cependant je faisais si peu de cas de ce vain titre, que s'il me le donnait une fois, je pourrais le lui donner cinq mois encore.

» J'avais remarqué que dans l'écrit que M. de Neni avait ordre de me lire de la part de M. le marquis de Prié, il n'y avait pas un petit mot d'excellence pour moi, quoique ce papier me nommât plusieurs fois.

» Au reste, votre excellence doit aussi savoir que je n'ai pas pris les demandes de son excellence M. le général Wrangel et de M. Neni, comme juridiques pour moi, puisque c'est par vous seul ou de votre part, qu'on peut me faire interroger ; mais ayant déjà donné de pareilles déclarations signées, à d'autres qui me les avaient demandées, je n'ai fait aucune difficulté de les leur remettre, pour les donner à M. le marquis de Prié, en ayant donné ce matin trois ou quatre de pareilles, signées de ma main, à trois ou quatre personnes qui me les sont venu demander.

» Je prie votre excellence de dire à M. le marquis de Prié, que s'il ne me donne de l'excellence, je ne lui en donnerai de ma vie.

Et comme votre excellence est mon chef, elle pourra, si elle le juge à propos, lui montrer ma lettre.

Signé AL. BONNEVAL.

» *P. S.* Votre excellence me fera plaisir de montrer cette lettre à M. le marquis de Prié, afin qu'il lève les obstacles qui font que je ne lui donne pas de l'excellence. »

A Bruxelles, le 2 septembre 1724.

Mon ennemi tenait cependant de fréquens conseils. Il y en eut un le deux de septembre, qui dura depuis le matin jusqu'à deux heures après midi. Je sus que ce même jour il avait écrit au baron de Pentenrieder, à Cambray, et au sieur Fonseca, à Paris, deux doubles de la même lettre : qu'il priait le premier de la montrer aux ministres de France et d'Espagne, et le second, de la faire voir à M. de Morville (1), secrétaire d'état pour les affaires

---

(1) Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, était fils de Joseph-J.-B. Fleuriau d'Armenonville, garde des sceaux, nommé en 1722, retiré en 1727, et mort au château de Madrid, dans l'année suivante.

Le fils avait été avocat du roi au Châtelet, ensuite

étrangères. Le lendemain, autre grand conseil, où il se répandit en invectives et en déclarations contre moi, comme il avait fait dans les précédens.

Les avis du conseil d'état dans tous les trois conseils, après que toutes choses furent débattues, ont été unanimement que l'on ne pouvait rien juger ni décider, 1°. sans entendre les parties; 2°. que le conseil d'état n'avait aucun pouvoir de l'empereur pour étendre son autorité sur ce qui concernait la justice de ses troupes, cela regardant uniquement son conseil de guerre et celui qui les commande en chef dans les Pays-Bas.

C'est donc ce qui fait voir que le marquis de Prié a été le seul de son avis, et n'a pris

---

ambassadeur à La Haye, plénipotentiaire au congrès de Cambray, en 1722, et enfin secrétaire d'état.

Il montra partout, non pas des talens supérieurs, mais une grande exactitude, un caractère conciliant, une probité inaltérable.

L'étude des lettres ne lui était pas étrangère, et il fut membre de l'Académie française.

Il avait été enveloppé dans la disgrâce de son père, et mourut regretté, en 1732.

aucun conseil pour faire les violences qu'il a exercées envers moi, sans faire aucun examen, et sans passer par les formalités ordonnées et exécutées si religieusement et sans aucune altération, depuis un temps immémorial, dans toutes les troupes et les états de sa majesté impériale et catholique, sous l'autorité de son suprême conseil de guerre, dont l'honneur et les prérogatives sont plus attaquées dans tout ce qui s'est passé en cette affaire, que ma personne même.

Le 3 de septembre, sur les trois heures après midi, Prié m'envoya ordre de me rendre à la citadelle d'Anvers : c'était un libelle diffamatoire plutôt qu'un ordre. Ce marquis de nouvelle date s'exprimait ainsi :

Ordre du marquis de Prié au général comte de Bonneval, pour se rendre à la citadelle d'Anvers.

« Comme nous avons fait sommer le général comte de Bonneval, par le général comte de Wrangel, gouverneur de cette ville, et par le secrétaire d'état et de guerre Neni, de s'expliquer positivement et claire-

ment sur les points contenus dans l'ordre dont nous les avons chargés, et qu'il n'a rien dit dans la réponse et déclaration qu'il a donnée, qui puisse le justifier touchant *les mauvais procédés* qu'il a eus, et *les discours hardis et indécens* qu'il a tenus dans sa maison, devant plusieurs de la noblesse et de la bourgeoisie, qui se sont trouvés à son assemblée le 17 du mois passé, *contre le respect qui est dû à la représentation* de sa majesté impériale et catholique notre auguste maître, dont nous avons l'honneur d'être revêtu, et qu'il a occasionné par-là *les faux et indignes bruits* qui ont couru à la connaissance et au grand scandale de toute cette ville de Bruxelles, *par les vilains et abominables billets* qui ont été répandus sous son nom, et rendus publics ensuite dans la même ville par son secrétaire : ce qui a donné lieu à la forte présomption et à la prévention où est le public, que ledit comte *en ait été le véritable auteur*, comme aussi *de l'injuste imputation* qu'il a osé faire à des personnes qui participent à notre caractère, et *devaient être, par bien des endroits, être respectées par lui, et à l'abri de toutes insultes;* et que d'ailleurs,

le congé qu'il a donné secrète mentaudit secrétaire, et sa retraite précipitée en France, après avoir répandu les premiers billets, selon ce que ledit comte l'avoue, bien loin de le justifier, le charge encore davantage; qu'il a par-dessus cela refusé ouvertement, et confirmé par un billet qu'il nous a écrit de sa main, sous de certains prétextes mal fondés, d'accepter les arrêts que nous lui avons fait donner provisionnellement, le premier de ce mois, par le comte de Wrangel, comme gouverneur de cette ville, en conformité de ce qui a été pratiqué de tout temps: ce qui nous met dans la nécessité et obligation *de nous assurer de sa personne, et de le mettre en lieu de sûreté*, pour rendre compte à l'empereur de sa conduite: ainsi nous lui ordonnons, au nom de sa majesté impériale et catholique, pour toutes les susdites raisons et autres à nous réservées, de se rendre, sans aucun délai, au château d'Anvers, *pour y rester jusqu'à nouvel ordre et disposition de sa majesté*, et nous chargeons l'adjudant général de cour, Tigny, porteur du présent ordre, de le lui intimer

personnellement, et de lui en remettre une copie s'il la demande.

Etait signé le marquis de PRIÉ.

Fait à Bruxelles, le 3 septembre 1724,

» *Copie conforme à l'original*, *signé adjudant-général de cour,* Tigny, *en présence de M. le colonel comte de* Calemberg, *de M. le colonel major* Brandon, *et de M. le capitaine* Dresseler *au régiment de* Vehlen, *lequel est chargé de la conduite*, etc. »

Je répondis par l'écrit suivant :

« M. le marquis de Prié ayant envoyé aujourd'hui M. le colonel et major Brandon, M. de Tigny, adjudant de cour, avec M. le capitaine Dresseler, du régiment de dragons de Vehlen, pour me signifier qu'*il était dans la nécessité et obligation de s'assurer de ma personne, pour rendre compte à l'empereur de ma conduite*, il m'a ordonné, au nom de sa majesté, pour toutes les raisons alléguées dans ledit ordre, et autres à lui réservées, de me rendre, sans aucun délai, au château d'Anvers, pour y rester jusqu'à nouvel ordre et disposition de sa majesté, et

chargé l'adjudant général Tigny, porteur du présent ordre, de me l'intimer personnellement, et de m'en remettre une copie, si je la demande. »

Etait Signé le marquis de PRIÉ.

Fait à Bruxelles, le 3 septembre 1724.

» J'ai répondu à M. de Tigny, en présence de M. le colonel et major de Brandon, qu'ayant dit à son éminence M. le comte de Wrangel et à M. de Neni, en présence dudit M. le colonel Brandon, avant hier le premier de ce mois, que je ne disputais point l'autorité de M. le marquis de Prié, pour les arrêts qu'il m'avait donnés par la voie de son excellence M. le comte de Wrangel; mais qu'il fallait qu'ils passâssent par son excellence le maréchal comte de Vehlen, qui était le véritable canal : et, comme je suis conseiller de guerre, et que mon serment est d'observer et faire observer les règles militaires, je n'ai pu parler autrement, ni accorder ce que l'on me demande de contraire à mon serment.

» J'ajoutais à M. de Neni, encore le premier de ce mois, que cependant pour lesdits

arrêts, s'il plaisait à M. le marquis de Prié, pour me les faire recevoir dans ma maison, de me donner un ordre de sa main et signé de lui, et duquel je donnerais part à son excellence le maréchal comte de Vehlen, pour recevoir les ordres dudit maréchal, qu'ensuite j'accepterais les arrêts. Aujourd'hui, comme il s'agit de me transférer à Anvers, sous la conduite de M. le capitaine Dresseler, suivant l'ordre reçu aujourd'hui 3 du mois de septembre 1724, j'ai demandé, en conformité de ce que j'avais dit le premier de ce mois à M. le général comte de Wrangel et à M. de Neni, l'original entre mes mains de l'ordre de M. le marquis de Prié, que M. de Tigny m'a dit ne pouvoir pas me remettre, suivant les ordres qu'il en a de M. le marquis de Prié. Je lui ai aussi demandé le temps de le communiquer à son excellence M. le maréchal de Vehlen, comme c'est mon obligattion et serment en qualité de conseiller de guerre ; et il m'a répondu qu'il n'avait pas l'ordre de M. le marquis de Prié de me laisser l'original, mais seulement une copie conforme à l'original, dans laquelle copie et original il est dit les paroles suivantes : « Et

» que d'ailleurs le congé qu'il a donné secrè-
» tement audit secrétaire, et sa retraite pré-
» cipitée en France, après avoir répandu les
» premiers billets, selon ce que ledit comte
» l'avoue, bien loin de le justifier, le charge
» encore davantage. »

» Comme on pourrait interpréter, à mon préjudice, lesdites paroles ; comme aussi beaucoup d'autres qui pourraient être glissées dans ledit ordre, je déclare de n'avoir accepté ledit ordre que simplement pour ce qui regarde ledit arrêt à Anvers, lequel j'ai envoyé en copie à son excellence M. le maréchal de Vehlen, par M. le colonel de la Merville, avec une lettre pour recevoir ses ordres.

» M. le colonel de la Merville, étant de retour de chez le maréchal, m'a rapporté en présence de M. le colonel comte de Calemberg, de M. le colonel de Brandon, de M. le major baron de Rheinsheim, de M. de Groteck, capitaine dans le régiment de Wirtemberg, de M. le comte de Bournonville, capitaine dans le régiment de Vehlen, de M. le baron de Ricdesel, capitaine de grenadiers du régiment de Wirs, et de M. de

Tigny, adjudant de cour; qu'il conseillait à M. le comte de Bonneval de se soumettre.

» Sur quoi M. le comte de Bonneval a dit à la compagnie : « Messieurs, vous entendez » ce que dit M. le colonel de la Merville. » Je regarde les conseils de M. le maréchal » comme un ordre d'aller à Anvers, et je » parts en ce moment pour l'exécuter.

» Cet écrit est remis à M. l'adjudant Tigny, » en présence des sus-nommés, pour qu'il le » remette à M. le marquis de Prié. »

Etait signé AL. BONNEVAL.

A Bruxelles, le 3 septembre 1724.

Je partis ensuite pour les raisons que l'on va voir dans la relation que j'envoyai à l'empereur.

Sur les trois heures après midi, le major de la place, un adjudant de la cour nommé Tigny, et Dresseler, capitaine de dragons dans le régiment de Vehlen, entrèrent chez le comte de Bonneval. On l'avait averti un moment auparavant, que sa maison était investie par cinquante dragons, suivis d'une foule innombrable de peuple.

Il demanda au major de la ville quel nouvel ordre il avait. L'adjudant Tigny répondit que c'était lui qui était chargé, de la part de M. le marquis de Prié, de lui porter celui dont il lui remit d'abord la copie.

Le général Bonneval demanda l'original pour l'envoyer au maréchal de Vehlen, et attendre ses ordres. L'adjudant lui répondit qu'il n'avait ordre de lui remettre que la copie. Il insista cependant quelque temps pour avoir l'original, et l'adjudant continua toujours de le lui refuser ; de sorte qu'il dit à cet adjudant de signer la copie en présence de la compagnie, et ajouta qu'il aimait autant sa signature que celle du marquis de Prié : ce qu'il fit.

Le comte de Bonneval partit alors pour se rendre à Anvers, où il arriva le 4 de septembre, à une heure après minuit. Dresseler, capitaine du régiment de Vehlen, étant venu dans sa chambre à neuf heures du matin, pour prendre congé, le général lui demanda copie signée de lui, de l'ordre qu'il avait du marquis de Prié, adressé au général Wrangel, et du récépissé que lui avait donné le maréchal marquis de Rubbi. Il le fit sur-le-champ, le

signa et le fit signer par l'enseigne de l'escorte des cinquante dragons, qui retournèrent à Bruxelles.

A dix heures du matin, le maréchal marquis de Rubbi vint rendre visite au comte de Bonneval, qui lui fit lire la copie de l'ordre que le marquis de Prié lui avait fait donner par son adjudant, pour se rendre aux arrêts à la citadelle d'Anvers : et, après que le marquis de Rubbi en eut fait la lecture, le général Bonneval lui dit :

« Monsieur, vous avez lu cet ordre du marquis de Prié. S'il était conçu, comme c'est la règle, dans des termes purs et simples pour me rendre ici, je n'aurais rien à dire. Mais comme cet ordre, par lequel il m'a obligé de me rendre à la citadelle d'Anvers, est non pas un ordre, mais un *manifeste injurieux*, ainsi que vous voyez, par lequel il m'accuse de plusieurs choses qui sont contre mon honneur et ma réputation; et que de plus il déclare dans ce même écrit, que je dois rester dans cette citadelle jusqu'à nouvel ordre et disposition de sa majesté impériale et catholique, je proteste devant vous que je suis votre prisonnier jusqu'à ce que sadite ma-

jesté en ait ordonné autrement, et que *je ne reconnais plus le marquis de Prié pour mon supérieur, mais pour mon adverse partie.* Ce que je fais avec d'autant plus de justice, que j'ai vu, par le récépissé que vous avez fait au capitaine de dragons, que le marquis de Prié s'est dépouillé de toute l'autorité qu'il prétendait avoir sur moi, en me remettant à vos ordres, jusqu'à ce que notre auguste maître en ordonnât autrement.

» A quoi M. le maréchal marquis de Rubbi a répondu : Monsieur, c'est là l'ordre que j'ai reçu du marquis de Prié, et vous serez le maître dans la citadelle tout comme moi, jusqu'à l'ordre de l'empereur. Je suis seulement fâché que nous ne puissions pas nous promener ensemble dans la ville. »

Le comte de Bonneval se disposa ensuite à sortir avec lui sans prendre d'épée ; mais le maréchal marquis de Rubbi lui dit : *Monsieur, pourquoi ne prenez-vous pas votre épée ?* Ainsi l'ayant prise, ils allèrent ensemble voir la maison du gouverneur, que le maréchal a bien voulu lui accorder pour son logement.

L'on pourrait peut-être croire que la con-

duite du marquis de Prié, à l'égard du général Bonneval, étant si régulière, il aurait dû ne se pas tant presser de partir pour Anvers. C'était bien d'abord son dessein, parce qu'il voulait toujours avoir un ordre plus précis du maréchal de Vehlen ; mais il se détermina tout d'un coup, sur ce qu'étant à la porte de son jardin, deux bourgeois de la ville, d'assez bonne façon, l'abordèrent fort échauffés, lesquels lui dirent, qu'ils venaient de la part de tous les fidèles sujets de sa majesté impériale et catholique, pour l'assurer qu'il n'avait qu'à rester chez lui sans rien craindre, et que si on lui faisait la moindre violence, ils auraient bientôt chassé tous les dragons.

Le comte de Bonneval, qui vit en même temps que l'on commençait à faire des attroupemens, prit son sérieux, et répondit à ces bourgeois qu'ils eûssent à se retirer; mais sa surprise fut bien plus grande, lorsqu'en rentrant dans sa chambre il vit une jeune fille qui s'approcha de lui avec beaucoup d'empressement, lui glissa un billet dans la main, et disparut aussitôt. Ayant fait la lecture de ce billet, qui est visiblement d'un caractère inconnu et contrefait, et qu'il a envoyé à sa

majesté, avec toutes les autres pièces, il cria à ses gens d'atteler au plus vîte.

Un officier l'entendant parler de la sorte, lui dit : *Monsieur, est-ce que vous partez? Oui, M., et au plutôt*, répondit le comte de Bonneval, *crainte qu'il n'arrive pire*, et lui montra le billet qu'il venait de recevoir.

Cependant, pour couvrir en quelque façon l'honneur du suprême conseil de guerre, qui était si fort lésé en sa personne, il pria le colonel de la Merville, d'aller tout en courant chez le maréchal Vehlen, et de lui rapporter sa réponse telle qu'elle pût être, parce c'était seulement pour la forme.

Un moment après, le comte de Bonneval monta en carosse, et fit aller à toutes jambes, pour sortir au plus vîte de la ville; car il avait peur qu'un plus long retardement ne donnât occasion à quelque mouvement ou sédition. Il était trop persuadé que ces sortes de choses sont toujours contre le service du maître. D'ailleurs, il avait lieu d'appréhender, que tout innocent qu'il fût d'une telle disposition des habitans, le marquis de Prié, qui en était la véritable cause, n'aurait pas manqué de s'en servir contre lui avec avantage, parce

qu'il y aurait toujours imputé le tumulte qui serait arrivé, si toutefois il avait pu échapper aux bourgeois, qui sont fort animés et fort outrés contre lui.

Le billet dont j'ai fait mention, était conçu en ces termes :

» Son excellence M. le général Bonneval, n'a rien à craindre dans sa maison, des violences du marquis de Prié ; il sera secouru par les fidèles serviteurs de sa majesté, au moindre bruit qu'on entendra dans sa maison, et l'on attaquera en même temps la maison du tyran, et l'on prendra ses mesures pour qu'il ne puisse échapper, tout Bruxelles étant las de ses violences contre les plus grands seigneurs du pays, de ses voleries et rapines, et de toutes les souffrances où nous gémissons, sans aucune espérance de soulagement de la part de la cour ; de sorte qu'il ne nous reste aucun autre secours que nous-mêmes.

Signé les fidèles sujets de sa majesté impériale.

Il est sûr que si j'avais voulu résister, j'eûsse été le plus fort. Prié était haï au souverain degré ; j'avais à Bruxelles une partie de mon ré-

giment, et ceux qui étaient à Mons n'auraient pas manqué de venir me joindre. Les habitans de la campagne, les bourgeois des autres villes eûssent suivi les mouvemens de la capitale. Il y avait peu de troupes, les places étaient mal munies; peut-être aurions-nous été aidés, du moins sous main, par quelqu'une des puissances voisines. L'idée ne m'en vint pas, je craignis que le billet dont je viens de parler, ne fût un artifice de mon ennemi. Ce parti, cependant, valait bien mieux que celui que j'ai pris depuis. On ne m'a su aucun gré de n'avoir point fait le mal que je pouvais, peut-être m'a-t-on puni d'avoir eu le pouvoir de le faire. Je manquai de résolution, j'en conviens, et ne puis pas ne point avouer, que, malgré ma hauteur, j'ai fait dans cette affaire un assez triste personnage.

Le marquis de Rubbi, gouverneur d'Anvers, me reçut au mieux; il était honnête homme, et de mes amis particuliers; j'eus toute la liberté qu'un prisonnier peut raisonnablement souhaiter. Dès que je fus logé, je ne pensai qu'à ma défense; j'avais été bien servi; on m'avait envoyé de Cambray l'extrait de la lettre que Prié avait écrite, pour

être communiquée aux plénipotentiaires de France et d'Espagne. Il avait l'audace d'y dire,

» Que le général Bonneval est un *imposteur sans foi et sans religion, qui s'est rétracté* de l'écrit qu'il a fait courir dans Bruxelles, quoique lui, marquis de Prié, ait des preuves convainquantes, qu'il part de lui;

» Que s'il n'a pas laissé subsister son arrêt, c'est la rétractation du général Bonneval qui en est cause, et d'ailleurs qu'il est bien aise d'attendre les ordres de l'empereur, pour le mener aussi vîte que le marquis de Westerloo;

» Que le général Bonneval est son ennemi capital, qui a recherché cette occasion pour faire de la peine au marquis de Prié et à sa famille, et que tout ce qu'il a publié sur la mort du marquis d'Aiseau, et touchant la reine d'Espagne, est une infamie des plus grandes, qui ne part que de son imagination.

» Que si l'épouse de lui, marquis de Prié, ou sa fille, avaient parlé dans de pareils termes des têtes couronnées, et d'une princesse aussi respectable que la reine d'Espagne,

il les aurait fait enfermer, et tous ceux qui auraient osé tenir de pareils discours, quand même ce serait le premier des Pays-Bas.

» Que le général Bonneval, par une ingratitude sans exemple, avait voulu lui jouer pièce, oubliant les services importans que lui, marquis de Prié, lui avait rendus en Italie, à Vienne et à Bruxelles, et qu'il n'était devenu son ennemi, que parce qu'il lui avoit refusé certains honneurs et autres demandes, qu'il ne pouvait point accorder sans préjudicier à son rang et à l'état.

» Que le comte de Calemberg, que le général Bonneval citait pour témoin de la supposition, était prêt de lui en donner le démenti : qu'il le faisait parler, aussi bien que d'autres.

» Qu'il avait des preuves très-fortes de la supposition, et encore, un certificat de M...., major, qui prouve que, soupant avec le marquis de Prié et sa famille, il n'avait rien entendu dire. »

On peut juger à quel point je fus outré de ces horribles calomnies. Je fis un procès-verbal de tout ce qui s'était fait depuis le premier septembre jusqu'à mon arrivée dans la cita-

delle d'Anvers. J'écrivis encore à l'empereur, avec toute la fermeté que pouvait m'inspirer ma fierté naturelle et mon innocence. Je ne puis mieux le faire sentir qu'en rapportant ma lettre, d'autant plus que je ne pourrais l'abréger sans lui ôter la plus grande partie de sa force.

« Sire, j'ai l'honneur de retourner encore une seconde fois aux pieds du trône de votre majesté impériale et catholique, sur ce qui s'est passé entre le marquis de Prié et moi, depuis que j'ai pris la liberté d'envoyer une relation à votre majesté impériale et catholique, en date du 30 août, des calomnies inventées dans la maison de ce ministre contre l'honneur de la reine d'Espagne, fille de feu M. le duc d'Orléans.

» Votre majesté impériale et catholique aura la bonté de voir, par cette seconde relation, que je me mets très-humblement à ses pieds ; les violences du marquis de Prié, depuis le premier jusqu'au 4 de septembre, desquelles je ne daigne pas me plaindre, puisque je suis un petit objet, quand mes griefs sont mêlés avec ceux d'une aussi vertueuse, aussi grande et aussi respectable princesse que sa

majesté la reine d'Espagne, et que je souffrirais encore volontiers bien davantage sans murmurer, pour soutenir une cause aussi honorable et aussi juste, et pour obtenir à cette grande reine, de la piété et de la justice de votre majesté impériale et catholique, une réparation proportionnée à l'offense qu'on a voulu faire à son honneur.

» Mes démêlés avec le marquis de Prié consistent seulement en deux chefs. Le premier est une bagatelle en comparaison de l'autre. Il consiste à savoir si j'ai manqué à la représentation impériale, dans ma conduite sur cette affaire contre la maison de Prié : point de discipline dont le louable conseil de guerre pourra bientôt instruire votre majesté impériale et catholique.

« Le second chef, qui est le plus essentiel, c'est de savoir si les calomnies contre la jeune reine d'Espagne ont été débitées dans la maison de ce ministre, et par qui. C'est là l'objet principal de cette grande affaire, et sur lequel, sire, j'ai l'honneur de supplier très-humblement votre majesté impériale et catholique d'ordonner que le prince Emmanuel de Nassau, général-major et chambellan, qui doit

être arrivé à Vienne, soit examiné par le conseil de guerre, comme aussi Rousseau à son instance; et qu'ils soient interrogés l'un et l'autre sous serment, sur tout ce qu'ils auront entendu dire chez la marquise de Prié et ailleurs, contre l'honneur de la reine d'Espagne, et leurs témoignages portés à votre majesté impériale et catholique : Rousseau est parti de Bruxelles le 2 septembre.

« J'ai aussi l'honneur de supplier très-humblement votre majesté impériale et catholique d'ordonner qu'on examine à Bruxelles chacun à leurs juridictions, et encore sous serment;

» Le comte de Valsassine, gouverneur de la province de Limbourg;

» Le comte de Lannoy, colonel;

» Le comte de Calemberg, colonel;

» Le comte de Konigsek, qui s'est marié à la fille du comte d'Erps;

» Le comte de Bournonville, capitaine de dragons dans le régiment de Vehlen;

» Le rheingrave de Salm, lieutenant-colonel de mon régiment;

» Et la marquise de Villarvel;

» Pour dire tous ce qu'ils auront entendu contre l'honneur de la reine d'Espagne, et

quelles étaient les personnes présentes avec eux aux assemblées, conversations et visites chez le marquis et la marquise de Prié ; et que ceux qui seront nommés par les témoignages des susdits avoir été présents, soient également interrogés et cités devant leurs instances et juridictions, pour déclarer, comme les autres, la vérité sous serment.

» Mais comme, par les violences qui m'ont été faites de la part du marquis de Prié, il n'a pas voulu seulement se venger de ma personne, mais encore faire voir aux témoins des calomnies qu'on a débitées chez lui, à quel excès il porterait sa vengeance contre eux, s'ils osaient dire la vérité, et les intimider par mon exemple et par l'abus qu'il a fait de la puissance dont votre majesté impériale et catholique l'a revêtu, au grand préjudice des ordonnances de votre majesté et des prérogatives accordées à son louable conseil de guerre sur tous les militaires; c'est sur cela, sire, que j'ai l'honneur de représenter très-humblement et très-instamment, que ledit marquis de Prié soit suspendu de toute l'autorité qu'il a dans les Pays-Bas autrichiens, comme ministre plénipotentiaire

de votre majesté impériale et catholique ; jusqu'à ce que notre différent soit fini.

» Je demande, au surplus, d'être renvoyé à mon instance le louable conseil de guerre, pour que toutes choses et ma personne soient remises et intégrées, ainsi qu'il est de droit, dans l'état où nous étions avant la violence que le marquis de Prié m'a faite le premier de septembre, et qu'il n'a finies que le 4, pour que les imputations qu'il a faites contre moi soient juridiquement examinées et jugées à mon instance; et pour faire droit, tant à sa majesté la reine d'Espagne qu'à moi, chacun pour ses griefs.

» On attend de la justice et de la clémence de votre majesté impériale et catholique, qu'elle voudra bien nommer des commissaires avec le pouvoir d'examiner toute la maison de Prié sur les témoignages qui seront rendus dans cette affaire, de leur confronter les témoins, et de renvoyer ensuite le tout au pieux, au sage et éclairé jugement de votre majesté impériale et catholique.

» J'espère que votre majesté impériale et catholique trouvera aussi qu'il est de sa justice, que si les lettres écrites au baron de

Pentenrieder à Cambray, et à Fonseca, son ministre à Paris, sont telles que l'extrait qui m'a été renvoyé de France, et dont copie est dans les pièces ci-jointes, où M. de Prié me traite d'*imposteur, d'un homme sans foi, sans religion, et qui s'est rétracté de ce qu'il avait avancé*, etc.; j'espère, dis-je, que votre majesté impériale et catholique voudra bien me faire la grâce d'ordonner que, si le marquis de Prié ne peut prouver que ce qu'il a avancé à toute l'Europe contre moi soit vrai, il soit chargé sur son front, de l'opprobre dont il a voulu noircir ma réputation, et que tous les titres qu'il m'a donnés retombent sur sa personne.

» Pour toutes lesquelles choses, j'ai l'honneur de me jeter encore une fois aux pieds de votre majesté impériale et catholique, afin de lui demander justice. Et comme on ne peut faire ici aucune information contre celui à qui elle a confié son pouvoir et son autorité, et qu'il est contre les règles du droit, que l'on soit juge dans sa propre cause, je prends la liberté de demander une seconde fois très-humblement à votre majesté impériale et catholique, que ledit marquis de Prié soit des-

titué de tout pouvoir pendant la durée de notre différent ; qu'Elle nomme des commissaires compétens pour interroger le marquis et la marquise de Prié, et leur fille la comtesse d'Apremont, sur faits et articles ; sans quoi, sire, sa majesté la reine d'Espagne demeurerait sans satisfaction des calomnies inventées contre son honneur ; et moi sans obtenir justice du plus grand et du plus juste empereur qui ait jamais régné.

» Et comme il faut dans ces sortes d'affaires donner une caution valable à votre majesté impériale et catholique, ma tête répondra de tout ce que j'ai eu l'honneur de lui avancer.

» J'ose me flatter aussi que le baron de Pentenrieder et Fonseca, ministres de votre majesté impériale et catholique à Cambray et à Paris, savent trop bien leur devoir pour avoir montré le libelle diffamatoire du marquis de Prié, contre un homme de mon rang et de ma naissance, au congrès de Cambray et au secrétaire d'état de France. Mais si, par hasard, ils s'étaient oubliés jusque-là, je laisse à la disposition de votre majesté, la satisfaction que je pourrais prétendre contre un procédé si inusité parmi les ministres de

votre majesté impériale et catholique, qui ne sont point faits pour être employés à des choses de cette nature, sans un ordre exprès de leurs supérieurs, la suppliant, au surplus, d'ordonner que les originaux desdites lettres soient renvoyés à votre majesté impériale et catholique par les deux ministres qui les ont reçues ; et que, s'ils les ont montrées aux ministres étrangers à Cambray et à Paris, ils soient obligés de déclarer à ces mêmes ministres, qu'ils l'ont fait imprudemment et sans ordre, en leur ajoutant qu'ils ont reçu l'ordre de votre majesté impériale et catholique de faire une telle déclaration, comme cela s'est toujours pratiqué en pareilles occasions.

» Votre majesté impériale et catholique ne trouvera pas mauvais, si, par les éclats qu'a faits partout le marquis de Prié, j'ai été contraint, pour la défense de mon honneur, d'envoyer à Paris et à Cambray, les relations de tout ce qui s'est passé, et que j'avais très-humblement supplié votre majesté impériale et catholique, que les témoins que je leur ai nommés, fûssent entendus juridiquement à Bruxelles, sur le fait de la reine d'Espagne, à

couvert, cependant, de la *prépotence* tyrannique du marquis de Prié : ce que l'on devait attendre de la clémence du plus juste monarque du monde. »

Etait signé AL. BONNEVAL.

Au château d'Anvers, le 8 septembre 1724.

J'écrivis aussi au conseil de guerre, la lettre qui suit, et que je transcris pour les mêmes raisons que la précédente.

» Monseigneur et messieurs, votre altesse sérénissime, vos excellences, et messieurs du louable conseil de guerre, verront par la relation ci-jointe, tout ce qui s'est passé à Bruxelles, depuis le premier septembre jusqu'au 4 du même mois.

» Monsieur le marquis de Prié a enfreint les lois et les priviléges du louable conseil de guerre, d'une manière inouie, jusqu'à présent, et qui ne peut être tolérée ni passée sous silence, par votre altesse sérénissime, vos excellences, et messieurs du louable conseil de guerre, sans la perte totale de la juridiction d'un corps aussi respectable, dont j'ai l'honneur d'être membre.

» Ils comprendront bien que je suis moins attaqué dans tout ce qui s'est passé, que tout ce qui compose le corps militaire de sa majesté impériale et catholique, et le conseil qui en a la suprême direction : aussi m'en remettrai-je absolument à leur décision.

» Je me contenterai de leur exposer les faits, comme si je n'avais aucune part à l'affaire, étant uniquement occupé, comme je le suis, à demander à sa majesté impériale et catholique, notre auguste maître, la satisfaction due à sa majesté la reine d'Espagne, objet que je ne quitte point, et auprès duquel tout le reste me paraît une bagatelle ; car je m'estime trop heureux d'avoir eu à souffrir toute la violence d'un injuste ministre, qui abuse de son pouvoir, et je suis même tout prêt d'en essuyer encore davantage, s'il le fallait, pour une si belle et si honorable cause, malgré les égards que demandent ma naissance et mes charges.

» C'est pourquoi je regarde ce que m'a fait le marquis de Prié, comme une offense privée, dont je pourrai en temps et lieu, avoir ma satisfaction par moi-même ; mais quant à ce qui regarde la juridiction de vos altesses

sérénissimes, de vos excellences, et de messieurs du louable conseil de guerre, je m'en remettrai aux réflexions ci-jointes, d'un de mes amis, sur lesquelles votre altesse sérénissime, vos excellences, et messieurs du louable conseil de guerre, feront l'attention qu'ils jugeront à propos.

» J'ai l'honneur de leur renvoyer ma lettre à sa majesté impériale et catholique, avec toutes les pièces, et je les supplie très-humblement d'ordonner que M. le prince Emmanuel de Nassau soit interrogé sur ce qu'il a entendu dire de la reine d'Espagne, comme aussi le sieur Rousseau, lequel, comme pensionnaire, et attaché à son altesse sérénissime monseigneur le prince Eugène, me paraît devoir dépendre du louable conseil de guerre: ils seront tous deux à Vienne.

» Je prends la liberté de leur envoyer la liste de ceux dont je demande les dépositions juridiques, sous serment, à sa majesté impériale et catholique, et au louable conseil de guerre, sur le sujet des calomnies répandues contre l'honneur de la reine d'Espagne, lesquels sont dans ces pays-ci, et la plupart militaires, savoir :

» Le comte de Valsassine, gouverneur de la province de Limbourg ;

» Le comte de Lannoy, colonel ;

» Le comte de Calemberg, colonel ;

» Le comte de Konigseck, qui a épousé la fille du comte d'Erps ;

» Le comte de Bournonville, capitaine dans le régiment des dragons de Vehlen ;

» Le rheingrave de Salm, lieutenant-colonel de mon régiment, et qui est à Nanci en Lorraine. Je prie qu'on lui envoie un ordre de se rendre d'abord à Bruxelles, pour faire sa déposition.

» Et la marquise de Villarvel, laquelle, comme épouse d'un officier général de sa majesté impériale et catholique, bien que prisonnier en Espagne, est sujette au conseil de guerre ;

» Afin que tous déposent sous serment, ce qu'ils ont entendu dire contre l'honneur de la reine d'Espagne, chez le marquis et la marquise de Prié, etc. Car je me donne l'honneur de me remettre à la copie de ma lettre à sa majesté impériale et catholique, pour tout ce qui regarde votre altesse sérénissime, vos excellences et messieurs du louable con-

seil de guerre, comme si je la leur avais écrite à eux-mêmes. Je les supplie très-humblement d'accepter ce qu'ils y trouveront, et qui sera de la juridiction du louable conseil de guerre, comme leur étant demandé de ma part; car, en faisant autrement, ce serait multiplier les écritures à l'infini.

» J'ajouterai seulement ici, qu'il est de l'intérêt de la juridiction de votre altesse sérénissime, de vos excellences et de messieurs du louable conseil de guerre, de me rendre ma liberté, ainsi que je l'avais avant les violences du marquis de Prié, commencées le premier de septembre, et finies seulement le 4 au matin, et d'ordonner en même temps que les plaintes que le plénipotentiaire marquis de Prié fait contre moi, soient militairement et juridiquement examinées par ceux que votre altesse sérénissime, vos excellences et messieurs du louable conseil de guerre ordonneront; et ensuite de faire procéder au châtiment ou à l'absolution par le louable conseil de guerre, suivant ce qui sera prouvé pour ou contre moi, ou contre mes accusateurs, ne demandant ni tort ni grâce dans cette affaire.

» Au reste, monseigneur et messieurs, votre altesse sérénissime, vos excellences et messieurs du louable conseil de guerre verront, par l'exposé de la lettre de M. le marquis de Prié, que ce ministre m'ayant publiquement accusé d'imposture, au sujet des bruits touchant la reine d'Espagne, qu'il dit que j'ai fait courir moi-même dans la ville, il n'est plus dans mon pouvoir de le ménager dans cette affaire, et qu'il faut indispensablement pour ma réputation, que le titre d'*imposteur, d'homme sans foi, sans religion*, etc., retombent sur lui ou sur moi.

» C'est pourquoi je demande, tant à sa majesté impériale qu'au louable conseil de guerre, qu'on ordonne d'écouter ici et à Vienne, les témoins ci-dessus nommés, sur tout ce qui s'est passé dans la maison de Prié; car, par ses imprudences et ses hauteurs, il m'a mis hors d'état de me pouvoir désister ni reculer le jugement. La chose est aujourd'hui trop répandue par toute l'Europe, soit par les discours qu'il a tenus publiquement et en plein conseil, soit par les lettres qu'il a écrites de tous côtés, d'une manière aussi arrogante que pleine de mensonges et de faussetés. Non-

seulement il a voulu cacher sa peur sous son audace, mais il a cru aussi pouvoir par-là confondre deux affaires qui n'ont nul rapport ensemble; savoir ce que j'ai dit au sujet de la certitude où j'étais des discours pleins de calomnie contre la reine d'Espagne, réellement tenus dans sa maison, et la manière dont je m'y suis pris pour faire savoir au public que c'étaient des faussetés et des mensonges.

» Le premier point regarde la maison de France et la jeune reine d'Espagne, pour lesquelles il m'a engagé à demander satisfaction, par ses discours pleins d'insultes, de forfanterie et de hauteur, et par ses lettres circulaires, et de pousser cette affaire à la fin qu'elle pourra avoir, qui ne sera que très-fâcheuse pour lui et pour sa maison, de quelque façon qu'on la tourne.

» Le second n'est qu'un prétendu manque de discipline à examiner par un conseil de guerre. Et c'est tout au plus, comme si, par exemple, le colonel de mon régiment, auquel je devrais deux ou trois mille florins, m'avait envoyé promener; car, après qu'on l'aurait puni de son manque de respect et de

subordination envers son supérieur, l'on m'obligerait toujours de lui payer la somme qui aurait été le fondement de notre dispute.

» Sur le premier point, j'ai l'honneur de demander justice à sa majesté impériale et catholique et au suprême conseil de guerre, et que l'on entende juridiquement les témoins. Car il faut savoir qui sera l'*imposteur, l'homme sans foi, sans religion*, etc, du marquis de Prié ou de moi.

» Le second point consiste dans les insultes faites à mon rang et à ma naissance, sur les suppositions du marquis de Prié, que je demande que l'on examine suivant la pragmatique militaire de sa majesté impériale et catholique, et que ledit marquis de Prié ne soit plus juge et partie. »

Etait signé AL. BONNEVAL.

Au château d'Anvers, ce 8 septembre 1724.

Comme Prié avait dit dans sa lettre que le comte de Calemberg, que je citais pour témoin, était prêt de m'en donner le démenti, je lui montrai l'extrait qu'on m'en avait en-

voyé. Celui-ci écrivit les lettres suivantes au comte de Windisgratz à Cambray, et au baron de Fonseca à Paris.

Lettre de M. le comte de Calemberg à M. le comte de Windisgratz, à Cambray.

« Monsieur, je viens d'apprendre avec beaucoup de surprise, que M. le marquis de Prié aurait écrit, depuis peu, à l'ambassadeur baron de Pentenrieder à Cambray, aussi bien qu'à quelqu'autre personne à Paris, que j'étais prêt à démentir M. le général comte de Bonneval, sur un certain papier qui a couru dans cette ville, ou peut-être sur quelques autres circonstances qui regardent l'affaire odieuse qui a fait tant de bruit ici.

» Je ne saurais m'imaginer que son excellence M. le marquis de Prié aurait fait une telle déclaration, puisqu'elle serait tout-à-fait contraire à la vérité, et que je suis incapable d'avoir de pareilles pensées contre M. le général comte de Bonneval, lequel me faisant l'honneur d'être de mes amis depuis longues années, je l'ai toujours connu

comme un homme d'honneur, ouvert et vrai dans tous ses sentimens : et, comme je serais au désespoir que qui que ce soit me crût capable d'une telle noirceur contre un ami que j'honore, et que ce rapport vrai ou faux qu'on m'a fait, pourrait, en se répandant, prendre racine auprès des personnes qui ne connaissent pas mon caractère, j'ai cru nécessaire d'avoir l'honneur d'en écrire à votre excellence, pour la supplier que, si ce bruit pouvait être répandu dans ses cantons, elle veuille bien me faire la grace de désabuser ceux qui en pourraient avoir connaissance, comme d'une chose absolument fausse. J'ai l'honneur de lui dire en même temps, que je ne me suis mêlé, ni en blanc ni en noir, du fond de cette affaire; mais si, avec l'un ou l'autre de mes amis j'avais parlé d'une nouvelle aussi incroyable qui s'était répandue ici, j'aurais sans doute nommé mes auteurs à ceux qui me les auraient demandés, comme je les nommerai toujours lorsque j'en serai requis dans les formes, sans pourtant accuser personne de l'avoir inventée; parce que je crois tous les gens d'honneur incapables de pareille invention. Mais, quoique je ne me mêle en

aucune façon du fond de cette affaire, je ne disconviens point que j'ai trouvé fort précipité et fort irrégulier le procédé de son excellence M. le marquis de Prié, envers le général comte de Bonneval. Je ne me suis pas même caché de ce sentiment, puisque cette démarche est injurieuse aux officiers de sa majesté impériale et catholique, et à l'autorité du conseil suprême de guerre, qui est le seul juge compétent des militaires, et le seul en droit d'infliger à un général ou haut officier, une punition aussi forte que l'est, dans notre service, celle d'un château pour prison.

» Je demande mille très-humbles pardons à votre excellence, de ce que je prends la liberté de la charger de cette apologie. Comme elle a bien voulu m'honorer de son amitié, et que je sais d'ailleurs l'inclination qu'elle a pour la vérité, j'ai cru qu'elle ne prendrait pas en mauvaise part que je lui développe celle-ci, afin que l'occasion se présentant, elle puisse me faire la grâce de me justifier là où elle le trouvera nécessaire. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, etc.

Signé le comte de CALEMBERG.

De Bruxelles, le 18 septembre 1724.

Seconde lettre de M. le comte de Calemberg à M. le comte de Windisgratz, écrite depuis celle du 14 septembre.

« J'ai l'honneur de dire à votre excellence que je ne puis pas encore revenir de l'étonnement où j'ai été de me voir nommé dans une copie de lettre écrite par M. le marquis de Prié à M. le baron de Pentenrieder et à M. de Fonseca, de laquelle j'ai eu l'honneur de lui parler autrefois. Si cette lettre est véritable, elle sera bien désavantageuse à M. le marquis de Prié, puisque je lui répète, en homme d'honneur, qu'il n'y a rien de si faux au monde ; et que, depuis toute cette controverse, je n'ai pas eu la moindre conversation avec M. le marquis, ni directement, ni indirectement; et quoique nous ayons une fois dîné ensemble, depuis la lettre écrite, il ne m'a, ni alors, ni devant, ni après, jamais ouvert la bouche sur toute cette matière; ainsi, qu'on me force de déclarer que c'est une véritable calomnie, que quelque amateur d'hyperboles doit avoir sucée de ses ongles : et je le répète encore, je ne puis jamais croire que M. le marquis de Prié ait écrit une

chose si absolument fausse; mais quand, enfin, elle émanerait de la personne du monde la plus respectable, je ne pourrais que lui donner les mêmes épithètes.

» Ce qui me console, c'est que je suis persuadé que toutes les personnes d'honneur, qui me connaissent, me rendront justice à cet égard, et M. le général, comte de Bonneval, tout des premiers. Je supplie votre excellence de vouloir bien faire usage de cette confirmation de ma précédente, pour achever de désabuser ceux qui pourraient en être instruits; au reste, cette affaire continue à faire ici beaucoup de bruit, et je crois qu'elle en fera encore bien davantage d'ici en quinze jours.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, etc.

Signé le comte de CALEMBERG.

Lettre de M. le comte de Calemberg à M. le baron de Fonseca, ministre de sa majesté impériale et catholique, à Paris.

Monsieur, je viens d'apprendre de M. le comte de Bonneval, qu'on lui avait envoyé de Paris un extrait d'une prétendue lettre de son excellence M. le marquis de Prié, laquelle il vous aurait adressée à vous, monsieur, et vous aurait mandé entr'autres choses, que j'étais prêt à démentir M. le général comte de Bonneval, sur de certains écrits ou discours, qui regardent l'affaire odieuse qui a fait tant de bruit ici.

» Comme le terme d'un démenti est très-injurieux, surtout pour des gens de notre métier, je n'ai pu m'empêcher de relever la fausseté de toute la déclaration susdite, et je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de vous en écrire, pour vous déclarer en homme d'honneur, que, depuis tout le temps de cette fâcheuse controverse, je n'ai eu aucune conversation, ni directement, ni indirectement, avec sadite excellence, M. le marquis de Prié; de sorte qu'il m'est impossible de croire que

M. le marquis de Prié vous aurait écrit une chose si éloignée de toute apparence.

» Mais, puisque cet avis est venu à M. le comte de Bonneval, directement de Paris, et que je serais au désespoir que qui que ce soit, dans cette ville ou ailleurs, me crût capable d'une telle noirceur, contre un ami que j'honore, et lequel j'ai toujours connu vrai dans ses sentimens, je prends la liberté, monsieur, de vous adresser cette apologie, comme au ministre de notre auguste maître, pour vous prier que vous vouliez bien me faire la grace, quand l'occasion s'en présentera, de déclarer à ceux qui en pourraient être informés, que ce discours est absolument faux, et une invention calomnieuse de quelqu'amateur d'hyperboles, puisque je suis incapable de pareils sentimens, et me trouve très-offensé qu'on ait osé m'impliquer d'une manière si sensible, dans une affaire de laquelle, pour le fond, je n'ai voulu me mêler ni en blanc ni en noir.

» J'espère, monsieur, que vous voudrez bien me rendre ce petit service, en témoignage de la vérité; je vous en serai sensiblement obligé, et chercherai avec soin les occasions de vous marquer la sincère reconnais-

sance et la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé le comte de CALEMBERG.

De Bruxelles, le 19 septembre 1724.

Mes amis ne m'oublièrent pas dans ces fâcheuses circonstances; ils écrivirent de tous côtés, conformément à la vérité, à ce que j'avais écrit moi-même à l'empereur et au conseil de guerre, sur le fond de l'affaire, c'est-à-dire, sur les calomnies répandues contre la reine d'Espagne. Je ne rapporterai qu'une de ces lettres: elle est du comte de Lannoi à son beau-frère, le comte de Konigseck, gouverneur général de Transylvanie.

» Monsieur, peut-être que votre excellence ne sera pas fâchée d'avoir une relation d'une grande tracasserie qui s'est formée ici depuis quelque temps, dont les circonstances pourront la rendre plus sérieuse que l'on ne pense, et à laquelle je n'ai pas laissé d'avoir quelque part indirectement.

» Par une lettre que j'ai écrite à ma sœur, il y a quelque temps, vous aurez pu voir qu'il courait ici un bruit, que le marquis d'Aiseau

avait été assassiné à Madrid. C'est la comtesse d'Apremont qui a eu cette nouvelle par la princesse de Hohenzollern, chanoinesse de Misterbilz, laquelle disait que cela venait de madame de Rève, chanoinesse du même chapitre, qui l'avait reçue de son frère, qui sert actuellement en Espagne.

» J'avais passé quelques jours à la campagne, et suis revenu en ville le 10 du passé; en arrivant j'appris cette nouvelle, qui me fit beaucoup de peine. Le lendemain, vendredi, j'allai chez madame la marquise de Prié, laquelle, d'abord, se lamenta beaucoup sur cet accident; et comme je souhaitais d'en apprendre quelques circonstances, madame la marquise me dit: *je n'ai pas le temps; passez dans l'appartement de ma fille, c'est elle qui en a la nouvelle.* J'y allai d'abord; elle me témoigna la même chose sur cette mort, et me dit qu'il y avait déjà plusieurs particuliers en ville, qui en avaient des lettres, sans cependant en pouvoir nommer aucun.

» J'allai d'abord partout où je crus qu'il y avait des gens qui avaient des correspondances en Espagne. Je ne trouvai personne qui en sût parler: ce qui me consola beaucoup;

elle m'avait seulement dit que c'était madame de Rève qui en avait reçu la nouvelle par M. son frère. Le lendemain je n'allai pas chez la marquise de Prié, ni le dimanche matin. Le même jour, je dînais chez le comte de Calemberg, où je trouvai madame d'Apremont, laquelle en arrivant, fit la mystérieuse, et enfin dit que la veille, la duchesse d'Aremberg douairière, avait soupé chez elle, et qu'elle avait dit avoir une lettre particulière d'Espagne, qui confirmait ce malheur. Cela me donna beaucoup d'inquiétude. De plus, elle dit publiquement, que « ce malheur était arrivé parce que le susdit marquis avait une » intrigue avec la reine; que cela avait été le » sujet de ses arrêts; qu'il avait été assassiné » dans une gallerie, près de l'appartement de » la reine, et puis jeté par la fenêtre. »

» Je répondis à cela, que je ne pouvais m'imaginer une nouvelle si étrange; enfin on en parla peu alors. Le soir, je passai la soirée chez la marquise de Prié, que je trouvai avec plusieurs dames et messieurs. Elle m'appela d'abord auprès d'elle, et me parla encore de ce prétendu assassinat, *et me dit aussi que l'on disait que cela avait été pour la reine,*

avec mille petites broderies là dessus, qui seraient trop longues à mettre par écrit.

» Je lui dis que, pour l'assassinat, je craignais fort qu'il ne fût vrai, d'autant plus que madame d'Apremont m'avait assuré que madame d'Aremberg lui avait dit en avoir une lettre particulière d'Espagne. A cela madame de Prié me répondit : *Comment ma fille peut-elle dire cela ? car elle n'a pas seulement parlé à madame d'Aremberg.*

» Je lui dis aussi que pour les circonstances de la reine, je ne pourrais jamais les croire. Elle disait qu'on lui avait dit qu'il y en avait plusieurs lettres en ville ; enfin elle parlait beaucoup de cela publiquement. Je répondais toujours dans le même goût que ci-dessus. Cela continua la soirée et la finit.

» Le lendemain lundi, j'allai chez la marquise de Prié, qui continua de parler toujours de la même chose, et sur le même ton ; mes réponses à l'ordinaire. Je passai dans l'appartement de sa fille, qui avait la même conversation. Elle me reprocha aussi de lui avoir fait une tracasserie avec madame sa mère, sur ce qu'elle m'avait dit de la duchesse d'Aremberg. Je lui dis : « Vous devez vous souvenir, ma-

» dame, de me l'avoir dit. Il est vrai, me dit-
» elle; mais à présent je suis obligée de le
» désavouer, et de dire que la duchesse ne me
» l'a point dit; qu'il m'avait paru l'avoir en-
» tendu. »

» On continua toute la journée sur le même ton, jusqu'au lendemain 15 août, jour du départ de leurs excellences pour Ostende. J'allai le matin prendre congé. Les dames parlaient toujours de la même chose, et la marquise, avec de telles broderies, qu'impatient d'entendre toutes ses sottises, je lui dis, « ma-
» dame, en vérité, je sai ce que c'est d'une
» cour. Je vous assure qu'on ne va pas à la
» toilette d'une reine, surtout celle d'Es-
» pagne, comme on va à celle d'Apremont. »
Elle ne me répondit rien.

» Dans ce moment entra le prince d'Esquilache, qui, entendant la conversation, dit qu'un de ses gens en avait aussi une lettre d'Espagne, où, sans nommer le marquis d'Aiseau, on lui disait : « Vous saurez sans doute
» l'histoire tragique qui est arrivée dans notre
» cour : elle est trop importante pour être
» confiée au papier. » Sur cela, je lui dis,
» madame, je dois le croire, puisque mon-

» sieur votre fils le dit ; mais je voudrais voir
» la lettre. » A cela il ne répondit aussi rien.
Ils partirent pour Ostende.

» L'après-midi j'écrivis à madame de Rève, pour savoir quelques circonstances. Elle me répondit que, loin d'avoir débité cette nouvelle, il y avait près de cinq mois qu'elle n'avait eu des nouvelles de M. son frère.

» Vous voyez, Monsieur, le beau caractère de ladite dame. Ce n'est pas certainement le premier propos qu'elle a fait dans sa vie. Le meilleur, c'est que le marquis d'Aiseau, selon toute apparence, se porte bien, et qu'il ne sait guère tous les désordres qu'il cause dans ce pays.

» Je vais à présent passer au second point de mon discours, qui ne sera pas le plus court, mais en revanche le plus curieux. Je viens de vous conter ce que j'ai entendu, selon la vérité. D'autres disent avoir ouï plus encore. Je n'y étais pas ; je n'en sais rien. Je passe à mon second point.

» M. le comte de Bonneval, qui, comme vous savez, est depuis six mois en cette ville ; qui a la meilleure compagnie de Bruxelles chez lui, qui fait, par ses manières enga-

geantes et polies, l'attention de toute la noblesse, comme plusieurs personnes lui ont rapporté les discours qui se tenaient dans la ville et chez madame de Prié, déclara chez lui le 17 août, jour du concert, où il y avait beaucoup de noblesse, qu'il apprenait que l'on tenait les discours ici mentionnés de la reine d'Espagne; qu'il voulait bien que tout le monde sût qu'il disait que « tous ceux » qui avaient parlé de la reine d'Espagne en » ces termes, les hommes étaient des gens » malheureux et indignes, et les femmes » des p.... qui méritaient qu'on leur coupât » la robe au cul; parce qu'il ne convenait à » personne de parler en ces termes d'une » reine sortie de l'auguste maison de France, » quand même ce serait dans la maison de » Prié, *progubernator* des Pays-Bas, de sa » femme ou de sa fille. »

» Voici donc le canevas d'une histoire très-sérieuse, que vous allez voir dans la suite, et qui fera bien du bruit dans l'Europe. Cette histoire a fait tant de bruit ici, que l'on prétend que la France en a été informée, et même les ambassadeurs à Cambray; que la maison d'Orléans surtout, fait beaucoup

de bruit, et les autres, on l'ignore encore.

» Surtout il y en a qui prétendent que le marquis de Prié doit avoir été témoin de tous les discours. Pour moi, je ne le peux pas dire, parce que, lorsque j'y étais, il n'y était pas.

» M. le marquis de Prié revint d'Ostende le 21 la nuit. Le lendemain au soir, il apprit avec étonnement, tout le bruit qu'avait causé toute cette affaire, et en particulier ce que M. de Bonneval avait déclaré ; et qu'il avait donné part de sa conduite à l'empereur, au conseil de guerre, au prince et à plusieurs ministres. Il apprit aussi que les cours en étaient informées. Cela l'inquiéta beaucoup ; il fut plusieurs jours ne sachant que faire.

» Inquiet au dernier point, enfin le premier de ce mois, il tint une jonte composée du maréchal, de M. de Wrangel, deux conseillers de robe, et Neni, qui a présent a la charge de Navarro. Il s'y délibéra ce qu'il devait faire de M. de Bonneval. Ils dirent presque tous qu'il convenait d'en donner part à la cour, et d'en attendre les ordres. Il n'y eut qu'un homme de robe et lui, qui furent du senti-

ment contraire, et il arriva ce qui s'ensuit. Le même jour, premier de ce mois, le général Wrangel, le sieur Neni et le colonel Brandon, major de cette ville, se transportèrent chel le général de Bonneval, par ordre de M. le marquis ee Prié, et lui dirent qu'ils avaient ordre de lui montrer un papier qui courait par la ville sous son nom, dont voici la teneur :

« La marquise de Prié et sa fille la comtesse » d'Apremont, ont dit dans leurs maisons, » en pleine assemblée, et en présence du » marquis de Prié, *progubernator* des Pays« Bas autrichiens, époux de ladite marquise, » et ont fait courir les bruits suivans, tant dans » leurs conversations qu'à leur table, *etc.* » savoir, qu'ils avaient des lettres qui portaient qu'un certain marquis d'Aiseau, flamand, avait été assassiné en Espagne, pour avoir été trouvé de nuit chez la reine, et que c'était la cause que cette princesse avait été en disgrace de leurs majestés son beau-père, et de Don Louis, roi régnant, son époux.

« Ce discours fut rapporté au comte de » Bonneval, général d'infanterie au service » de sa majesté impériale et catholique, qui a

» fait publier dans toute la ville de Bruxelles,
» que les hommes qui faisaient de pareils
» discours étaient des coquins et des malheu-
» reux, et les femmes des p.... qui méri-
» taient qu'on leur coupât la robe au cul,
» puisqu'il ne convenait à personne d'attaquer
» la réputation d'une aussi grande princesse
» sortie de l'auguste maison de France, et
» de plus reine d'Espagne.

» Que ledit comte de Bonneval n'exceptait
» aucune personne ni maison de Bruxelles,
» quand même ce serait dans celle du mar-
» quis de Prié, de sa femme ou de sa fille,
» quoiqu'il soit *progubernator* des Pays-Bas,
» à moins qu'ils ne lui donnent des preuves
» incontestables de ce qu'ils ont si publique-
» ment répandu contre cette grande princesse
» et en présence de tant de monde. »

« Voilà toutes les principales pièces de cette histoire, qui n'est pas encore à la fin. Il y en a une autre encore. C'est que, lorsqu'il remit ses Mémoires à Mrs. de Wrangel et Neni, il ne donnait pas de l'excellence à M. de Prié. Ces autres lui demandèrent pourquoi ? Il répondit qu'en ayant donné cinq mois à M. de Prié, et ne lui ayant jamais été

rendu, il n'en voulait plus donner qu'il ne le lui rendît comme il le devait, puisque le prince et tous les autres ministres le lui donnaient; mais qu'il faisait si peu de cas de ce vain titre, que si M. de Prié le lui voulait donner une fois, il pourrait le lui rendre cinq fois pour une.

» L'autre pièce essentielle, c'est qu'il donne part au maréchal, qu'il a protesté devant témoins qu'il ne répondait point à MM. de Wrangel et Neni, comme à une interrogation juridique.

» Et pour faire cette expédition, notre grand ministre avait tenu la veille une *JONTE*, composée du maréchal de Wrangel, Neni et deux conseils de robe. Il fut seul de son avis, et suivit sa pointe comme vous avez vu : et, pour le faire avec beaucoup de circonspection, il ordonna au gouverneur Wrangel, que la nuit il fît la patrouille lui-même, et que le jour les portes de la ville ne s'ouvrissent qu'à neuf heures. Encore y mit-on des dragons pour empêcher qu'aucun officier, même général, ne sortît de la ville. Il croyait sans doute que l'autre eût voulu s'enfuir.

» De plus, il prit la précaution de mettre un sergent et trois hommes dans les différentes avenues de la maison de Bonneval, et dans les rues à côté, comme aussi sur le cimetière de Sainte-Gudule, et au bas du petit escalier derrière la chapelle du saint-sacrement; de plus, un adjudant de place qui se tenait sur le cimetière, avec un cheval sellé au bas de l'escalier. Toutes ces gardes restèrent jusqu'au samedi à deux heures après midi, quoique M. de Bonneval fût convenu avec M. de Wrangel, et lui eût donné sa parole, qu'il resterait chez lui encore deux jours, non pas par arrêt, comme il en a écrit un acte, mais pour donner le temps à M. de Prié de faire passer ses arrêts par le canal usité dans le service impérial.

» Vous croirez peut-être que c'est tout. Nullement; vous allez voir quelque chose de plus curieux. M. le marquis de Prié, non content de cela, ruminant toujours sur la besogne que celui-ci lui avait taillée à Vienne, auprès de l'empereur même et du conseil de guerre, sans compter celle que peut-être la France et l'Espagne pourraient lui faire, et accusant M. de Bonneval d'être calomniateur, il tint encore son conseil, pour

savoir s'il ne devait pas s'assurer de sa personne.

» Personne n'en fut d'avis. Cependant il envoya un adjudant au maréchal, pour lui dire d'ordonner à M. de Bonneval de se rendre au château d'Anvers. Le maréchal lui fit réponse qu'il devait se souvenir de ce qui s'était passé dans le conseil. M. de Prié renvoya une seconde fois, avec ordre précis de le faire. Il fut répondu que s'il ne donnait pas un ordre par écrit, la chose ne se ferait pas.

» Enfin, Prié se résolut de faire lui-même un décret, par lequel il ordonnait à M. de Bonneval de se rendre et se laisser conduire au château d'Anvers. Il lui envoya cet ordre par un adjudant de cour, un capitaine et cinquante dragons, qui allèrent au grand galop se mettre en bataille vis-à-vis sa maison, et lui portant l'ordre on lui permit d'en prendre une copie, qu'il envoya au maréchal, pour savoir ce qu'il en ordonnait; celui-ci fit réponse qu'il ne lui ordonnait pas d'y aller, mais qu'il lui conseillait d'obéir. Bonneval fit répéter tout haut cette réponse devant plus de cinquante officiers qui étaient dans son antichambre, et puis il dit que le conseil de son

maréchal était pour lui des ordres ; qu'ainsi il allait obéir.

» Il partit donc vers les six heures du soir, avec les cinquante chevaux, au travers d'une foule de peuple qui s'efforçait d'approcher de son carosse, pour lui témoigner le chagrin qu'ils en avaient. Il y en a même qui l'ont approché assez près pour lui offrir de grosses bourses d'or, s'il les voulait accepter, gens même qu'il ne connaît pas.

» Vous ne sauriez croire comme il est aimé à Bruxelles, tant de la noblesse que du peuple, quoiqu'il ne sortît presque jamais ; car il a été, à la fin de l'hiver, très-incommodé de la goutte pendant trois mois. Depuis ce temps-là, il n'est pas sorti trois fois ; mais il avait toujours la meilleure compagnie ; il donnait deux fois la semaine des concerts, et tous ceux qui y venaient, il les recevait avec de grandes politesses, les bourgeois mêmes, il les caressait beaucoup : outre cela il faisait encore une grande dépense. Plusieurs de nos dames ont été souvent à ses concerts, et y ont soupé.

» Les bourgeois ont d'abord mis des pasquinades et affiché des papiers à la maison de

ville contre M. de Prié, et en faveur de M. de Bonneval. Mais les militaires surtout sont fort choqués de la façon dont il a procédé contre un général de cette distinction. Le peuple dit : *Si on traite de cette façon un général de l'infanterie, on écrasera sans doute notre noblesse ;* enfin des discours étonnans, qui ne diminuent rien, comme vous voyez, de la haine que l'on a de notre ministre. »

De Bruxelles, le 8 septembre 1724.

Le rheingrave de Salm, lieutenant-colonel de mon régiment, était allé à Nanci, faire sa cour au duc de Lorraine. Je lui demandai sa déposition en forme, il me l'envoya.

Déclaration de M. le rheingrave de Salm, lieutenant-colonel du régiment de Bonneval.

« Ayant été requis par son excellence M. le général de Bonneval, de rendre témoignage à la vérité de ce que j'avais entendu à l'assemblée chez son excellence M. le marquis de Prié, je me trouve obligé d'honneur de sa-

tisfaire à sa demande, et je certifie qu'ayant joué à l'assemblée chez son excellence, avec madame la duchesse douairière d'Aremberg, et M. le marquis de Prié, mais, au commencement de la partie, sadite excellence ayant été obligée de parler d'affaires dans l'antichambre, M. le prince d'Esquillache a commencé la partie pour lui ; ainsi je ne me souviens plus, au juste, lequel des deux était présent au discours tenu touchant la reine d'Espagne et le marquis d'Aiseau. Mais il est de fait que son excellence madame la marquise de Prié vint s'asseoir à côté de madame la duchesse douairière d'Aremberg, et lui conta que M. le marquis d'Aiseau avait été assassiné en Espagne, pour une galanterie avec la reine d'Espagne; qu'on disait même que c'était dans le palais, et qu'il avait été averti de sortir en deux fois vingt-quatre heures du royaume; mais qu'ayant méprisé ces avis, il avait péri. Elle ajouta même que son ambition ou sa mauvaise langue l'avait perdu ; d'autant, que ledit marquis lui avait dit à elle-même, qu'en partant d'Espagne et prenant congé de la feue reine, cette princesse, quand il eut l'honneur de lui baiser la main, la lui

avait serrée, elle qui était une princesse très-vertueuse. En foi de quoi j'ai signé et cacheté le présent témoignage.

Etait signé le rheingrave de SALM.

A Nanci, ce 17 septembre 1724.

» Je déclare de plus, que voilà comme je me souviens du discours de madame la marquise de Prié. Mais comme j'en ai parlé à son excellence M. le Velt maréchal, à son excellence M. le comte de Bonneval, comme d'une nouvelle publique, et que ma déclaration pourrait n'être pas conforme à ce que je leur ai dit; et comme tous ceux devant qui j'ai parlé sont gens d'honneur, et d'une probité reconnue de tout le monde, je suis prêt à avouer et soutenir tout ce qu'ils pourront, en honneur et en conscience, déclarer que j'aie dit, plusieurs circonstances m'étant échappées par la longueur du temps, et ne voulant déposer que ce que je sais de science certaine.

Etait signé le rheingrave de SALM.

(L. S.)

Les autres témoins que j'avais nommés dans mes dépêches à Vienne, en firent autant, et jamais fait ne fut certifié par un plus grand nombre de dépositions, que la haute naissance et la probité reconnue de ceux qui les faisaient, rendaient irréprochables, et mettaient au dessus de toute espèce de doute.

NOTES.

NOTES ET PIÈCES

CORRESPONDANTES

AUX FAITS CONTENUS EN CE VOLUME.

ODE

SUR LA BATAILLE DE PETERWARADIN.

Ainsi le glaive fidèle
De l'ange exterminateur
Plongea dans l'ombre éternelle
Un peuple profanateur :
Quand l'Assyrien terrible
Vit dans une nuit horrible
Tous ses soldats égorgés,
De la fidèle Judée
Par ses armes obsédée
Couvrir les champs saccagés.

Où sont ces fils de la Terre,
Dont les fières légions
Devaient allumer la guerre
Au sein de nos régions ?
La nuit les vit rassemblées.
Le jour les voit écoulées,
Comme de faibles ruisseaux,
Qui, gonflés par quelque orage,
Viennent inonder la plage
Qui doit engloutir leurs eaux.

Déjà ces monstres sauvages,
Qu'arma l'infidélité,
Marchaient le long des rivages
Du Danube épouvanté.
Leur chef, guidé par l'audace
Avait épuisé la Thrace
D'armes et de combattans;
Et des bornes de l'Asie
Jusqu'à la double Mésie
Conduit leurs drapeaux flottans.

A ce déluge barbare
D'effroyables bataillons,
L'infatigable Tartare
Joint encor ses pavillons.
C'en est fait, leur insolence
Peut rompre enfin le silence.
L'effroi ne les retient plus.
Ils peuvent sans nulle crainte,
D'une paix trompeuse et feinte
Briser les nœuds superflus.

C'est en vain qu'à notre vue,
Un guerrier, par sa valeur,
De leur attaque imprévue
A repoussé la chaleur.
C'est peu qu'après leur défaite,
Sa triomphante retraite

Sur nos confins envahis,
Ait avec sa renommée
Consacré dans leur armée
La honte de leurs spahis.

Ils s'aigrissent par leurs pertes.
Et déjà de toutes parts
Nos campagnes sont couvertes
De leurs escadrons épars.
Venez, troupe meurtrière;
La nuit qui, dans sa carrière,
Fuit à pas précipités,
Va bientôt laisser éclore
De votre dernière aurore
Les foudroyantes clartés.

Un prince, dont le génie
Fait le destin des combats,
Veut de votre tyrannie
Purger enfin nos états.
Il tient cette même foudre,
Qui vous fit mordre la poudre
En ce jour si glorieux,
Où par vingt mille victimes
La mort expia les crimes
De vos funestes aïeux.

Hé quoi! votre ardeur glacée
Délibère à son aspect?
Ah! la saison est passée
D'un orgueil si circonspect.

En vain de lâches tranchées
Couvrent vos têtes cachées :
Eugène est prêt d'avancer.
Il vient, il marche en personne :
Le jour luit, la charge sonne :
Le combat va commencer.

Wirtemberg, sous sa conduite,
A la tête de nos rangs,
Déjà certain de leur fuite,
Attaque leurs premiers flancs.
Merci, qu'un même ordre enflamme,
Parmi les feux et la flamme
Qui tonnent aux environs,
Force, dissipe, renverse,
Détruit tout ce qui traverse
L'effort de ses escadrons.

Nos soldats dans la tempête
Par cet exemple affermis,
Sans crainte exposent leur tête
A tous les feux ennemis.
Et chacun, malgré l'orage,
Suivant d'un même courage
Le chef, présent en tous lieux,
Plein de joie et d'espérance,
Combat avec l'assurance
De triompher à ses yeux.

De quelle ardeur redoublée,
Mille intrépides guerriers
Viennent-ils dans la mêlée
Chercher de sanglans lauriers!
O héros, à qui la gloire
D'une si belle victoire
Doit son plus ferme soutien!
Que ne puis-je dans ces rimes,
Consacrant vos noms sublimes,
Immortaliser le mien!

Mais quel désordre incroyable
Parmi ces corps séparés,
Grossit la nue effroyable
Des ennemis rassurés?
Près de leur moment suprême,
Ils osent, en fuyant même,
Tenter de nouveaux exploits.
Le désespoir les excite;
Et la crainte ressuscite
Leur espérance aux abois.

Quel est ce nouvel Alcide,
Qui seul, entouré de morts,
De cette foule homicide
Arrête tous les efforts (1)?

---

(1) Le comte de Bonneval.

A peine un fer détestable
Ouvre son flanc redoutable;
Son sang est déjà payé:
Et son ennemi qui tombe,
De sa troupe qui succombe
Voit fuir le reste effrayé.

Eugène a fait ce miracle.
Tout se rallie à sa voix.
L'infidèle, à ce spectacle,
Recule encore une fois.
Aremberg, dont le courage
De ces monstres pleins de rage
Soutint le dernier effort,
D'un air que Bellone avoue,
Les poursuit, et les dévoue
Au triomphe de la mort.

Tout fuit: tout cède à nos armes.
Le visir, percé de coups,
Va dans Belgrade en allarmes
Rendre son ame en courroux.
Le camp s'ouvre, et ses richesses,
Le fruit des vastes largesses
De cent peuples asservis,
Dans cette nouvelle Troie
Vont être aujourd'hui la proie
De nos soldats assouvis.

Rendons au Dieu des armées
Nos honnenrs les plus touchans.
Que ces voûtes parfumées
Retentissent de nos chants.
Et lorsqu'envers sa puissance
Notre humble reconnaissance
Aura rempli ce devoir :
Marchons, pleins d'un nouveau zèle,
A la victoire nouvelle
Qui flatte encore notre espoir.

Temeswar, de nos conquêtes
Deux fois le fatal écueil,
Sous nos foudres toutes prêtes
Va voir tomber son orgueil.
Par toi seul, Prince invincible,
Ce rempart inaccessible
Pouvait être renversé.
Va, par son illustre attaque,
Rompre les fers du Valaque
Et du Hongrois oppressé.

Et toi, qui suivant les traces
Du premier de tes aïeux,
Eprouves par tant de grâces
La bienveillance des cieux :
Monarque aussi grand que juste,
Reconnais le prix auguste

Dont le monarque des rois
Paye avec tant de clémence
Ta piété, ta constance,
Et ton zèle pour ses lois.

LETTRE

DE J.-B. ROUSSEAU, (1)

Au comte Du Luc.

A Vienne, le 17 janvier 1725.

Quelque fâcheuse que soit la nouvelle que j'ai à vous mander, il vaut mieux, monsieur, que vous

---

(1) Jean-Baptiste Rousseau, le prince des poëtes lyriques Français, était né à Paris, en 1671, d'un cordonnier, rue des Noyers. Son génie se manifesta dès l'enfance; et après les études les plus brillantes, il parut comme un phénomène dans le monde littéraire. Ami de Racine et de Boileau, initié par eux aux principes sévères du goût, par eux introduit dans la meilleure compagnie de la cour et de la ville, secrétaire du maréchal de Tallard qu'il suivit à Londres, prévenu par la fortune qu'il dédaignait de courtiser, ses succès, ses talens, lui firent des ennemis implacables, et il ne sut pas assez les mépriser. Il se plut à écraser la médiocrité envieuse. Ses épigrammes, supérieures à celles de Marot, marquaient d'un fer rouge, Gacon et ses semblables. En 1710, dans un café que Rousseau fréquentait, il s'assemblait une société de gens de lettres, la plupart assez médiocres, si l'on en excepte Crébillon et La Motte Oudart. Il se répandit des couplets satiriques, que l'on imputa à Rousseau, et il ne s'en défendit que faiblement, quoiqu'ils ne fûssent pas dignes de lui. Bientôt après, on en vit paraître d'autres, plus riches

l'appreniez par moi que par d'autres qui pourraient vous la rendre d'une manière plus désagréable encore.

---

de rimes et d'atrocité. Notre poëte, à qui on les attribuait toujours, non seulement les désavoua, mais se mit en tête de prouver qu'ils étaient du géomètre Saurin, qu'il haïssait. Là-dessus, grand procès au Châtelet, puis au parlement, dans lequel tout Paris prit parti pour et contre. Un arrêt rendu par contumace, le 7 avril 1712, déclara Rousseau convaincu *d'avoir voulu suborner des témoins, et d'être auteur et distributeur de vers impurs et satiriques*, et le bannit du royaume à perpétuité. Il se réfugia en Suisse, près du comte Du Luc, ambassadeur de France. Il le suivit à Bade, lors de la paix de 1714, et là il trouva le prince Eugène, son admirateur déclaré, qui l'attacha à sa personne. En 1724, il prit généreusement parti dans la querelle du comte de Bonneval, au risque de déplaire à son protecteur. Vers la fin de ses jours, il tomba dans un état voisin de l'indigence, ayant perdu, dans diverses banqueroutes, le fruit de ses veilles, privé de ses bienfaiteurs par la mort ou par la disgrâce, ayant pour ami fidèle, M. Boutet, payeur de rentes, qui, seul, lui assura une modique subsistance. Il fit à Paris quelques voyages, dans l'espoir de faire révoquer son arrêt; mais protestant toujours de son innocence, même au lit de la mort, il ne put vaincre la rigueur des formes, et ne voulut jamais accepter une abolition.

Il mourut à Bruxelles, le 17 mars 1741, âgé de 70 ans. Voltaire, qui, dans ses premieres années, l'avait consulté comme son maître, s'est étrangement acharné contre lui, en lui refusant un talent incontestable, et Rousseau a payé Voltaire de la même injustice.

La sentence du conseil de guerre, tenu contre le comte de Bonneval, après être restée trois semaines sur la table de l'empereur, a été enfin rendue publique hier. Sa majesté impériale lui donne la démission de toutes ses charges, et le condamne à cinq ans de prison.

Cette disgrace, quelque cruelle qu'elle soit, a au moins pour lui cet adoucissement, qu'elle laisse son honneur à couvert, puisque le mot de cassation n'est point employé.

Ses amis sont moins consternés ici qu'on ne le serait en France : ils ne l'abandonneront point; et il y a lieu d'espérer que cette satisfaction appaisera ceux qu'il a offensés, pourvu qu'il se contienne, et qu'il ne fournisse point de nouvelle matière à leur ressentiment. On aura soin de ne le laisser manquer de rieu où il est. Il a du courage et des ressources ; et peut-être ne sera-t-il point, dans les suites, aussi malheureux qu'il parait l'être aujourd'hui.

Je ne saurais vous en dire davantage du lieu d'où cette lettre est datée.

Nous partons pour les Pays-Bas, dès que le nouveau gouverneur sera parti, c'est-à-dire, la semaine prochaine. J'aurai l'honneur de vous écrire plus au long sur la route. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire ici, est tout ce que je puis mander, avec sûreté, pour la consolation de madame de Bonne-

val. J'ai le cœur très-serré en vous l'écrivant; mais je ne désespère point d'un avenir plus heureux; et je crois que vous pouvez lui communiquer la même espérance, sans craindre trop de la tromper.

Je suis, etc.

Signé ROUSSEAU.

DU MÊME, AU MEME.

A Vienne, le 20 janvier 1725.

CETTE lettre-ci, monsieur, sera mise à la poste à Ratisbonne, par un de mes amis, qui part dans le moment. Ainsi, je vous y parlerai avec plus de liberté que je n'ai fait dans ma précédente.

La chute de Prié, occasionnée par son affaire avec le comte de Bonneval, n'aurait laissé à la colère de M. le prince Eugène aucun prétexte, sans cette lettre fatale (1) dont il a voulu avoir satisfaction. L'empereur n'a rien oublié pour le fléchir;

(1) Cette lettre, dans laquelle M. de Bonneval reprochait au prince son aveugle attachement pour le marquis de Prié, était une espèce de cartel.

et tout ce que sa majesté a pu faire, a été de lui faire avoir cette satisfaction, en sauvant l'honneur du général.

Le conseil de guerre a été dissous et remercié, sans donner de sentence; et ce n'est qu'en vertu d'une résolution de sa majesté, communiquée à ce même conseil, que M. de Bonneval est remercié et démis de ses emplois, après un an de prison.

On ne pouvait moins faire, sans achever de mettre le prince à bout, après la nécessité où il s'est vu lui-même de se démettre de son gouvernement, pour un titre qui ne lui donne qu'une pension sans autorité.

Il en a eu la fièvre pendant trois semaines de suite, et n'en est pas encore tout-à-fait quitte.

Je n'envisage qu'avec peine les suites de la disposition où j'ai trouvé cette cour. Le comte de Bonneval a peut-être mieux fait la sienne par son imprudence que par tous ses services. Il est certain que l'empereur l'aime et connaît son mérite.

Je n'ose vous en dire davantage, et j'aurais même trop de peine à vous le dire!... C'en est assez pour la consolation de madame de Bonneval, à qui je vous prie de vouloir bien lire cette lettre, *avant de la jeter au feu*.

Il y a quatre mois que nous marchons sur le bord des précipices, et le moindre faux pas nous aurait perdus.... Je ne puis vous représenter tous

les dangers et toutes les inquiétudes où nous avons été exposés. Dieu nous a fait la grace de nous en tirer avec beaucoup d'honneur, et nous partirons d'ici avec l'estime et l'approbation des connaisseurs; mais nous l'avons bien payée!

Pour ce qui me regarde, j'ai fait, depuis huit jours que j'ai commencé à y songer, ce que je n'avais pu faire en deux ans à Bruxelles. Le prince a recommandé mes intérêts au maréchal Daun; et je partirai la semaine prochaine, s'il plaît à Dieu, avec un décret de l'empereur, pour me faire expédier une nouvelle patente, dès que je serai arrivé à Bruxelles.

La première chose que je ferai en y arrivant, sera de vous écrire, et de vous renouveler les assurances du respect inviolable et de la reconnaissance infinie avec laquelle je serai jusqu'à la mort, etc.

Signé ROUSSEAU.

P. S. On presse sans relâche les préparatifs du voyage de l'archiduchesse (1). J'espère que vous verrez le marquis de Prié, faire, avant qu'il soit peu, une vilaine figure, malgré toute sa protection. M. le duc d'Aremberg vous embrasse de tout

(1) Nommée gouvernante des Pays-Bas autrichiens.

son cœur. Il s'est fait connaître ici du maître et de ses ministres pour un très-habile homme; et je puis vous assurer que ce qu'il a gagné à son voyage, vaut mieux pour sa fortune que ce qu'il a perdu.

LETTRE

DE J.-B. ROUSSEAU,

A M. Boutet. (1).

Bruxelles, premier avril 1725.

N'ATTRIBUEZ pas à oubli, monsieur, le silence que je vous ai gardé pendant mon séjour à Vienne (2). L'affaire malheureuse d'un ami, plus illustre par

---

(1) M. Boutet, notaire, puis payeur des rentes à Paris, faisait à Rousseau une pension de 1500 liv., qui, après le décès de M. Boutet, père, en août 1737, fut généreusement continuée par M. Boutet de Montheri, son fils, jusqu'à la mort du poëte.

(2) Ce ne fut point pour terminer l'affaire de ses patentes, qu'il courut à Vienne, mais pour rendre service au comte de Bonneval. Ce zèle, qui lui fut fatal, fait infiniment d'honneur à la loyauté de son caractère, et à la solidité de son amitié.

son mérite que par sa naissance et ses dignités, ne m'a pas permis de m'occuper d'autres soins que de ceux de le servir; et le péril presqu'inévitable qu'il y avait à soutenir ses intérêts, demandait toute l'attention dont je pouvais être capable, pour accorder ma sûreté avec les devoirs de l'amitié. J'ai eu le bonheur d'en être venu à bout, et de remplir des devoirs presque incompatibles, sans me commettre. Mais croyez que, pour vingt années de plus que ce qui me reste à vivre, je ne voudrais pas avoir à recommencer ce même exercice qui m'a tenu en alerte depuis quatre mois. J'ai eu la consolation de savoir que ma conduite était approuvée.

Faites-moi savoir ce qu'on dit dans le public de l'affaire et de la personne du comte de Bonneval: je suis curieux de savoir ce qu'on en pense où vous êtes. Il faut espérer que M. le prince Eugène, qui est irrité maintenant, ne le sera pas long-temps, et sera toujours ce héros que j'ai dépeint, quand j'ai dit:

Au milieu de la paix, au milieu des hasards,
La vertu, la sagesse, et l'amour des beaux-arts
Furent les fondemens de sa gloire suprême;
Et modeste vainqueur de cent peuples soumis,
Ce fut en apprenant à se dompter soi-même,
Qu'il apprit à dompter ses plus fiers ennemis.

Mon affaire vient de passer au conseil des fi-

nances, qui a opiné tout d'une voix en ma faveur. Elle a été ensuite portée au conseil d'état, qui s'est conformé à celui des finances. Il ne s'agit plus que de dresser la consulte, et de l'envoyer à Vienne. J'espère que le décret de l'empereur ne me sera pas moins favorable que l'avis des conseils. Toutes ces formalités sont nécessaires, parce qu'il s'agit de supprimer deux charges, pour en réunir les gages à la mienne. Cette affaire me paraît certaine : cependant le succès, à force d'être prolongé, m'est devenu presque indifférent. Si je l'obtiens, comme tout le monde le croit et le desire, j'aurai 400 pistoles à dépenser par an; si je ne l'obtiens pas, je n'en aurai que 200, et je prendrai patience.

AU MÊME.

Bruxelles, 20 octobre 1725.

L'AFFAIRE de mon établissement se trouve accrochée, monsieur, par les changemens faits dans les finances et les charges, à l'occasion du gouvernement de l'archiduchesse. C'est un système tout nouveau, qu'il me serait peut-être aisé de tourner à mon avantage, si je n'avais quelqu'autre idée, dont le succès pourra me devenir avantageux, sans in-

téresser ma liberté. Je n'ai que 200 pistoles de revenu : c'est peu de chose ; mais ce peu est à moi, et si je puis le doubler sans dépendre de personne, il ne m'en faut pas davantage pour attendre en repos la vieillesse qui commence à me menacer, quoique d'un peu loin.

A l'égard de ma situation avec M. le prince Eugène, je vais vous la dire naturellement. Je suis parti de Vienne ausi bien avec lui que jamais. Depuis que je suis ici, je lui ai écrit, et il m'a fait réponse à l'ordinaire ; mais je ne me flatte point que, quelque discrète qu'ait été ma conduite dans l'affaire de M. le comte de Bonneval, mon amitié pour l'un n'ait fait quelque brèche à l'autre. Il faudrait ne pas connaître les hommes pour en juger autrement. Ce sont des choses fatales que toute la prudence humaine ne saurait parer ; et tout ce qu'elle peut faire, c'est de se mettre à couvert du reproche. Je m'en serais attiré un dont toute l'eau de la mer n'aurait pu me laver, si j'avais manqué au comte de Bonneval, à qui j'ai mille obligations, et surtout celle de la connaissance du prince, et qui, ayant mille sujets de se plaindre, n'a jamais manqué que par une vivacité imprudente, qu'un honnête homme ne saurait regarder comme un crime. Je ne l'ai point approuvé en cela, et le prince le sait bien ; mais je n'aurais pu l'abandonner dans le reste, sans me déshonorer. Je suis trop chatouilleux

sur l'honneur, pour cultiver quelqu'amitié que ce puisse être, par des complaisances de cette nature.

Vous me prenez par mon endroit sensible, en approuvant mes allégories, qui sont le plus grand effort dont je me sente capable, et dans lesquelles j'ai tâché de jeter une poésie soutenue de force et de solidité, et digne de l'attention des lecteurs sensés et raisonnables. J'ai tâché aussi de donner dans la plupart de mes Odes du IIIe. et IVe. Livre, une idée de la poésie de Pindare, dont tout le monde parle, que personne de ceux qui en parlent le plus n'a bien connue, et qui manque à toutes ces froides amplifications de la Motte, qui ressemblent beaucoup plus à des lettres qu'à des Odes; commençant toutes, pour ainsi-dire, par le *Monsieur*, et finissant par le *très-humble serviteur*.

LETTRE

DE MADAME

LA COMTESSE DE BONNEVAL,

A M. le comte Du Luc.

A la Raquette, le 8 novembre 1725.

J'AI toujours recours à vous, monsieur : dès qu'il m'arrive de nouveaux sujets d'inquiétude, je cours chez vous; mais on est bien sujet à vous trouver déniché.

Il me paraît que la cour de Vienne a maltraité M. de Bonneval, en lui donnant le Spilberg pour habitation. Cependant je suis encore plus alarmée du séjour que M. de Bonneval fait à La Haye, en attendant un courrier qu'il a envoyé pour recevoir des explications.... Il a donné sa parole. La Haye est lieu libre, par conséquent susceptible de suspicion ; et des ennemis puissans et empressés à nous nuire, se peuvent servir de moins que cela pour le perdre.

Je lui ai envoyé un homme en poste, pour lui faire part de mes réflexions. J'aurais voulu une ex-

hortation de votre part; mais vous n'êtes jamais où on vous desire.

Si vous avez eu des nouvelles, que vous ayiez deviné le ministre, et que de tout cela vous puissiez m'instruire; vous êtes engagé en honneur et en conscience de ne pas refuser du secours à une malheureuse, de qui la singularité de la destinée peut intéresser.

Je vous pourrais parler de motifs plus particuliers de vous à moi; mais vous avez trop bon esprit pour vouloir que je vous aime: j'influerais trop sur votre sort.

Ce sera donc dorénavant mon secret, que l'attachement sincère et fidèle avec lequel je suis, etc.

Signé BIRON-BONNEVAL.

LETTRE
DE J.-B. ROUSSEAU,

A M. Boutet.

Bruxelles, 10 novembre 1725.

J'ESPÈRE avoir le décret de l'empereur, à la fin de ce mois : ce qui rendra mon établissement plus solide qu'il ne l'aurait été avec une simple patente de M. le prince Eugène.

Je ne suis point surpris qu'on ait pensé peu avantageusement à Paris, de l'affaire de M. le comte de Bonneval. On ne peut nier qu'il n'y ait eu une vivacité imprudente dans sa conduite envers le prince; et la sensibilité qu'on lui connaît sur le point d'honneur, ne suffit pas pour l'excuser; mais plusieurs circonstances le justifient : il a eu tort dans la forme, et grande raison dans le fond. Le temps et la bonne conduite de ses amis, ont développé ce qu'il y avait d'obscur dans cette affaire, dont il y a tout lieu de croire qu'il sortira à son honneur. La réputation qu'il s'est acquise dans les armées, la supériorité de son génie, et l'étendue de ses lumières, lui ont attiré des amis et des ennemis

à Vienne ; mais les premiers ont pris le dessus, et les seconds commencent à capituler.

Depuis l'arrivée de l'archiduchesse, mon logement est occupé par les dames du palais, et comme je passe la plus grande partie de ma vie avec monsieur le duc et madame la duchesse d'Aremberg, j'ai cru que ma situation, d'ici à quelque temps, ne me permettant pas de conserver un carosse, je ferais bien de m'approcher de l'endroit où je vais le plus souvent : ainsi, je me suis mis près de l'hôtel d'Aremberg.

Pour satisfaire votre curiosité, touchant la manière dont je suis à cette nouvelle cour, je vous dirai que ne l'ayant jamais faite à l'archiduchesse à Vienne, et ne connaissant point le grand maître, j'avais pris un parti conforme à mon inclination, en me bornant à vivre en philosophe, sans songer qu'il y eût une cour à Bruxelles ; mais le grand maître a, je ne sais comment, entendu parler de moi, et souhaité de me connaître, et de me faire connaître à la Sérénissime ; ensorte que me voilà malgré moi devenu encore courtisan, et qu'il ne tient qu'à moi de me flatter de quelque chose de mieux. On a même remis sur le tapis mes prétentions ; mais on ne m'y fera rembarquer qu'à bonnes enseignes. Je suis parfaitement décidé : on ne me verra jamais grossir le nombre des importuns de la

cour. Je vous dirai même que je ne vois pas encore assez clair dans la constitution présente, pour songer à me lier par un serment qui, pour un homme aussi amoureux que je le suis de la liberté, est la chose du monde la plus sérieuse. En un mot, je vis content, et pourvu que les dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je demande.

Je suis ravi que vous soyez content de ma conduite, par rapport au prince. J'ai trop bonne opinion de lui, pour croire qu'il ne le soit pas : je suis persuadé du moins qu'il ne pourra jamais me refuser son estime. Honorez-moi toujours de la vôtre, etc.

LETTRE

DE J.-B. ROUSSEAU,

Au comte Du Luc.

A Vienne, le 18 novembre 1725.

Je reçois, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 3 de ce mois, et je vous suis encore débiteur d'une réponse à celle du 19 de l'autre.

La consternation où nous étions tous quand je la reçus, du parti que le comte de Bonneval a pris de rester à La Haye, et le mauvais tour que cette démarche a donné ici à ses affaires, nous a fermé la bouche pour parler, et lié les mains pour écrire.

Malheureusement il ne s'est pas trouvé dans les mêmes liens!... Il a écrit en homme déchaîné; et pour plus grande sûreté, il a envoyé ses lettres en droiture, de peur que nous ne les supprimassions si elles passaient par nos mains. M. le duc d'Aremberg en a usé ainsi, tandis qu'on s'est adressé à lui, et, en observant de ne rendre que ce qui était à propos, il avait mis les affaires de notre ami sur un

si bon pied, que, malgré la protection redoutable que son adversaire a ici, *l'adversaire n'était pas bon à jeter aux chiens*; et qu'infailliblement il aurait été cité dès le lendemain que le comte de Bonneval serait arrivé au Spilberg, où nous avons su depuis, que le dessein était *de ne le laisser que vingt quatre heures*, pour donner une apparence de satisfaction au prince qui protège son ennemi, contre qui tout le reste était déclaré.

M. le duc d'Aremberg le mit au fait par un courrier qui arriva aussitôt que celui de la cour.... Et jugez de notre étonnement, quand nous sûmes le parti qu'il avait pris! et de notre embarras, quand nous avons vu dans les lettres qu'il a écrites, *rectà*, au prince Eugène et à M. de Sinzendorff, que nous étions nommés et cités tout de notre long!

Nous lui avons envoyé un second courrier, homme d'esprit et de confiance; mais nous ne pouvons savoir ce qu'il aura opéré, avant samedi prochain.

Madame la comtesse de Bonneval m'a fait l'honneur de m'écrire, et je lui ai répondu que monsieur son mari n'avait d'autre parti à prendre que celui de l'obéissance, s'il veut rester au service de l'empereur. S'il persiste à ne point venir, il faut, ou qu'il envoie sa démission, ou qu'il s'attende à être cité et cassé, s'il ne comparaît point.

S'il vient, il aura à faire au prince qu'il a attaqué personnellement depuis qu'il est à La Haye; et il est aisé de juger que celui qui soutient seul un homme abhorré de tout le reste du genre humain, se soutiendra encore mieux lui-même contre M. de Bonneval tout seul.

Ainsi, ce sont *Angustiæ undique*..... Mais le moindre inconvénient est celui d'obéir, quoiqu'il soit triste d'avoir à changer son attaque en défense.

Son affaire avec Prié n'était rien : celui-ci avait fait tant de sottises, que tout le monde criait *tolle* contre lui; et s'il eût été cité, comme cela serait arrivé infailliblement, il aurait eu bien d'autres comptes à rendre que celui de son démêlé personnel avec votre cousin, qui, en deux mots, a gâté ses affaires, celles de ses amis et celles des Pays-Bas, et n'a accommodé que celles du marquis de Prié.

Vous jugez bien qu'étant ennemi de l'un et ami de l'autre, je n'ai pas peu à faire d'accorder des devoirs aussi peu compatibles que ceux que j'ai à remplir en ce pays-ci.

Je ferai ce que je dois, et Dieu fera le reste; mais pourvu que je n'aie rien à me reprocher, vous pouvez compter, monsieur, que je n'en perdrai pas un coup de dent, ni un quart-d'heure de

sommeil : ma coutume étant de ne m'affliger que quand j'ai tort.

Pour M. le duc d'Aremberg, qui vous embrasse avec toute la tendresse de son ame, il ne sait pas un mot de la prétendue ambassade dont vous me parlez, et certainement il n'en parlera qu'à bonnes enseignes; car il n'est pas de ceux qui cherchent à vendre leur bien, *pour le voyage d'Outremer*, encore moins de ces bonnes gens qui font leur confession au premier venu. Il fait encore moins de cas que vous de S. Saphorin et de leurs pareils; mais ceux-ci, qui ne gagnent leur argent qu'à barbouiller du papier, écrivent ce qui leur passe par la tête, sans savoir, la plupart du temps, autre chose que ce qu'ils imaginent.

Je vous réponds que bien loin qu'on ait songé, en cette cour, à donner des instructions à un ambassadeur pour la France, on ne songe pas encore à y en envoyer un; et qu'on ne commencera à y penser, que quand M. de Richelieu sera arrivé et établi à Vienne.

La cour auguste, qui a changé à bien des égards depuis que vous en êtes parti, n'a point varié sur le fait des lenteurs et des indéterminations; et vous vous souvenez bien qu'il n'a été question du comte de Konigsek, que long-temps après votre première audience.

Comptez qu'il en arrivera de même, et que les avis qui sont venus de Londres, touchant les instructions prétendues de M. le duc d'Aremberg, ne sont que des fantômes de l'imagination fanatique du Saint-Saphorin, qui serait très-aise que la France, pour qui il conserve toujours sa noble aversion, pût se brouiller avec cette cour, afin de rendre la sienne nécessaire à l'une et à l'autre.

Au reste, je suis bien fâché que madame la princesse d'Epinoi n'ait pas trouvé son compte dans la décision de notre conseil de régence ; mais elle en tirera au moins l'avantage de savoir à quoi s'en tenir, et de ne prendre parti qu'en connaissance de cause.

Je vous demande le secret sur tout ce que je vous mande, touchant notre cher comte de Bonneval. Il n'a connu, ni la cour de France, ni la cour de Vienne; mais il a dans celle-ci une infinité d'amis qui gémissent de ce qu'il leur a lié la langue, et qui voudraient de tout leur cœur, qu'il la leur dénouât. Plût à Dieu qu'il ne se fût point fait d'autres ennemis que Prié!

Je vous souhaite un hiver bien chaud dans la rue St.-Dominique, et un été bien frais à la guinguette que vous couchez en joue. Personne au monde ne s'intéresse plus que moi à votre bonheur. Il y a

long-temps que je suis payé pour cela, et que ma reconnaissance et mon attachement secondent le respect que je vous dois, et avec lequel je veux vivre et mourir, votre, etc.

Signé ROUSSEAU.

ODE

A M. LE COMTE DE BONNEVAL,

Lieutenant général des armées de l'Empereur.

LE soleil, dont la violence
Nous a fait languir si long-temps,
Arme de feux moins éclatans
Les rayons que son char nous lance;
Et plus paisible dans son cours,
Laisse la céleste balance
Arbitre des nuits et des jours.

L'aurore, désormais stérile
Pour la divinité des fleurs,
De l'heureux tribut de ses pleurs
Enrichit un dieu plus utile;
Et sur tous les coteaux voisins
On voit briller l'ambre fertile
Dont elle dore nos raisins.

C'est dans cette saison si belle,
Que Bacchus prépare à nos yeux
De son triomphe glorieux
La pompe la plus solennelle.
Il vient, de ses divines mains,
Sceller l'alliance éternelle
Qu'il a faite avec les humains.

Autour de son char diaphane
Les ris voltigeans dans les airs,
Des soins qui troublent l'Univers
Ecartent la foule profane.
Tel sur des bords inhabités,
Il vint, de la triste Ariane,
Calmer les esprits agités.

Les Satyres, tout hors d'haleine,
Conduisant les nymphes des bois,
Au son du fifre et du hautbois,
Dansent par troupes dans la plaine :
Tandis que les Sylvains lassés
Portent l'immobile Silène
Sur leurs thyrses entrelacés.

Leur plus vive ardeur se déploie
Autour de ce dieu belliqueux.
Cher comte, partage avec eux
L'allégresse qu'il leur envoie :
Et plein d'une douce chaleur,
Montre-toi rival de leur joie,
Comme tu l'es de sa valeur.

Prends part à la juste louange
De ce dieu si cher aux guerriers,
Qui, couvert de mille lauriers,
Moissonnés jusqu'aux bords du Gange,
A trouvé mille fois plus grand
D'être le dieu de la vendange
Que de n'être qu'un conquérant,

De ses Ménades révoltées,
Craignons l'impétueux courroux.
Tu sais jusqu'où ce dieux jaloux
Porte ses fureurs irritées;
Et quelles tragiques horreurs,
Des Lycurgues et des Penthées
Payèrent les folles erreurs.

C'est lui qui, des fils de la terre,
Châtiant la rébellion,
Sous la forme d'un fier lion,
Vengea le maître du tonnerre;
Et par lui les os de Rhécus
Furent brisés comme le verre,
Aux yeux de ses frères vaincus.

Ici par l'aimable paresse,
Ce fameux vainqueur désarmé,
Ne se montre plus enflammé,
Que des feux d'une douce ivresse;
Et cherchant de plus doux combats,
Dans le temple de l'allégresse
Il s'offre à conduire nos pas.

Là, sous une voûte sacrée,
Peinte des plus riches couleurs.
Ses prêtres couronnant de fleurs
La victime pour toi parée,
Bientôt sur un autel divin
Feront couler, à ton entrée,
Des ruisseaux de lait et de vin.

Reçois ce nectar adorable,
Versé par la main des plaisirs;
Et laisse, au gré de leurs désirs,
Par cette liqueur favorable,
Remplir tes esprits et tes yeux
De cette joie inaltérable
Qui rend l'homme semblable aux dieux.

Par elle, en toutes ses disgrâces,
Un cœur d'audace revêtu
Sait asservir à sa vertu
Les ennuis qui suivent ses traces;
Et tranquille jusqu'à la mort,
Conjurer toutes les menaces
Des dieux, et des rois et du sort.

Par elle, bravant la puissance
De son implacable démon,
Le vaillant fils de Télamon,
Banni des lieux de sa naissance,
Au fort de ses calamités,
Rendit le calme et l'espérance
A ses compagnons rebutés.

Amis, la volage fortune
N'a, dit–il, nuls droits sur mon cœur.
Je prétends, malgré sa rigueur,
Fixer votre course importune.
Passons ce jour dans les festins.
Demain les Zéphirs et Neptune
Ordonneront de nos destins.

C'est sur cet illustre modèle,
Qu'à toi-même toujours égal,
Tu sus, loin de ton lieu natal,
Triompher d'un astre infidèle :
Et sous un ciel moins rigoureux,
D'une Salamine nouvelle,
Jeter les fondemens heureux.

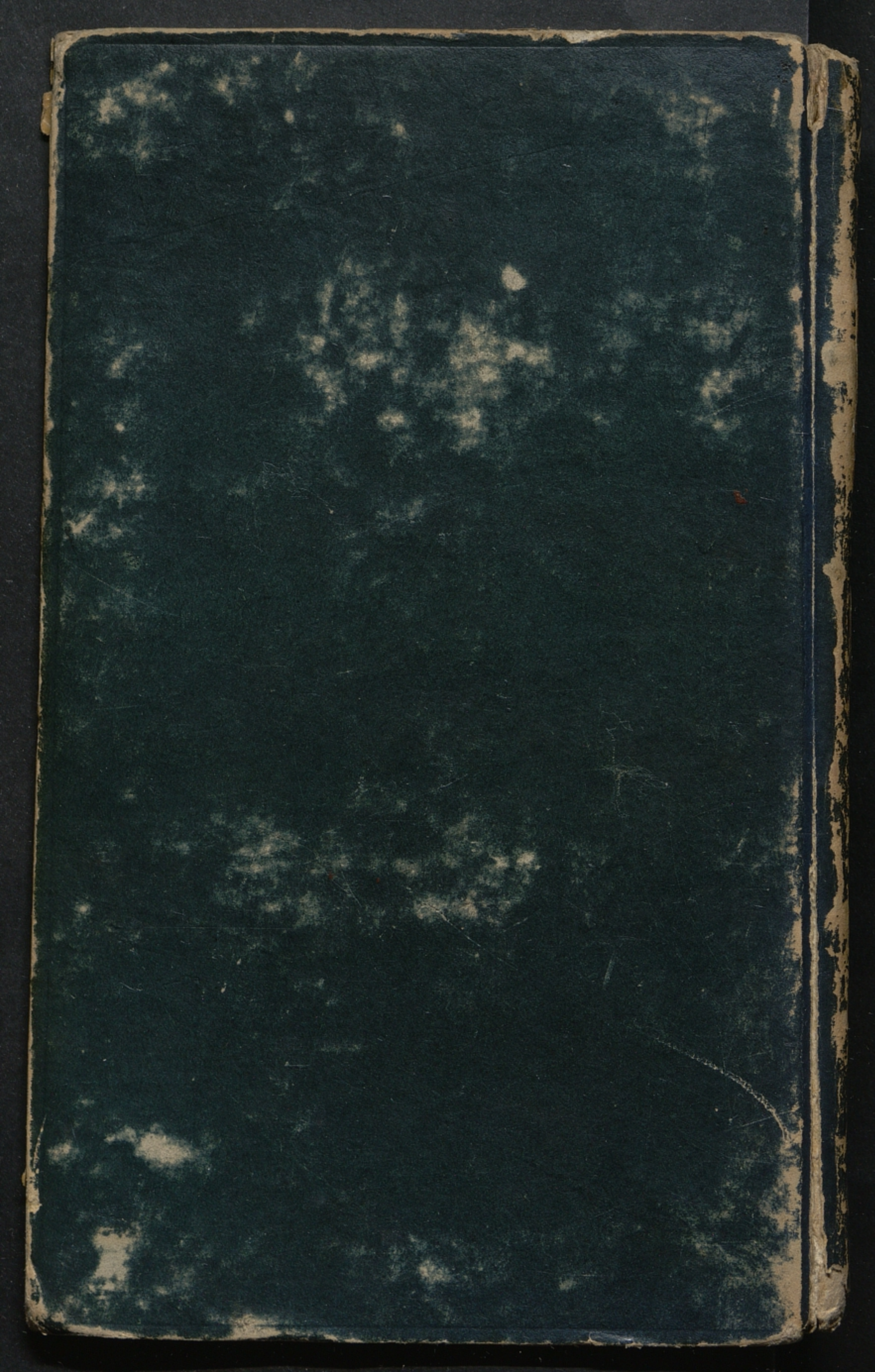
Une douleur pusillanime
Touche peu les dieux immortels.
On aborde en vain leurs autels,
Sans un cœur ferme et magnanime.
Quand nous venons les implorer,
C'est par une joie unanime
Que nous devons les honorer.

Telle est l'allégresse rustique
De ces vendangeurs altérés,
Qu'on voit à leurs yeux égarés,
Saisis d'une ivresse mystique ;
Et qui, saintement furieux,
Retracent de l'orgie antique
L'emportement mystérieux.

Tandis que toute la campagne
Retentit de leur doux transport,
Allons travailler à l'accord
Du Tokaie avec le Champagne ;
Et près de tes lares assis,
Des vins de rive et de montagne
Juger le procès indécis.

Les juges à ton arrivée
Se trouveront tout assemblés:
La soif qui les tient désolés,
Brûle de se voir abreuvée;
Et leur appétit importun,
A deux heures de relevée,
S'étonne d'être encore à jeun.

FIN DU PREMIER TOME.



MÉMOIRES

DE

BONNEVAL

I